

Paris, le 4 Décembre 1995

Professeur Monique Lortie  
Depart.Sciences Biologiques  
UQAM  
CP 8888 Succ. A.  
Montréal P.Q. H3C 3P8  
Canada

Chère amie,

Les Editions Octarès assistées de Bernard Pavard et de Gilbert de Terssac m'ont fait le plaisir de réunir quelques textes de réflexions sur l'ergonomie.

Vous les connaissez presque tous, mais je ne voudrais pas qu'un de mes livres paraisse sans vous en faire hommage. J'espère que les choses vont bien pour vous dans votre vie personnelle et votre travail.

J'espère vous revoir bientôt. J'ai l'intention de retourner au Canada (Toronto et peut-être Montréal) au printemps 1996 ou en 1997. Je serai très heureux de vous rencontrer si cette éventualité se confirme.

Bien amicalement.

A. Wisner

Paris, le 4 Décembre 1995

Mr le Professeur Luc Desnoyers  
UQAM  
Département des Sciences Biologiques  
Case postale 8888  
Succursale Centre-ville  
Montréal H3C 3P8 - Prov. du Québec  
Canada

Cher ami,

Je ne me souviens plus si je vous ai remis un exemplaire de mes "réflexions", livre paru à l'occasion du Congrès de Biarritz. J'en avais en tout cas l'intention. Pourriez-vous me le faire savoir afin que je répare mon oubli si j'ai vraiment été défaillant.

J'espère vous revoir bientôt. J'ai l'intention de retourner au Canada (Toronto et peut-être Montréal) au printemps 1996 ou en 1997. Je serai très heureux de vous rencontrer si cette éventualité se confirme.

Bien amicalement.

A. Wisner

Paris, le 4 Décembre 1995

Professeur Sylvie Montreuil  
UQAM  
Département des Sciences Biologiques  
Case postale 8888  
Succursale Centre-ville  
Montréal H3C 3P8 - Prov. du Québec  
Canada

Chère amie,

Les Editions Octarès assistées de Bernard Pavard et de Gilbert de Terssac m'ont fait le plaisir de réunir quelques textes de réflexions sur l'ergonomie.

Vous les connaissez presque tous, mais je ne voudrais pas qu'un de mes livres paraisse sans vous en faire hommage. J'espère que les choses vont bien pour vous dans votre vie personnelle et votre travail.

J'espère vous revoir bientôt. J'ai l'intention de retourner au Canada (Toronto et peut-être Montréal) au printemps 1996 ou en 1997. Je serai très heureux de vous rencontrer si cette éventualité se confirme.

Bien amicalement.

A. Wisner

7 Octobre 1991

Madame Laulhère-Gosselin  
Centre Hospitalier Universitaire  
Sherbrooke  
Québec J1H 5N4

FAX. 819.566.5360-

Chère amie,

J'ai été heureux d'avoir de vos nouvelles, surtout qu'il semble s'agir de quelque chose de très intéressant.

Vous trouverez, ci-joint, le certificat demandé où j'exprime ce que je pense sincèrement.

Bien amicalement.

A. Wisner

7 Octobre 1991

Madame ou Monsieur le Responsable  
du Certificat en Santé et Sécurité  
du Travail  
Centre Hospitalier Universitaire de  
Sherbrooke  
Québec J1H 5N4

Madame, Monsieur,

J'apprends que vous envisagez de confier à Madame Lise Laulhère épouse Gosselin des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et plus particulièrement dans celui des maux de dos.

Je me réjouis de cette initiative car, ayant été à plusieurs occasions le professeur puis l'auditeur de Madame Laulhère-Gosselin, j'ai pu apprécier sa valeur et regretter qu'elle n'ait pas eu jusqu'ici une carrière à la hauteur de ses grandes qualités.

Madame Laulhère a réussi particulièrement les deux unités de valeurs qu'elle a suivies chez nous, de 1983 à 1986. Ces valeurs sont destinées à qualifier les ergonomistes.

Madame Laulhère est un chercheur qui a publié des articles intéressants dans de bonnes revues. Elle a d'ailleurs été choisie comme boursière de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique pour une étude sur les conditions de travail, alors que j'animais le programme de Recherche de la D.G.R.S.T.

Elle est un médecin du travail hors du commun comme en témoigne son activité à la Maîtrise de Grenoble où loin de se limiter aux travaux habituels des médecins du travail, elle a réalisé d'excellentes études de conditions de travail.

Comme enseignante, elle a fait ses preuves aussi bien à la Maîtrise Hysidi (Hygiène et Sécurité Industrielle) que dans divers enseignements qu'elle animait avec Monsieur Jacques Duraffourg. Ce dernier m'a, à plusieurs reprises, exprimé son admiration pour les qualités pédagogiques de Madame Laulhère-Gosselin.

J'espère qu'il vous sera possible de vous acquérir la collaboration de Madame Laulhère-Gosselin et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Docteur A. Wisner  
Professeur au C.N.A.M.



CLINIQUE DES  
MAUX DE DOS  
819 - 563-5555  
EXT.: 4389

FAX: (819) 564-5310

# CHUS

CENTRE  
HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE  
DE SHERBROOKE

Le 21 septembre 1991.

Monsieur le Professeur Wisner,  
C.N.A.M.,  
Rue Gay-Lussac,  
Paris.

Monsieur le Professeur,

Je vous écris du Québec où je travaille, en tant qu'ergonome, au sein d'un projet de recherche centré sur la problématique des maux de dos et la prévention du passage vers la chronicité. Ce projet est subventionné par l'IRSST et a été élaboré conjointement par l'Université McGill et le CHU de Sherbrooke.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, plutôt à caractère médical et para-médical, mon rôle consiste à analyser les situations de travail de personnes récemment accidentées au niveau du dos et provenant d'un bassin d'entreprises très diverses, lesquelles ont signé un accord de mise en place d'une démarche participative.

Par ailleurs, je serai amenée à donner un enseignement en ergonomie au sein d'un Certificat en Santé et Sécurité du Travail, ici même, au CHUS. Pour celà, il m'est demandé de fournir des "lettres de référence" de professeurs ayant été responsables de ma formation et faisant état de mes qualités pédagogiques, de recherche et expérience professionnelle.

A différentes occasions, vous avez pu apprécier mes qualités dans ces domaines et je serais heureuse que vous acceptiez de les formuler dans une lettre de référence. Compte tenu du caractère urgent de cette demande, pourriez-vous me faire parvenir votre lettre par fax.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous y accorderez et veuillez agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Lise Gosselin (Laulhère)

P.J. curriculum vitae

## C U R R I C U L U M V I T A E

Lise GOSSELIN LAULHERE

- . née le 18 février 1945, à Sherbrooke, Prov. de Québec, CANADA
- . en France, depuis 1970
- . nationalité canadienne et française
- . divorcée, un fils né en 1972
- . adresse : 14 rue Camille Desmoulins  
38400 St Martin d'Hères
- . Tél. 76.24.21.32

---

### Diplôme d'Etat : DOCTEUR en MEDECINE

THESE : Contribution à l'étude du TRAVAIL STATIQUE. Mesure du profil tensionnel de normalité. Application chez le sujet hypertendu. 1975, TOULOUSE. Médaille de Bronze, Lauréat de l'Université (travaux effectués à Grenoble sous la direction du Prof. MALLION)

### DIPLOMES, QUALIFICATIONS, TITRES ETRANGERS

#### 1. ETUDES AYANT DONNE LIEU A UN DIPLOME OU EXAMEN

1.1. STENO-DACTYLOGRAPHE et études commerciales, 1962, Sherbrooke, Canada

1.2. DOCTEUR EN MEDECINE

##### Au CANADA

- Biologie (1967-68) et Fac. Médecine (1968-69, 69-70)  
Université de Sherbrooke, Canada

##### En FRANCE

- Fac. Médecine (1970-71, 71-72, 72-73)  
Université de Toulouse
- Fac. Médecine (1973-74)  
Université de Grenoble, stage clinique au Centre d'Etudes systématiques des personnes âgées : examens de santé préventifs.

1.3. MEDECINE DU TRAVAIL

- Certificat d'Etudes Spéciales (C.E.S), Fac. de Médecine, Grenoble, 1975.

#### 1.4. ERGONOMIE ET PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL

- C.E.S. de Physiologie du travail et ergonomie :

. Physiologie du Travail Musculaire et Psychosensoriel,  
Fac. de Méd. Pitié Salpêtrière, Paris, 1975-76

. Ergonomie de l'Environnement Physique, Univ. L. Pasteur,  
Strasbourg, 1976-77

- Etudes au Conservatoire National des Arts et Métiers (C.N.A.M)

. Travaux pratiques de Phys. du travail - Ergonomie B0,  
analyse ergonomique des situations de travail (105 h), 1983-84.  
Mémoire : Analyse ergonomique du poste de travail d'Agent Spécialisé  
des écoles maternelles

. Ergonomie et Neurophysiologie du Travail C - élaboration  
des solutions ergonomiques (75 h), 1985-86, Mémoire : Modélisation  
des "SAVOIR-FAIRE" - Prise en compte dans la conception et la for-  
mation aux nouvelles tâches.

#### 2. ETUDES ET PERFECTIONNEMENT (n'ayant pas donné lieu à examens)

##### 2.1. STAGES D'ETUDES

- Laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail, Aix-en-Provence,  
1976

- Régie Renault, Paris, 1976

- Institut National de Recherche et Sécurité, Nancy, 1977.

##### 2.2. PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE

Univ. J. Fourier et I.U.M.T.E. (Institut Univ. de Médecine du  
travail et ergonomie) Grenoble, depuis 1977

- Ergonomie et Conditions de Travail, 4 jours, 1981, avec J. Christol  
(ergonome, Toulouse)

- Epidémiologie et Travail, 3 jours, 1982, avec D. Hémon (INSERM  
Paris)

- Eléments de Toxicologie Industrielle, 3 jours, I.N.R.S, Paris

- Journées à thèmes

##### 2.3. PARTICIPATION A DES CONGRES ET COLLOQUES

- Congrès annuels de la Société d'Ergonomie de Langue Française

- Colloque de Psychopathologie du Travail, Paris, 1984

- Colloque "l'ergonomie en informatique", Belgique, 1985

- Journées Nationales de Médecine du Travail (biennale).



ACTIVITES PROFESSIONNELLES

CANADA

- SECRETAIRE Sténo-dactylo, 1962 à 1967

FRANCE

- MEDECIN ATTACHE

C.H.U de Grenoble (activités de médecine préventive et bilans de santé), service de Médecine du Travail, 1975-76, 1976-77

- BOURSIERE de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (D.G.R.S.T)

Dans le cadre du programme de recherches pour l'amélioration des conditions de travail : recherche sur le thème "système cardio-vasculaire et contraintes psycho-sensorielles", effectuée au C.H.U de Grenoble, service Médecine du Travail, 1975-76, 1976-77, sous la direction des Prof. MONOD (Paris) et MALLION (Grenoble)

- MEDECIN DU TRAVAIL

A la Mairie de Grenoble, depuis mai 1978 ; activités cliniques et études des conditions de travail, responsable du service de Médecine du Travail.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

CHARGE D'ENSEIGNEMENT, C.E.S de médecine du Travail, Fac. de Médecine de Grenoble, sept. 1977 à juin 1985

"Introduction à l'Ergonomie"

"Postures, gestes et activités de travail"

"Aménagement des postes de travail", "signaux et commandes"

ENSEIGNEMENT à la Maitrise HYSIDI, I.S.T, Grenoble (1982 à 1983)

"Rythmes biologiques et travail posté"

"La fatigue mentale"

"L'aménagement du temps de travail"

ORGANISATION ET ANIMATION de stages de formation (dans le cadre des activités au sein de l'IUMTE)

- Ergonomie et analyse des situations de travail :

Enseignement pratique et théorique, durée 12 jours + étude en entreprise, en collaboration avec J. DURAFFOURD (ergonome). Cette formation a donné lieu, à la création d'un diplôme Universitaire en ergonomie, Fac. de Médecine de Grenoble, oct. 1988.

- Ergonomie et activités cognitives :

Enseignement théorique, durée de 3 jours, en collaboration avec M. F. RIGAL (psychologue et ergonome), oct. 1988

- Ergonomie et Comités d'Hygiène et Sécurité

Approche ergonomique des demandes d'études de conditions de travail : sensibilisation d'une journée à la Direction Départementale et Equipement, Annecy, oct. 1988

- Ergonomie et conception en entreprise

Stage de 4 jours, organisé pour l'entreprise Bull de Grenoble, en collaboration avec J. DURAFFOURD, Nov. 1987

ACTIVITES DE RECHERCHE

1. PUBLICATIONS

- 1.1. Epreuve d'hypertension artérielle provoquée. Intérêt et limite d'une épreuve statique de préhension prolongée. L. LAULHERE, J.L. DEBRU, F. MIKLER, M. GRUBIER, J.M. MALLION, G. CAU, J.M. MULLER. La nouv. Presse Méd., 1975, 4, 45, 3173-3175.
- 1.2. Notion d'aptitude ou d'inaptitude tensionnelle à l'effort. XVe Journées Nationales de Médecine du travail du Bâtiment et des Travaux Publics, Marseille, juin 1977. L. LAULHERE, J.M. MALLION, J.L. DEBRU, F. MIKLER, M. GRUBIER, G. CAU. Revue de médecine du travail 1977, 5, 5, 315-320
- 1.3. Variations de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle lors de contraintes psychiques chez le normo et l'hypertendu. J.M. MALLION, A. PERDRIX, L. LAULHERE, S. BAUM, B. DOYON, J.L. DEBRU, B. MORIN, G. CAU. Coeur et Médecine Interne, 1978, 17, n° spécial, 123-134.
- 1.4. La mesure de la pression artérielle par méthode automatique. L. LAULHERE, B. DOYON, J.L. DEBRU, J.L. MORIN, J.M. MALLION, A. PERDRIX. Revue médicale des Alpes Françaises, 1979, 8, 1, 15-18.
- 1.5. Evaluation d'un appareil automatique de la pression artérielle, l'artériosonde 1217. L. LAULHERE, J.L. DEBRU, B. MORIN, J.M. MALLION, B. DOYON. Archives Mal. Coeur, 1979, 72, n° spécial, 120-125.
- 1.6. Effet de la position sur les variations de la tension artérielle, observées lors d'efforts réalisés en position assise et couchée sur bicyclette ergométrique. Etude de 30 sujets normotendus de 20 à 29 ans. J.M. MALLION, J.L. DEBRU, F. MIKLER, M. GRUBIER, L. LAULHERE, G. CAU. Revue Médicale des Alpes Françaises, 1980, 9, 3, 61-65.
- 1.7. L'exposition au bruit lors du travail d'élagage. Risque de surdit  professionnelle. L. LAULHERE. Point de Vue, 1980 (recueil de publications de M d. du travail pour la r gion Dauphin -Savoie).
- 1.8. Etude de la morbidit  g n rale chez deux cat gories de travailleurs manuels. L. LAULHERE, A. VIGNAL. Point de vue, 1981.
- 1.9. La m decine du travail dans le syst me de protection de la sant  : sa sp cificit , ses ambiguit s. L. LAULHERE. Pr venir, 1981, 3, 85-92
- 1.10. Etude de la charge cardiaque chez une population d' boueurs, enregistrement de la fr quence cardiaque avec la m thode Holter. Apport de la micro-informatique dans le traitement des donn es. L. LAULHERE, A. KERN, R. DE GAUDEMARIS, J.M. MALLION. Archives des maladies Professionnelles, 1983, 44, 7, 506-509.
- 1.11. La m decine du travail dans la fonction publique et les collectivit s locales. Rapport aux 18e Journ es Nationales de M decine du Travail, Rennes 1984. L. LAULHERE. Archives des Maladies Professionnelles, 1984, 45, 7, 479-512.

## 2. AUTRES TRAVAUX PRESENTES EN COLLOQUE OU CONGRES

2.1. Influence des postures sur les valeurs de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle. Applications en Médecine du Travail. L. LAULHERE, F. PELLET. 14e congrès de la Self, Genève, 1978.

2.2. Appréciation de la charge de travail par enregistrement de la fréquence cardiaque en continu : méthode de Holter ou télémétrie ? Critères de choix, avantages et inconvénients. L. LAULHERE, Société de Médecine du travail Dauphiné-Savoie, 1983, Grenoble.

2.3. Développement de l'ergonomie en entreprise et action des Instituts de Médecine du Travail. La spécificité de l'I.U.M.T.E de Grenoble. L. LAULHERE, E. GIMBERT, J.M. MALLION, A. PERDRIX, 20e congrès de la SELF, 1984, Genève.

### 2.4. Travaux présentés à l'Association Nationale de Médecine Professionnelle des Personnels Communaux :

- Analyse ergonomique du poste de travail d'agent spécialisé des écoles maternelles. L. LAULHERE, Paris, 1985

- Analyse du poste de peintre en signalisation horizontale routière - risques toxicologiques. L. LAULHERE, M. LANFRANCHI, Paris, 1985

- Etude ergonomique sur l'entretien des sols et équipements en écoles primaires - mise en place de nouvelles techniques de travail. L. LAULHERE, Paris, 1988.

## 3. ENCADREMENT ET CONTRIBUTION A DES TRAVAUX DE RECHERCHES

### THESES :

#### Direction des travaux et membre du jury :

- Les postures humaines et leurs efforts sur la pression artérielle. F. PELLET, Fac. de Médecine, Grenoble, 1977, Prix de la Société de Médecine du Travail du Dauphiné-Savoie.

- Etude de la charge cardiaque de travail chez les éboueurs, à l'aide de l'enregistrement de la fréquence cardiaque par la méthode Holter. A. KERN Fac. de Médecine, Grenoble, 1982.

#### Contribution aux travaux :

- Système cardiovasculaire et contraintes psycho-sensorielles. Variations de la fréquence et de la tension artérielle lors de contraintes psychiques chez les normotendus et les hypertendus. A propos de 2 expérimentations. S. BAUM Fac. de Médecine, Grenoble, 1980.

## MEMOIRE DE STAGE D'ETUDIANT EN MAIRIE

- Approche de la gêne sonore dans les écoles et cantines scolaires. J. CREMON, 1979 (méd. du travail).

- Etude du poste d'éboueur : activité et étude de la morbidité. Comparaison à celle d'une autre population d'ouvriers. A. VIGNAL, 1980. (Méd. du Travail).

- Etude du poste de réparateur de parcmètres; charge visuelle, aménagement du poste et de l'ambiance lumineuse. C. QUIBLIER REYGNIER, 1983.

- Etude d'acoustique - Service Voirie et Signalisation. S. KALB, C. SERASSET, F. STANG. (maîtrise Hysidi) 1988.

AUTRES ACTIVITES

- I.U.M.T.E de Grenoble

Membre du Conseil Scientifique et responsable de la division ergonomie ;

. formation continue des médecins et infirmières du travail (voir chap. Enseignement)

. étude et formation en entreprise :

\* étude de l'implantation des écrans terminaux d'ordinateurs et l'aménagement des postes opérateurs dans les services administratifs de la caisse d'Allocations Familiales.  
L. LAULHERE, E. GIMBERT, 1984

\* étude au CNET, Grenoble, 1988, en vue de la CONCEPTION d'une nouvelle salle blanche : "Conditions de Travail en salle blanche".

- Société de médecine du travail Dauphiné-Savoie

Membre du Conseil d'Administration

- Association Nationale de Médecine Professionnelle des Personnels Communaux

Création en 1981 et présidente jusqu'en janvier 1987.

- Société d'Ergonomie de langue française

Membre correspondant.

7 Octobre 1991

Madame ou Monsieur le Responsable  
du Certificat en Santé et Sécurité  
du Travail  
Centre Hospitalier Universitaire de  
Sherbrooke  
Québec J1H 5N4

Madame, Monsieur,

J'apprends que vous envisagez de confier à Madame Lise Laulhère épouse Gosselin des activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et plus particulièrement dans celui des maux de dos.

Je me réjouis de cette initiative car, ayant été à plusieurs occasions le professeur puis l'auditeur de Madame Laulhère-Gosselin, j'ai pu apprécier sa valeur et regretter qu'elle n'ait pas eu jusqu'ici une carrière à la hauteur de ses grandes qualités.

Madame Laulhère a réussi particulièrement les deux unités de valeurs qu'elle a suivies chez nous, de 1983 à 1986. Ces valeurs sont destinées à qualifier les ergonomistes.

Madame Laulhère est un chercheur qui a publié des articles intéressants dans de bonnes revues. Elle a d'ailleurs été choisie comme boursière de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique pour une étude sur les conditions de travail, alors que j'animais le programme de Recherche de la D.G.R.S.T.

Elle est un médecin du travail hors du commun comme en témoigne son activité à la Mairie de Grenoble où loin de se limiter aux travaux habituels des médecins du travail, elle a réalisé d'excellentes études de conditions de travail.

Comme enseignante, elle a fait ses preuves aussi bien à la Maîtrise Hysidi (Hygiène et Sécurité Industrielle) que dans divers enseignements qu'elle animait avec Monsieur Jacques Duraffourg. Ce dernier m'a, à plusieurs reprises, exprimé son admiration pour les qualités pédagogiques de Madame Laulhère-Gosselin.

J'espère qu'il vous sera possible de vous acquérir la collaboration de Madame Laulhère-Gosselin et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Docteur A. Wisner  
Professeur au C.N.A.M.

Coopérative franco québécoise  
Ergonomie

—

Double du donia à F. Daviau

—



Bonjour !

[post-it chimie]

COPIE

• suivi au dossier

F. Carreau.

• un document justifiant  
le coop. FQ pour préparer  
pour nous

ices biologiques

*M. Paquette*

Suite à la lettre que vous avez envoyée au doyen des études avancées et de la recherche, en date du 26 novembre 1990, relativement à l'opportunité d'entamer des démarches pour que l'ergonomie soit l'un des thèmes de la coopération France-Québec, j'ai pris contact avec des responsables ministériels.

De la conversation que j'ai eue avec M. Paquette, il ressort:

- que la révision des thèmes de coopération entre la France et le Québec aura lieu en novembre 1991.
- qu'il est nécessaire de préparer un document justifiant l'intérêt pour le Québec, d'accorder prépondérance à ce thème. En ce sens, il serait indispensable de faire valoir non seulement les aspects proprement universitaires, mais aussi les retombées socio-économiques.
- que le Québec présentera à la partie française une proposition si le gouvernement juge que ce thème est conforme à nos intérêts. Un tel jugement d'opportunité aura donc lieu dans les meilleurs délais, après le dépôt du document.

Il m'apparaît par conséquent essentiel que vous me fassiez parvenir un texte "persuasif" qui sera retransmis au ministère de l'Enseignement supérieur avec notre appui.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués et me mets à votre disposition pour de plus amples informations.

*J. P. Lemasson*  
Jean-Pierre Lemasson  
Directeur

Monsieur François Carreau, doyen des études avancées et de la recherche.



Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, succursale A  
Montréal (Québec) H3C 3P8

Bureau de la coopération internationale

Le 22 janvier 1991

COPIE

Madame Monique Lortie  
Professeure  
Département des sciences biologiques

Madame,

Suite à la lettre que vous avez envoyée au doyen des études avancées et de la recherche, en date du 26 novembre 1990, relativement à l'opportunité d'entamer des démarches pour que l'ergonomie soit l'un des thèmes de la coopération France-Québec, j'ai pris contact avec des responsables ministériels.

De la conversation que j'ai eue avec M. Paquette, il ressort:

- que la révision des thèmes de coopération entre la France et le Québec aura lieu en novembre 1991.

- qu'il est nécessaire de préparer un document justifiant l'intérêt pour le Québec, d'accorder prépondérance à ce thème. En ce sens, il serait indispensable de faire valoir non seulement les aspects proprement universitaires, mais aussi les retombées socio-économiques.

- que le Québec présentera à la partie française une proposition si le gouvernement juge que ce thème est conforme à nos intérêts. Un tel jugement d'opportunité aura donc lieu dans les meilleurs délais, après le dépôt du document.

Il m'apparaît par conséquent essentiel que vous me fassiez parvenir un texte "persuasif" qui sera retransmis au ministère de l'Enseignement supérieur avec notre appui.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués et me mets à votre disposition pour de plus amples informations.

Jean-Pierre Lemasson  
Directeur

c.c.: Monsieur François Carreau, doyen des études avancées et de la recherche.

13 Novembre 1990

Monsieur le Professeur Y. Quéinnec  
Centre de recherche en biologie du comportement  
Université Paul Sabatier  
118 route de Narbonne  
31062 TOULOUSE CEDEX

Cher Quéinnec,

Pour une fois, je vous écris à propos de la SELF. Vous trouverez ci-joint copie du rapport adressé par Monsieur Camille Rohou, Consul Général de France à Québec, au Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que la copie de ma réponse. Je vous adresse également le double des correspondances avec Monsieur Malassis.

Je pense toutefois que c'est au Président de la SELF d'écrire à Monsieur Thillier. J'écris par ailleurs à Monique Lortie (copie jointe).

Veillez agréer, cher Quéinnec, l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

A. Wisner

13 Novembre 1990

Madame le Professeur Monique Lortie  
Département Sciences biologiques  
U.Q.A.M.  
Case postale 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8  
(Canada)

Chère amie,

Monsieur Malassis, l'Attaché Culturel français au Québec, est véritablement un homme actif et dévoué. Vous trouverez ci-joint le rapport qu'il a rédigé à l'intention du Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que les instructions qu'il nous donne aux uns et aux autres pour inclure formellement l'ergonomie dans la coopération franco-québécoise.

Comme vous le verrez dans mes réponses, Y. Quéinnec va entrer en rapport avec Monsieur J.F. Thillier. De votre côté, il faudrait que vous écriviez au Ministère des Affaires Internationales à Québec.

Toutes mes félicitations encore pour votre merveilleux congrès.

Bien amicalement,

A. Wisner



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**

ERGONOMIE ET NEUROPHYSIOLOGIE DU TRAVAIL

Paris, le 13 Novembre 1990

Madame le Professeur Monique Lortie  
Département Sciences biologiques  
U.Q.A.M.  
Case postale 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8  
(Canada)

Chère amie,

Monsieur Malassis, l'Attaché Culturel français au Québec, est véritablement un homme actif et dévoué. Vous trouverez ci-joint le rapport qu'il a rédigé à l'intention du Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que les instructions qu'il nous donne aux uns et aux autres pour inclure formellement l'ergonomie dans la coopération franco-québécoise.

Comme vous le verrez dans mes réponses, Y. Quéinnec va entrer en rapport avec Monsieur J.F. Thillier. De votre côté, il faudrait que vous écriviez au Ministère des Affaires Internationales à Québec.

Toutes mes félicitations encore pour votre merveilleux congrès.

Bien amicalement,

A. Wisner



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**

ERGONOMIE ET NEUROPHYSIOLOGIE DU TRAVAIL

Paris, le 13 Novembre 1990

Monsieur le Professeur Y. Quéinnec  
Centre de recherche en biologie du comportement  
Université Paul Sabatier  
118 route de Narbonne  
31062 TOULOUSE CEDEX

Cher Quéinnec,

Pour une fois, je vous écris à propos de la SELF. Vous trouverez ci-joint copie du rapport adressé par Monsieur Camille Rohou, Consul Général de France à Québec, au Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que la copie de ma réponse. Je vous adresse également le double des correspondances avec Monsieur Malassis.

Je pense toutefois que c'est au Président de la SELF d'écrire à Monsieur Thillier. J'écris par ailleurs à Monique Lortie (copie jointe).

Veillez agréer, cher Quéinnec, l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

A. Wisner

13 Novembre 1990

Monsieur Roger Malassis  
Attaché Scientifique  
Consulat Général de France  
25 rue Saint Louis  
QUEBEC G1R 3Y8  
(Canada)

Cher Monsieur,

J'étais déjà touché de votre activité avant et pendant le congrès d'ergonomie. Je suis véritablement enchanté du rapport que vous avez préparé à la signature de Monsieur Camille Rohou pour le Ministre des Affaires Etrangères, et des propositions si précises que vous formulez dans votre lettre du 24 Octobre.

Je transmets le dossier au Professeur Yvon Quéinnec, Président de la SELF, car je crois que la démarche doit être faite ès-qualité du Président, et j'écris au Professeur Monique Lortie à Montréal.

Je vous prie encore d'excuser mon retard à la réception que vous avez organisée, mais vous savez que j'étais en situation de force majeure.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

A. Wisner

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE  
À QUÉBEC  
SERVICE CULTUREL,  
SCIENTIFIQUE ET DE COOPÉRATION  
RM/mf

n° 1402 / ASQM

Québec, le 24 Octobre 1990

Monsieur le Professeur WISNER  
CNAM  
292, rue Saint-Martin  
75003 PARIS Cedex

Cher Monsieur,

J'ai rendu compte au Ministère des Affaires Etrangères du succès remporté par le 26<sup>ème</sup> Congrès de la SELF. Copie vous en sera transmise.

Je suis bien évidemment disposé à contribuer sur le terrain à promouvoir toutes actions de coopération que vous jugerez utile de développer avec vos collègues québécois. Mais si vous souhaitiez que partie de ces échanges soit intégrée dans le cadre de la Coopération franco-québécoise, il est indispensable que vous déposiez une demande auprès de Monsieur Jean-François THILLIER - Ministère des Affaires Etrangères - DGRCST - Direction du Développement, et de la Coopération Scientifique, Technique et Educative - 34-36, rue La Pérouse - 75016 PARIS (tél. : (1) 40-66-64-11), et que vos collègues québécois prennent contact avec le Ministère des Affaires Internationales (MAI) à Québec.

Avec Monsieur le Consul Général, je tiens à vous remercier de votre présence et de celle de vos collègues à la réception organisée dans nos services pour célébrer à notre manière le 26<sup>ème</sup> Congrès.

Demeurant à votre disposition, je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments respectueux.

*cordialement votre .*

Roger MALASSIS  
Attaché Scientifique





13 Novembre 1990

Monsieur Camille Rohou  
Consul Général de France à Québec  
25 rue Saint Louis  
G1R 3Y8 QUEBEC  
(Canada)

Monsieur le Consul Général,

Je garde un merveilleux souvenir de l'admirable accueil que vous nous avez réservé à Montréal. J'ai également été extrêmement touché de la lettre que vous avez écrite à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, à propos du 26ème Congrès de la SELF.

Votre action en faveur du développement des relations franco-québécoises dans le domaine de l'ergonomie est à la fois pour nous une récompense et un encouragement, et j'y suis extrêmement sensible. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des demandes que nous allons déposer au Ministère des Affaires Etrangères (DGRCSST) car je suis certain que votre action demeure indispensable pour soutenir et développer cette fructueuse coopération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Consul Général, l'expression de ma haute considération.

A. Wisner  
Professeur CNAM

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE  
À QUÉBEC

RM/mb

QUEBEC, le 25 octobre 1990

No. 784 /STE

Camille ROHOU  
CONSUL GENERAL DE FRANCE A QUEBEC

à

Monsieur Roland DUMAS  
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
Direction Générale des Relations Culturelles  
Scientifiques et Techniques  
Direction de la Coopération Scientifique,  
Technique et Educative

OBJET : Congrès de la Société d'Ergonomie  
de Langue Française (S.E.L.F.).

Le 26ème Congrès de la S.E.L.F. s'est tenu à Montréal du 3 au 5 octobre 1990. Il a réuni plus de 370 professionnels et universitaires autour du thème : "Méthodologie et outils d'intervention et de recherche en ergonomie". Le Professeur WISNER, directeur du Laboratoire d'ergonomie et neurophysiologie du travail au Conservatoire National des Arts et Métiers, expert internationalement reconnu, a prononcé la conférence inaugurale intitulée : "Portrait de la méthodologie développée en ergonomie : perspectives d'avenir".

Les débats ont permis d'aborder de manière approfondie tous les aspects de la discipline : analyse de la tâche, diagnostic, instrumentation... tous ces aspects étant étudiés sous le double point de vue de la recherche et de l'intervention en entreprise.

COMMUNIQUÉ A :

- M.R.T. (Mme CASTELANNI)
- CNAM (M. DAVOINE, M. WISNER)
- M. QUEINNEC (Pdt de la S.E.L.F.)
- M. LAVILLE (Ecole Pratique des Hautes Etudes)

.../...

Au-delà d'un simple état de l'art, le congrès de la SELF a permis de confronter deux écoles : l'école française, qui a formé la grande majorité des ergonomes québécois et l'école américaine, dont l'influence sur l'ergonomie canadienne ne manque pas de se faire sentir.

Le Département a apporté son soutien à cette manifestation en finançant une mission et ce poste lui a manifesté son intérêt en organisant, en collaboration avec la Société d'Ergonomie de Langue Française de l'Université du Québec à Montréal, une réception en ses locaux. Les contacts établis entre les spécialistes français et québécois, et des personnalités dont M. Louis BERLINGUET, Directeur général de l'Institut de la Recherche sur la Sécurité et la Santé au Travail, devraient inciter le Département à soutenir activement toute demande d'aide formulée par la profession, l'ergonomie pouvant apparaître comme un nouveau thème d'échange dans le cadre de la coopération France-Québec./.

Pour le Consul Général de France et p.o  
Pour le Conseiller Culturel, Scientifique et Technique, et p.o.

Roger MALASSIS  
Attaché Scientifique



3 Décembre 1990

Docteur Ilkka Kuorinka  
IRSST  
505, Boul.de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3C2  
Canada

Cher ami,

Je vous remercie de votre aimable lettre du 21 Novembre et vous adresse, ci-joint, le texte de ma conférence de Montréal, puisque vous avez bien voulu vous y intéresser.

Je me réjouis, comme vous, du symposium d'ergonomie dans les hôpitaux, et du fait que la CIST et l'AIE le parrainent. Toutefois, j'ai été quelque peu surpris que la CIST, qui n'a aucune part à la préparatin du symposium, me fasse remarquer que sa place n'était pas assez éminente sur l'annonce de la réunion. Cela doit faire partie des petites manifestations de vanité universitaire ...

J'ai reçu une aimable invitation de Bryan Shackel pour me rendre à Loughborough début janvier. Je suis très sensible à son invitation et à la vôtre, mais l'extrême surcharge qui est la mienne compromet mon état de santé; je crains vraiment de ne pas être en état de vous rejoindre.

Bien amicalement.

A. Wisner



**IRSST**  
Institut de recherche  
en santé et en sécurité  
du travail du Québec

Le 21 novembre 1990

Professeur Alain Wisner  
Laboratoire de l'Ergonomie et Neurophysiologie du Travail  
CNAM  
41 Rue Gay-Lussac  
F-75005 PARIS  
France

Cher Professeur Wisner,

Il m'a fait grand plaisir de vous rencontrer à Montréal lors du congrès de la SELF en septembre dernier. J'espère que votre séjour ici fut aussi agréable qu'il l'a été pour plusieurs collègues qui en ont profité pour discuter de questions d'intérêt commun.

Votre présentation inaugurale lors du congrès fut très intéressante et contenait des éléments importants pour l'avenir de l'ergonomie. Afin de planifier l'avenir de l'AIE, j'apprécierais recevoir, si cela est possible, le texte de votre conférence. Comme vous devez vous en souvenir, l'AIE a décidé de préparer un plan d'activités pour les trois ou quatre prochaines années. Pour nous aider à préparer ce plan, un questionnaire international sera envoyé aux membres de l'association et des suggestions ont déjà été recueillies auprès des présidents des associations membres de l'AIE. Les résultats de cette démarche seront présentés lors du séminaire spécial prévu au congrès à Paris en 1991. Il est certain que votre texte serait un atout important pour la planification de l'avenir de l'AIE.

J'ai noté avec plaisir que le symposium "Ergonomie dans les hôpitaux" est organisé en collaboration avec la Commission internationale de santé au travail. Je suis convaincu qu'une collaboration de la CIST et de l'AIE est tout à fait souhaitable et même utile pour les deux organismes. La tenue de ce symposium pourrait servir de banc d'essai pour cette nouvelle collaboration.

Je vous prie de croire, cher Professeur Wisner, en mes sentiments très distingués.

ILKKA KUORINKA

505, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3C2  
(514) 288-2614  
Télex: 05561348 Télécopieur: 288-0998

25 Octobre 1990

Madame le Professeur Monique Lortie  
Département Sciences Biologiques  
U.Q.A.M.  
C.P. 8888 Succ. A.  
Montréal P.Q. H3C 3P8 Canada

Chère amie,

Maintenant que j'ai repris mes activités à Paris, après avoir été à Orlando, je repense au Congrès de Montréal et à sa remarquable réussite.

Je dois dire que Ian Noy, rencontré à Orlando, était très amer au sujet des effectifs des participants à Ottawa et Montréal. J'ai essayé de lui démontrer que la HFS Canada pourrait être un lieu de réflexion sur l'approche anglo-américaine et l'approche française en ergonomie, mais il a repoussé cette proposition, la trouvant incompatible avec les tensions existant entre les deux communautés canadiennes.

J'ai encore une bonne nouvelle à vous apprendre puisque, hier, nous avons accordé le DEA d'Ergonomie à Marie Bellemare avec la note de 15.

Je vous remercie encore d'avoir réservé une si grande place à Montréal aux personnes qui ont été formées rue Gay-Lussac, et de m'avoir moi-même reçu avec tant de générosité. Je regrette que mon état de santé m'ait joué des tours. Je pense également que j'aurais pû faire un meilleur exposé si ma charge de travail m'avait laissé plus de temps l'été dernier, et surtout si j'avais été à Orlando avant d'aller à Montréal car on a vu apparaître à Orlando un important mouvement de modélisation du réel complexe tel qu'on peut l'observer, et aussi une attention nouvelle apportée aux circonstances dans lesquelles se déroule le fonctionnement cognitif.

Il y a maintenant un pont visible entre l'école américaine et l'école française que personnalise très bien l'excellente relation intellectuelle entre Davis Woods et Bernard Pavard.

Tout en restant à votre disposition pour vous aider, dans la mesure de nos forces, à votre oeuvre québécoise, je vous adresse, chère amie, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines, Rimouski  
Québec, Canada  
G5L 3A1  
Téléphone: (418) 724-1410

Bureau du recteur

Le 29 août 1990

PAR AVION

Professeur A. Wisner, directeur  
Laboratoire d'ergonomie et de neurophysiologie  
du travail  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
Paris, 75005  
FRANCE

Monsieur le Professeur,

Lors d'une rencontre avec Madame France Ruest, elle nous a souligné l'importance que votre institution accorde à la qualité de l'enseignement et à l'encadrement de vos étudiants.

Nous tenions à vous transmettre ces commentaires et à vous remercier bien chaleureusement.

Veuillez agréer, cher Monsieur Wisner, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Recteur,

Marc-André Dionne

MAD/acd

22 Mars 1990

Madame le Professeur M. Lortie  
Département des Sciences biologiques  
C.P. 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8  
(Canada)

Chère amie,

Je reçois du Ministère de l'Education Nationale (Direction des Affaires Internationales) une documentation relative au financement des projets de recherche intégrés avec le Québec.

J'ai pensé à nos conversations de Septembre dernier et je me suis demandé si vous aviez un projet assez mûr pour que nous puissions déposer des demandes avant le 30 Mai 1990. Cela me paraît bien court; peut-être vaut-il mieux attendre l'an prochain ?

Bien amicalement,

A. Wisner

P.J. Documentation





CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Transmis à Monsieur le Professeur WISNER  
de la part de F. DAVOINE

Suite à votre demande du 13 mars

Avec ses compliments

Paris, le 14 mars 1990

12 FEV. 1990

Paris, le ..... 19.....

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION  
DES AFFAIRES GÉNÉRALES, INTERNATIONALES  
ET DE LA COOPÉRATION

DAGIC 6

Affaire suivie par : Mme Rozenn BARDOU

Téléphone : 40 65 66 93

0192

LE MINISTRE D'ETAT  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

à

MESDAMES ET MESSIEURS

LES RECTEURS D'ACADEMIE  
CHANCELIERES DES UNIVERSITES

LES DIRECTEURS ET PRESIDENTS DES  
GRANDS ETABLISSEMENTS ET ECOLES  
NORMALES SUPERIEURES

LES PRESIDENTS DES UNIVERSITES  
ET DES INSTITUTS NATIONAUX  
POLYTECHNIQUES

LES PRESIDENTS ET DIRECTEURS DES  
INSTITUTS ET ECOLES EXTERIEURS AUX  
UNIVERSITES

LES DIRECTEURS DES INSTITUTS  
UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

ARRIVÉE le

5 MARS 1990

CABINET du DIRECTEUR

244

**Objet :** COOPERATION FRANCO-QUEBECOISE DANS LE DOMAINE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Les projets de recherche élaborés conjointement par les chercheurs des établissements d'enseignement supérieur en France et au Québec peuvent faire l'objet d'un soutien dans le cadre du programme de coopération co-financé par le Ministère français des Affaires Etrangères et le Ministère québécois des Affaires Internationales.

Vous trouverez dans la notice ci-jointe les caractéristiques de ce programme.

Les projets universitaires seront évalués par la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales au Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports puis transmis à un Comité scientifique mixte franco-québécois qui procédera à l'examen de l'ensemble des projets présentés. La Commission Permanente de coopération franco-québécoise de l'automne 1990 sélectionnera et retiendra les projets en accordant les moyens pour leur mise en oeuvre à compter de 1991.

.../...

Les projets de coopération débutant en 1991 devront être co-déposés avant le 1er juin 1990 date impérative :

- en France, par le responsable français du projet, en six exemplaires (formulaire ci-joint), auprès du  
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Direction des Affaires Générales, Internationales et de la  
Coopération Bureau DAGIC 6  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS CEDEX 07  
Les dossiers devront être revêtus de l'avis du responsable de l'établissement.

- au Québec, par le responsable québécois du projet, auprès du  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science  
Direction Générale de l'enseignement et de la recherche  
universitaires  
Direction de la Coopération internationale  
39 rue Saint Louis  
QUEBEC - QC - G1R 3Z2.

Dans le cadre d'un projet de recherche conjoint ou à titre individuel, les enseignants chercheurs des établissements d'enseignement supérieur peuvent obtenir une aide (indemnité forfaitaire de 3000 dollars canadiens et titre de transport) pour des séjours scientifiques au Québec d'une durée minimale de trois mois consécutifs, se déroulant dans le cadre d'une mise en position de délégation ou de congé pour recherches ou conversions thématiques.

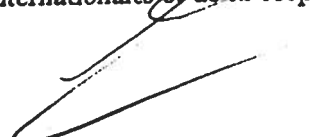
Dans le cas d'une demande individuelle, le dossier de candidature doit être retiré auprès du Ministère des Affaires Etrangères - Direction de la Coopération Scientifique et Technique - Bureau QUEBEC - 34 rue La Pérouse - 75775 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 40 66 64 23. Dans le cas d'une demande intégrée à un projet de recherche conjoint, il convient de préciser la demande pages 6 et 7 du formulaire ci-joint.

Par ailleurs, je vous rappelle que la coopération dans le domaine de la recherche médicale fait l'objet d'un programme spécifique coordonné du côté français par l'INSERM. En France, les formulaires peuvent être obtenus par demande écrite à la Mission des Relations Internationales - INSERM - 101 rue de Tolbiac 75654 PARIS CEDEX 13. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 30/5/1990.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser ces informations par le Secrétariat Général de votre établissement auprès de toutes les U.F.R. et auprès de toutes les équipes de recherche.

La Direction des Affaires Générales, Internationales et de la Coopération du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports se tient à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire (DAGIC 6 - Tél.: 40 65 66 93).

Pour le Ministre d'État et par délégation  
Le Directeur des affaires générales,  
internationales et de la coopération



Charles VALLÉE

P.J. : Notice et formulaire.

PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET LE QUEBEC  
DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Vous trouverez, ci-dessous, les caractéristiques de ce programme :

- accent mis sur la recherche ; les projets porteront essentiellement sur des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, qui devront être menées par des équipes reconnues et impliquer des échanges de jeunes chercheurs, notamment au niveau de la formation doctorale (avec la possibilité de co-direction de thèses),
- définition de priorités par la Commission Permanente de coopération franco-québécoise,
- complémentarité des équipes et élaboration de projets conjoints de recherche qui devront être présentés simultanément en France et au Québec,
- appréciation de l'intérêt scientifique des projets par les instances d'évaluation de chaque pays et par un comité scientifique mixte.

Les projets seront évalués en fonction de leur qualité et de leur intérêt scientifiques et en fonction de leur conformité à l'un des thèmes de coopération identifiés comme prioritaires :

1 - Mathématiques - Physique de base

- 1.1 - Mathématiques discrètes
- 1.2 - Physique statistique, physique théorique

2 - Sciences de la Matière

- 2.1 - Optique et Lasers
- 2.2 - Matériaux nouveaux : - rhéologie des polymères  
- composites
- 2.3 - Energies renouvelables
- 2.4 - Stéréochimie et interactions moléculaires

3 - Sciences de la Terre et de l'Univers

- 3.1 - Ecosystèmes et environnement
- 3.2 - Climatologie : modification de la couche d'ozone stratosphérique (notamment en zones arctiques)
- 3.3 - Télédétection

4 - Sciences pour l'ingénieur

- 4.1 - Conception et production assistées par ordinateur
- 4.2 - Vision artificielle

.../...

## 5 - Sciences de la Vie

- 5.1 - Génétique moléculaire
- 5.2 - Immunologie
- 5.3 - Bases physiologiques et/ou biochimiques en production animale, végétale et agro-alimentaire

## 6 - Sciences Humaines et Sociales

- 6.1 - Intégration des migrants
- 6.2 - Patrimoine historique commun
- 6.3 - Implantation de technologies nouvelles et conséquences sociales
- 6.4 - Organisation et gestion des entreprises et des administrations
- 6.5 - Informatique linguistique, industries de la langue

## 7 - Sciences Juridiques, Economiques et Politiques

- 7.1 - Intégration et libre-échange en Europe et en Amérique du Nord : aspects juridiques, politiques, économiques
- 7.2 - Evolution des modes de résolution des litiges : instances juridictionnelles, procédures précontentieuses, arbitrage..

Les projets portant sur un sujet hors thèmes prioritaires, dont la qualité et l'intérêt scientifique seraient reconnus de part et d'autre, pourront être étudiés dans le cadre de ce programme.

Les projets devront prévoir la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche entreprise. Par ailleurs, il sera tenu compte favorablement de la contribution des établissements ou des laboratoires et de la participation d'autres organismes au montage financier des projets.

Les équipes sélectionnées bénéficieront de la prise en charge des missions et invitations, des bourses de stage d'étudiants, d'une aide pour les séjours scientifiques (durée minimale 3 mois) d'enseignants chercheurs et éventuellement de certains frais de fonctionnement liés au projet. Afin de permettre le renouvellement de la coopération franco-québécoise, les projets pourront obtenir une aide financière pour une période limitée à trois ans.

Un volet de ce programme est réservé au soutien des projets de coopération en enseignements technologiques supérieurs avec un collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), un centre spécialisé ou une université québécoise dans les domaines suivants :

- recherche technologique dans le secteur de l'automatisation, la gestion et l'organisation de la production,
- matériaux et matériaux nouveaux.

FORMULAIRE DE PRESENTATION D'UN PROJET DE  
COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET LE QUEBEC

|             |
|-------------|
| THEME _____ |
| TITRE _____ |
| _____       |
| _____       |
| _____       |

|                                       |
|---------------------------------------|
| <u>ETABLISSEMENT FRANCAIS</u>         |
| NOM _____                             |
| ADRESSE _____                         |
| _____ Tel. _____                      |
| NOM DU RESPONSABLE DU PROJET _____    |
| AUTRES ETABLISSEMENTS CONCERNES _____ |
| _____                                 |
| _____                                 |
| <u>ORGANISME QUEBECOIS</u>            |
| NOM _____                             |
| ADRESSE _____                         |
| NOM DU RESPONSABLE DU PROJET _____    |
| AUTRES ETABLISSEMENTS CONCERNES _____ |
| _____                                 |
| _____                                 |

P R E S E N T A T I O N   D E   L ' E Q U I P E   F R A N C A I S E  
=====

TYPE DE L'EQUIPE :

(CODE DU LABORATOIRE)

RESPONSABLE DU PROJET :

NOM - PRENOM :

FONCTIONS :

(JOINDRE CURRICULUM VITAE ET LISTE DES PUBLICATIONS)

AUTRES MEMBRES DE L'EQUIPE : (Noms, Prénoms, Fonctions)

PRESENTATION DU (DES) LABORATOIRE (S) PARTICIPANT AU PROJET :

P R E S E N T A T I O N D U P R O J E T

=====

1- SITUATION DU PROJET

a) Par rapport aux priorités nationales :

b) Par rapport aux thèmes prioritaires de la coopération franco-qubécoise :

c) Autres types de contrats, dont les contrats privés :



2- OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Descriptif :

- APPORT DE LA PARTIE QUEBECOISE :

- NOMBRE DE PERSONNES SUSCEPTIBLES D' ETRE CONCERNEES EN FRANCE PAR CE PROJET :

Enseignants :

Chercheurs :

Etudiants :

**DEROULEMENT DU PROJET ET MOYENS REQUIS POUR SA REALISATION**  
=====

1. NOMBRE D'ANNEES PREVUES :

2. CALENDRIER : (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Préciser les objectifs de chaque étape et les moyens (\*) correspondants que vous devez justifier.

1ère année :

2ème année :

3ème année :

(\*) Missions, invitations, bourses de stage, séjours longs dans le cadre de délégations ou de congés pour recherches ou conversions thématiques, certains frais de fonctionnement liés au projet.

**FICHE DE PRESENTATION DES CANDIDATURES**  
=====

- AUX STAGES D'ETUDIANTS (Séjours supérieurs à deux mois)
- AUX SEJOURS SCIENTIFIQUES D'ENSEIGNANTS CHERCHEURS (Séjours supérieurs à trois mois)

**NOM (S) - PRENOM (S) - CURRICULUM VITAE :**

**DESCRIPTIF DU STAGE OU DU PROJET DE RECHERCHE :**

- RECAPITULATIF DES MOYENS DEMANDES POUR LA REALISATION DU PROJET :

- AUTRES FINANCEMENTS : (Moyens propres des établissements et laboratoires,  
contributions d'autres organismes) :

- sollicités :

- déjà obtenus :

**DIFFUSION ET VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE**  
=====

**MOYENS PREVUS A CET EFFET :**

AVIS MOTIVE DU RESPONSABLE DE L'ETABLISSEMENT :

DATE :

SIGNATURE :

17 Janvier 1990

Madame le Professeure Diane Berthelette  
Secrétaire Générale de la Conférence T.E.V.  
IRSST  
505 Bld de Maisonneuve Ouest  
MONTREAL QUEBEC H3A 3C2  
(Canada)

Chère amie,

Je vous remercie de votre lettre du 20 Décembre qui ne m'est parvenue que récemment. J'ai été très heureux que vous invitiez à publier leur texte les conférenciers qui ont participé à la réunion relative aux pays en voie de développement. Il s'agit pour eux d'un élément important dans leur carrière.

J'aurais aimé rédigé aussi le texte que vous me demandez, mais vous avez prévu une réponse négative. En effet, mon travail est accablant, compte tenu du fait que mes deux adjoints ont été promus et ont quitté le laboratoire. Il m'est impossible de rédiger quelque chose pour le 15 Février, ou même pour une date un peu plus lointaine.

Je vous remercie vivement d'avoir si généreusement invité les membres de notre laboratoire, et en particulier moi-même.

Je me réjouis de revenir à Montréal en Octobre prochain pour le congrès franco-québécois d'ergonomie, et vous adresse mes meilleurs voeux et mes bonnes amitiés.

A. Wisner



DEUXIÈME CONFÉRENCE  
SCIENTIFIQUE  
INTERNATIONALE

**LE TRAVAIL  
À L'ÉCRAN DE  
VISUALISATION**



**WORK  
WITH  
DISPLAY UNITS**

SECOND INTERNATIONAL  
SCIENTIFIC CONFERENCE

**MONTRÉAL**  
11-14 SEPT. 1989

Prés.:  
Louis Berlinguet  
Secr. générale:  
Diane Berthelette

Le 20 décembre 1989

Monsieur le Professeur Alain Wisner  
Directeur du laboratoire  
Conservatoire national des arts et métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
FRANCE

Cher professeur Wisner,

Je désire vous remercier d'avoir participé à notre Conférence sur "Le travail à l'écran de visualisation".

Je crois qu'il était important d'inviter des conférenciers des pays en voie de développement, à présenter leurs points de vue sur l'implantation de nouvelles technologies. Je vous remercie d'avoir organisé et présidé cette session.

J'ai invité les conférenciers à publier un article dans les Actes de la conférence. Elsevier en assurera la production et la diffusion. Nous prévoyons publier les actes en juin prochain.

J'aimerais vous inviter à publier un texte qui présenterait la problématique et introduirait les articles spécifiques de vos conférenciers-invités. Je sais que vos multiples obligations professionnelles vous laissent peu de temps libre. Soyez donc assuré que je comprendrais sans peine que vous ne puissiez accéder à ma demande.

Elsevier informera les auteurs des modalités de mise en page des articles. Les articles doivent être rédigés en langue anglaise et être composés d'un maximum de 5 000 mots. Les auteurs doivent nous faire parvenir leur article avant le 15 février prochain.

.../2



**IRSST**  
Institut de recherche  
en santé et en sécurité  
du travail du Québec

TEV 1989/ WWDU 1989  
505, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Qué.) CANADA H3A 3C2  
Tél.: (514) 288-1551  
Télex: 05561348  
Télécopieur/fax: (514) 288-0998

-2-

Nous avons été très heureux d'accueillir les membres de votre équipe.  
Leur participation a été fort appréciée.

Vous remerciant à nouveau, je vous prie de croire à mes meilleurs  
sentiments.



Diane Berthelette, professeure  
Secrétaire générale



Enseignements Ergonomiques  
au Québec

19 Octobre 1989

Monsieur le Professeur L. Desnoyer  
Madame le Professeur Monique Lortie  
Département Sciences biologiques  
C.P. 8888 Succ. A  
MONTREAL H3C 3P8 P.Q.(Canada)

Chers collègues,

C'est avec un grand plaisir que je repense au merveilleux séjour que j'ai fait à Montréal en Septembre. Je suis profondément heureux du bon développement de l'ergonomie québécoise qui vous doit tant.

La rentrée à Paris a été difficile comme prévu, avec une accumulation de questions urgentes à résoudre. C'est la raison pour laquelle je ne vous fais parvenir qu'aujourd'hui le texte que j'avais préparé à Montréal et que vous aviez approuvé.

Je demeure à votre disposition pour travailler dans la perspective dont nous avons discutée, celle de la constitution d'un foyer indépendant d'ergonomie au Québec.

Bien amicalement,

A. Wisner

EVALUATION DU PROJET DE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES D'ERGONOMIE  
PRESENTE PAR LE DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES DE L'U.Q.A.M

1) Ma connaissance du développement de l'Ergonomie au Québec est ancienne puisqu'elle remonte à une collaboration avec Lucien Brouha, mais elle n'est pas approfondie. Le Professeur Antoine Laville, qui fait de fréquents séjours au Québec et dirige les thésards québécois en collaboration avec les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie, est beaucoup plus compétent que moi dans ce domaine. Toutefois, je suis d'assez près les étudiants québécois qui viennent se perfectionner à Paris en suivant les enseignements du C.N.A.M.. A partir de cette expérience, je considère les objectifs du programme comme tout à fait adéquats.

2) L'opportunité de développer le projet proposé me paraît évidente. L'Ergonomie québécoise doit et peut prendre rapidement sa pleine indépendance. La création du D.E.S. d'Ergonomie est une étape essentielle qui doit être suivi de celle d'une maîtrise puis d'un programme de doctorat. Le fait que les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie soient officiellement directeurs de recherches au sein du doctorat d'ergonomie que je dirige à Paris avec le Professeur M. de Montmollin, n'a de sens que comme solution provisoire. A fortiori, le fait qu'un complément d'études en France soit encore nécessaire aux étudiants québécois pour se qualifier comme ergonomistes professionnels, doit conduire les autorités universitaires québécoises à prendre des décisions comme celles que le projet de création du D.E.S. propose.

3) La répartition des 30 crédits d'enseignement entre 18 crédits théoriques et 12 crédits pratiques est excellente, compte tenu

d'une part de la spécificité des savoirs nécessaires et, d'autre part, du fait que l'ergonomie est une pratique professionnelle dont il faut apprendre les conditions d'exercice et la méthodologie.

4) Le projet constitue un ensemble cohérent où les capacités du Département de sciences biologiques sont remarquablement utilisées. Il répond aux besoins en ergonomie des spécialistes en santé au travail : les médecins, les kinési- et ergothérapeutes, les infirmières, les spécialistes de l'aide à la réinsertion professionnelle des handicapés et ceux de la gériatrie. Les étudiants qui suivront ce D.E.S. pourront répondre aux problèmes graves que pose le travail en conditions extrêmes d'effort physique, de posture et de température. Il s'agit donc d'une réponse pertinente à des questions que posent les parties sociales depuis que je connais le Québec.


Toutefois, on assiste dans le monde à un développement massif des neurosciences du travail, compte tenu du développement impressionnant des connaissances fondamentales dans ce domaine et des questions nouvelles posées par le travail en relation avec les nouvelles technologies. Cette émergence s'exprime au Québec par la convocation à Montréal de la IIe réunion mondiale sur "Le travail à l'écran de visualisation" (Septembre 1989). On peut citer l'exemple de notre laboratoire et de notre enseignement anciennement intitulés Physiologie du Travail (Ergonomie) et devenu il y a 5 ans Ergonomie et Neurophysiologie du Travail. Mon successeur portera un titre un peu différent, celui de professeur d'Ergonomie et Neurosciences Appliquées au Travail.

Par ailleurs, l'analyse ergonomique du travail qui est le noyau de la pratique ergonomique est en train de passer du statut de méthodologie efficace à celui d'une expression essentielle des sciences cognitives portant sur l'intelligence naturelle en situation réelle. Il y aura donc ultérieurement à tenir compte de cet important et nouveau développement.

5) Il ne me semble pas que les cours proposés bénéficieraient de modifications. Les programmes de cours proposés me paraissent excellents.

6) Compte tenu des objectifs visés, les ressources décrites sont adéquates. Mais, comme on l'a vu plus haut en 2) et 4), l'urgence de développer l'enseignement de l'ergonomie est telle qu'il faut, dès maintenant, que les autorités universitaires décident de développer des ressources en enseignants-chercheurs dans de nouveaux domaines : neurosciences du travail et sciences cognitives en situation naturelle. On sait que la formation d'enseignants chercheurs est longue : 4 ou 5 ans après la maîtrise. Il me semble donc qu'il faut, dès maintenant, planifier ce développement qui me paraît souhaitable et, dans une certaine mesure, inéluctable.

Montréal, le 6.9.89

  
Alain WISNER  
Doct.Med., Doct.Physiol.  
Dipl. Psychol.  
Professeur d'Ergonomie et Neurophysiologie  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
PARIS.



EVALUATION DU PROJET DE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES D'ERGONOMIE  
PRESENTE PAR LE DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES DE L'U.Q.A.M

1) Ma connaissance du développement de l'Ergonomie au Québec est ancienne puisqu'elle remonte à une collaboration avec Lucien Brouha, mais elle n'est pas approfondie. Le Professeur Antoine Laville, qui fait de fréquents séjours au Québec et dirige les thésards québécois en collaboration avec les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie, est beaucoup plus compétent que moi dans ce domaine. Toutefois, je suis d'assez près les étudiants québécois qui viennent se perfectionner à Paris en suivant les enseignements du C.N.A.M.. A partir de cette expérience, je considère les objectifs du programme comme tout à fait adéquats.

2) L'opportunité de développer le projet proposé me paraît évidente. L'Ergonomie québécoise doit et peut prendre rapidement sa pleine indépendance. La création du D.E.S. d'Ergonomie est une étape essentielle qui doit être suivi de celle d'une maîtrise puis d'un programme de doctorat. Le fait que les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie soient officiellement directeurs de recherches au sein du doctorat d'ergonomie que je dirige à Paris avec le Professeur M. de Montmollin, n'a de sens que comme solution provisoire. A fortiori, le fait qu'un complément d'études en France soit encore nécessaire aux étudiants québécois pour se qualifier comme ergonomistes professionnels, doit conduire les autorités universitaires québécoises à prendre des décisions comme celles que le projet de création du D.E.S. propose.

3) La répartition des 30 crédits d'enseignement entre 18 crédits théoriques et 12 crédits pratiques est excellente, compte tenu



d'une part de la spécificité des savoirs nécessaires et, d'autre part, du fait que l'ergonomie est une pratique professionnelle dont il faut apprendre les conditions d'exercice et la méthodologie.

4) Le projet constitue un ensemble cohérent où les capacités du Département de sciences biologiques sont remarquablement utilisées. Il répond aux besoins en ergonomie des spécialistes en santé au travail : les médecins, les kinési- et ergothérapeutes, les infirmières, les spécialistes de l'aide à la réinsertion professionnelle des handicapés et ceux de la gériatrie. Les étudiants qui suivront ce D.E.S. pourront répondre aux problèmes graves que pose le travail en conditions extrêmes d'effort physique, de posture et de température. Il s'agit donc d'une réponse pertinente à des questions que posent les parties sociales depuis que je connais le Québec.


Toutefois, on assiste dans le monde à un développement massif des neurosciences du travail, compte tenu du développement impressionnant des connaissances fondamentales dans ce domaine et des questions nouvelles posées par le travail en relation avec les nouvelles technologies. Cette émergence s'exprime au Québec par la convocation à Montréal de la IIe réunion mondiale sur "Le travail à l'écran de visualisation" (Septembre 1989). On peut citer l'exemple de notre laboratoire et de notre enseignement anciennement intitulés Physiologie du Travail (Ergonomie) et devenu il y a 5 ans Ergonomie et Neurophysiologie du Travail. Mon successeur portera un titre un peu différent, celui de professeur d'Ergonomie et Neurosciences Appliquées au Travail.

Par ailleurs, l'analyse ergonomique du travail qui est le noyau de la pratique ergonomique est en train de passer du statut de méthodologie efficace à celui d'une expression essentielle des sciences cognitives portant sur l'intelligence naturelle en situation réelle. Il y aura donc ultérieurement à tenir compte de cet important et nouveau développement.

5) Il ne me semble pas que les cours proposés bénéficieraient de modifications. Les programmes de cours proposés me paraissent excellents.

6) Compte tenu des objectifs visés, les ressources décrites sont adéquates. Mais, comme on l'a vu plus haut en 2) et 4), l'urgence de développer l'enseignement de l'ergonomie est telle qu'il faut, dès maintenant, que les autorités universitaires décident de développer des ressources en enseignants-chercheurs dans de nouveaux domaines : neurosciences du travail et sciences cognitives en situation naturelle. On sait que la formation d'enseignants chercheurs est longue : 4 ou 5 ans après la maîtrise. Il me semble donc qu'il faut, dès maintenant, planifier ce développement qui me paraît souhaitable et, dans une certaine mesure, inéluctable.

Montréal, le 6.9.89

  
Alain WISNER  
Doct.Med., Doct.Physiol.  
Dipl. Psychol.  
Professeur d'Ergonomie et Neurophysiologie  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
PARIS.



EVALUATION DU PROJET DE DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES D'ERGONOMIE  
PRESENTE PAR LE DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES DE L'U.Q.A.M

1) Ma connaissance du développement de l'Ergonomie au Québec est ancienne puisqu'elle remonte à une collaboration avec Lucien Brouha, mais elle n'est pas approfondie. Le Professeur Antoine Laville, qui fait de fréquents séjours au Québec et dirige les thésards québécois en collaboration avec les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie, est beaucoup plus compétent que moi dans ce domaine. Toutefois, je suis d'assez près les étudiants québécois qui viennent se perfectionner à Paris en suivant les enseignements du C.N.A.M.. A partir de cette expérience, je considère les objectifs du programme comme tout à fait adéquats.

2) L'opportunité de développer le projet proposé me paraît évidente. L'Ergonomie québécoise doit et peut prendre rapidement sa pleine indépendance. La création du D.E.S. d'Ergonomie est une étape essentielle qui doit être suivi de celle d'une maîtrise puis d'un programme de doctorat. Le fait que les Professeurs L. Desnoyers et M. Lortie soient officiellement directeurs de recherches au sein du doctorat d'ergonomie que je dirige à Paris avec le Professeur M. de Montmollin, n'a de sens que comme solution provisoire. A fortiori, le fait qu'un complément d'études en France soit encore nécessaire aux étudiants québécois pour se qualifier comme ergonomistes professionnels, doit conduire les autorités universitaires québécoises à prendre des décisions comme celles que le projet de création du D.E.S. propose.

3) La répartition des 30 crédits d'enseignement entre 18 crédits théoriques et 12 crédits pratiques est excellente, compte tenu

d'une part de la spécificité des savoirs nécessaires et, d'autre part, du fait que l'ergonomie est une pratique professionnelle dont il faut apprendre les conditions d'exercice et la méthodologie.

4) Le projet constitue un ensemble cohérent où les capacités du Département de sciences biologiques sont remarquablement utilisées. Il répond aux besoins en ergonomie des spécialistes en santé au travail : les médecins, les kinési- et ergothérapeutes, les infirmières, les spécialistes de l'aide à la réinsertion professionnelle des handicapés et ceux de la gériatrie. Les étudiants qui suivront ce D.E.S. pourront répondre aux problèmes graves que pose le travail en conditions extrêmes d'effort physique, de posture et de température. Il s'agit donc d'une réponse pertinente à des questions que posent les parties sociales depuis que je connais le Québec.


Toutefois, on assiste dans le monde à un développement massif des neurosciences du travail, compte tenu du développement impressionnant des connaissances fondamentales dans ce domaine et des questions nouvelles posées par le travail en relation avec les nouvelles technologies. Cette émergence s'exprime au Québec par la convocation à Montréal de la IIe réunion mondiale sur "Le travail à l'écran de visualisation" (Septembre 1989). On peut citer l'exemple de notre laboratoire et de notre enseignement anciennement intitulés Physiologie du Travail (Ergonomie) et devenu il y a 5 ans Ergonomie et Neurophysiologie du Travail. Mon successeur portera un titre un peu différent, celui de professeur d'Ergonomie et Neurosciences Appliquées au Travail.

Par ailleurs, l'analyse ergonomique du travail qui est le noyau de la pratique ergonomique est en train de passer du statut de méthodologie efficace à celui d'une expression essentielle des sciences cognitives portant sur l'intelligence naturelle en situation réelle. Il y aura donc ultérieurement à tenir compte de cet important et nouveau développement.

5) Il ne me semble pas que les cours proposés bénéficieraient de modifications. Les programmes de cours proposés me paraissent excellents.

6) Compte tenu des objectifs visés, les ressources décrites sont adéquates. Mais, comme on l'a vu plus haut en 2) et 4), l'urgence de développer l'enseignement de l'ergonomie est telle qu'il faut, dès maintenant, que les autorités universitaires décident de développer des ressources en enseignants-chercheurs dans de nouveaux domaines : neurosciences du travail et sciences cognitives en situation naturelle. On sait que la formation d'enseignants chercheurs est longue : 4 ou 5 ans après la maîtrise. Il me semble donc qu'il faut, dès maintenant, planifier ce développement qui me paraît souhaitable et, dans une certaine mesure, inéluctable.

Montréal, le 6.9.89

  
Alain WISNER  
Doct.Med., Doct.Physiol.  
Dipl. Psychol.  
Professeur d'Ergonomie et Neurophysiologie  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
PARIS.

1er Février 1988

Madame le Professeur Monique Lortie  
Département Sciences biologiques  
U.Q.A.M. C.P. 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8 (Canada)

Chère amie,

J'ai eu grand plaisir à vous revoir à l'occasion de la soutenance de Germain. J'aurais voulu avoir plus de temps pour m'entretenir avec vous, mais je suis malheureusement habitué à ce type de frustration.

Je me réjouis en tout cas que vous ayez accepté, ainsi que Luc Desnoyers, d'être Directeur de Recherche du Doctorat d'Ergonomie, au succès duquel vous avez déjà beaucoup contribué.

Nous continuons à recevoir beaucoup de demandes de Québécois, dont certaines sont très loin des réalités. Je souhaiterais que, de façon systématique, ces personnes soient orientées vers vous et que vous décidiez avec elles ce qui leur convient, à l'aide éventuellement de documents CNAM que nous pourrions vous faire parvenir. Cela aurait l'avantage de permettre de meilleurs conseils, plus adaptés aux personnes. Cela vous permettrait également de prendre la mesure du besoin de formation initiale en ergonomie, puisque vous envisagez de la créer au Québec.

Vous trouverez, sur le document ci-joint, de grandes lignes d'orientation que je vous demande de modifier si elles ne conviennent pas au contexte québécois, de telle sorte que ces recommandations nous soient communes. Je vous adresse également deux documents que nous remettons habituellement aux étudiants français.

Je vous remercie d'accepter cette charge dont j'espère que les Québécois seront les bénéficiaires.

Soyez assurée de toutes mes amitiés.

A. Wisner

copie - A. Lortie  
G. Lortie

## RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LES ETUDES D'ERGONOMIE

1) En ce qui concerne la formation initiale, nous ne pouvons que donner un avis favorable à des étudiants qui poursuivent leurs études suivant les règles générales du CNAM, mais nous ne pouvons offrir aucun tutorat à ces personnes. La seule formation initiale française est la M.S.T. d'Ergonomie de l'Université Paris XI (Professeur S. Bouisset, Laboratoire de Physiologie du Mouvement, 91405 Orsay Cedex).

Notre offre de service ne porte que sur la période post-universitaire. Autrement dit, nous ne souhaitons recevoir que des personnes ayant une maîtrise (comme cela est d'ailleurs indiqué sur l'affiche et les circulaires de DEA).

Parmi les titulaires d'une maîtrise, les personnes ayant une formation faible ou nulle en ergonomie doivent suivre obligatoirement l'année Ergonome Plein Temps qui leur permet d'apprendre l'ergonomie et de se retrouver, en ergonomie, avec un diplôme équivalant à la maîtrise qu'elles avaient déjà. Il existe d'ailleurs maintenant un D.P.S. (Diplôme Professionnel Spécialisé) d'Ergonomie qui qualifie les étudiants après l'année d'Ergonome Plein Temps et la rédaction d'un travail personnel.

Les personnes que vous auriez formées d'une façon plus importante (100 - 200 heures ?) devraient être dispensées de certains enseignements de la formation Ergonome Plein Temps, mais ne pourraient acquérir le D.P.S. d'Ergonomie. Elles pourraient toutefois accéder à l'enseignement du D.E.A.

2) L'accès au D.E.A. d'Ergonomie est réservé aux personnes qui ont une formation reconnue en Ergonomie (M.S.T. d'Ergonomie Paris XI, DEST d'Ergonomie CNAM) ou une formation complémentaire en ergonomie après l'acquisition d'un diplôme du niveau de la maîtrise (ingénieur, médecin, psychologue, physiologiste, etc ...). Les formations complémentaires sont actuellement celles d'Ergonome Plein Temps, DESS Conditions de Travail de Paris XIII (Professeur M. de Montmollin), DESS de Psychologie-Ergonomie de Paris V (Professeur C. Spérandio).

## RECOMMANDATIONS GENERALES POUR LES ETUDES D'ERGONOMIE

1) En ce qui concerne la formation initiale, nous ne pouvons que donner un avis favorable à des étudiants qui poursuivent leurs études suivant les règles générales du CNAM, mais nous ne pouvons offrir aucun tutorat à ces personnes. La seule formation initiale française est la M.S.T. d'Ergonomie de l'Université Paris XI (Professeur S. Bouisset, Laboratoire de Physiologie du Mouvement, 91405 Orsay Cedex).

Notre offre de service ne porte que sur la période post-universitaire. Autrement dit, nous ne souhaitons recevoir que des personnes ayant une maîtrise (comme cela est d'ailleurs indiqué sur l'affiche et les circulaires de DEA).

Parmi les titulaires d'une maîtrise, les personnes ayant une formation faible ou nulle en ergonomie doivent suivre obligatoirement l'année Ergonomiste Plein Temps qui leur permet d'apprendre l'ergonomie et de se retrouver, en ergonomie, avec un diplôme équivalant à la maîtrise qu'elles avaient déjà. Il existe d'ailleurs maintenant un D.P.S. (Diplôme Professionnel Spécialisé) d'Ergonomie qui qualifie les étudiants après l'année d'Ergonomiste Plein Temps et la rédaction d'un travail personnel.

Les personnes que vous auriez formées d'une façon plus importante (100 - 200 heures ?) devraient être dispensées de certains enseignements de la formation Ergonomiste Plein Temps, mais ne pourraient acquérir le D.P.S. d'Ergonomie. Elles pourraient toutefois accéder à l'enseignement du D.E.A.

2) L'accès au D.E.A. d'Ergonomie est réservé aux personnes qui ont une formation reconnue en Ergonomie (M.S.T. d'Ergonomie Paris XI, DEST d'Ergonomie CNAM) ou une formation complémentaire en ergonomie après l'acquisition d'un diplôme du niveau de la maîtrise (ingénieur, médecin, psychologue, physiologiste, etc ...). Les formations complémentaires sont actuellement celles d'Ergonomiste Plein Temps, DESS Conditions de Travail de Paris XIII (Professeur M. de Montmollin), DESS de Psychologie-Ergonomie de Paris V (Professeur C. Spérandio).



1er Février 1988

Madame Chantal Hamelin  
3562 Boulevard Ste Rose  
LAVAL P.Q. H7P 4K6 (Canada)

Madame,

La formation que nous proposons aux étudiants étrangers s'adresse à ceux qui ont obtenu une maîtrise; c'est une formation post-universitaire. Elle comporte une année de formation à l'ergonomie (Ergonomiste Plein Temps), une année de D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) et 3 ou 4 années de préparation de thèse.

Vous pouvez obtenir des indications plus complètes en vous adressant à Madame Monique Lortie, Professeur d'Ergonomie à l'U.Q.A.M. (Département Sciences biologiques, C.P. 8888, Succ. A, Montréal). Le Professeur Lortie est l'un des directeurs de recherche du Doctorat d'Ergonomie CNAM et elle a bien voulu se charger de conseiller les étudiants québécois en ce qui concerne leurs projets d'études au CNAM Paris.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

Copie : M. Lortie

Chantal Hamelin  
3562 Bouv. Ste-Rose  
Laval, Qué., Canada  
H7P 4K6

Alain Visnière  
Laboratoire d'ergonomie et de  
neuro-physiologie du travail  
41 rue Gay-Lussac  
75005 Paris

Laval, le 25 janvier 1988

Cher Monsieur,

Mon nom est Chantal Hamelin et j'étudie  
présentement au niveau du baccalauréat en ergothérapie à  
l'Université de Montréal, Canada. Etant vivement intéressée  
par l'ergonomie, j'aimerais recevoir des renseignements  
sur le programme que vous offrez dans cette discipline, tels  
que la description du programme et les conditions  
d'admission. J'aimerais de plus recevoir un formulaire  
d'inscription pour le Diplôme d'Études Supérieures en  
ergonomie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.

Chantal Hamelin

8 Novembre 1988

COPIE

Monsieur Robert Alie  
125, rue Beausoleil  
La Prairie  
QUEBEC J5R 4Z2  
Canada

Monsieur,

Suite à votre lettre du 23 Septembre dernier, adressée à Monsieur Wisner, j'ai eu l'occasion de lui parler de notre rencontre.

Malgré tout l'intérêt de votre candidature au stage d'Ergonome à Plein Temps, organisé par notre laboratoire, Monsieur Wisner m'a demandé de vous informer que nous ne sommes pas en mesure de la retenir pour l'année 1989/1990. Cette année, comme les années précédentes, le nombre de candidats est important et nous devons, hélas, faire une sélection. Par ailleurs nous ne pouvons accueillir trop de candidats d'un pays au détriment de ceux d'autres pays : en particulier de pays où les bourses sont rares, et les moyens de formation inexistant.

Deux personnes sont susceptibles de vous aider à trouver la formation complémentaire que vous cherchez : Madame Lortie que vous connaissez déjà et Monsieur Kuorinka, ergonomiste finlandais, actuel Président de la Société Internationale d'Ergonomie, qui doit travailler cette année à l'IRSST.

Il reste la solution que je vous avais indiquée : l'inscription libre au C.N.A.M., au cours du soir en Ergonomie, mais cette solution ne peut être que seconde car elle ne pourra remplacer la formation complète en ergonomie que vous souhaitez.

Je vais à Montréal au mois de Mars, vous pourrez m'y contacter si vous le désirez, en téléphonant à Sylvie Montreuil (IRSST, équipe Ergonomie Sécurité).

J'ai beaucoup apprécié vos motivations et votre volonté à vous former en ergonomie. De notre côté nous avons des moyens de plus en plus restreints pour accueillir les étudiants. Aussi les décisions sont-elles difficiles.

Avec mes sentiments les meilleurs.

A. Laville  
Sous Directeur de Laboratoire

6 Janvier 1987

Mademoiselle Monique Lortie  
Professeur Dép. Sciences biologiques  
U.Q.A.M. C.P. 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8 (Canada)

Chère amie,

Je vous félicite de tout coeur de votre nomination à l'UQAM. Je suis persuadé que cela va permettre un développement important de l'ergonomie au Québec, et qu'en particulier, après les délais indispensables, vous allez pouvoir créer une maîtrise en ergonomie, comme cela est indispensable.

Naturellement, si au début vous manquez de personnel enseignant, nous pourrions vous aider avec les autres laboratoires français ou de langue française.

De plus en plus, je pense que vous ~~devez~~ nous limiter ici à accueillir les étudiants qui ont déjà une maîtrise pour les aider à préparer leur doctorat, tant que cela ne sera pas possible au Québec.

Bon courage donc pour votre nouvelle fonction.

Bien amicalement,

A. Wisner

Monique Lortie

Bonjour

Rapidement: j'ai apperçu  
sur le poste: l'U.O.A.M. Tout  
s'est bien passé. Je vais tout juste  
de signer mon contrat.

J vous remercie pour la lettre  
que vous avez envoyée. Ce sera  
pour le moment à point. Ce n'est  
pas possible maintenant.

Enfin, peut être que les choses  
bougeront de côté enseignantement.

J vous en remercie des nouvelles  
plus tard.

Meilleurs salutations  
Marque L.

17 Octobre 1986

Monsieur Jean Gingras  
Département des Sciences biologiques  
C.P. 8888 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3P8

(Canada)

Copie : Monique Lortie

Monsieur le Directeur et cher collègue,

J'ai bien reçu l'offre d'emploi pour un poste de professeur d'ergonomie à l'Université de Montréal. Elle est déjà affichée dans notre hall d'entrée.

Je dois vous faire part du fait que votre proposition a immédiatement évoqué dans mon esprit le nom de Mademoiselle Monique Lortie, qui a obtenu le Doctorat d'Ergonomie depuis plusieurs années, avec la mention la plus élevée. Elle a maintenant une réputation scientifique excellente non seulement au Canada et en France, mais aussi dans d'autres pays, aux Etats-Unis par exemple.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur et cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, Succursale "A"  
Montréal, P.Q. H3C 3P8

Montréal, le 7 octobre 1986

Prof. Alain Wisner, directeur  
Laboratoire d'Ergonomie et de  
Neurophysiologie du travail  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41 rue Gay Lussac  
75005 Paris

Monsieur,

Notre département se doit de combler un poste de professeur-  
e régulier-e à partir du 1er janvier 1987. Auriez-vous l'amabi-  
lité d'afficher cette offre d'emploi dans vos services afin d'en  
informer les personnes intéressées?

Veillez, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments  
les meilleurs.

Jean Gingras, directeur  
Département des Sciences  
biologiques  
C.P. 8888, Succ. "A"  
Montréal, P.Q. H3C 3P8  
CANADA

/gll

Pièces jointes



Université du Québec à Montréal

Case postale 8888, Succursale "A"  
Montréal, P.Q. H3C 3P8

S.V.P. AFFICHER

P O S T E D E P R O F E S S E U R

Le département des Sciences biologiques de l'UQAM ouvre pour le 1er janvier 1987 un poste de professeur régulier pouvant conduire à la permanence.

- **Domaine de recherche:** ERGONOMIE DES CONDITIONS DE TRAVAIL
- **Enseignement:** La candidate ou le candidat devrait enseigner des cours:
  - en ergonomie
  - en santé et sécurité au travail
  - de méthodologie en ergonomie et en santé et sécurité au travail
- **Exigences :** Diplôme de 3ième cycle en ergonomie avec formation antérieure dans un domaine pertinent des sciences biologiques ou médicales (Expérience post-doctorale souhaitable). Expérience en enseignement et en recherche.
- **Date d'entrée en fonction:** 1er JANVIER 1987
- **Langue de travail et d'enseignement:** Français.
- **Salaire et conditions de travail:** Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir pour le 14 novembre 1986, votre curriculum vitae détaillé et 3 lettres de référence envoyées directement au département par le répondant.

M. Jean Gingras, directeur  
Département des Sciences biologiques  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Succ. "A"  
Montréal, P.Q. H3C 3P8  
CANADA

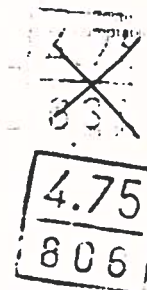


NUMERO DU LIVRET

75 9462340 U

BUREAU DU COMPTE LOCAL

PARIS  
PARIS 206;  
.75-806



NOM: LORTIE

Prenoms: Monique

Femme - Veuve de

(over la mention double)

(nom)

(prénom)

LIVRET A CENTRE de: PARIS

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Instituée sous la garantie de l'État et gérée par l'Administration  
DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Conditions  
particulières  
de remboursement  
ou de  
fonctionnement  
pour toute  
somme versée

1

2

1<sup>er</sup> VERSEMENT

enregistré sur reçu n° \_\_\_\_\_ au bureau de

Avoir à reporter page 3, case 1

le \_\_\_\_\_

LIVRET REMPLACÉ

1438440

Montant à reporter page 3, case 1

Se substitue au livret n°

75 9462340 U

déposé contre reçu



Changement de remplacement

Visa

9

Réception du livret

B



Virement  
d'office

Virement  
de prestations

Prélèvement

Remboursement  
correspondance cheque

Assurance

Jumelage

# C U R R I C U L U M V I T A E

MONIQUE LORTIE  
Sciences Biologiques  
Université du Québec à Montréal  
C.P. 8888, Succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3P8

Téléphone (bureau) : (514) 282-8473

---

DATE DE NAISSANCE: 6 novembre 1951

## FORMATION UNIVERSITAIRE

- 1974 B.Sc.A. et Ingénieur (Option génie industriel), École Polytechnique, Montréal, Québec.
- 1976 D.E.S.T. (Diplôme d'Études Supérieures et Techniques) en Ergonomie, Conservatoire National des Arts et Métiers (C.N.A.M.), Paris, France.
- 1978 Diplôme d'Ergonome C.N.A.M., C.N.A.M., Paris, France.
- 1980 Doctorat (3e cycle) en Ergonomie de l'Ingénierie, Université de Paris-Nord - C.N.A.M., Paris, France.

## BOURSES

- 1975-1978 Bourse France-Québec
- 1981 Bourse du Ministère de l'Éducation finlandais.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 1978-1981 Associée de recherche, Département de Génie industriel, École Polytechnique, Montréal, Québec.
- 1981-1983 Attachée de recherche, Département de Génie industriel, École Polytechnique, Montréal, Québec.
- 1983-1985 Professeur adjoint, Département de Génie industriel, École Polytechnique, Montréal, Québec.
- 1985-1987 Chercheur, Ergonomie-sécurité, Institut de Recherche en Santé et en Sécurité du Travail du Québec, Montréal, Québec.  
et  
Professeur associé, Département de Génie industriel, École Polytechnique, Montréal, Québec.
- 1987 Professeur, Sciences Biologiques, Université du Québec à Montréal.

## Monique Lortie, curriculum vitae

### Enseignement dispensé

- 1er cycle
- Conception des Systèmes de Fabrication (68 heures)
  - Design Général (45 heures)
  - Physiologie et hygiène du milieu I et II (90 heures)
- 2e cycle
- Analyse du travail (45 heures)
  - Éléments d'ergonomie (45 heures)
  - Ergonomie des activités physiques professionnelles (45 heures)
- Cours intensif «La prévention des maux de dos», cours préparé pour la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) à l'intention du personnel soignant des hôpitaux (Notes de cours et diaporama; 8 heures; préparé avec C. Sicard) 1984.

### Direction de thèses

- 2e cycle
- Daniel Imbeau (1983-1984)
  - Cécile Collinge (1985-1987)
  - Fernande Lamonde (1985-1987)
  - Raymonde Pelletier (1987-...)
  - Geneviève Baril-Gingras (1987-...)
- Post-doctoral
- Marie St-Vincent (1984-1986)

### ACTIVITÉS DE RECHERCHE

#### Activités de recherche subventionnées

Membre de l'équipe associée de recherche à l'IRSST en Ergonomie-biomécanique. Responsable du volet traitant de l'ergonomie. Présentement, les activités de recherche de ce volet sont surtout axées sur les problèmes de dos associés aux tâches de manutention, en particulier dans les secteurs hospitalier et du transport.

#### Contrats de recherche

Les résultats de ces contrats sont inclus dans les rapports techniques mentionnés dans la liste des publications.

- «Design d'un équipement de protection individuelle contre les chutes en hauteur», contrat exécuté pour Morelli, Savage & Ass., firme de design industriel, Montréal. L'objet de cette recherche était d'établir des spécifications et des recommandations pour le design d'un harnais de sécurité servant de protection contre les conséquences d'une chute en hauteur dans l'industrie de la construction; 1981, (avec P. Thiery et R. Gilbert).

- «Risques ergonomiques pour la travailleuse enceinte», contrat de la CSST. L'objectif de cette recherche était de fournir une synthèse critique de l'état de la question, ceci en relation avec la nouvelle législation adoptée sur le retrait préventif de la travailleuse enceinte; 1982 (avec H. Demers).
- «Grossesse et travail de vendeuse et de caissière», contrat du Ministère des Affaires Sociales, Gouvernement du Québec. L'objectif de ce contrat était d'identifier les facteurs de risques associés au travail de vendeuse et de caissière. Les résultats de ce contrat ont fait l'objet de séminaires s'adressant au personnel des Départements de Santé Communautaires, responsable de l'application de la nouvelle législation sur le retrait préventif de la travailleuse enceinte; 1982.

### PUBLICATIONS

#### Revue scientifique et ouvrages contributifs

- [1] LORTIE, M., FORET, J., TEIGER, C., LAVILLE, A.; 1979, "Circadien Rhythms and Behavior of Permanent Night Workers", in Int. Arch. of Occ. and Envir. Health, 44, 1-11.
- [2] TEIGER, C., LAVILLE, A., LORTIE, M.; 1981, «Morbidity différentielle et conditions de travail dans les métiers ouvriers de la presse», dans INSERM, 101, 69-84.
- [3] TEIGER, C., LAVILLE, A., LORTIE, M.; 1981, «Travailleurs de nuit, rythmes circadiens et mortalité», dans Travail Humain, 44, (1), 71-92.
- [4] LORTIE, M.; 1984, "Evolution of Safety Concepts in the Pulp and Paper Industry in Canada", 1902-1983, in Human Factors in Organizational Design & Management, édité par H. Hendrick and O. Brown, North-Holland Ed. 475-480.
- [5] LORTIE, M.; 1986, «Analyse du travail de manutention de patients des aides-soignants dans un hôpital pour soins prolongés», le Travail Humain, 49, (4), 315-332.
- [6] LORTIE, M., GIGUERE, D.; 1986, "Development of a pre-expert system for accident analysis in hospitals" in Trends in Ergonomics/human factors III, part B, W. Karwoski Ed., North-Holland, 63-74.
- [7] LORTIE, M.; 1987, «Analyse comparative des accidents déclarés par des préposés hommes et femmes d'un hôpital gériatrique», Journal of Occupational Accidents, 1987, 9, 59-81.
- [8] LORTIE, M.; 1987, "A Structural analysis of occupational accidents affecting orderlies in a geriatric hospital", dans le Journal of Occupational Medicine, 29,5, 437-444.

- [9] LORTIE, M.; 1987, "Analysis of accident circumstances in a population of orderlies from a geriatric hospital", article soumis à Ergonomics.
- [10] GAGNON, M., CHEHADE, A., KEMP, F. et LORTIE, M.; 1987, "Lumbo-social loads and selected muscular activities for a task consisting of turning the patients in bed", Ergonomics, 30 (7), 1013-1032.
- [11] LORTIE, M., GAGNON, M., ST-VINCENT, M.; 1987, "Evaluation of accident risks associated with handling activities: Insufficient criteria presently used", Trends in Ergonomics, Ed. S. Asfour, North-Holland, 823-829.
- [12] ST-VINCENT, M., LORTIE, M., TELLIER, C.; 1987, "A new approach for the evaluation of training program in safe lifting", Trends in Ergonomics, North-Holland, 795-802.
- [13] GAGNON, M., AKRE, F., CHEHADE, F., KEMP, F., et LORTIE, M.; 1987, "Turning the patients in bed: various parameters of execution and their effects on work-energy, Ergonomics, 30 (11), 1515-1530.
- [14] GAGNON, M., ROY, D., LORTIE, M.; 1987, "Examination of biomechanical principles of motion analysis in a patient handling task", International Journal of Industrial Ergonomics, (soumis).
- [15] ST-VINCENT, M., LORTIE, M., TELLIER, C.; 1987, "Training in handling of patients: an evaluative study", Ergonomics, (soumis).
- [16] GAGNON, M., ROY, D., LORTIE, M., ROY, B.; 1987, «Pratique d'une tâche de manutention de patients et évaluation des caractéristiques d'exécution, le Travail Humain, (soumis).

Documents édités à large diffusion

- [1] PINEAULT, R., BERTHELETTE, D., BURES, J., DUBÉ, I., INFANTE-RIVARD, C., LIPPMAN, A., LORTIE, M. et TREMBLAY, M.; 1983, «Rapport du groupe de travail sur les terminaux à écran de visualisation et la santé des travailleurs», IRSST, Notes et rapports scientifiques et techniques, E-008, IRSST. Édité aussi en anglais (Rapport soumis à des révisions externes et au Conseil scientifique de l'IRSST).
- [2] LORTIE, M., «Guide de lecture et monographie sur les principaux facteurs de risque en milieu de travail». Annexe au «Rapport du groupe de travail québécois sur les aspects cliniques des affections vertébrales chez les travailleurs», par W.O. Spitzer, Annexe D, pp. 263-296. Une version anglaise de l'annexe a été produite à Ottawa par le Conseil National de Recherche; contribution à la rédaction des parties concernant l'ergonomie.

- [3] DAVIDSON, C., GAGNÉ, M., BUZZELL, P., GASCON, J., JARRY, A., LAVOIE, D., LORTIE, M. et LUSTMAN, F.; 1984, «Le bureau de demain», actes du 2<sup>e</sup> Colloque sur la qualité de vie au travail, les 6, 7 et 8 avril 1983, Ed. Université de Montréal, 171 p.
- [4] BOISVERT, M., DAVIDSON, C., GAGNON, M., HUILLET, A. et LORTIE, M.; 1982, «Conception des espaces industriels et amélioration des conditions de travail», actes du Colloque tenu les 25, 26 et 27 septembre 1980, Ed. Université de Montréal, 160 p.

Articles parus dans les comptes rendus de conférence avec jury

- [1] LORTIE, M.; 1981, «La Q.V.T. et l'ergonomie». Conférence internationale sur la Qualité de vie au travail et les années 80, (Q.W.L. and the 80's), Toronto, mai 1981. The International Council on Working Life and the Canadian Council on Working Life, 15 p.
- [2] LORTIE, M. et GILBERT, R.; 1983, «L'analyse des accidents chez un groupe de livreurs», X<sup>e</sup> Congrès Mondial de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles, Journées spécialisée «Analyse des risques d'accidents, méthodes et applications». Ottawa, Organisation Internationale du Travail et Association internationale de Sécurité Sociale, mai 1983, pp. 213-218 (publié aussi en anglais, espagnol et allemand).
- [3] LORTIE, M.; 1983, «L'évolution du Taylorisme dans les moulins de pâtes et papiers au Québec». Colloque international sur le Taylorisme - International Workshop on Taylorism, Paris, 1983, U. Paris XIII, 7 p.
- [4] IMBEAU, D. et LORTIE, M.; 1984, «Analyse des accidents de travail du personnel soignant et non-soignant d'un hôpital pour soins prolongés», Proceedings de "International Conference on Occupational Ergonomics", Toronto, International Ergonomics Society & Human Factors Society, mai 1984, pp. 521-525.
- [5] LORTIE, M.; 1985, «L'identification des activités à risque en milieu hospitalier», Proceedings H.F.A.C./A.C.E., Hull, pp. 119-122.
- [6] ST-VINCENT, M., LORTIE, M. et TELLIER, C.; 1985, «Les programmes de formation à la manutention par l'étude des comportements au travail», Proceedings H.F.A.C./A.C.E., Hull, pp. 59-62.
- [7] LORTIE, M.; 1985, "Analysis of the work of nursing aides in a geriatric hospital" in Ergonomics International '85, Ed. by Brown, Goldsmith, Coombes and Sinclair, pp. 973-975.
- [8] ST-VINCENT, M. et LORTIE, M.; 1985, «L'enseignement des techniques de manutention en milieu de travail: le cas des hôpitaux». Congrès annuel de l'Association Canadienne des Relations Industrielles, Ed. M. Lemelin, ISBN 0-227-0013, pp. 227-242.

- [9] LORTIE, M.; 1986, «Manutention et maux de dos: bilan de trois ans de recherche en milieu hospitalier», Proceedings H.F.A.C./A.C.E., 19<sup>e</sup> Congrès annuel, Vancouver, pp. 157-160.
- [10] MONTREUIL, S. et LORTIE, M.; 1986, «Analyse des activités de régulation des opérateurs de scierie dans un processus semi-automatisé», Proceedings H.F.A.C./A.C.E., Vancouver, 181-184.
- [11] GAGNON, M., AKRE, F., LORTIE, M., CHEHADE, A. et KEMP, F.; 1986, "Work-energy requirements for translating and turning patients in bed as executed by nursing aides", North American Congress on Biomechanics, Proceedings, pp. 55-56.
- [12] ST-VINCENT, M., LORTIE, M. et TELLIER, C.; 1987, "Training safe lifting: are the methods taught used by workers", Proceedings of the musculoskeletal disorders at work, Ed. P. Buckle, Taylor & Francis, pp. 159-164.

Présentation dans congrès avec jury

- [1] LORTIE, M., TEIGER, C. et LAVILLE, A.; 1979, «Morbidity, mortality and conditions de travail chez les travailleurs de nuit». Ergonomics, vol. 22, 1979, p. 739, VII<sup>e</sup> Congrès de l'Association Internationale d'Ergonomie, Varsovie.
- [2] LORTIE, M., TEIGER, C., et LAVILLE, A.; 1981, "An ergonomic approach to epidemiology". Symposium on Epidemiology in Occupational Health, Helsinki, 1981. Permanent Commission and International Association on Occupational Health.
- [3] TEIGER, C., LORTIE, M. et LAVILLE, A.; 1982, "Working conditions and comparative mortality and morbidity in the newspaper printing industry" Congress on Hygiene Occupational Health and Social Medicine, octobre 1982, Bucarest.
- [4] LORTIE, M.; 1982, «Choix des variables dans la conception d'un système de livraison». XVIII<sup>e</sup> Congrès de la SELF, Paris, octobre 1982, Société d'Ergonomie de Langue Française, pp. 203-204.
- [5] LORTIE, M. et DEMERS, H.; 1983, «Risques ergonomiques pour la travailleuse enceinte: bilan des recherches actuelles et nouvelles perspectives», X<sup>e</sup> Congrès Mondial de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles. Ottawa, mai 1983, pp. 72-73.
- [6] LORTIE, M.; 1983, "The Analysis of Injuries amongst Hospitals Workers for Chronic Patients", International Seminar on Occupational Accident Research, Saltjobaden, septembre 1983, Swedish Work Environment Fund & Occupational Accident Research, Saltjobaden, septembre 1983, Swedish Work Environment Fund & Occupational Accident Research Unit, pp. 313-317.

- [7] LORTIE, M.; 1984, "Analysis of work and accidents related to handling tasks of nursing aids in a geriatric hospital", Int. Society for the Study of the Lumbar Spine, Montréal, juin 1984.
- [8] LORTIE, M.; 1985, "Has Ergonomics the same meaning in Europe and North America?" Table ronde organisée par M. de Montmollin dans le cadre du 9th Congress of the International Ergonomics Ass., Bournemouth, septembre 1985.
- [9] LORTIE, M. et TEIGER, C.; 1985, "Epidemiology in ergonomics: work load risk factors & their consequences for health". Séminaire organisé par I. Kuorinka pour le 9th Congress of the International Ergonomics Ass., Bournemouth, septembre 1985.
- [10] LORTIE, M.; 1986, «La recherche en manutention: la place de l'ergonomie entre la biomécanique, l'orthopédie et la physiothérapie». XXII<sup>e</sup> Congrès de la SELF, Angers, octobre 1986, résumé, T1, p. 9.
- [11] ST-VINCENT, M., LORTIE, M. et TELLIER, C.; 1986, «Évaluation d'un programme de formation à la manutention dans le secteur hospitalier». XXII<sup>e</sup> Congrès de la SELF, Angers, octobre 1986, résumé, T.1, p. 57.

#### Rapports techniques

- [1] GILBERT, R., LORTIE, M. et THIERY, P.; 1981, «Études et recommandations concernant le design d'un équipement de protection individuelle contre les chutes en hauteur». Rapport technique, C.D.T., 669, École Polytechnique, 269 p.
- [2] LORTIE, M.; 1982, «Grossesse et travail de caissière et vendeuse: identification des facteurs de risque pour la mère et l'enfant à naître». Rapport technique, C.D.T., P. 788, École Polytechnique, 90 p.
- [3] LORTIE, M. et DEMERS, H.; 1982, «Risques ergonomiques pour la travailleuse enceinte, revue de l'état actuel des connaissances en vue de l'élaboration des critères ergonomiques pour le retrait préventif». Rapport technique C.D.T., P. 720, École Polytechnique, vol. 1, p. 151, vol. 2 (annexe), 114 p.
- [4] LORTIE, M.; 1984, «Le travail de préposé aux bénéficiaires dans un hôpital pour soins prolongés 1. analyse des accidents». Rapport École Polytechnique, EPM/RAT-84-3, 203 p.
- [5] LORTIE, M.; 1984, «Le travail de préposé aux bénéficiaires dans un hôpital pour soins prolongés 2. analyse des entretiens». Rapport École Polytechnique, EPM/RT-84-4, 77 p.



- [6] LORTIE, M.; 1984, «Le travail de préposé aux bénéficiaires dans un hôpital pour soins prolongés 3. analyse du travail de préposés aux bénéficiaires». Rapport École Polytechnique, EPM/RT-84-5, 82 p.
- [7] IMBEAU, D. et LORTIE, M.; 1984, «Analyse des facteurs de risque dans un hôpital pour soins prolongés de la région montréalaise». Rapport École Polytechnique, EPM/RT-84-8, 199 p.

### ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET RAYONNEMENT

#### Membre, comité d'organisation de colloques

- «AMÉNAGEMENT DES ESPACES INDUSTRIELS ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL», organisé conjointement avec la Faculté d'aménagement et l'École des Hautes Études Commerciales. Le colloque s'est tenu les 25, 26 et 27 septembre 1980 (Co-édition des actes du colloque, 160 p.).
- «LE BUREAU DE DEMAIN», organisé conjointement avec les Facultés d'Aménagement, de Design Industriel, de Psychologie, d'Informatique et l'École des Hautes Études Commerciales. Le colloque s'est tenu les 7 et 8 avril 1983. (Co-édition des actes du colloque, 176 p.).

#### Membre, commissions ou groupes de travail

- «TERMINAUX A ÉCRAN DE VISUALISATION ET LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS». Groupe d'étude créé par l'Institut de Recherche en Santé et en Sécurité du Travail du Québec (IRSSST). Le mandat du groupe de travail consistait en l'analyse de l'état de la question, dans le but d'identifier des priorités de recherche et d'établir un plan d'action; 1983.
- «L'INFORMATISATION, L'EMPLOI ET LE TRAVAIL». Commission créée par la Conférence sur l'électronique et l'informatique, Ministère de ce groupe de travail portait sur l'évaluation de l'impact de la micro-électronique et de l'informatique sur le travail et sur l'emploi; 1984.
- «TROUBLES PATHOLOGIQUES DE LA COLONNE VERTÉBRALE». Groupe de travail créé par la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail du Québec (CSST), présidé par W.O. Spitzer. Membre invitée. Le mandat du groupe consistait à analyser les problèmes de la classification des maux de dos, de la valeur des traitements et du retour au travail; 1985-1986.

Monique Lortie, curriculum vitae

Membre, comités d'évaluation (enseignement et recherche)

- Comité pour la révision du «Certificat en santé et sécurité du travail», Faculté de l'Éducation Permanente de l'Université de Montréal, 1984-1986.
- Comité d'évaluation des demandes de subventions de recherche pour l'IRSST et le Fonds de la Recherche en Santé du Québec (FRSQ), Montréal; 1981-1987 et Comité du programme de bourses pour stages de courte durée d'échanges France-Québec pour chercheurs de carrière, 1986.
- Comité des pairs formé par le National Institute of Occupational Health and Safety (NIOSH) aux États-Unis pour l'évaluation et la conception d'un programme de recherche en milieu hospitalier, "Health Care Industry - Low Back-Epidemiology", Morgantown, Virginia, 1985.

Membre, autres comités

- Colloque d'orientation de la future Maison des Sciences.
- Comité scientifique permanent pour le dossier «Grossesse et travail», comité mis sur pied par P. Robillard, 1986-1987.
- Comité scientifique, 2<sup>e</sup> Colloque International sur les écrans de visualisation, Montréal 1989.
- Association Canadienne d'Ergonomie, section Québec, membre fondateur, vice-présidente, 1987.

I. R. S. S. T.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

ERGONOMIE ET NEUROPHYSIOLOGIE DU TRAVAIL

Copies A. Laville  
B. Pavard  
F. Daviellou  
C. Dajoux

Paris, le 6 Février 1987

Monsieur le Professeur L. Berlinguet  
Directeur de l'IRSST  
505 Ouest de Maisonneuve  
MONTREAL QUEBEC H3A 3C2 (Canada)

Cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 26 Janvier et vous félicite d'affirmer votre volonté d'organiser le congrès international sur les TEV à Montréal, en Septembre 1989.

Je me souviens très bien de notre conversation de Stockholm. Je vous avais alors dit combien je serais heureux que notre laboratoire participe à votre effort, et que deux personnalités, particulièrement qualifiées, pouvaient contribuer à l'orientation du programme.

Le Professeur Laville est maintenant votre conseiller. Il y a déjà 20 ans qu'il a montré, avec Madame Teiger, que l'accroissement de la charge cognitive avait un effet négatif sur la vision et la posture. C'est bien dans cette ligne qu'il ne manquera pas de vous suggérer de centrer votre programme sur cette liaison, en ne vous limitant pas - comme à Stockholm - aux effets visuels et posturaux du travail sur écran. Ce qui est critique, en effet, ce n'est pas la nature du support (l'écran) mais sa capacité à présenter une information très dense et parfois difficile à comprendre. Le Professeur Laville insistera aussi, j'imagine, sur la nécessité de prendre en considération les problèmes de vieillissement et d'expérience professionnelle.

Je vous avais également conseillé de vous mettre en rapport avec Monsieur Bernard Pavard qui, j'en suis persuadé, sera bientôt professeur, et qui est déjà très apprécié du point de vue scientifique sur le plan international, comme il l'est maintenant sur le plan professionnel chez Eastman Kodak à Rochester.

.../...

Bernard Pavard a montré avec précision la relation entre la densité informationnelle d'un texte et les activités visuelles, donnant ainsi un prolongement d'un grand intérêt aux travaux de Laville, et cela sur le matériel informatique proprement dit. Il a surtout montré que les contraintes pragmatiques (caractéristiques hard et soft du matériel) déterminent des comportements opératoires plus ou moins coûteux et efficaces du point de vue cognitif. Il existe ainsi de grandes différences de charge de travail, de difficultés visuelles et de postures, selon le dispositif technique utilisé dans le TEV. Comme vous le voyez, on fait ainsi le pont entre les problèmes de santé et les caractéristiques technologiques des TEV.

B. Pavard a également montré, avec son collaborateur Antoine Vladis, que la charge cognitive engendrée par les TEV avait un effet direct sur le sommeil consécutif. Ainsi, un travail intense exécuté le soir peut retarder de 2 ou 3 heures l'endormissement.

B. Pavard a créé récemment au CNAM, un excellent enseignement intitulé "Ergonomie de l'informatique".

J'avais, avec moins de précision, formulé les suggestions rappelées plus haut comme membre du comité scientifique de la réunion de Work with Display Units à Stockholm. Il me semble que maintenant ce serait au Professeur Laville et à Monsieur Pavard de vous aider à reprendre ces thèmes comme membres de votre comité scientifique. Ils ont en effet plus d'occasions que moi de se rendre en Amérique du Nord.

Vous citez le nom de Monsieur François Daniellou, maître de conférences au CNAM, qui vient de créer l'enseignement "Ergonomie de la productique", après la parution d'un excellent livre : "L'opérateur, la vanne, l'écran". Si les recommandations de Monsieur Daniellou sont très appréciées, elles ne sont pas directement liées à la santé, bien que j'aie présenté, en son nom et en celui du Docteur C. Dejours, psychiatre, une communication à Kitakyushu (Japon, 1985) intitulée "Unvertainty and anxiety in continuous process industries".

Il est certain que, si vous envisagez de traiter la question du travail sur écran dans les processus continus, sujet d'une importance croissante, la contribution de Messieurs Daniellou et Dejours serait du plus grand intérêt dans votre activité de programmation.

.../...

Je regrette vivement que le congrès prévu par Gavriel Salvendy n'ait pu être déplacé de Chicago à Montréal, mais j'espère au moins qu'il vous sera possible d'organiser vos deux congrès en deux semaines consécutives, de telle sorte que le voyage en Amérique du Nord des Européens et des Asiatiques soit le plus efficace possible. C'est en tout cas dans ce but que j'ai créé, avec G. Salvendy, l'International Commission on Human Aspects in Computing.

Je vous prie d'agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

**IRSST**  
Institut de recherche  
en santé et en sécurité  
du travail du Québec



Directeur Général

Le 26 janvier 1987

Monsieur le Professeur Alain Wisner  
Directeur du laboratoire  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
F R A N C E

Cher ami,

Comme vous le savez déjà, l'IRSST a accepté d'être l'hôte d'un congrès international sur les terminaux à écran de visualisation (TEV), qui se tiendra à Montréal en septembre 1989.

Nous en avons discuté, vous et moi, lors du congrès de Stockholm. Vous m'aviez alors mentionné que l'évolution des recherches dans ce domaine était rapide et vous m'aviez suggéré d'élargir les thèmes devant être retenus pour le congrès de 1989.

Nous avons envisagé à ce moment-là de faire un congrès conjoint avec le groupe du Professeur Salvendy. Malheureusement, il ne semble pas que ce soit possible, car le professeur Salvendy envisage la ville de Chicago comme site de son congrès.

Malgré ce qui précède, nos plans de tenir un congrès international sur les TEV en particulier et sur l'interaction homme/machine en général tient toujours. Nous devons très bientôt envoyer la première annonce officielle sur le congrès en mentionnant, bien sûr, les divers thèmes qui seront retenus.

Je me permets de faire appel à votre expérience et à votre connaissance du domaine pour m'indiquer ce qui, à votre avis, devrait être retenu comme thèmes généraux de ce congrès.

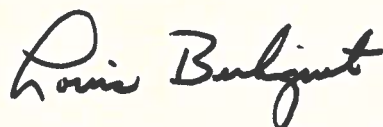
... 2

Nous devons très prochainement constituer un comité scientifique qui aura pour tâche de nous aider dans l'organisation du congrès. Vous m'aviez fait part de vos nombreux engagements, de vos voyages projetés et de l'orientation nouvelle vers les problèmes de technologie en pays de développement. J'ai donc cru que ce serait ajouter inutilement à vos nombreuses responsabilités si je vous demandais d'être membre de ce comité.

Par ailleurs, vous m'avez mentionné à plusieurs reprises que votre jeune assistant, monsieur Danielou, s'intéressait beaucoup à ce sujet. J'ai donc pensé qu'ayant moins de responsabilités immédiates, il pourrait contribuer de façon active à l'orientation scientifique de notre congrès. Qu'en pensez-vous?

J'attends donc de vos nouvelles à ce sujet. Dans l'intervalle, je vous prie d'accepter, cher ami, mes meilleurs voeux à l'occasion de la Nouvelle Année.

Toutes mes amitiés.



Louis Berlinguet

LB/om





**IRSST**  
Institut de recherche  
en santé et en sécurité  
du travail du Québec



Directeur Général

Le 26 janvier 1987

**ARRIVÉE le**

**- 3 FEV. 1987**

**CABINET du DIRECTEUR**

n° c 101

Monsieur Jean Saurel  
Directeur  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
292, rue St-Martin  
75141 Paris CEDEX 03  
F R A N C E

Monsieur le Directeur,

Vous savez sans doute que d'excellentes relations existent entre le Conservatoire National des Arts et Métiers et le Québec. Je connais monsieur Alain Wisner depuis plus de quinze ans et le Québec a envoyé un certain nombre de boursiers chez vous où ils ont acquis une formation et une expérience dont nous nous félicitons.

L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec, dont j'assume la direction depuis quelque temps, a largement bénéficié de la collaboration avec votre organisme. En effet, un certain nombre de nos boursiers ont pu compléter leur formation chez vous, notamment dans le domaine de l'ergonomie.

Dans le but d'intensifier cette collaboration, nous avons demandé à monsieur Antoine Laville de venir périodiquement à l'Institut pour nous conseiller sur l'orientation de certaines de nos recherches dans le domaine de l'ergonomie. C'est ainsi que monsieur Laville a accepté de venir à Montréal périodiquement, pour de courts séjours, dans le cadre des activités de notre programme de recherche en sécurité-ergonomie.

Nous nous réjouissons de cet accord qui nous permet, d'une part, de maintenir d'étroits contacts avec les activités de votre propre groupe et, d'autre part, de bénéficier de l'expertise d'une personne hautement qualifiée dans ce domaine.

.... 2

Monsieur Laville a très bien su s'insérer dans notre groupe et nous sommes particulièrement heureux de sa contribution dans l'orientation et le déroulement de nos divers projets de recherche.

Je me réjouis que les autorités du CNAM aient autorisé cette collaboration entre nos deux institutions. Je formule le vœu que nous puissions maintenir l'excellent climat de coopération qui existe entre nous.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Louis Berlinguet

LB/om



25 Mars 1986

Monsieur le Professeur Louis Berlinguet  
Directeur Général de l'IRSST  
505 Ouest, de Maisonneuve  
MONTREAL QUEBEC H3A 3C2  
(Canada)

Copie : L. Patry  
A. Laville

Cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 4 Mars. Je comprends la position du jury de pairs relative au Docteur Patry, mais je ne l'approuve pas. Je crains que nos collègues ne voient l'ergonomie - qui traite de l'analyse des situations de travail et de leur amélioration - que comme une discipline expérimentale ou de nature épidémiologique.

De nouveaux critères doivent être inventés pour apprécier la qualité des travaux des ergonomistes, sans cela on n'obtiendra pas, au Québec, la création d'une ergonomie véritable.

Cela ne veut pas dire pour autant que le Docteur Patry ait fait ses preuves de chercheur. Il est simplement actuellement en train d'apprendre l'ergonomie en suivant l'enseignement Ergonome Plein Temps. C'est l'année prochaine, si une deuxième bourse lui est accordée, que l'on pourra se faire une idée de ses capacités de chercheur.

Il existe en effet une situation bancale à propos des étudiants qui nous sont envoyés en formation de chercheur par le Québec. Nous ne pouvons admettre au D.E.A. (Diplôme d'Etudes Approfondies) d'Ergonomie, que des personnes ayant une solide connaissance de cette discipline, c'est-à-dire au moins 1 an à plein temps au niveau de la maîtrise. C'est la raison pour laquelle nous avons créé l'enseignement Ergonome Plein Temps. Tant qu'il n'y aura pas au Québec une solide formation en ergonomie (entre 500 et 1.000 heures), la première année de bourse en France sera consacrée à une mise à niveau.

Jusqu'à maintenant, la plupart des Québécois que nous avons reçus (entre 10 et 15 personnes) n'ont suivi que la formation Ergonome Plein Temps; soit que leur bourse n'ait pas été renouvelée, soit qu'ils aient préféré reprendre leur vie au Québec. Dans ces conditions, ils sont presque tous devenus des experts et des formateurs, car c'est ce que l'on peut faire quand on n'a pas de formation de 3ème cycle.

.../...

Pour constituer un noyau d'ergonomistes universitaires au Québec, il faudrait que quelques personnes bien choisies passent un temps suffisant (4 ou 5 ans) à se former en France et au Québec, comme l'a fait Monique Lortie et comme semble le faire Sylvie Montreuil. Je ne sais si le Docteur Patry fera partie de ces personnes, mais je l'espère.

A. Laville est revenu très heureux de son séjour au Québec. Comme vous le savez, il devrait être nommé très prochainement directeur du laboratoire d'Ergonomie de l'activité professionnelle, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, avec rang de professeur, ce qui est une juste consécration de ses mérites. Il décidera donc lui-même comment il peut répondre à votre intéressante proposition, compte tenu des autres charges qui lui incombent.

Je suis heureux de vous rencontrer à Stockholm, à ce congrès dont j'ai participé à l'organisation et au cours duquel seront présentées trois communications portant sur les travaux de notre laboratoire.

Veillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Directeur Général

Le 4 mars 1986

Monsieur le Professeur A. Wisner  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
F R A N C E

Cher ami,

J'accuse réception de votre dernière lettre dans laquelle vous me faites parvenir une évaluation du travail que le docteur Louis Patry effectue au sein de votre Laboratoire.

Je suis heureux de constater que le docteur Patry se tire bien d'affaires et qu'il songe à formuler une nouvelle demande de bourse à notre Institut. J'ai transmis votre lettre d'appréciation au directeur de notre programme de recherche externe, monsieur F.-Pierre Dussault, pour qu'il la verse au dossier du Dr Patry.

On m'informe que le jury de pairs (universitaires très exigeants) avait rejeté la demande du Dr Patry, l'an dernier, parce qu'ils étaient d'opinion que le candidat, comme médecin, voulait revenir pratiquer l'ergonomie à titre de conseiller expert et non comme chercheur universitaire, ce qui est contraire à l'esprit de notre programme de bourses. Nous verrons si vos commentaires et les résultats du Dr Patry réussiront à convaincre notre jury cette année.

Notre coup de barre dans un programme de l'Institut vers l'ergonomie semble donner les résultats escomptés. Le programme de mesdames Lortie et Montreuil et de leurs collègues semble bien engagé.

Le professeur Laville a passé deux semaines fort chargées dans notre équipe. J'ai eu avec lui un certain nombre de

.... 2

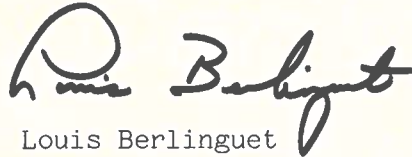
rencontres qui ont été très fructueuses. Je lui ai même offert de venir nous aider à diriger cette jeune équipe qui veut développer rapidement au Québec des activités répondant aux besoins de plus en plus nombreux du monde du travail. Le professeur Laville a semblé intéressé par notre proposition et doit nous informer de sa décision et de sa disponibilité prochainement.

Je me rendrai à Stockholm pour le congrès sur les terminaux à écran de visualisation en mai prochain. J'imagine que vous serez également présent à ce congrès. Nous pourrions alors tout à loisir, j'espère, discuter de ces problèmes. Je serais très heureux d'avoir votre opinion sur un certain nombre de dossiers.

J'ignore quels sont vos projets de voyage durant les prochains mois. J'espère toujours qu'ils vous amèneront au Québec prochainement.

Toutes mes amitiés.

Le directeur général,



Louis Berlinguet

LB/om



8 Janvier 1986

Monsieur le Professeur Louis Berlinguet  
Directeur Général de l'IRSST  
505 ouest, de Maisonneuve  
MONTREAL, Québec  
H3A 3C2

Monsieur le Directeur Général et cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 24 Décembre, vous remercie de vos vœux et vous adresse les miens pour votre famille et pour l'IRSST, le nouveau champ de votre activité créatrice.

Je me réjouis comme vous du renouvellement des liens entre l'IRSST et notre laboratoire par la venue prochaine du Professeur Laville à Montréal.

Je saisis cette occasion pour vous informer du fait que le Professeur Laville a été élu récemment Directeur d'Etudes à l'E.P.H.E. (Ecole Pratique des Hautes Etudes). Son unité de recherche s'intitulera : "Ergonomie du travail professionnel". Toutefois, l'activité du Professeur Laville et de son groupe continuera à être très liée à celle de notre laboratoire qui, depuis quelques mois, s'intitule : Laboratoire d'Ergonomie et de Neurophysiologie du Travail du C.N.A.M.

Je lirai avec le plus grand intérêt le texte d'orientation que vous avez l'intention de me faire parvenir et vous communiquerez les réactions que ce texte peut susciter dans mon esprit.

J'aimerais, comme vous le suggérez, aller au Québec en 1986, mais je crains que mon emploi du temps rende ce projet difficile; j'ai déjà trois engagements de voyages à l'étranger. Je suis en train de renouveler l'un de mes cours et doit remettre un livre pour fin 1986 à Elzevier.

Je pense que l'année 1987 serait plus favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général et cher ami, l'expression de mes sentiments amicaux et dévoués.

A. Wisner



Directeur Général

Le 24 décembre 1985

Monsieur le Professeur Alain Wisner  
Laboratoire de physiologie du travail  
et d'ergonomie  
C.N.A.M.  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
F R A N C E

Monsieur le Professeur,

En cette veille de la Nouvelle Année, je veux vous offrir mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, sans oublier de nombreuses nouvelles réalisations dans vos domaines d'activités.

J'ai reçu et lu avec beaucoup d'intérêt votre récent ouvrage que vous avez eu l'amabilité de me faire parvenir. On ne pouvait trouver meilleur titre que « Quand voyagent les usines ». J'ai puisé dans ce livre beaucoup d'idées et de concepts que j'aimerais bien discuter lorsque nous nous reverrons. Souhaitons que ce soit en 1986!

Je suis heureux que le professeur Laville ait accepté de venir passer quelques jours avec nous en février prochain pour préciser le travail de recherche de madame Sylvie Montreuil et discuter avec madame Monique Lortie les arrangements qui pourraient favoriser une plus grande collaboration — si c'est possible — entre nos deux institutions.

Nous avons récemment réorganisé un groupe de recherche en l'orientant davantage vers l'ergonomie. Il s'agit là de répondre à un besoin pressant du milieu québécois. Le groupe de travail a rédigé un texte d'orientation que nous devons discuter durant les prochaines semaines. Dès qu'il sera fait, j'aimerais vous le transmettre à titre confidentiel

.... 2



pour que vous me donniez vos idées sur cette ébauche de programme.

Un peu plus tard, au printemps ou au début de l'été, je souhaiterais de plus que vous puissiez, à votre tour, venir à Montréal pour poursuivre nos réflexions communes sur l'ergonomie.

Transmettez à madame Wisner mes meilleurs voeux de Bonne Année et recevez l'un et l'autre l'assurance de mon amitié.

Le directeur général,



Louis Berlinguet

LB/om





Montréal, le 31 juillet 1984

Monsieur A. Wisner  
Directeur du laboratoire  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Physiologie du travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie de votre lettre du 29 juin dernier. Les problèmes engendrés par le fonctionnement respectif de nos deux organismes sont réels et nous empêchent dans une certaine mesure d'atteindre des objectifs communs.

Lors d'une brève visite au CNAM au mois de mai dernier, j'ai eu l'occasion d'effectuer un tour d'horizon assez complet de la situation avec monsieur Laville.

Je précise tout d'abord que l'IRSST reconnaît la formation d'ergonomie orientée vers la recherche comme un des éléments prioritaires dans sa stratégie de développement de la recherche en santé et en sécurité du travail du Québec. Par contre, l'IRSST n'a pas comme mandat de voir à la formation de professionnels en santé et sécurité du travail. Cette orientation vers la recherche devient donc un critère essentiel dans la sélection des candidats boursiers.

Dans le cadre de notre programme de bourses, chaque candidat a la responsabilité de trouver une structure d'accueil et de formuler une demande à l'Institut. Ces demandes sont évaluées par des comités de pairs qui recommandent l'octroi de certaines bourses selon un ordre de priorités et le rejet de certaines candidatures. Ce processus débute à l'automne par des discussions entre l'étudiant et l'organisme d'accueil éventuel. La décision finale pour les demandes qui doivent nous parvenir au début janvier est rendue au mois d'avril.

Cette année, tous les boursiers recommandés et faisant partie d'axes prioritaires de développement de la recherche, dont l'ergonomie, se sont effectivement vus octroyer une bourse. Vous comprendrez cependant que l'IRSST ne peut octroyer des bourses à des étudiants pour lesquels ses comités de pairs ont recommandé des rejets.

Selon la procédure que je viens de décrire, les organismes d'accueil peuvent être informés des décisions au plus tôt à la fin du mois d'avril pour les programmes débutant en septembre. Lorsque les places de stage

sont limitées, il se peut que cet échéancier soit trop serré et même préjudiciable pour d'autres postulants. Il s'agit là d'une technicalité pour laquelle je sollicite votre avis.

Je reconnais que notre système, très jeune en soi, présente certaines failles que nous évaluons présentement. Je dois cependant souligner qu'en général il a bien servi les objectifs que nous poursuivons.

Un programme de bourses cependant ne suffit pas à lui seul à développer un secteur de recherche. L'excellence des candidats, leur désir de poursuivre des activités de recherche, l'existence de structures d'accueil à leur retour au Québec et le support financier sont autant d'ingrédients essentiels pour une réussite éventuelle. À ce jour, les candidats formés par votre organisme, à quelques exceptions près, ne sont pas orientés vers la recherche ou n'ont pas complété leur formation en ce sens.

Au Québec, les organismes subventionnaires, peut-être noyautés par des disciplines bien rompues, insistent beaucoup sur la qualité et la formation supérieure des chercheurs qui présentent une demande de subvention de recherche. Dans le cadre des programmes de formation, ils insistent également sur la pertinence et la qualité du projet de recherche présenté. Ces dernières exigences sont parfois incompatibles avec la recherche appliquée en milieu de travail où les projets se font et se défont selon des humeurs qui, hélas, n'ont souvent rien à voir avec la science. Nous aurons, à l'Institut, à nous pencher sérieusement sur cette question.

Dans un autre ordre d'idée, madame Lortie m'a indiqué qu'elle devait vous rencontrer prochainement. J'ai discuté avec elle de la possibilité de créer au Québec un groupe en ergonomie suffisamment fort pour prendre la relève du CNAM pour une partie de formation supérieure, jusqu'à ce que le Québec puisse devenir autonome. Je crois comprendre qu'il s'agit là d'une de vos préoccupations. Les échanges entre ce futur groupe et votre organisme deviendraient alors avantageux de part et d'autre.

La formation d'un tel groupe universitaire au Québec intéresse l'Institut qui entend poursuivre des démarches en ce sens, malgré toutes les difficultés inhérentes à la reconnaissance de tout nouveau programme universitaire.

Comme vous pouvez le constater l'Institut s'intéresse vivement au dialogue que vous souhaitez. Je me permets de communiquer ces quelques propos au Juge Robert Sauvé, président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec qui a manifesté à maintes reprises son intérêt pour ce dossier.

Pour terminer sur une note plus pratique, à moins de modifier de façon importante des règles établies, l'Institut ne peut annuler ou modifier les décisions du Conseil scientifique relatives aux boursiers de cette année.



J'aimerais présenter quelques modifications pour l'an prochain et je serais très heureux si, dans un premier temps, vous pouviez discuter de cette question avec madame Lortie lors de votre prochaine rencontre.

Je vous remercie pour votre contribution majeure au développement de l'ergonomie au Québec et je vous assure que l'Institut attache la plus haute importance à ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur scientifique,

  
Jean-Yves Savoie

JYS/st

c.c.: M. Yves Martin, Directeur général IRSST  
M. Robert Sauvé, Président CSST  
Mme Monique Lortie, Professeur, Ecole Polytechnique





*Quand voyaguer...*

*écrite le 20.8.85*

Directeur Général

Le 8 août 1985

Monsieur le Professeur A. Wisner  
Directeur du laboratoire  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
F R A N C E

Cher ami,

En premier lieu, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre hospitalité et pour l'excellent déjeuner que vous m'avez offert à l'occasion de mon récent voyage en France et remercier surtout madame Wisner qui avait préparé cet excellent repas dans un décor tout à fait champêtre.

J'étais très heureux de refaire connaissance et de discuter de nos points d'intérêt commun qui, malgré les années, restent toujours aussi convergents. J'ai pris bonne note de vos commentaires sur les développements de l'ergonomie. À mon retour à Paris, j'ai eu une très bonne discussion avec votre adjoint, monsieur Laville, et j'ai même pu discuter assez longuement avec une de nos boursières, mademoiselle Sylvie Montreuil.

Revenu à Montréal, j'ai eu un long entretien avec madame Monique Lortie. J'ai le plaisir de vous annoncer que je l'ai engagée à l'Institut. Sur mon conseil, elle tardera néanmoins son affiliation professorale avec l'École Polytechnique de Montréal où elle sera chargée d'un cours au niveau de la maîtrise. Je crois que madame Lortie renforcera considérablement mon équipe de recherche en ergonomie, ce qui n'empêche pas, bien au contraire, une collaboration soutenue avec votre équipe du C N A M.

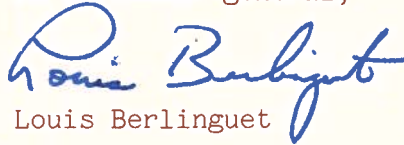
.... 2

J'aurai l'occasion de préciser avec les autorités du Québec un mécanisme de choix de boursiers qui permettra d'éviter les malentendus récents que vous avez connus.

Bien entendu, je vous tiendrai au courant de nos diverses activités et j'espère que vos nombreux voyages vous amèneront vers le Québec dans un avenir pas trop lointain.

Toutes mes amitiés et encore une fois mes sincères remerciements.

Le directeur général,

  
Louis Berlinguet

LB/om





**IRSST**  
Institut de recherche  
en santé et en sécurité  
du travail du Québec

**Louis Berlinguet**  
Directeur général

505, de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3C2  
(514) 288-1551 Téléc: 05561348



Directeur Général

Le 18 juin 1985

*a dresse de F. Berthelot  
à donner à  
M. Berthelot  
au téléphone.*

*lettre reçue le 2 juillet*

Monsieur le Professeur A. Wisner  
Directeur du laboratoire  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
F R A N C E

Monsieur le Directeur,

J'étais très heureux de pouvoir vous parler quelques minutes au téléphone dimanche dernier et confirmer ainsi que j'étais bien la même personne avec qui vous aviez travaillé il y a près de vingt ans, au moment du lancement de l'Université du Québec.

J'ai pris mes fonctions de directeur général de l'Institut avec beaucoup d'enthousiasme puisqu'il s'agit de renouer avec un «vieux rêve». Je suis donc très heureux que nous puissions à nouveau travailler ensemble.

Les différents points que vous soulevez dans votre lettre du 21 mai dernier débordent largement les cas particuliers que vous mentionnez. Il s'agit en somme de revoir la collaboration que vous et moi souhaitons établir entre nos deux organismes.

Un certain nombre des problèmes que vous soulevez viennent de ce que notre Institut, jusqu'à présent, n'a pas été l'unique canal de communication avec le vôtre étant donné que les étudiants et chercheurs des universités du Québec transmettent directement à votre Institut leurs demandes. Il s'agit là d'un problème interne québécois que j'aimerais bien pouvoir régler prochainement.

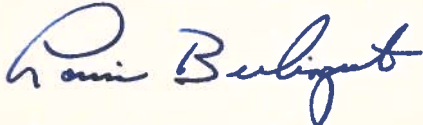
.... 2



Je vous mentionnais que je dois me rendre en Europe au début de juillet. Malheureusement, je dois être à Londres du 6 au 11 juillet, date à laquelle je me rendrai à Paris pour séjourner en France jusqu'au 20. Je crois comprendre que vous serez à votre résidence d'été autour de cette période. Comme je me propose de visiter quelques établissements dans le sud de la France, je pourrais, si cela vous convenait, me rendre à votre résidence. Nous pourrions prendre deux ou trois heures d'un après-midi pour régler plusieurs des problèmes qui nous concernent. Je vous téléphonerai de Montréal à la fin du mois de juin pour vérifier si cela vous convient.

D'ici là, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Louis Berlinguet

LB/om





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**

PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL — ERGONOMIE

Paris, le 21 Mai 1985

Copie : **A. Laville**  
**C. Teiger**  
**L. Patry**

Monsieur Louis Berlinguet  
Directeur Général de l'IRSST  
505 Ouest de Maisonneuve  
MONTREAL QUEBEC H3A 3C2 (Canada)

Monsieur le Directeur Général,

Je me permets d'abord de vous poser la question de savoir si vous êtes bien la même personne avec qui j'ai eu le plaisir et l'honneur de travailler il y a près de 20 ans, au moment du lancement de l'Université du Québec. Si tel est le cas, je serais très heureux que cette lettre soit une occasion de renouer nos relations.

Votre lettre du 6 Mai 1985 à propos de Monsieur Louis Patry pose à nouveau la question des liaisons insuffisantes entre l'IRSST et notre laboratoire. En effet, nous avons eu l'occasion de fournir un soutien parfois important à une quinzaine de Québécois qui ont passé de 1 à 3 ans au laboratoire; 2 thèses ont d'ailleurs été soutenues et 2 ou 3 autres le seront prochainement.

Toutefois, les étudiants québécois continuent à s'adresser à nous en ordre dispersé, en nous demandant un accord pour suivre des études l'année scolaire suivante afin de solliciter une bourse des autorités du Québec et, en particulier, de l'IRSST. Très souvent, les dossiers qu'ils nous font parvenir sont à la fois insuffisants et pressants, compte tenu des délais imposés par les institutions québécoises.

Nous devons donc nous prononcer rapidement et avec une certaine incertitude. Pourtant, nous nous engageons vis-à-vis de ces étudiants et nous bloquons des places dans des enseignements où il y a beaucoup de candidats français et étrangers. Ultérieurement, nous recevons une information venant de l'étudiant ou de l'institution (comme c'est le cas pour Monsieur Louis Patry). Très souvent, nous ne recevons aucun renseignement jusqu'à la rentrée, ignorant ainsi si les places réservées seront véritablement occupées.

.../...

Quand nous avons une réponse positive de l'étudiant ou de l'institution (comme c'est le cas pour Monsieur Jean-Pierre Brun) cela ne pose pas de problème, mais quand elle est négative, nous ne savons très souvent pas pourquoi, ce qui nous met dans la situation de recevoir un démenti inexplicable à notre avis favorable.

Dans le cas de Monsieur Patry, je crois comprendre qu'au Québec comme en France le doctorat en médecine n'est pas considéré comme un Ph.D. et ne peut donc permettre d'attribuer des bourses post-doctorales. J'aimerais avoir une confirmation de cette déduction.

De façon plus générale, il serait intéressant que nous puissions harmoniser nos critères. L'expérience nous a appris que nous ne pouvions pas pronostiquer le succès si les étudiants arrivaient sans avoir au minimum un bon niveau de maîtrise et une expérience professionnelle en milieu industriel ou tertiaire.

Comme il n'existe pas encore d'enseignement d'ergonomie au Québec, les étudiants doivent d'abord passer un an à plein temps (formation d'Ergonome Plein Temps) pour acquérir le niveau de la maîtrise dans une nouvelle discipline, celle de l'ergonomie. C'est d'ailleurs pour réaliser cet ajustement disciplinaire que nous avons créé cet enseignement post-maîtrise.

L'année suivante est occupée par la préparation du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) d'Ergonomie CNAM/PARIS XIII, au cours de laquelle l'étudiant reçoit les compléments de formation, fait la bibliographie de son sujet et réalise une pré-étude dans le cadre du laboratoire.

La suite des recherches (environ 2 ans) peut - et à mon avis doit - être réalisée au Québec avec, éventuellement, de brefs voyages en France de l'étudiant et quelques conseils donnés au Québec par des membres du laboratoire qui y vont fréquemment (Professeur A. Laville, Madame C. Teiger). La thèse étant en bonne voie de rédaction, l'étudiant revient alors à Paris pour achever cette rédaction et soutenir sa thèse.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que le seul doctorat qui demeure en France depuis un an est d'un niveau plus élevé que les doctorats antérieurs (3ème cycle et doctorat d'ingénieur) et se situe très précisément au niveau du Ph.D.

Je serais heureux de savoir s'il existe des règles au sein de l'IRSST et des autres organismes québécois permettant de régler l'attribution de bourses. Il serait intéressant de confronter alors vos règles et les nôtres pour le mieux des intérêts des étudiants québécois souhaitant acquérir le doctorat d'Ergonomie CNAM/PARIS XIII ou toute autre qualification intermédiaire (Ergonome Plein Temps, DEA ...).

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

**Jean-Pierre Roger**, professeur  
CIRAST  
Centre d'Intervention et de Recherche pour  
l'Amélioration des Situations de Travail



**Université du Québec à Rimouski**  
300, avenue des Ursulines  
Rimouski (Québec) G5L 3A1  
Téléphone : (418) 724-1988

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN

U. E. R.  
INSTITUT D'ÉTUDES DU TRAVAIL  
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

C. R. A. E.  
CENTRE DE  
RECHERCHE ET D'APPLICATION  
EN ERGONOMIE

LYON, LE 2 Juillet 1985  
~~SAOYON - CRAPONNE~~  
TÉL. (78) 69-24-93  
858-88-88

à : Madame Rebiffet  
ou Service de documentation  
Laboratoire de Physiologie du Travail  
et Ergonomie - CNAM -

Madame, Monsieur,

Suite à la conversation téléphonique que j'ai pu avoir le 1<sup>er</sup> Juillet avec Madame Rebiffet, je vous transmets ci-joint une liste de quelques documents édités par votre laboratoire que j'aimerais recevoir et ce, en rapport avec nos propres activités de recherche.

De retour au Québec, je vous ferai parvenir les premiers documents édités récemment par notre jeune équipe du CIRAST.

Devant retourner au Québec fin Juillet, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'expédier ces documents dès que possible afin que je puisse les recevoir à (Lyon) Craponne pour le 19 Juillet.

Voici mon adresse : Jean Pierre ROGER - 3, allée des IRIS  
69290 CRAPONNE - Tél 7-8573398

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



## Le réseau de l'Université du Québec

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

*(Siège social)*

2875, boulevard Laurier

Sainte-Foy, Québec

G1V 2M3

Téléphone: (418) 657-2234

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### À MONTRÉAL

Case postale 8888, succursale «A»

Montréal, Québec

H3C 3P8

Téléphone: (514) 282-3111

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### À TROIS-RIVIÈRES

3351, boulevard des Forges

Trois-Rivières, Québec

G9A 5H7

Téléphone: (819) 376-5320

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### À CHICOUTIMI

930, rue Jacques-Cartier est

Chicoutimi, Québec

G7H 2B1

Téléphone: (418) 545-5610

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### À RIMOUSKI

300, avenue des Ursulines

Rimouski, Québec

G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1425

### UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

#### À HULL

Case postale 1250

Succursale «B»

Hull, Québec

J8X 3X7

Téléphone: (819) 776-8413

### CENTRE D'ÉTUDES

#### UNIVERSITAIRES

#### D'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

435, rue Gagné

C.P. 700

Rouyn, Québec

J9X 5C6

Téléphone: (819) 762-0971

### TÉLÉ-UNIVERSITÉ

214, avenue Saint-Sacrement

Québec, Québec

G1N 4M6

Téléphone: (418) 657-2262

### ÉCOLE NATIONALE

#### D'ADMINISTRATION

#### PUBLIQUE

945, avenue Wolfe

Sainte-Foy, Québec

G1V 3J9

Téléphone: (418) 657-2489

### ÉCOLE DE TECHNOLOGIE

#### SUPÉRIEURE

180, rue Sainte-Catherine est

Montréal, Québec

H2X 1K9

Téléphone: (418) 866-3501

### INSTITUT

#### ARMAND-FRAPPIER

531, boulevard des Prairies,

C.P. 100

Laval des Rapides, Québec

H7N 4Z3

Téléphone: (514) 687-5010

### INSTITUT NATIONAL

#### DE LA RECHERCHE

#### SCIENTIFIQUE

Complexe scientifique

2700, rue Einstein, C.P. 7500

Sainte-Foy, Québec

G1P 3W8

Téléphone: (418) 657-2564

Pour toute demande de renseignements généraux concernant le réseau de l'Université du Québec, s'adresser à la Direction générale des relations publiques de l'Université du Québec (Siège social).

26 Février 1985

Monsieur le Professeur J.L. CHaumel  
Directeur du CIRST  
300 avenue des Ursulines  
RIMOUSKI QUEBEC G5L 3A1 (Canada)

Monsieur le Directeur et cher collègue,

J'ai été naturellement très séduit par la perspective de revoir le Québec et les chercheurs en ergonomie de la Belle Province.

Malheureusement, comme je vous le laissais entendre lors de notre conversation téléphonique, je ne vois pas comment je peux dégager le temps nécessaire pour un voyage au mois de Mai prochain. Mes responsabilités en France sont très importantes et, aussi, mes engagements à l'étranger pour 1985.

J'espère qu'il nous sera possible d'organiser un autre voyage pour lequel nous pourrions prévoir le temps nécessaire très à l'avance.

Veillez agréer, je vous prie, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

# CIRAST

---

Rimouski, le 4 février 1985

Monsieur Wisner  
Directeur  
Laboratoire d'Ergonomie et de  
Physiologie du Travail  
Conservatoire National des  
Arts et Métiers  
Rue Gay Lussac  
PARIS

Monsieur le directeur,

A la suite de notre conversation téléphonique, je vous confirme ici, au nom du regroupement des chercheurs en "Améliorations des Conditions de Travail" du Réseau des Universités du Québec, que nous serions très honorés de votre participation au congrès de l'A.C.F.A.S. en mai prochain au Canada.

Les préoccupations des conditions de travail se développent progressivement au Québec. L'ergonomie est un concept de plus en plus compris par l'industrie et les milieux de travail québécois et elle suscite un intérêt sans cesse croissant. La récente récession a éloigné les considérations trop globales et théoriques quant à l'analyse des conditions de travail. Mais dans une perspective de réponse aux exigences nouvelles des travailleurs et de recherche des gains de productivité, l'Ergonomie a non seulement survécu au contexte économique très difficile mais elle est graduellement perçue comme une démarche indispensable car concrète.

Votre présence au colloque soulèvera un vif intérêt de la part des personnes et spécialistes qui oeuvrent dans ce domaine au Québec, mais aussi chez les milieux industriels. Vous trouverez ci-joint quelques détails sur cet événement.

Mais je voudrais aussi souligner que la perspective de votre passage au Québec pourrait, si vous le désirez, s'effectuer dans un cadre plus large, notamment par des prises de contact avec, par exemple, la direction de l'ALCAN, celle de l'IRSST ou de la CSST. Dans un tel cas, il nous serait possible de prévoir des échanges ou visites qui feraient de ce voyage, un séjour fructueux.

...2/

---

**Centre d'Intervention et de Recherche  
pour l'Amélioration des Situations de Travail**

**de l'Université du Québec à Rimouski**

300, ave des Ursulines, Rimouski, Québec G5L 3A1 Téléphone : 724-1562




...2/

Dès la réception de votre réponse, nous serions disponibles pour examiner et planifier les diverses implications de ce déplacement. De nouvelles conversations téléphoniques auraient donc lieu ces prochaines semaines.

Sachant l'intérêt que soulève ici votre venue puisque le Québec ne vous a pas accueilli depuis un certain temps maintenant même si les relations entre différents organismes québécois et votre Laboratoire restent assez fréquentes, je ne peux qu'espérer que votre réponse sera positive.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le groupe "Réseau" en Amélioration  
des Situations de Travail



---

Jean-Louis Chaumel  
Professeur  
Directeur du CIRAST

JLC/cd

p.j.

# CIRAST

Fondé en 1981 avec l'aide du ministère du Travail du Canada, reconnu institutionnellement par l'Université du Québec à Rimouski, le CIRAST constitue une **équipe multidisciplinaire** de recherche et d'intervention dans le domaine de l'amélioration des conditions de travail. Ses spécialistes en psychosociologie, santé au travail, relations industrielles, organisation du travail, contribuent activement à la recherche mais répondent également aux besoins des entreprises et des travailleurs de l'Est du Québec à l'égard de l'amélioration des conditions de travail, en mettant à leur disposition des ressources techniques et financières pour permettre d'effectuer les études nécessaires et de mettre en oeuvre les mesures technologiques et organisationnelles perçues comme nécessaires pour une telle amélioration.

Si les **travaux les plus importants** entrepris jusqu'ici portent sur le secteur de la forêt et du sciage, sur celui des pêcheries

(usines et chalutiers) et dans le domaine des transports routiers, une expertise marquée à l'égard de l'implantation des changements technologiques caractérise également le CIRAST.

Les actions entreprises sont donc variées : assistance aux entreprises et aux syndicats, séminaires spécialisés de formation, recherche en santé et sécurité, amélioration de la qualité de la vie au travail. Toutefois, les **modes d'intervention** et démarches de recherche ne sont pas exclusivement le fait de spécialistes. Le CIRAST privilégie en effet des approches concertées où travailleurs et direction sont impliqués conjointement pour permettre une analyse réaliste de leur contexte de travail et une implantation des changements aussi bénéfique que possible pour les parties concernées.

## MEMBRES RÉGULIERS

FRANCE RUEST (Gestion des opérations)  
JEAN-LOUIS CHAUMEL, DOCT. (Psycho-sociologie des organisations)  
HÉLÈNE LACHAPELLE (Science Santé)  
JEAN-MARC GRANDBOIS (Biologie)

## MEMBRES ASSOCIÉS

PAUL BEAULIEU (Relations industrielles)  
JEAN-PIERRE ROGER (Comportement organisationnel)  
RICHARD MARC LACASSE (Management)  
PIERRE GOSSELIN, M.D. (Médecine au travail)

## AUXILIAIRES DE RECHERCHE

ALAIN LA BARRE, ingénieur forestier  
REMI GAUTHIER, ingénieur industriel  
LANGIS LAFRANCE  
DENIS LEBEL  
MICHEL LECLERC  
RICHARD LEMELIN

Research and Intervention Center  
for the Improvement of Labor Conditions

Centre d'Intervention et de Recherche  
pour l'Amélioration des Situations de Travail

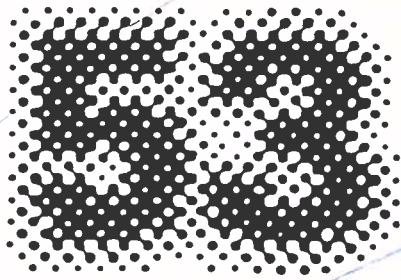
de l'Université du Québec à Rimouski  
300, av. des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1 Téléphone : 724-1723

**Jean-Louis Chaumel**, doct.  
Directeur, CIRAST  
Centre d'Intervention et de Recherche pour  
l'Amélioration des Situations de Travail



**Université du Québec à Rimouski**  
300, avenue des Ursulines  
Rimouski (Québec) G5L 3A1  
Téléphone : (418) 724-1565

# FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION



JE ME PRÉ-INSCRIS

53<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS  
Université du Québec  
à Chicoutimi  
du 20 au 24 mai 1985

**COÛT: 50\$ (étudiants 25\$)**

L'inscription de 1985 comprend le coût des activités spéciales du congrès  
(le party des savants, la croisière du Fjord, les 5 à 7, etc.) et le coût de l'adhésion à l'ACFAS  
*(reçus pour fins d'impôt émis sur réception)*

**N.B.: DATE LIMITE DE PRÉ-INSCRIPTION: 31 mars 1985**

## LE PLUS IMPORTANT CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE LANGUE FRANÇAISE AU MONDE

- En s'inscrivant à l'avance, les congressistes recevront avant le congrès le programme général et s'éviteront des délais d'inscription à l'ouverture du congrès.
- Les pré-inscrits qui seraient empêchés de venir seront remboursés sur avis avant le 1<sup>er</sup> mai.
- L'inscription est obligatoire pour assister aux séances du congrès.

*(S.V.P., remplir en lettres moulées)*

DÉTACHER ET POSTER

6

## Bourses d'excellence pour étudiants gradués

Ces bourses de l'ACFAS sont destinées à des étudiants de niveau universitaire qui ont complété leurs études de premier cycle pendant l'année en cours et qui ont été admis à suivre un programme d'études supérieures. Elles ont pour but de reconnaître l'excellence du dossier des lauréats pendant les études de premier cycle et d'encourager ainsi des étudiants prometteurs à s'intéresser aux carrières de recherche.

Les bourses sont accordées annuellement à deux étudiants gradués et consistent chacune en un montant de \$1 000 dont le financement est assuré par la **Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.**

### Critères d'attribution

Les bourses sont réservées à des étudiants du Canada français admis dans toute institution académique reconnue. Aucune discipline n'est exclue du champ d'attribution des prix. Le dossier académique du candidat est le principal critère de sélection. Le dossier para-académique, les lettres de recommandation, les publications et l'intérêt manifesté par le candidat pour la recherche scientifique sont évidemment aussi considérés. L'examen des dossiers tient compte des différences relatives d'évaluation qui peuvent exister entre disciplines ou groupes d'étudiants.

### Mises en candidature

La période de mise en candidature se termine le **31 décembre 1984**. L'ACFAS recevra les candidatures soumises par les universités elles-mêmes (direction d'études supérieures, facultés ou départements); elle acceptera aussi les candidatures présentées par des étudiants individuellement.

Le dossier soumis avec chaque candidature doit comprendre:

- 1- La formule de mise en candidature, remplie par le candidat ou par celui qui le présente (on peut obtenir des formules en s'adressant aux services des étudiants de l'Université ou au secrétariat de l'ACFAS : (514) 342-1411);
- 2- Une copie du dossier académique complet pour l'ensemble du premier cycle;
- 3- Deux lettres de recommandation;
- 4- Une attestation confirmant l'admission à un programme de deuxième cycle.

Un comité multidisciplinaire procédera à la sélection vers la fin de la présente année. La remise officielle des bourses se fera au mois de mai prochain, à l'occasion du congrès annuel de l'ACFAS.

## 8 RESPONSABLES DES SECTIONS

|  |  |
|--|--|
| <b>Aménagement et urbanisme:</b>                 | Juan-Luis Klein, sciences humaines, UQAC (418) 545-5379  |
| <b>Biochimie:</b>                                | Maurice Bélanger, lab. de biochimie, Hôp. de Chicoutimi (418) 549-2195                         |
| <b>Biologie cellulaire et moléculaire:</b>       | Denis Larrivée, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5438                                    |
| <b>Biophysique et génie biomédical:</b>          | Mario Julio Fragata, Centre de recherche en photobiophysique, UQTR (819) 376-5577              |
|  | Roger Jacob, génie biomédical, Hôp. Sacré-Coeur (514) 333-2384                                 |
| <b>Botanique et écologie végétale:</b>           | Réjean Gagnon, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5486                                     |
| <b>Chimie analytique et minérale:</b>            | André Lebrun, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5485                                      |
|  | Frank Kimmerle, SECAL (418) 548-1121, poste 2851   |
| <b>Chimie des carburants:</b>                    | Marc-André Poirier, CANMET (Ottawa), (613) 996-4570, poste 133                                 |
| <b>Chimie organique:</b>                         | Jean-Marie Hachey, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5417                                 |
|  | F.X. Garneau, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5422                                      |
| <b>Chimie physique:</b>                          | Guy Collin, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5295  |
|  | Van Tam Bui, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5208                                       |
| <b>Climatologie et météorologie:</b>             | Orlando Peña, sciences humaines, UQAC (418) 545-5747   |
| <b>Démographie:</b>                              | Alain Saucier, direction de l'évaluation des prog., MAS (418) 643-2260                         |
| <b>Économique:</b>                               | Alain Lapointe, Institut d'économie appliquée, HEC (514) 343-4426                              |
| <b>Éducation:</b>                                | Khamlay Mounivong, sciences de l'éducation, UQAC (418) 545-5763                                |
| <b>Endocrinologie:</b>                           | André Nadeau, lab. de recherche en endocrino et métabolisme, CHUL (418) 656-8195               |
| <b>Environnement:</b>                            | Michel Gagnon, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5427                                     |
| <b>Esthétique:</b>                               | René Payant, histoire de l'art, 5134 Lacombe, Montr. H3W 1R9 (514) 343-6186                    |
| <b>Études amérindiennes:</b>                     | Jacques Kurtness, sciences humaines, UQAC (418) 545-5261                                       |
| <b>Génie chimique:</b>                           | Paul Meubus, sciences appliquées, UQAC (418) 545-5232  |
| <b>Génie civil:</b>                              | Yves Faucher, sciences appliquées, UQAC (418) 545-5230   |
| <b>Génie électrique:</b>                         | Jean-Paul Paquet, sciences appliquées, UQAC (418) 545-5704                                     |
| <b>Génie mécanique/industriel/manufacturier:</b> | Gilles Michaud, service d'entretien (CREE), SECAL (418) 548-1121, 3534                         |
| <b>Génie minier-métallurgique:</b>               | Louis Delage, Centre d'électrolyse de l'Ouest, SECAL (418) 548-1121, poste 2493                |
| <b>Géographie:</b>                               | Magella J. Gauthier, géographie, UQAC (418) 545-5493   |
|  | Jules Dufour, doyen du 1 <sup>er</sup> cycle, UQAC (418) 545-5601                              |
| <b>Géomorphologie et quaternaire:</b>            | Claude Bernard, géographie, UQAC (418) 545-5251  |
| <b>Gérontologie:</b>                             | Jacques St-Onge, sciences humaines, UQAC (418) 549-2492  |
| <b>Histoire:</b>                                 | Pierre Jacques, sciences humaines, UQAC (418) 545-5304   |
| <b>Histoire de l'art:</b>                        | Jean-Paul Vincent, arts et lettres, UQAC (418) 545-5725  |
| <b>Langues modernes:</b>                         | — Allemand: Burkhard Ortman, aménag. du territoire, UQAC (418) 547-2191, poste 281             |
|  | — Espagnol: Gleider Hernandez, arts et lettres, UQAC (418) 545-5276                            |
|  | — Études slaves: Ladislav Gonczarow, études anciennes et modernes, Un. Montréal (514) 343-6222 |
| <b>Linguistique:</b>                             | Yves St-Gelais, arts et lettres, UQAC (418) 545-5429   |
| <b>Littérature d'expression française:</b>       | Jacques B. Bouchard, arts et lettres, UQAC (418) 545-5352                                      |
| <b>Mathématiques, informatique:</b>              | Richard Vézina, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5489                                    |
| <b>Microbiologie, virologie et immunologie:</b>  | Guy Charpentier, chimie-biologie, UQTR (819) 376-5641  |
|  | Roger Savard, Hôp. de Chicoutimi (418) 549-2195, poste 2439                                    |
| <b>Neurologie, physiologie:</b>                  | Christian Poirel, lab. de recherche en chronobiologie, UQAC (418) 549-8916                     |
| <b>Nutrition et technologie alimentaire:</b>     | Laurent Savoie, nutrition humaine, Un. Laval (418) 656-2315                                    |
| <b>Pharmacologie et toxicologie:</b>             | Paul Fernet, pharmacien, 320 rue St-Vallier, Chicoutimi G7H 4J1 (418) 549-1410 ou 545-3336     |
| <b>Philosophie:</b>                              | Alain Tremblay, philosophie, CEGEP de Chicoutimi (418) 549-9520, poste 414                     |
| <b>Physique:</b>                                 | Marc Fortin, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5385                                       |
| <b>Psychologie:</b>                              | Benoît Dubuc, sciences de l'éducation, UQAC (514) 545-5774                                     |
| <b>Santé communautaire:</b>                      | Jean-Claude Otis, santé communautaire, Hôp. de Chicoutimi (418) 549-2195, poste 2291           |
| <b>Sciences de l'activité physique:</b>          | André Dorion, sciences humaines, UQAC (418) 545-5371   |
| <b>Sciences administratives:</b>                 | Claude Lalonde, sciences adm. et écono., UQAC (418) 545-5237                                   |
| <b>Sciences de l'agriculture:</b>                | Daniel Lord, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5592                                       |
| <b>Sciences forestières:</b>                     | Raymond Dion, CEGEP de St-Félicien (418) 679-2564  |
| <b>Sciences infirmières:</b>                     | Germaine Preston, sciences de la santé, UQAC (418) 545-5315 ou 5754                            |
| <b>Sciences juridiques:</b>                      | Georges Frenette, sciences adm. et écono., UQAC (418) 545-5235                                 |
|  | Michel Lebel, sciences juridiques, UQAM (514) 282-8321   |
| <b>Sciences du loisir:</b>                       | André-François Bourbeau, lab. de plein air, UQAC (418) 545-5817                                |
| <b>Science politique:</b>                        | Jean Bernatchez, science politique, Un. Laval (418) 656-3257                                   |
|  | Albert Legault, science politique, Un. Laval (418) 656-2784                                    |
| <b>Sciences religieuses:</b>                     | Camil Ménard, sciences religieuses, UQAC (418) 545-5498  |
|  | Clément Richard, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5277                                   |
| <b>Sciences de la terre:</b>                     | Reynald Du Berger, sciences de la terre, UQAC (418) 545-5395                                   |
| <b>Sociologie/anthropologie:</b>                 | Simon Langlois, sociologie, Un. Laval (418) 656-2227   |
| <b>Travail social:</b>                           | Pierre Roberge, sciences administratives et sociales, UQAT (819) 762-0971, poste 289           |
| <b>Zoologie, limnologie et écologie animale:</b> | Louis-Marie Lalancette, sciences fondamentales, UQAC (418) 545-5428                            |

### Comité du 53<sup>e</sup> congrès

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>Président:</b>                              | Robert Bergeron, Dép. des sciences humaines, UQAC (418) 545-5781              | — Protocole:  | Adrienne Munger, Bureau du V.R.-S.G., UQAC (418) 545-5632     |
| <b>Organisation du programme scientifique:</b> | Roger Thifault, Bureau du doyen de la gestion académique, UQAC (418) 545-5568 | — Support avec les médias:  | Louis Villeneuve, S.A.A.S., UQAC (418) 545-5503               |
| <b>Organisation matérielle:</b>                |   | — Santé:  | Johanne Beaulieu, Service de santé, UQAC (418) 545-5423       |
| — Logistique générale:                         | Michel Breton, Bureau du V.R.A.F., UQAC (418) 545-5508                        | — Sécurité:   | Adrien Tremblay, Sécurité, UQAC (418) 545-5510                |
| — Budget:                                      | Gilles Caron, Bureau du V.R.E.R., UQAC (418) 545-5534 ou 5708                 | — Accueil:  | Liliane Régis, Bureau du recteur, UQAC (418) 545-5610         |
| — Audio-visuel:                                | Raymond Lebeuf, Service audio-visuel, UQAC (418) 545-5519                     | — Activités culturelles:  | Renaud Thériault, Service socio-culturel, UQAC (418) 545-5502 |
| — Locaux:                                      | Michel Bergeron, Bureau du V.R.A.F., UQAC (418) 545-5679                      | — Activités sportives:  | Lucien Boivin, S.A.A.S., UQAC (418) 545-5503                  |
| — Signalisation:                               | Jean-Guy Ménard, Bureau du V.R.A.F., UQAC (418) 545-5703                      |   |   |
| — Alimentation:                                | Bernadette Duguay, Cafétéria, UQAC (418) 545-3531                             | <b>Secrétariats:</b>  |   |
| <b>Organisation sociale:</b>                   |   | — Association canadienne-française pour l'avancement des sciences | Guy Arbour, Directeur général, ACFAS (514) 342-1411           |
| — Programme social:                            | Jean Wauthier, Rectorat, UQAC (418) 545-5610                                  | — UQAC  | Suzanne Carrier, Bureau du recteur, UQAC (418) 545-5606       |

## JE PROPOSE UNE CANDIDATURE POUR... 7

# LES PRIX DE L'ACFAS

Vous êtes invité(e) à présenter des candidatures pour les prix Pariseau, Archambault, Vincent, Bombardier et Rousseau. Ces prix ont pour objet de reconnaître des contributions remarquables au progrès de la science; ils comprennent une citation, une médaille et un montant de \$2 000.

### **Prix Léo-Pariseau: sciences biologiques**

Le prix Pariseau a été institué en 1944, en l'honneur de Léo Pariseau, premier président de l'ACFAS. Ce prix est destiné au secteur des sciences de la nature (ce dernier volet incluant la zoologie, la botanique, l'agronomie, la foresterie, l'écologie, etc.). Le lauréat de ce prix en 1984 a été le professeur Wladimir A. Smirnof, d'Environnement Canada.



WLADIMIR SMIRNOFF



ASHOK K. VIJH

### **Prix Urgel-Archambault: sciences physiques et mathématiques (fondamentales et appliquées)**

Le prix Archambault a été créé en 1953, en l'honneur d'Urgel Archambault, directeur-fondateur de l'École Polytechnique de Montréal. Il est attribué dans le domaine des sciences physiques et mathématiques (fondamentales et appliquées): physique, chimie, mathématiques, sciences de la terre, informatique, ingénierie, etc. En mai dernier, ce prix a été décerné au chimiste Ashok K. Vijh, de l'IREQ.

### **Prix Marcel-Vincent: sciences humaines**

Le prix Vincent a été créé en 1975, en l'honneur de M. Marcel Vincent, premier président francophone de Bell Canada. Ce prix est attribué dans le secteur des sciences humaines, c'est-à-dire les sciences sociales, les humanités, les sciences de l'éducation et du comportement, etc. Il fut décerné en 1984 au linguiste William F. Mackey, de l'Université Laval.



W.F. MACKEY



FERNAND CLAISSE

### **Prix J.-Armand-Bombardier: innovation technologique**

Le prix J.-Armand Bombardier a été établi en 1979, en l'honneur de J.-Armand Bombardier, inventeur et fondateur de la compagnie Bombardier. Ce prix a pour but de reconnaître des contributions directes à l'innovation technologique; il a été attribué, en 1984, à M. Fernand Claisse, de la Corporation scientifique Claisse.

### **Prix Jacques-Rousseau: interdisciplinarité**

Ce nouveau prix, créé en 1980, porte le nom de Jacques Rousseau, botaniste, ethnologue et ancien secrétaire général de l'ACFAS. Ce prix vise à reconnaître des réalisations scientifiques exceptionnelles, où percent à la fois l'humanisme et la rigueur, la polyvalence ou l'interdisciplinarité. Il a été accordé en 1984 à M. Fernand Dumont, président de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Le financement des prix de l'ACFAS est assuré par la **Banque Nationale** (prix Pariseau), **l'Alcan** (prix Archambault), **Bell Canada** (prix Vincent), **Bombardier** (prix Bombardier) et **IBM Canada** (prix Rousseau).



FERNAND DUMONT

### **Critères d'attribution**

Les prix scientifiques de l'ACFAS sont accordés pour les travaux de recherche ou encore pour des réalisations connexes à la recherche proprement dite: par exemple, la gestion de la recherche, la formation de chercheurs, la communication scientifique, etc. Ils ont pour but soit de couronner l'ensemble d'une carrière, soit de souligner des percées significatives qui peuvent avoir été réalisées par des candidats relativement jeunes.

Ils sont accessibles à des personnes de tous les milieux: secteur public, réseau d'enseignement, établissements privés. Chacun de ces prix est décerné:

- à des personnes du Canada français et dont les principales contributions ont été faites au pays;
- pour des réalisations relativement récentes, précédant de quelques années seulement l'octroi du prix;
- à des personnes ou à des équipes;
- une seule fois aux mêmes personnes.

### **Mises en candidature**

Toute candidature, pour chacun des cinq prix scientifiques, doit être proposée par au moins deux personnes et être accompagnée d'un curriculum détaillé (avec liste de publications), ainsi que d'une lettre de présentation faisant nettement ressortir le caractère exceptionnel de la contribution du candidat. Il faut soumettre les dossiers au secrétariat de l'ACFAS avant le 31 décembre 1984. Sur recommandation des jurys constitués à cette fin, le Conseil de l'ACFAS procédera à l'attribution des prix le 21 mai 1985 à Chicoutimi, lors du 53<sup>e</sup> congrès annuel.

## DETAILS CONCERNANT LE COLLOQUE:

### A.C.F.A.S.:

Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences.

Cette Association permet surtout l'organisation annuelle du plus important forum universitaire de langue française. Pour la première fois cette année, le comité de sélection des différents thèmes de colloques a accepté de retenir celui de la Santé et de la Sécurité au Travail, à la demande du regroupement des professeurs-chercheurs de l'Univ. du Québec.

Cette année, l'évènement a lieu à Chicoutimi, parfois surnommée la "ville de l'Aluminium" au Québec. Les installations de l'Alcan, déjà considérables, viennent encore d'être modernisées et agrandies.

### Colloque "Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail: apports concrets de la recherche"

Ce colloque d'une journée suivra immédiatement un autre symposium organisé, aussi dans le cadre de ce congrès, par la C.S.S.T.. Il y a donc synergie entre les deux évènements: l'un s'intéressant à la mise en oeuvre des règles et normes en matière de prévention et de surveillance, l'autre davantage axé sur les méthodologies d'intervention en milieu de travail et les résultats concrets que l'on peut en attendre du côté de l'industrie.



Dans ce dernier volet, ce sont surtout des universitaires qui exposeront leurs méthodes de travail et le caractère appliqué de celles-ci. Mais on s'orientera vraisemblablement vers une formule favorisant les échanges avec les milieux industriels et syndicaux.

M. Frank J. Bird, président directeur général de l'International Loss Control Institute (U.S.A.) sera également présent à titre de conférencier invité.

Prenez note enfin que les arrêts et rencontres sur le trajet MONTREAL-QUEBEC-CHICOUTIMI sont faciles à organiser. Un détour via Rimouski ou un arrêt à TROIS RIVIERES sont aussi parfaitement envisageables.

---

14 Mai 1984

Monsieur Jacques Alary  
Président du comité local du programme  
Université de Montréal  
Case postale 6128 Succ. A  
MONTREAL P.Q. H3C 3J7  
(Canada)

Monsieur le Président,

Je trouve, à mon retour d'un voyage dans l'Océan Indien, votre lettre du 3 Mai dans laquelle vous m'adressez une invitation flatteuse.

Malheureusement, mon emploi du temps pour l'été prochain est fixé depuis plusieurs mois. Je dois aller en Amérique Latine, puis à Hawaï, puis en Californie, et cet itinéraire ne me permet pas d'être à Montréal début Août.

Je regrette vivement de ne pas pouvoir aller au Québec compte tenu des nombreux étudiants de 3ème cycle que nous recevons de la Belle Province.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ECOLE DE SERVICE SOCIAL

le 3 mai 1984

Professeur Wisner  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Laboratoire de Physiologie du Travail  
et Ergonomie  
41 Rue Gay Lussac  
75005 - Paris  
France

Monsieur,

C'est par l'intermédiaire de l'Association Nationale des Assistants de Service Social de France que nous avons été informé des importants travaux de recherche que vous poursuivez sur la question des nouvelles technologies dans le monde du travail, alors que nous étions à la recherche d'un conférencier de renommée mondiale pour traiter ce thème dans le cadre du 8e Symposium international de la Fédération mondiale des Travailleurs Sociaux qui aura lieu à Montréal du 31 juillet au 4 août 1984.

Nous souhaiterions donc que vous nous fassiez l'honneur de présenter une conférence sur le thème de "l'impact social des nouvelles technologies", dans le cadre de notre Symposium international qui se tiendra au Palais des Congrès de Montréal. Une note explicative de ce thème se trouve à la page 5 du document ci-joint présentant l'ensemble des sujets qui seront abordés à l'occasion de ce Symposium.

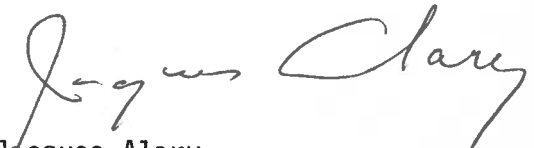
Votre communication serait présentée à 14 heures, le mercredi 1er août 1984 devant un auditoire d'environ 300 délégués de plusieurs pays du monde. Le temps alloué pour l'exposé et les questions de l'auditoire serait de 45 minutes. Votre exposé serait immédiatement suivi d'une autre communication présentée par M. Youssef Alouane, directeur de l'Institut National du Travail de Tunis qui aborderait la même question du point de vue de la situation des pays en voie de développement.

Etant donné qu'il nous faut confirmer le plus tôt possible la liste des conférenciers, nous vous invitons à nous communiquer votre réponse par téléphone le plus tôt possible, et nous assumerons les frais de l'appel intercontinental.

Nous souhaitons vivement que vous nous ferez l'honneur de votre participation et nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

JA:av

Case postale 6128, Succursale "A"  
Montréal, P.Q., H3C 3J7

  
Jacques Alary  
Président du comité local du programme,  
directeur de l'Ecole de Service Social  
de l'Université de Montréal  
Tel: (514) 343-6596

02/11/83

M. A. Wisner

Cher ami,

(aide - mémoire)

1. Vous remerciant de bien vouloir accepter me recevoir.
2. Je souhaiterais recevoir la documentation et l'information pertinente pour des projets de perfectionnement dans le secteur de l'ergonomie au niveau du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.
3. Professeur - invité pour une année, pour dispenser un cours d'ergonomie de base à l'échelle de la province.
4. Nous organisons un colloque en santé et sécurité au travail, à l'échelle provinciale dont le thème serait: l'Ergonomie en milieu de travail.
  - ? personnes - ressource pour participer à ce colloque.
  - ? personnes - ressource pour une mini-session de formation en ergonomie.

5. Besoin de personnes-ressource pour demeurer certains projets de recherche. (nous possédons le financement, mais pas de personnes-ressources)
6. nous souhaiterions établir un contact permanent avec votre centre de recherche.
  - a. afin de s'initier à vos projets de recherche
  - b. afin de recevoir toute forme de publication qui se fait dans le secteur (se tenir à la fine pointe)
  - c. être informé des colloques, des associations et autres.
7. Ayant un camarade de travail qui souhaite se perfectionner dans le domaine de la gérontologie, désire recevoir la documentation et l'information concernant ce domaine. (noms des différentes associations)  
pour M. Jacques Saintonge  
Université du Québec à Chicoutimi, 555 boul.  
de l'Université, P.2. Canada.

Vous remerciant de votre bonne collaboration

Roger Trifault  
Université du Québec à Chicoutimi  
555 boul. Université  
Chicoutimi, P.2. Canada

Tél: 1-418-545-5690 (bureau)

1-418-543-6527 (résidence)

voir aaw.0028(2)

copie 1 M<sup>e</sup> Guert.

18 Novembre 1982

Monsieur Roger Thiffault  
Université du Québec à Chicoutimi  
930,-Rue Jacques Cartier (Est)  
CHICOUTIMI P. QUEBEC  
CANADA G7H2B1

Mon Cher Collègue,

J'apprends par Monsieur Serge Guertin que vous envisagez d'établir des relations entre l'Université du Québec à Chicoutimi et le Département de Santé Communautaire en la personne de Monsieur Poirier d'une part, et les organismes consacrés aux études et recherches dans le domaine de l'Ergonomie et des Conditions de Travail en France d'autre part.

Compte tenu des relations anciennes et étroites qui unissent notre laboratoire à l'ergonomie québécoise, je serais particulièrement heureux s'il vous était possible de venir visiter le laboratoire et me rencontrer à l'occasion d'un voyage à Paris.

Je dois toutefois vous signaler que je serais probablement absent de France du 5 au 15 Février 1983.

J'espère qu'un tel voyage sera possible mais je suis sûr, en tout cas, que des travaux en commun entre nos deux pays sont particulièrement souhaitables dans le domaine des conditions de travail.

Veillez agréer, Mon Cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. WISNER  
Professeur de Physiologie  
du Travail et d'Ergonomie  
au Conservatoire National  
des Arts et Métiers

3 Avril 1981

Madame Dominique LeBorgne  
I R A T C.P. 6128  
3290 LACOMBE  
MONTREAL P.Q.

Chère amie,

Je vous remercie de vos excellentes nouvelles.  
Je vois que vous avez maintenant une très bonne insertion dans  
le domaine des conditions de travail au Québec.

Nous nous réjouissons de vous revoir et d'entendre  
parler de la Belle Province.

Vous savez que j'ai la plus grande confiance dans  
l'avenir du Québec et, plus spécialement, de l'ergonomie  
québécoise, mais je sais aussi qu'il ne faut pas être plus  
pressé que l'Histoire.

Bien amicalement,

A. Wisner



inat

copie Laville

Montréal, le 17 mars 1981

Monsieur Alain Wisner  
Laboratoire de physiologie  
du travail et d'ergonomie  
du C.N.A.M.  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris, France

Monsieur,

Depuis mon départ de Paris en juillet 1977, je n'ai pas encore eu l'occasion de vous remercier de votre accueil chaleureux au sein de votre laboratoire. Ces deux années de stage m'ont permis d'acquérir une formation solide en ergonomie qui, de retour au Québec, m'a été fort utile. J'aurais aimée, bien sûr, approfondir encore plus mes connaissances ergonomiques; malheureusement, pour diverses raisons, j'ai dû interrompre la poursuite de ces études immédiatement après la présentation en mai 1977 de la partie théorique du mémoire d'ergonomie.

Antoine Laville vous a sans doute informé de mes activités actuelles au sein de l'Institut de recherche appliquée sur le travail. Des collaborations avec d'autres chercheurs universitaires et des syndicats nous ont permis de publier plusieurs recherches largement diffusées dans chaque syndicat. L'intérêt sans cesse grandissant des travailleurs du Québec pour des recherches qui leur sont dirigées nous permet d'espérer dans un avenir rapproché un élargissement important de l'équipe de chercheurs à l'IRAT.

Je compte séjourner en France au cours du mois de mai et j'aurais grand plaisir à vous rencontrer si vous êtes disponible. Je compte être là pour les périodes du 14 au 18 mai et du 26 au 30 mai.

J'espère ainsi avoir l'occasion de vous faire part des derniers développements de l'ergonomie dans ce pays qui (malgré un référendum national négatif sur la question de l'indépendance) reste plein d'intérêt pour ce domaine de la science qui vous tient tant à coeur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Secteur de la santé et de la  
sécurité au travail,



Dominique LeBorgne

INSTITUT  
DE RECHERCHE  
APPLIQUÉE  
SUR LE TRAVAIL

C.P. 6128  
3290 LACOMBE  
MONTRÉAL, QUÉBEC  
TEL: 739-2791

Donnée ?

Montréal, le 22 mars 1981

Docteur Alain Wisner  
Laboratoire Physiologie du Travail  
41 rue Gay Lussac  
F 75005 Paris

Sujet: Projet O.F.Q.J., alcoolisme  
en milieu de travail

Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre du 11 février 1981.  
Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre  
stage en France.

La présente est pour vous informer plus pré-  
cisément de l'objet de notre recherche et des dates de  
notre séjour à Paris.


Au cours de notre stage, nous aimerions ren-  
contrer des personnes préoccupées par le phénomène de l'al-  
coolisme en milieu de travail. Nous cherchons à connaî-  
tre quelle est l'approche des intervenants Français face  
à ce problème et surtout l'approche développée en milieu  
de travail soit, si des études ont été faites quant à  
l'influence des conditions de travail sur la consommation  
d'alcool, soit, les programmes de dépistage, prévention  
et réadaptation mis sur pied dans les entreprises. Si de  
tels programmes ont été mis en place nous aimerions savoir  
s'il s'agit de programmes patronnaux, patronnaux-syndicaux  
ou syndicaux.

De plus, nous aimerions savoir si des mesures  
législatives ou conventionnelles existent en regard de la  
consommation d'alcool en milieu de travail. Le rôle des  
médecins du travail vis à vis les travailleurs alcooliques  
nous intéresse aussi particulièrement.

Ayant des rencontres prévues sur les mêmes ques-  
tions, en d'autres villes de France et ne disposant que d'un  
séjour de quatorze jours, nous pourrions être à Paris du  
4 au 8 juin. Pourriez-vous, avant la fin mai, nous confir-  
mer la date de rencontre qui vous conviendra.

Nous vous remercions de votre coopération.

Bien à vous,

  
Victor Leroux  
1899 rue Des Erables  
Montréal, H2K-3V1  
Québec, Canada

Copies : Mr Fonteneau  
Mle Lortie  
Mle Vézina

11 Février 1981

Monsieur Victor Leroux  
1899 Avenue des Erables  
MONTREAL, QUEBEC  
CANADA H2K-3V1

Monsieur,

J'ai été informé par lettre du 9 Février de Monsieur Fonteneau, Secrétaire général adjoint de la Confédération Mondiale du Travail, que vous aviez l'intention de nous rencontrer à l'occasion de la mission qu'un groupe de militants syndicalistes de la C.S.N. devrait effectuer du 2 au 17 Juin 1981 dans le cadre de l'Office Franco-Québécois.

Nous vous recevrons bien volontiers, d'autant plus que nous avons des relations étroites et permanentes avec les universitaires et les syndicalistes du Québec depuis 20 ans. Mademoiselle Vezina, chercheur québécois spécialisé en épidémiologie, séjourne actuellement au laboratoire, pour un an, dans le but d'obtenir ultérieurement un doctorat d'ergonomie. Elle pourrait participer aux entretiens.

Mademoiselle Monique Lortie, professeur d'ergonomie à l'école Polytechnique de Montréal, vient également de soutenir un doctorat d'ergonomie relatif à la santé des rotativistes de la presse. Ce doctorat a été préparé au sein de notre laboratoire et en collaboration avec le syndicat du livre français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Docteur Alain WISNER  
Professeur au Conservatoire  
National des Arts et Métiers



# CONFÉDÉRATION MONDIALE DU TRAVAIL

SECRETARIAT GÉNÉRAL : 50, RUE JOSEPH II - B-1040 BRUXELLES - BELGIQUE  
TÉL 02/217.63.87 - ADRESSE TÉLÉGR : : MUNDOLABOR - BRUXELLES  
TELEX 26966 CMT/WCL B

LABORATOIRE PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL  
41 Rue Gay Lussac  
F 75005 PARIS

DATE Le 9/2/81

NOS RÉF.  
VOS RÉF

GF/gs. 0241

Messieurs,

Un groupe de militants syndicalistes de la Confédération Syndicale Nationale du Québec, affiliée à notre Confédération, s'intéresse depuis quelques années déjà, au phénomène de l'alloolisme en milieu de travail.

Ils ont déjà acquis une certaine expérience dans ce domaine, et ils tentent de donner une nouvelle dimension à leur projet, pour sensibiliser le mouvement ouvrier à l'ampleur du problème et pour développer un programme type de réhabilitation, inclus dans les conventions collectives et administré par les syndicats.

Pour diverses raisons, ils ont souhaité connaître ce qui se pratique en France, dans ce domaine, notamment dans les milieux populaires et dans les syndicats. C'est pourquoi, ils ont proposé que l'Office Franco-Québécois puisse contribuer à une mission de recherches en France. Celle-ci s'effectuerait du 2 au 17 juin 1981. Si vous étiez d'accord pour recevoir ce groupe (6 participants), nous souhaiterions que vous puissiez donner par lettre, votre accord de principe, si possible pour le 1er mars, à Victor Leroux, (1899 Avenue des Erables, Montréal, Québec, Canada, H2K-3V1). En effet, cet accord est nécessaire dans les dates indiquées pour que l'Office Franco-Québécois puisse prendre en considération ce projet.

Nous nous excusons de vous contacter tardivement, mais une série d'imprévus ont retardé notre intervention auprès de vous. En espérant que vous pourrez donner suite à ce projet, nous vous joignons de leur part, une note sur le programme de travail.

Attention : A partir du 1<sup>er</sup> juin 1980  
Nouvelle adresse : 71, rue Joseph II - Boîte 2  
1040 BRUXELLES  
Téléphone : 230.62.95

Gérard FONTENEAU  
Secrétaire général adjoint

PROPOSITION DE PROJET:

UN PROGRAMME D'INFORMATION-INTERVENTION SUR L'ALCOOLISME EN MILIEU DE TRAVAIL

DECEMBRE 1980

## OBJET

Il y a de plus en plus de "milieux de travail" qui songent, si ce n'est déjà fait, à mettre sur pied des programmes de prévention et de réadaptation de l'alcoolisme.

Il existe un certain nombre de publications, recherches et documents traitant de l'alcoolisme. Certains servent à la réadaptation des alcooliques, d'autres s'adressent spécifiquement aux industries qui ont ou qui veulent établir des programmes industriels de traitement de l'alcoolisme.

En ce qui concerne les documents s'adressant à l'industrie, nous devons faire une première constatation à savoir qu'ils sont tous produits aux Etats-Unis. Il n'existe aucun document répondant aux besoins canadiens et adaptables à la spécificité québécoise en cette matière. On pourrait rétorquer qu'étant donné, en fonction de la classification de Jelinek par exemple, que les alcooliques canadiens sont du même type que les alcooliques américains, il n'est point besoin d'utiliser d'autres outils puisque ceux qui servent aux Etats-Unis sont tout à fait pertinents au Canada. A cela il faut répondre qu'effectivement nous avons affaire au même type d'alcooliques, mais que nous travaillons au sein de peuples différents, qui ont des cultures et des habitudes de vie qui sont différentes et qu'en conséquence des instruments qui se veulent efficaces doivent tenir compte de ces particularités. Il est bien connu en science humaine et particulièrement dans les disciplines portant sur le traitement des désorganisation psycho-sociales, que l'efficacité d'une intervention se mesure en fonction de sa capacité à rejoindre les groupes et individus dans leur vécu propre.

Deuxièmement, les documents (audio-visuels particulièrement) s'adressant à l'industrie ont une grande qualité: ils expliquent très bien le fonctionnement d'un programme (paritaire-syndical/patronal, le rôle des intervenants, les attitudes à adopter, etc.). Ils ont aussi un grand défaut, ils passent complètement sous silence les aspects sociaux et environnementaux liés à l'alcoolisme. Ils nous apparaît clair que de mauvaises conditions de travail peuvent avoir un effet déterminant sur l'évolution de l'alcoolisme et/ou la rechute d'un alcoolique.

## L'ALCOOLISME EN MILIEU DE TRAVAIL

### INTRODUCTION

Avant de nous interroger sur la pertinence d'une instrumentation bâtie en fonction d'une intervention de prévention et de réadaptation de l'alcoolisme en milieu de travail, nous devons nous poser la question de l'ampleur du phénomène de l'alcoolisme lui-même.

Les différentes études et les différents modes de calcul du taux d'alcoolisme nous fournissent des données divergentes quant à l'ampleur du phénomène. Le Ministère des Affaires Sociales estime que 4.3% de la population québécoise souffre d'alcoolisme(1) alors qu'une étude américaine produite par le "National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism", estime que 5% à 10% de la population souffre de complications diverses et sérieuses dues à une consommation abusive d'alcool(2). L'organe d'information de l'Alliance des employés de la fonction publique du Canada, "La Revue", mentionne que les calculs de l'incidence de l'alcoolisme varie entre 5% et 15% (3).

Si des proportions aussi importantes de la population était aux prises avec d'autres maladies (grippe, tuberculose, maladies vénériennes etc.) l'on estimerait faire face à une épidémie, et l'on prendrait des mesures d'urgence pour y faire face: ce n'est pas évidemment le cas pour l'alcoolisme.

Nous croyons donc qu'il est urgent de consacrer des efforts afin de contrer l'expansion du phénomène et si possible en réduire les effets.

---

(1)Usage et abus des drogues au Québec. Toxicomanie, volume 11, mars 1978

(2)Alcoholism: New Victims, New Treatments, Time, 22 avril 1974 pp. 59-65  
in Document de travail, Gosselin Normand, Parenteau Fernand, Bergeron  
Normand, Ministère des Affaires Sociales, Août 1978, p.14.

(3)L'abus des alcools dans la fonction publique, La revue du service civil,  
vol. 50, no. 3, sept. 77, p.4

"Quant on parle de milieu de travail, on pense à la pollution de l'air, à la chaleur, au bruit, etc., mais il ne faut pas oublier tout ce qui découle des conditions de travail et tout ce qui peut les modifier"(4)

On doit aussi parler du problème de l'intoxication industrielle qui augmente les dangers liés à<sup>la</sup> consommation d'alcool: "Des études sur l'intoxication des travailleurs en milieu industriel et des expériences effectuées sur des volontaires et des animaux montrent que l'intoxication à certaines substances entraîne une intolérance à l'alcool et/ou que la consommation d'alcool accroît les risques d'intoxication ou en aggrave les symptômes" (5)

Par ailleurs, l'individu est constamment soumis à d'énormes pressions sociales l'incitant à boire. "Les dépenses publicitaires engagées au Québec en 1976 se sont élevées à elles seules à \$8,025,850 à travers les médias d'information"(6) Bien plus son emploi lui-même peut-être relié à la production et à la consommation d'alcool: ".....l'industrie de la bière et les commerces qui y sont reliés représentent à eux seuls un bassin d'emploi de 179,000 personnes, soit 1.8% de la main-d'oeuvre canadienne"(7).

Un document s'ajustant au problème de l'alcoolisme en industrie devrait donc comprendre deux éléments. Premièrement, fournir un cadre d'intervention permettant de résoudre le problème individuel des alcooliques en milieu de travail. Deuxièmement, fournir un cadre de référence permettant d'intervenir pour éliminer les facteurs environnementaux catalyseurs d'alcoolisme ou de rechutes d'alcooliques, et aussi proposant un ensemble de mesures conventionnelles et/ou légales assurant que l'alcoolique aura réellement le droit d'être traité. Une étude qui n'est pas encore publiée a trouvé qu'entre 1968 et 1979, 300 sentences arbitrales portaient sur des mesures disciplinaires résultant de consommation d'alcool. Il faut mentionner que plus de 50% des conventions collectives au Québec ne comportent même pas de clause de congé de maladie et seulement six conventions collectives sur près de trois milles prévoient l'existence d'un programme d'alcoolisme.

---

(4) et(5) Influence du milieu de travail sur la consommation et les effets de l'alcool. Rapport présenté à la Direction de l'usage non médical des drogues, Riendeau P., Lockhead P.' Trudel P., p.4 (4) et p.46 (5)

( ) L'alcoolisme en milieu de travail: l'affaire des syndicats, APREMT, juin 1978, p.6



Par ailleurs, nous croyons qu'un tel document, s'il doit refléter ces deux éléments, doit aussi s'inscrire, pour sa réalisation, dans une démarche plus large permettant la vérification de son impact et de son efficacité.

Cette démarche doit viser à la formation d'intervenants en milieu de travail capable de recruter et de former d'autres intervenants et intéressés à l'établissement de programmes de prévention et de réadaptation d'alcoolisme en milieu de travail. Ces intervenants pourraient ainsi disposer d'instruments d'intervention adaptés aux besoins des alcooliques canadiens.

#### DEUX COURANTS DE PENSÉE EN ALCOOLISME

Les qualités et défauts que nous avons discernés dans les programmes existants et dans l'instrumentation utilisée, sont conséquents aux conceptions soutenues par les professionnels et intervenants en alcoolisme. Nous pouvons regrouper ces conceptions en deux grands courants.

Le premier courant considère l'alcoolisme comme étant le symptôme d'une désorganisation psychique propre à l'individu ou de problèmes de nature psychosociale. L'intervention se fera donc, au niveau du traitement du symptôme, par des efforts de réadaptation de l'individu et en insistant sur sa réinsertion sociale.

Le second courant définit l'alcoolisme comme étant d'abord un phénomène social. Ce courant postule, à la suite d'études statistiques, que l'augmentation de la consommation d'alcool per capita dans un pays donné produira une augmentation deux fois proportionnelle de son nombre d'alcooliques.

---

(6) Politique de prévention des problèmes reliés à la consommation d'alcool, (document de travail), Gosselin N., Parenteau F., Bergeron N., Ministère des Affaires Sociales, août 1978, p.33.

"Les mêmes études ont démontré qu'entre 1950 et 1970, la consommation d'alcool per capita au Canada s'est accru de 25%. Pendant cette même période, le nombre estimé d'alcooliques a progressé d'une façon beaucoup plus importante (environ 70%)".(8) Les auteurs continuent plus loin en disant: "Ils nous est permis de croire qu'une plus grande accessibilité à la consommation d'alcool constitue un facteur important de l'augmentation du taux d'alcoolisme.....(9) Les tenants de ce courant sont nécessairement amenés à traiter l'alcoolisme en termes macro-sociaux et à réclamer des mesures générales visant à réduire le taux de consommation per capita.(10)

Nous croyons que ces deux courants et les pratiques qu'ils supportent doivent faire partie d'un même ensemble. Cependant, à cause de la distribution des responsabilités au travers des organismes gouvernementaux, mais aussi à cause de l'absence d'une perspective d'ensemble et d'une prise de conscience conséquente, des responsabilités sociales imparties à tous les groupes sociaux, l'alcoolisme est conçu et traité comme un phénomène parcellaire retardant ainsi l'application de solutions adéquates. Tout programme devrait donc chercher à solutionner les méfaits de l'alcoolisme vécus par les individus, en même temps qu'il devrait s'attacher à contraindre les facteurs propres à la progression de l'alcoolisme.

---

(8) Politique de prévention des problèmes reliés à la consommation d'alcool.

(document de travail), Gosselin N., Parenteau F., Bergeron N., Ministère des Affaires Sociales, Aout 1978, p.5.

(9) Idem, p.8

(10) BAERT, AE "Morbidité et mortalité d'origine alcoolique" Les tendances de la consommation d'alcool et des problèmes qui y sont liés dans la région européenne de l'OMS. Revue du comité national contre l'alcoolisme no.3 de 1979.

## POURQUOI L'ALCOOLISME EN MILIEU DE TRAVAIL?

Nous pourrions facilement affirmer que la majorité des individus qui deviennent alcooliques ne le deviennent pas dans le milieu de travail. Ils apprennent à consommer et consomment la plus part du temps à l'extérieur du milieu de travail. Alors pourquoi embêter l'industrie avec ce problème? Hormis les éléments de réponse que nous avons donné plus haut quant à l'influence du milieu de travail dans l'évolution de l'alcoolisme et la rechute des alcooliques ainsi que des responsabilités sociales que doivent assumer entre autres, les industries et syndicats, nous pouvons formuler d'autres réponses.

### 1) L'alcoolisme en milieu de travail coûte cher (11)

- a) Il y a trois fois plus d'absentéisme au travail chez les travailleurs alcooliques que chez les autres: 22 jours par année au lieu de cinq ou sept.
- b) Il y a trois fois plus d'accident de travail chez les travailleurs alcooliques que chez les autres.
- c) Coûts annuels dus au mauvais usage d'alcool en milieu de travail

|                            |        |                 |
|----------------------------|--------|-----------------|
| 1. Baisse de productivité: | Québec | \$ 73,560,000   |
|                            | Canada | \$280,000,000   |
| 2. Accident de travail     | Québec | \$169,746,000   |
| 3. Autres facteurs         | Québec | \$196,000,000   |
| (estimations)              | Canada | \$650,000,000   |
| Coût au Québec             |        | \$250,000,000   |
| Coût au Canada             |        | \$1,000,000,000 |

---

(11) Sobriété Canada

2) Le travail et les conditions de travail peuvent servir de catalyseur à l'alcoolisme. Il ne faut pas oublier qu'un individu passe 40 à 60 heures/semaine à son travail, incluant le transport et les heures de diner, ce qui représente près de 2/3 de ses heures de veille. Les conditions dans lesquelles sera effectué ce travail pourront être déterminantes dans l'évolution de l'alcoolisme. Parmi elles mentionnons en quelques uns:

- la chaleur /incite à boire
- le stress /incite à boire
- le bruit /facteur stressant
- les produits toxiques
- la fatigue

3) Les luttes ouvrières et le syndicalisme ont forcé les entreprises à traiter leurs employés non plus comme des machines qu'on jette lorsqu'elles sont inutilisables mais comme des humains qui ont le droit d'être traités comme tels.

Les méthodes de gestion des entreprises ont, elle aussi, reconnu la nécessité de mieux traiter leurs employés afin d'en tirer un meilleur rendement

L'état conscient des dangers socio-politiques liés à l'absence de conditions de travail minimales a, lui aussi pris des mesures qui s'imposaient.

En somme l'évolution des forces sociales et la compréhension de plus en plus poussée des liens directs entre le travail et les conditions de vie (santé, éducation, etc.) ont incité les intervenants sociaux à s'occuper de la question de la santé et sécurité au travail et, encore timidement, du problème de l'alcoolisme en milieu de travail.

4) Il faut mentionner en dernier lieu que plus de la moitié des alcooliques occupent un emploi et que le travail avec une vie familiale stable est l'un des deux facteurs déterminants quant à la possibilité de réadaptation (12).

---

(12) Alcool et Alcoolisme, programme, problème et progrès, Seagram 1972

## CONCLUSION

L'alcoolisme en général et l'alcoolisme en milieu de travail sont particulièrement des phénomènes réels et couteux dont les entreprises et les syndicats doivent se préoccuper.

Le problème de l'alcoolisme doit être abordé de façon globale afin d'aider les alcooliques au prise avec ce mal et d'éviter l'apparition de nouveaux cas.

Pour ce faire il faut établir des programmes d'intervention basés sur une approche globale et bâtir une instrumentation qui soit conséquente et qui colle à la réalité concrète des individus et groupes qu'elle cherche à rejoindre.

CENTRE DE READAPTATION

# LETHBRIDGE

REHABILITATION CENTRE

~~Lapelle~~  
~~W. albert~~

Montréal, 16 février 1981

Monsieur A. Wisner  
Directeur du Conservatoire National  
des Arts et des Métiers  
Physiologie du Travail, Ergonomie  
41, rue Gay Lussac  
75005 Paris  
France

Monsieur,

En juin 1978, une loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées fut sanctionnée au Québec. Les implications de cette loi se font grandement sentir dans les domaines de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale. L'application des règlements concernant l'accessibilité aux transports en commun ainsi qu'aux édifices publics et autres, permettront une plus grande intégration des handicapées dans la communauté. En tant qu'ergothérapeute et Chef du service d'Ergothérapie du Centre de Réadaptation Lethbridge, je me sens fortement impliquée à contribuer à ces importants mouvements en Réadaptation.

J'ai l'intention d'assister à la 3ème conférence européenne organisée par l'organisation "Rehabilitation International" qui se tiendra à Vienne du 6 au 10 avril 1981. Je profiterai de mon voyage pour visiter d'autres programmes principalement en France, en Suisse ou en Belgique. Je suis particulièrement intéressée à l'évaluation et à l'entraînement de la conduite automobile pour les personnes handicapées physiques, aux traitements des traumatisés crâniens ainsi que des victimes d'accidents cérébro-vasculaires, aux programmes d'intégration sociale et professionnelle.

J'ai participé en septembre 1980 au colloque intitulé "Conception des espaces industriels et améliorations des conditions de travail" organisé par la Faculté de l'Aménagement de l'Université de Montréal. Ce colloque fut très informatif concernant l'ergonomie et la prévention. Dans le but d'améliorer la qualité de nos interventions auprès de la clientèle des accidentés du travail en particulier, ainsi que de nous préparer à oeuvrer dans le milieu du travail de nos patients, je trouve nécessaire de me renseigner sur certains points, par exemple:

- normes pour améliorer la tolérance à manipuler des poids
- mesures de l'effort ou de la prévention
- positionnement pour favoriser la manipulation
- positionnement pour éviter la fatigue du dos et ménager l'énergie...

Serait-il possible que je passe quelque temps à visiter votre laboratoire afin de me familiariser avec vos méthodes d'évaluation ainsi qu'avec vos programmes de formation?

L

Je prévois effectuer mes visites entre le 13 et 25 avril 81. Cela m'aiderait également si vous pouviez m'indiquer certains endroits où je pourrais m'adresser pour obtenir plus d'informations dans ces domaines spécifiques et me faire connaître le nom des personnes responsables de ces programmes, si vous les connaissez.

Je vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à ma demande et j'apprécierais recevoir une réponse le plus tôt possible afin d'établir mon horaire de visites.

FG/11

Françoise Gagnon  
Françoise Gagnon

donnai avec vous  
cette conférence a été  
donnée à la Ville.

10 Juin 1980

Docteur A. Laville

Monsieur J. Flesch  
Président du Centre International  
de Gérontologie Sociale  
91 Rue Jouffroy  
75017 PARIS

Monsieur le Président,

C'est avec une grande joie que j'avais accepté, le 10 Janvier 1980, de participer à la conférence que vous organisez dans la ville de Québec du 27 au 30 Août, sur "Adaptabilité et vieillissement". J'avais bien reçu en son temps le dossier complémentaire du 14 Mars et voilà que je reçois enfin, des wagons-lits tourisme, des propositions précises pour mon voyage.

Malheureusement, entre ces deux dernières correspondances, j'ai été atteint d'une phlébite qui me commande d'être très prudent dans mes déplacements de cet été. Je dois donc à mon très grand regret renoncer à la joie de participer à cette conférence et à la joie de revoir mes amis québécois.

Toutefois, dans ma lettre du 10 Janvier j'avais évoqué l'éventuelle participation à la conférence du Professeur Antoine Laville, Directeur-adjoint du laboratoire de Physiologie du Travail et d'Ergonomie du C.N.A.M. et co-auteur d'un livre intitulé "Age et contrainte de travail". Le docteur Laville vient d'achever une fort intéressante étude sur "Morbidité, mortalité et conditions de travail des rotativistes des imprimeries de presse" en collaboration avec un chercheur de l'Ecole Polytechnique de Montréal, Mademoiselle Monique Lortie. Cette dernière doit d'ailleurs présenter ce travail commun comme thèse, dans le cadre du Doctorat d'Ergonomie d'Ingénierie dont je suis responsable.

Je me permets donc de vous suggérer de transférer au Professeur Antoine Laville la prise en charge du voyage qui m'était attribuée.

Je vous exprime à nouveau mes regrets et vous assure de mes sentiments dévoués.

A. WISNER





Ce coupon est échangeable dans tous les pays de l'Union postale universelle contre un ou plusieurs timbres-poste représentant l'affranchissement minimal d'une lettre ordinaire, expédiée à l'étranger par voie de surface.

|   |   |   |
|---|---|---|
| Embrinte de contrôle<br>du pays d'origine<br>(date facultative)<br><b>275013</b><br><b>19 IV 1980</b><br><b>MERCIER</b><br><b>P G</b> | Prix de vente<br>(indication facultative) | Timbre du bureau qui<br>effectue l'échange<br> |
|---|---|---|

Dieser Schein wird in allen Ländern des Weltpostvereins gegen ein oder mehrere Postwertzeichen im Gesamtwert der Mindestgebühr für einen gewöhnlichen, auf dem Land- und Seeweg beförderten Auslandsbrief umgetauscht.

This coupon is exchangeable in any country of the Universal Postal Union for one or more postage stamps representing the minimum postage for an unregistered letter sent by surface to a foreign country.

هذه القسيمة قابلة للاستبدال في جميع بلاد الاتحاد البريدي العالمي مقابل طابع بريد أو عدة طوابع بريد تمثل قيمة التحصيل الدنيا على رسالة عادية مرسلة للخارج بالطريق السطحي.

此券可在万国邮政联盟各国兑换等于寄往国外一封水陆路平信起重资费的邮票

Este cupón podrá canjearse en todos los países de la Unión Postal Universal por uno o varios sellos postales que representen el franqueo mínimo de una carta ordinaria, expedida al extranjero por vía de superficie.

Этот купон обменивается во всех странах Всемирного почтового союза на одну или несколько почтовых марок, представляющих минимальную стоимость оплаты простого письма, отправляемого за границу наземным путем.

Montréal, le 16 avril 1980

Monsieur A. Wisner  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Physiologie du travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 25 février dans laquelle vous m'informiez de votre décision de ne pas accepter ma candidature. Je ne vous cacherai pas ma déception.

La raison que vous m'invoquez est celle du diplôme de maîtrise que je ne possède pas. Je perçois qu'il semble toujours y avoir une ambiguïté quant aux équivalences. Vous êtes renseignés sur les différences qui existent entre les baccalauréats en ergothérapie obtenus en France et au Québec, et c'est sur la reconnaissance de cette différence que vous avez accordé à Mme Hubert le privilège d'être admise au C.N.A.M.

D'autre part, je comprend votre souci d'avoir des candidats bien préparés et je la partage. Il semble toutefois que les moyens que vous préconisez soient peu réalistes dans le contexte de mon travail d'ergothérapeute au Québec. Le Québec en est à ses premiers balbutiements dans ce domaine de la prévention, et de ce fait n'offre pas de programmes spécialisés en ergonomie qui pourrait bien me préparer à votre programme. Quant à acquérir de l'expérience dans le domaine de l'industrie, dans le cadre de mon travail, l'implication saurait difficilement être plus grande. Je devrais alors délaissier le domaine de la réadaptation pour celui de la prévention en industrie, ce qui saurait être souhaitable et réalisable en autant qu'on y soit bien préparé d'où l'importance pour moi d'aller au C.N.A.M.

J'ai fait des lectures en ergonomie et suis prête à lire toute documentation que vous jugeriez pertinente si vous reconsidériez ma demande d'être acceptée à votre programme d'ergonomie plein temps. Connaissant le haut calibre de votre programme, je désirerais ardemment y être bien préparé. Si d'autres alternatives étaient envisageables afin de favoriser mon acceptation, je vous serais gré de m'en aviser.

.... /2

Je me permets d'insister encore une fois afin que vous reconsi-  
dériez ma demande et vous serais reconnaissante de me faire part de votre  
décision aussitôt qu'il vous sera possible.

Je vous remercie à l'avance de la considération que vous porterez  
à ma demande.

*S. Arsenault*

Sylvie Salois Arsenault

17 rue Le Bonnard

Ville Mercier JOL-1K0

P. Québec

Canada .

SSA/11

25 Février 1980

Madame Sylvie Salois Arsenault  
17 Le Renard  
Ville Mercier  
JOL 1KO P.Q. (Canada)

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 Janvier et je ne vous cacherai pas qu'elle me laisse perplexe. En effet, la formation d'Ergonome Plein Temps est un enseignement post-universitaire et il faudrait donc que vous ayez la maîtrise pour pouvoir y prétendre.

Comme vous le savez, nous faisons toutefois des exceptions, comme pour Madame Hubert, dans le cas d'une expérience professionnelle importante, ce qui n'est pas encore votre cas.

Il me paraîtrait donc raisonnable que vous envisagiez de reporter de deux ou trois ans votre candidature afin d'acquiescer soit des diplômes complémentaires à l'Université de Montréal, soit une expérience industrielle.

Je vous prie de transmettre à Madame Hubert l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

Montréal, le 25 janvier 1980

Conservatoire National des Arts et Métiers  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris-France

A qui de droit,

J'aimerais m'inscrire au cycle de formation "ergonomiste plein temps" pour l'année académique 1980-1981, mais je n'envisage pas la préparation et la soutenance d'un mémoire en vue du diplôme d'Ergonomie C.N.A.M.

- Gradué en 1978 de l'Université de Montréal avec un BSc en Ergothérapie, je travaille depuis 1 1/2 an au Centre de Réadaptation Lethbridge sur une équipe multi disciplinaire qui traite des accidentés du travail.

- J'ai été sensibilisée aux problèmes de ces accidentés au travail et crois que beaucoup de ces accidents pourraient être prévenus. La Commission des Accidents du Travail du Québec, dans cette perspective, veut favoriser une formation adéquate de ses professionnels dans le domaine de la Santé et Sécurité au travail et nous offre des bourses en vue de parfaire nos connaissances dans ce domaine.

- Je crois qu'une formation en ergonomie pourraient compléter mes connaissances. Mme. Collette Hubert qui a suivi le cours dans votre institution en 76-77, m'a grandement vanté votre programme; elle m'a prêté la documentation sur les cours offerts cette même année. J'aimerais vérifier si le programme pour l'année débutant en septembre 1980 s'oriente dans le même sens.

Ainsi, j'apprécierais recevoir toute documentation qui pourrait m'être utile et vous demanderais de prendre en considération mon dossier et de me faire parvenir au plus tôt une réponse, car vous comprendrez que l'obtention de la bourse offerte par la Commission des Accidents du travail du Québec que je sollicite est conditionnelle à mon acceptation à un programme d'études supérieures qui, je l'espère, sera la vôtre.

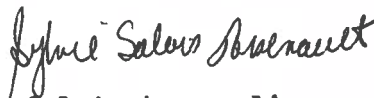
.... /2

Vous trouverez ci-joint:

- 1- Une copie de mon certificat de naissance et baptême
- 2- Mon curriculum vitae
- 3- Copie de relevé de notes universitaire
- 4- Lettre de recommandation de Mme Louise Marchessault, présidente de la Corporation Professionnelle des Ergothérapeutes du Québec.
- 5- Lettre de recommandation de Mme Françoise Gagnon, Directeur du Service d'Ergothérapie du Centre de Réadaptation Lethbridge.
- 6- Lettre de recommandation de Mme Andrée Forget, Directeur de Réadaptation, faculté de médecine, de l'Université de Montréal.
- 7- Copie du Bsc en Ergothérapie obtenu en 1978

Croyez qu'il me fera grand plaisir de vous faire parvenir toute autre information que vous jugeriez nécessaire.

Veillez agréer, l'expression de mes sentiments distingués.



Sylvie Salois Arsenault  
17 Le Renard  
Ville Mercier  
JOL 1KO  
P. Québec (Canada)

SSA/11

# Paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice

4141, avenue Bannantyne

Verdun, Montréal 203

## CERTIFICAT DE NAISSANCE ET DE BAPTÊME

CERTIFICAT ABRÉGÉ. NON VALABLE POUR FINS DE MARIAGE

Nom *Maria Berthe Lyne*

Fil i de *Adrien Isidore*

et de *Jannette Marin*

Date de naissance *vingt-neuf mars mil neuf cent cinquante-six*  
(en lettres — pas de chiffres)

Lieu de naissance *Verdun Québec Canada*  
(municipalité, province, pays)

Date de baptême *huit avril mil neuf cent cinquante-six*  
(en lettres — pas de chiffres)

Date *11 janvier 1956*

Le curé *René-Émile Gauthier*

SCEAU

par *St. Renaud* prêtre



## CURRICULUM VITAE

NEE: Sylvie Salois à Verdun le 29 mars 1956

AGE: 23 ans

ETAT CIVIL: Mariée

NATIONALITE: Canadienne française (Québécoise)

### FORMATION ACADEMIQUE

Ecole primaire: 1ère année à 7ème année- septembre 1961 à juin 1968

Ecole secondaire: Sec. I, II, III, IV, V - septembre 1968 à juin 1973

Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP): Cégep Maisonneuve, Montréal  
en sciences santé  
Septembre 1973 à mai 1975

Etudes universitaires: Baccalauréat Sciences en Ergothérapie de l'Université de  
Montréal - septembre 1975 à avril 1978

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Septembre 1978 à maintenant: - Ergothérapeute au Centre de Réadaptation Lethbridge  
Montréal

### ACTIVITES

Septembre 1978 à maintenant: - membre de la Corporation Professionnelle des Ergothé-  
rapeutes du Québec (C.P.E.Q.)  
- membre du comité d'éducation et du comité de formation  
continue de la C.P.E.Q.

Avril 1979 à maintenant:- présidente de section du syndicat des professionnels des  
Affaires Sociales du Québec

Septembre 1976 à avril 1978: - membre puis présidente du comité conjoint de l'Ecole  
de Réadaptation de l'Université de Montréal  
- représentante au SERUM (Société des étudiants de réa-  
daptation de l'Université de Montréal)



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mlle SYLVIE SALOIS

3325 PL DECELLE 307  
MONTREAL  
QUE CAN  
H3S 1X3

CODE PERMANENT  
SALS295356n1

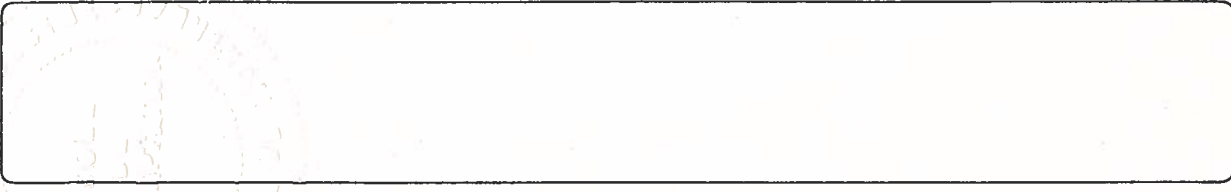
CATÉGORIE D'ÉTUDIANT  
RÉGULIER

GRADE POSTULÉ  
B SC ERGOTHERAP

Table with columns: TITRE DU COURS, NUMÉRO, NAT, CRÉDITS, NOTE FINALE, E C H, NOTE REPRISSE, E C H, MOYENNE GROUPE, DURÉE DU DEBUT, A LA FIN, MES. Rows include courses like ANATOMIE HUMAINE, PSYCHIATRIE, etc.

NOTE

- A. ACCÉPTÉ
ABA. ABANDON
ACC. ACCOMPLI
COMP. COMPLET
E. ÉCHEC
ENPR. EN PROGRESSION
EQU. ÉQUIVALENCE
EXE. EXEMPTION
INC. INCOMPLET
ND. NON DÉPOSÉ
R. RÉUSSI
REF. REFUSÉ
REM. REMISE
SE. SANS ÉVALUATION



NATURE DU COURS
AJ AJOUT
CH CHOIX
HP HORS PROGRAMME
OBL OBLIGATOIRE
OPT OPTION

DURÉE
A. AUTOMNE (01 OCT AU 31 DÉC)
H. HIVER (01 JAN AU 30 AVR)
E. ÉTÉ (01 MAI AU 31 AOÛT)

MESSAGE
NC NON CONTRIBUTOIRE
À LA MOYENNE
CR COURS REMPLACÉ

MOYENNE
LA MOYENNE TIENNT COMPTE
DE LA PONDERATION DE
CHACUN DES COURS

CRÉDITS DE COURS
LE CRÉDIT REPRÉSENTE 45 HEURES (3
HEURES PAR SEMAINE PENDANT UN
TRIMESTRE) CONSACRÉES PAR
L'ÉTUDIANT À UNE ACTIVITÉ DE COURS
OU DE TRAVAIL PRATIQUES OU DE
SÉMINAIRES OU DE STAGES OU DE RE
CHERCHE EN INCLINANT DANS CHAQUE
CAS, S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'HEURES
DE TRAVAIL PERSONNEL NÉCESSAIRE,
SUJANT L'ESTIMATION DE L'UNIVERSITÉ

POUR ÊTRE OFFICIELLE TOUTE PHOTOCOPIE DE CE DOCUMENT DOIT ÊTRE CONTRASIGNÉE PAR LE BUREAU DU REGISTREUR

AER02 (04/70)

SIGNATURE

A SUIVRE



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

# BULLETIN DE NOTES

PAGE 2  
01 SEPTEMBRE 1978  
DATE D'ÉMISSION

Mlle SYLVIE SALOIS

3325 PL DECELLE 307  
MONTREAL  
QUE CAN  
H3S 1X3

SUITE

CODE PERMANENT  
SALS29535601

CATÉGORIE D'ÉTUDIANT  
RÉGULIER

GRADE POSTULÉ  
B SC ERGOTHERAP

| TITRE DU COURS                | NUMÉRO | NAT | CRÉDITS            | NOTE FINALE | E<br>C<br>H | NOTE REPRISÉ | E<br>C<br>H | MOYENNE GROUPE | DURÉE    |          | MES |
|-------------------------------|--------|-----|--------------------|-------------|-------------|--------------|-------------|----------------|----------|----------|-----|
|                               |        |     |                    |             |             |              |             |                | DU DÉBUT | À LA FIN |     |
| MOYENNE AUTOMNE 77 - HIVER 78 |        |     | 24.0               | 75.3        |             |              |             |                |          |          |     |
| MOYENNE CUMULATIVE            |        |     | 98.0               | 77.3        |             |              |             |                |          |          |     |
| TOTAL DES CRÉDITS ACQUIS:     |        |     | OBL: 95.0 OPT: 4.0 | CH: 5.0     |             | TOT: 104.0   |             |                |          |          |     |

NOTE

- A ACCEPTÉ
- ABA ABANDON
- ACC ACCOMPLI
- COMP COMPLET
- E ÉCHÉ
- ENPR EN PROGRESSION
- EDV ÉQUIVALENCE
- EXE EXEMPTION
- INC INCOMPLET
- ND NON DÉPOSÉ
- R RÉUSSI
- REF REFUSÉ
- REM REMISE
- SE SANS ÉVALUATION

ERGOTHERAP DIPLOME OBTENU LE 28-08-78

NATURE DU COURS

- AJ AJOUT
- CH CHOIX
- HP HORS PROGRAMME
- OBL OBLIGATOIRE
- OPT OPTION

DURÉE

- A AUTOMNE (01 SEPT AU 31 DÉC)
- H HIVER (01 JAN AU 30 AVR)
- E ÉTÉ (01 MAI AU 31 AOÛT)

MESSAGE

- NC NON CONTRIBUTOIRE
- A LA MOYENNE
- CR COURS REMPLACÉ

MOYENNE

LA MOYENNE TIENNT COMPTE DE LA PONDÉRATION DE CHACUN DES COURS

CRÉDITS DE COURS

LE CRÉDIT REPRÉSENTE 45 HEURES (3 HEURES PAR SEMAINE PENDANT UN TRIMESTRE) CONSACRÉES PAR L'ÉTUDIANT À UNE ACTIVITÉ DE COURS OU DE TRAVAIL PRATIQUES OU DE SÉMINAIRES OU DE STAGES OU DE RECHERCHE, EN INCLUANT DANS CHACUN CAS S'IL Y A LIEU, LE NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL NÉCESSAIRE SUIVANT L'ESTIMATION DE L'UNIVERSITÉ

POUR ÊTRE OFFICIELLE TOUTE PHOTOCOPIE DE CE DOCUMENT DOIT ÊTRE CONTRESIGNÉE PAR LE BUREAU DU REGISTRE

AEER03 (04/78)

SIGNATURE



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ERGOTHEAPEUTES DU QUÉBEC  
1440 ste-catherine ouest. suite 309. montréal. québec h3g 1r8 - (514) 861-6701

Montréal, le 23 janvier 1980

Conservatoire National des Arts & Métiers  
Physiologie du travail - Ergonomie  
41 rue Gay Lussac  
Paris,

A qui de droit,

Nous voudrions par la présente vous recommander madame Sylvie Salois-Arsenault comme candidate au programme d'études supérieures en ergonomie.

Diplômée de l'Université de Montréal en ergothérapie, au printemps 1978, madame Salois-Arsenault est devenue membre de la Corporation professionnelle des Ergothérapeutes du Québec dès qu'elle eût complété ses quatre mois d'internat.

Depuis qu'elle est à l'emploi du Centre de Réadaptation Lethbridge de Montréal comme membre de l'équipe de traitement des accidentés du travail, elle a démontré un vif intérêt à parfaire ses connaissances sur le plan professionnel.

Etant donné son intérêt marqué dans la prévention et le traitement des accidentés du travail, nous pouvons vous assurer de la motivation et de la ténacité de madame Salois Arsenault en vue de poursuivre votre programme d'études supérieures en ergonomie.

En conséquence, il nous fait plaisir de vous recommander fortement madame Salois-Arsenault comme étudiante à votre programme d'études supérieures en ergonomie.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

La présidente

*Louise Marchessault.*  
Louise Marchessault.

CENTRE DE READAPTATION

# LETHBRIDGE

REHABILITATION CENTRE

Montréal, 31 janvier 1980

Conservatoire National des Arts et Métiers  
41 rue Gay Lussac  
Paris, France

A qui de droit,

Le Centre de Réadaptation Lethbridge est une clinique externe qui offre des services de réadaptation aux handicapés ayant des limitations physiques, intellectuelles et / ou psychologiques.

Mme Sylvie Salois-Arsenault est à l'emploi du Centre Lethbridge depuis septembre 1978 et assume, depuis ses débuts, les fonctions d'ergothérapeute sur l'équipe responsable du traitement des accidentés du travail.

Non seulement intéressée par l'aspect médical de leur réadaptation, elle a manifesté une grande sensibilité aux implications professionnelles et sociales de ses patients. Par ses lectures, projet de recherches, activités para-professionnelles, elle a démontré un engagement ainsi qu'une grande motivation dans le domaine de sa formation continue. Soucieuse de la santé et de la sécurité des patients, elle suggéra plusieurs démarches, notons par exemple, l'utilisation des consultations offertes aux organismes par le Service de Protection de l'Environnement. Cette ergothérapeute s'occupe d'établir des communications avec la Section d'Ergothérapie de l'Université de Montréal afin de raffiner nos méthodes d'évaluation et de traitement avec les patients, accidentés du travail en utilisant et appliquant toujours davantage les principes d'ergonomie dans les programmes d'activités thérapeutiques.

Mme Salois-Arsenault est une thérapeute fiable, mature, connaissant les techniques et la théorie de l'ergothérapie et ayant l'art de les appliquer non seulement avec compétence mais enthousiasme. Elle s'est adaptée de façon exceptionnelle aux exigences de son milieu de travail ainsi qu'au fonctionnement en équipe. Elle s'est également très bien acquittée de tâches d'ordre administratif inhérentes aux opérations quotidiennes des ateliers de travail. Perceptive et dynamique, elle peut assumer du "leadership" dans un groupe.

Vous trouverez ci-joint les principales fonctions de l'ergothérapeute oeuvrant auprès de cette clientèle. De plus, l'ergothérapeute peut jouer un rôle prépondérant dans l'évaluation professionnelle de l'individu handicapé ainsi que faciliter sa réinsertion sur le marché du travail, en suggérant des modifications de postes de travail.

.... / 2

7005 O. Boul. de Maisonneuve Blvd., W., Montréal Qué. H4B 1T3 Tél. 487-1770

En tout temps, nous avons pu compter sur l'entière collaboration de Mme Salois-Arsenault. J'espère que sa demande d'admission à votre programme d'études supérieures en ergonomie recevra toute la considération qu'elle mérite.

Veillez recevoir mes salutations distinguées.

*Françoise Gagnon*

Françoise Gagnon  
Directeur du Service d'Ergothérapie.

FG/11

## Ergothérapie dans la réadaptation fonctionnelle des patients Accidentés du travail

### Objectifs

L'ergothérapeute établit des programmes de réadaptation active afin d'atteindre le niveau optimum de récupération et d'indépendance fonctionnelle ex:

- évaluant les limitations physiques d'un patient
- planifiant et mettant en oeuvre des programmes d'activités thérapeutiques visant à augmenter la force musculaire, l'amplitude articulaire, la tolérance, la coordination, motrice en vue de l'atteinte d'objectifs spécifiques à court et moyen terme.
- prévenant et traitant des complications secondaires à leur accident.

En effet l'ergothérapeute, grâce à ses connaissances cliniques, guide et observe la performance d'un patient pendant qu'il accomplit une activité utilisant de l'équipement ou du matériel dans un milieu clinique. Il établit la séquence et l'ordre dans la résistance de ces activités. L'ergothérapeute est le seul membre de l'équipe de réadaptation qui peut évaluer et traiter le patient par un système d'échantillonnage de travail représentant différents types d'emplois. Grâce à cette situation pratique, le patient accomplit plusieurs activités de travail afin de mieux se préparer à reprendre ses activités de travailleur. Les résultats de cette approche sont tangibles car le patient ressent lui-même la satisfaction de savoir que sa condition s'améliore, étant donné qu'il peut graduellement accomplir davantage, en ressentant moins de symptômes.

### Principaux buts et modalités thérapeutiques

#### a) augmenter la tolérance à la station debout:

Afin de favoriser la station debout, le patient accomplit des projets principalement dans les ateliers de menuiserie et d'ajustage mécanique. Il est très important pour des patients qui ont subi une amputation, un traumatisme au dos ou membre inférieur de développer de l'endurance à la marche et à la tolérance au travail. Les activités dans le service vont permettre également d'améliorer l'équilibre debout et les activités extérieures favorisent la marche sur un sol inégal (jardinage) ou l'agilité lors de mouvements rapides spontanés (ballon-volant). Le patient peut fréquenter l'atelier une heure par jour et éventuellement plusieurs heures selon ses besoins.

...../2

b) augmenter la tolérance à la position assise:

Lorsqu'indiqué et selon l'emploi antérieur du patient, des activités destinées à augmenter sa tolérance en position assise sont planifiées (peinture, menuiserie, jeux thérapeutiques...)

c) regagner la fonction: amplitude articulaire, coordination, force musculaire.

Cet objectif est réalisé au moyen d'activités légères ou plus résistantes dans les ateliers de menuiserie ou d'ajustage-mécanique. Le patient peut utiliser le tour à pédale, la scie à rotation pour la cheville, la scie à bicyclette. Les activités manuelles d'assemblage, de jardinage et de peinture peuvent être accomplies pour répondre à ses besoins spécifiques. Le service comporte également certains outils électriques nécessaires dans certains travaux. La manipulation de petits objets, le macramé et les jeux thérapeutiques sont principalement utilisés pour augmenter la coordination fine si importante dans plusieurs emplois industriels. Les ergothérapeutes conçoivent et fabriquent des orthèses selon les besoins du patient.

d) améliorer l'agilité et la tolérance au travail:

L'ergothérapeute peut offrir

. des activités à différents niveaux de surface de travail: travaux à l'établi, activités en position penchée, agenouillée, accroupie, mouvements de rotation.

. des travaux où le patient doit lever, pousser, tirer, lancer, rejoindre des objets.

e) enseigner au patient des mesures préventives pour éviter des blessures au dos ou une récurrence.

- enseigner des méthodes pour prévenir la fatigue musculaire en enseignant les bonnes postures de travail dans un milieu structuré et équipé en fonction de leurs besoins particuliers.

- enseigner les principes mécaniques qui s'appliquent à ce segment du corps lorsque le patient doit se pencher, déplacer ou soulever des objets lourds.

f) effectuer un test de travail:

Lorsque les symptômes aigus ont disparus et que la récupération est presque achevée l'ergothérapeute peut compléter un test de travail. Ce test consiste en une analyse détaillée des composantes physiques des activités que le patient devait accomplir quotidiennement dans son emploi antérieur. L'ergothérapeute tente de reproduire le plus d'aspects possibles des exigences physiques de son métier afin de déterminer si le patient peut rencontrer les conditions détaillées de son travail. Ce test dure habituellement 5 journées et les résultats dépendent de la performance et de la tolérance observées.



En effet, l'ergothérapeute note les plaintes et les problèmes observés tels: douleur, fatigue, enflure, limitation articulaire, coloration de la peau et points de pression dans le cas d'orthèse ou prothèse ainsi que le nombre d'heures pendant lesquelles le patient peut accomplir la tâche. Selon ses observations, il peut recommander ou non le retour à l'emploi antérieur. Dans certains cas, une visite du poste réel de travail pourrait être indiqué.

Conclusion:

Nous avons exposé brièvement les principaux champs d'action en médecine physique de l'ergothérapie auprès de cette clientèle. Dans certains cas l'état de ces patients peut exiger des évaluations des activités de la vie quotidienne, perceptuo-motrices ou de transport ou des entraînements spécifiques par exemple: prothèses, orthèses, activités permettant la mobilisation d'un segment.

Les ressources humaines et matérielles dont le Centre bénéficie dans ce secteur, contribuent à assurer une meilleure qualité de soins aux patients qui ont souffert un accident de travail et facilite grandement leur récupération afin qu'il puisse reprendre dans un délai minimal leur place sur le marché du travail.

*Françoise Gagnon.*

Françoise Gagnon.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ecole de Réadaptation  
Faculté de Médecine  
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine  
MONTREAL (Qué.)  
H3T 1A8

Le jeudi, 31 janvier 1980

Conservatoire National des Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
Paris  
FRANCE

Sujet: Madame Sylvie Salois-Arsenault

A QUI DE DROIT,

C'est avec grand plaisir que je recommande à votre attention la candidature de Madame Salois-Arsenault pour des études en ergonomie à votre institut.

Je connais Madame Salois-Arsenault depuis 1975, en ma capacité de professeur de l'Ecole de Réadaptation de l'Université de Montréal. Madame Salois-Arsenault a complété ses études en ergothérapie et a obtenu son baccalauréat ès sciences en 1978. Ce fut une étudiante assidue, responsable, dont les résultats scolaires sont plus qu'excellents; elle a terminé parmi les premières de son groupe et a cumulé une moyenne de 77,1 % pour ses trois années d'études.

Ses rapports de stages cliniques indiquent entre autre que Madame Salois-Arsenault a démontré de la maturité, un bon sens d'organisation et, en plus, de bonnes connaissances théoriques, une très bonne capacité sur le plan des relations inter-personnelles. En résumé, Madame Salois-Arsenault fut une excellente étudiante tant au point de vue théorique que pratique.

.../

Case postale 6128, Succursale "A"  
Montréal, P.Q., H3C 3J7

A QUI DE DROIT

- 2 -

31-01-80

Les études qu'elle compte entreprendre seraient extrêmement précieuses sur plusieurs plans. D'abord, en tant qu'ergothérapeute, les connaissances qu'elle acquerra lui permettront de quantifier de façon scientifique, l'effort physique et mental exigé des malades en voie de réadaptation. De plus, ces connaissances lui permettront de s'impliquer dans la prévention de divers troubles, par exemple les maux de dos, et ce dans plusieurs domaines d'intervention tels l'industrie, le milieu hospitalier, le milieu scolaire ou autres. Enfin, cette formation pourrait lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la réinsertion sociale et professionnelle des handicapés.

Il me fera plaisir de vous fournir tout renseignement additionnel nécessaire.

Je réitère mon appui à la candidature de Madame Salois-Arsenault et vous prie de recevoir l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur,



Andrée Forget

AF/jcv



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
FACULTÉ DE MÉDECINE

*Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que*

SYLVIE SALOIS

*a complété le programme de premier cycle*

*en* ERGOTHÉRAPIE

Nous RECTEUR

*par décision du Conseil de l'Université  
et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de*

BACHELIER ÈS SCIENCES (B.Sc.)

*avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent.*

*En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du  
secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté.*

*Fait à Montréal, le 28 AOÛT 1978*

Le doyen

Le secrétaire



Le recteur

Le secrétaire général



Commission des  
accidents du travail  
du Québec

Québec, le 7 février 1980

Le Registraire  
Conservatoire National des  
Arts et Métiers  
Physiologie du Travail-Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France

Monsieur le Registraire,

La Commission des accidents du travail du Québec offre un programme de bourses d'études en santé et sécurité du travail à l'intention des professionnels oeuvrant dans ce domaine.

Afin d'évaluer les demandes de bourses de candidats intéressés par le programme d'études de votre institution d'enseignement, nous vous serions gré de nous faire parvenir toute l'information dont vous disposez relativement aux programmes d'études supérieures et d'études approfondies en ergonomie pour l'année scolaire 1980-81. Nous désirerions plus particulièrement connaître les frais de scolarité ainsi que le contenu, la durée et la répartition des cours concernant chacun de ces deux programmes.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration, et vous prions d'accepter, monsieur le Registraire, l'expression de nos sentiments distingués.

*André Couture*

André Couture  
Secrétaire du Programme de  
bourses d'études en santé et  
sécurité du travail  
Commission des accidents du  
travail du Québec  
524, rue Bourdages  
Bureau 349  
Québec, (Québec)  
G1K 7E2

AC/lt

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS  
292, rue Saint-Martin - PARIS 3ème  
Tél.: 271 24 14

---

Transmis à M. le Professeur WISNER

De la part de M. Francis CAMBOU

AVEC SES COMPLIMENTS.

Paris, le 23 novembre 1979

20 novembre 1979

N/Réf. : CNAM/D/N° 240

Monsieur Roger P. LANGLOIS  
Directeur de l'école polytechnique  
Campus de l'université de Montréal  
Case postale 6079, succursale "A"  
MONTREAL

Monsieur le directeur et cher collègue,

Vous avez bien voulu me demander d'autoriser la participation du  
Prbfeſſeur Alain WISNER à l'école polytechnique.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous fais part de mon accord,  
en me réjouissant des relations qui existent entre l'école polytechnique et  
le conservatoire national des arts et métiers.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur et cher collègue, à  
l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

CAMBOU :  
Francis CAMBOU

Professeur Francis CAMBOU



# ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873  
AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

BUREAU DU DIRECTEUR

Campus de l'Université de Montréal  
Case postale 6079, succursale "A"  
Montréal, Québec H3C 3A7

le 31 octobre 1979

Monsieur Jacques Farran  
Directeur  
Conservatoire National des Arts  
et Métiers  
292, rue St-Martin  
Paris III<sup>e</sup>  
75141 Paris  
FRANCE

ARRIVÉE 10

- 8 NOV. 1979

CABINET DU DIRECTEUR

n° 966

Monsieur le Directeur,

Depuis deux ans, notre département de génie industriel a entrepris le développement accéléré de l'ergonomie. A cet effet, l'École épousant pleinement les objectifs du département a investi des fonds importants pour la mise sur pied d'un laboratoire de recherche.

Les principales étapes étant franchies, plusieurs projets de recherche sont déjà amorcés et le département projette maintenant d'organiser un colloque, pour le mois de mars 1980. Ce colloque portera sur la recherche en ergonomie, santé et sécurité au travail et réunira des chercheurs universitaires, des représentants du Ministère du travail, d'organismes publics, telle la Commission des accidents du travail, des centrales syndicales et des industries intéressées. Son objectif principal est de faire le point sur les recherches actuelles et sur les besoins du Québec.

Étant donné la collaboration qui existe déjà depuis quelques années entre l'École Polytechnique et le Conservatoire National des Arts et Métiers, nous aimerions, pour cette occasion, nous assurer la possibilité de participation du professeur Alain Wisner du Laboratoire de Physiologie du Travail et d'Ergonomie.

.../2



Monsieur Jacques Farran

le 31 octobre 1979

Directeur  
Conservatoire National des Arts  
et Métiers

page 2

Nous avons par ailleurs, prévu de financer ce voyage dans le cadre des accords France - Québec, pour lequel un projet a été déposé.

Espérant que vous recevrez favorablement notre demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur de l'École



Roger P. Langlois

RPL/ak

cc: M. Mario Godard  
Directeur  
Département de génie industriel

3 Décembre 1979

Copie : F. Poirier

Madame Isabella Bouchard  
Centre de documentation  
Faculté de l'éducation permanente  
3333 chemin Queen Mary, local 618  
Université de Montréal  
Case postale 6128 Succ. "A"  
MONTREAL P.Q. H3C 3J7 (Canada)

Madame,

Je vous fais parvenir ci-jointe la liste des publications et des rapports de recherche du laboratoire, ainsi que les programmes d'enseignement.

Je crois devoir vous informer que des documents de notre laboratoire sont entre les mains de divers enseignants des universités de la province du Québec, qui sont venus passer des années sabbatiques dans notre laboratoire, et en particulier :

Mademoiselle Monique Lortie (Ecole Polytechnique, Montréal)  
Monsieur Paul Poirier (Département de santé communautaire,  
Hôpital de Chicoutimi)  
Monsieur le Professeur Fathi Seha (Université du Québec,  
Trois Rivières)  
Madame Françoise Poirier (Professeur Université Laval de Québec,  
actuellement au laboratoire)

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Montréal, le 1er novembre 1979

Laboratoire de physiologie du travail  
et d'ergonomie de Paris dirigé par  
Alain Wisner  
Conservatoire des arts et métiers  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 5e

Monsieur,

Notre Faculté implante un nouveau certificat sur la santé et la sécurité au travail. Vous pourriez nous aider en nous fournissant les informations suivantes:

- 1) une liste des publications, des rapports de recherche, des études disponibles se rapportant à la santé et la sécurité au travail;
- 2) en nous faisant parvenir toutes les informations gratuites.

Nous apprécierions beaucoup que vous donniez suite à notre demande.

Respectueusement vôtre,

*Isabella Bouchard*

Isabella Bouchard  
Centre de documentation  
Faculté de l'éducation permanente  
3333, chemin Queen Mary, local 618  
Université de Montréal

20 Avril 1979

Copie : M. Lortie

Monsieur Mario Godard  
Directeur Département génie industriel  
ECOLE POLYTECHNIQUE  
Case postale 6079 Succ. A  
MONTREAL QUEBEC H3C 3A7

Mon cher collègue,

J'ai bien reçu le dossier qui a été préparé par Monsieur Gilbert et Mademoiselle Lortie au sujet de la collaboration 1980 entre l'Ecole Polytechnique de Montréal et le C.N.A.M., dans le domaine des conditions de travail, dans le cadre des accords franco-québécois.

Le projet me paraît très intéressant et nous y souscrivons pleinement. Nous allons nous-mêmes préparer la demande symétrique à l'intention du Gouvernement français.

Je vous préciserai dans les délais les plus courts nos possibilités de séjour, toutefois il est vraisemblable que le Docteur A. Laville, sous-directeur du laboratoire, pourra séjourner un mois (mission de recherche scientifique de courte durée), afin de participer directement au projet de recherche en Mars ou Avril 1980. Madame C. Teiger, attachée de recherche CNRS, pourrait également faire un séjour d'un mois vraisemblablement en Septembre-Octobre 1980 (mission de recherche scientifique de courte durée).

En ce qui me concerne, je serais disposé à faire, en Février 1980, une courte mission d'enseignement de deux semaines qui me permettrait de suivre les travaux des Québécois qui préparent un Doctorat d'Ergonomie de l'Ingénierie (dont je suis co-responsable avec le Professeur de Montmollin).

.../...

Par ailleurs, si vous retenez l'idée que nous avons formée avec Mademoiselle Lortie, on pourrait à l'occasion de mon séjour organiser un séminaire de recherche de deux jours, sur les conditions de travail, où les enseignants et chercheurs assez nombreux qui, au Québec, se préoccupent de ce sujet, pourraient trouver une nouvelle occasion de discussion en commun plutôt que d'écouter un cours.

Il me serait possible, si vous le souhaitez, d'introduire chacun des quatre thèmes d'une demi-journée sur des sujets comme les suivants :

- l'âge et contraintes de travail
- le travail à l'écran de visualisation
- communications formelles et informelles en situation de travail
- les conditions de travail dans le transfert de technologie

Les propositions ci-dessus ont encore un caractère général et peuvent naturellement être modifiées en fonction de votre plan de travail.

Veillez agréer, Mon cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

19 Avril 1979

Monsieur le Professeur R; Boulard  
Relations industrielles  
Université Laval  
Cité Universitaire  
QUEBEC G1K 7P4 (Canada)

Mon cher collègue,

Je suis heureux que vous vous intéressiez aux problèmes d'ergonomie et d'hygiène du travail et que vous souhaitiez entrer en rapport avec notre laboratoire.

Nous avons en effet depuis plus de dix ans des relations multiples avec diverses Universités et Institutions du Québec. Plusieurs professeurs et étudiants avancés du Québec ont fait chez nous des séjours prolongés et nous avons toujours été très heureux de ces relations.

Nous nous réjouissons donc de vous accueillir. Malheureusement, je dois partir dans la semaine du 25 au 30 Juin pour une mission du B.I.T. en Asie du Sud-Est. Si je ne peux vous recevoir, les autres membres du laboratoire se feront un plaisir de le faire.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



UNIVERSITÉ LAVAL  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
QUÉBEC, CANADA  
G1K 7P4

Le 28 mars 1979

Laboratoire de Physiologie du Travail et d'ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
FRANCE

Monsieur,

Professeur à l'Université Laval de Québec (Canada), je dois me rendre en France, au cours de juin prochain, afin d'y effectuer un stage d'études en ergonomie et en hygiène au travail.

Par l'entremise et les bons soins de Mme Pierrette Sartin, il m'a été possible d'obtenir de la documentation sur les stages que vous offrez. Malheureusement, aucune date ne me convenait, à cause des cours ici. Toutefois, je serais fort intéressé à rencontrer un chercheur du Laboratoire au cours d'une demi-journée (ou d'une journée) si possible pour obtenir des informations sur les recherches ergonomiques qui se poursuivent à votre Laboratoire.

Au Québec, les préoccupations dans le domaine commencent à peine à poindre. C'est pourquoi je désire profiter au maximum de l'expérience française pour voir où on en est quant à la recherche dans le domaine, et quelles sont les avenues que l'on entrevoit pour l'avenir.

Je séjournerai à Paris du 25 au 30 juin. Dès qu'il me sera possible (je débarque à Paris le 9 juin), j'entrerai en communication avec votre laboratoire en espérant qu'il sera possible d'y faire une visite à l'une des dates ci-haut mentionnées.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et espère qu'il vous sera possible d'y donner suite.

*René Boulard*

René Boulard  
Relations Industrielles

Chicoutimi 1979 03 28

Monsieur S.Sangalli,  
Chef du Service de la Scolarité,  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
292 - rue Saint-Martin,  
7541 - Paris CEDEX 03

Monsieur,

Pour faire suite à votre "Bordereau d'Envoi" du 17 février, 1979, vous trouverez ci-jointe la demande pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Techniques du C.N.A.M. dûment complétée avec deux (2) enveloppes et une photocopie de la notification de décision du service des équivalences.

Vous remarquerez que les enveloppes ne sont pas timbrées. Vous comprendrez sûrement qu'il m'est impossible de me procurer des timbres français au Canada. Pour palier à ce problème, vous trouverez ci-inclus un mandat-poste d'une valeur de 10 francs.

Quant à la photocopie certifiée conforme (par la Mairie du domicile ou le commissariat de Police) des diplômes au bénéfice desquels une dispense ou équivalence a été accordée, vous trouverez ci-jointe une photocopie du diplôme d'ingénieur industriel de l'Ecole Polytechnique de Montréal, certifiée conforme par l'attaché culturel de l'ambassade de France à Montréal. J'apporte à votre attention le fait que ce diplôme fut authentifié par le secrétaire général du C.N.A.M. lors de la soumission de la demande de dispense dont la décision fut rendue le 19 mars, 1978.



En espérant le tout à votre entière satisfaction,

Je demeure à votre service pour de plus amples informations.

Bien à Vous,

*Paul Poirier ing.*

Paul POIRIER,  
Coordonnateur en santé au travail,  
Département de santé communautaire,  
Hôpital de Chicoutimi Inc.  
C.P. 5006  
305 - St-Vallier,  
Chicoutimi - Québec - CANADA  
G7H 5H6

C.C.

Mme Ouzhara  
Formation Continue  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
292 - rue Saint-Martin,  
75141, PARIS CEDEX 03

✓ C.C.

Dr Alain Wisner, Directeur,  
Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie  
41 - rue Gay Lussac  
75005 - Paris, CEDEX 05

Pièces jointes



hôpital de chicoutimi inc.

Chicoutimi — Québec — Canada

Le 2 février 1979.

Conservatoire National des Arts et Métiers  
Service de la Scolarité  
292, rue St-Martin  
75141 Paris CEDEX 03  
France.

Monsieur,

La présente est une demande d'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Techniques (D.E.S.T.) d'Ergonomie attestant la réussite aux enseignements dispensés au Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie dirigé par le professeur Alain Wisner et situé au 41 Gay-Lussac Paris Cedex 5.

J'ai suivi ces enseignements pendant l'année scolaire 77-78 et j'ai répondu aux exigences d'équivalence accordées par le Secrétaire Général J. Larcebeau (lettre du 18 mars 1978: "Notification de décision relative à la demande de dispense") soit la réussite aux quatre (4) enseignements suivants:

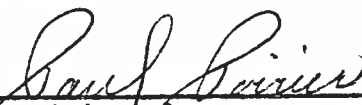
cours B-1 Physiologie du travail  
cours B-2 Physiologie du travail  
T. P. A-1 Physiologie du travail  
T. P. B Physiologie du travail.

Etant depuis la fin de ces enseignements retourné au Québec, vous serait-il possible, de faire suivre toutes formules à compléter ou toutes

correspondances relatives à cette demande à l'adresse indiquée au bas de cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



---

Paul Poirier, Ing.  
Coordonnateur en santé au travail  
Département de Santé Communautaire  
Hôpital de Chicoutimi  
305, rue St-Vallier  
Chicoutimi, Québec  
G7H 5H6 Canada.

c.c.: Professeur A. Wisner, Directeur Laboratoire de Physiologie du travail et Ergonomie. 41, rue Gay-Lussac 75005 Paris CEDEX 5.

Mme Ouzhara, Formation continue, C.N.A.M. , 292, rue St-Martin 75141, Paris CEDEX 03, France.

PP/lb

4 Janvier 1979

Monsieur Paul Poirier  
Coordonnateur en santé au travail  
Département de Santé Communautaire  
Hôpital de Chicoutimi  
305 rue St Vallier  
CHICOUTIMI G7H 5H6

Cher Poirier,

Je vous remercie de votre lettre si amicale et suis heureux de voir que vous trouvez bien votre place dans le mouvement important et nouveau qui se développe au Québec en matière de santé et de sécurité au travail.

Je suis naturellement très disposé à accueillir d'autres stagiaires québécois mais je pense qu'il faudra envisager, dans un délai assez court, d'organiser chez vous un enseignement post-universitaire, quitte à faire appel à certains enseignants étrangers au départ.

Pour avoir votre DEST, il suffit que vous le demandiez au Service de la Scolarité du CNAM, en m'envoyant éventuellement un double de votre lettre.

Après avoir reçu votre DEST, il vous est possible de demander l'accord de la Direction du CNAM pour présenter un mémoire d'Ergonome. Pour cela, il faudrait qu'un des membres du laboratoire aille chercher pour vous les fiches correspondantes au CNAM. Comme vous le savez, les étapes qui suivent sont l'examen probatoire et la soutenance du mémoire. Si vous suivez cette voie, il faudrait donc que vous veniez deux fois en France, une fois pour l'examen probatoire et une fois pour le mémoire. Par contre, la préparation de ces deux étapes peut se faire au Québec.

Il existe pour vous une autre solution pour compléter vos études, c'est celle du Doctorat d'Ergonomie de l'Ingénierie dont je vous joins une affiche et un document d'information. Je pense qu'étant donné votre titre d'Ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale et votre DEST d'Ergonomie, vous pourriez être dispensé de DEA et vous inscrire directement pour la thèse.

.../...

Il serait évidemment souhaitable, si vous choisissez cette voie, que nous puissions en discuter directement pour choisir le thème et les modalités de recherche.

Mon dernier message n'est pas moins important : je vous souhaite une longue vie de bonheur avec l'épouse dont j'espère faire bientôt connaissance.

Je crois que, dans ces conditions, je n'ai pas besoin de vous souhaiter une bonne année mais je le fais quand même, en vous adressant mes amitiés.

A. Wisner



Le 13 décembre 1978.

Professeur Alain Wisner, Directeur  
Laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France

Professeur,

J'aimerais, avec un peu de retard, vous remercier pour le privilège que vous m'avez accordé en acceptant ma candidature au stage de formation d'ergonome plein temps pour l'année académique 1977-78. Soyez assuré, Monsieur le Professeur, que les connaissances et l'expérience que j'ai pu acquérir chez-vous me seront bénéfiques tout au long de ma carrière d'ingénieur et d'ergonome.

J'aurais préféré vous exprimer mes remerciements en personne, malheureusement lors de mes passages au laboratoire, cet été, vous n'y étiez pas.

Comme vous le savez sans doute, un livre blanc sur la politique québécoise en matière de santé et de sécurité au travail vient tout juste de voir le jour (copie jointe). Bientôt suivra la loi et la réglementation sur le sujet (printemps 1979). Un organisme sera créé au niveau provincial: La Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail. Cette commission fournira essentiellement 3 genres de services: des services de prévention qui sont la formation, l'information, la recherche et les services de santé au travail; l'inspection des lieux de travail et l'indemnisation et la réadaptation des victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Cette nouvelle orientation envisagée par le gouvernement augmentera très sensiblement le besoin d'ergonome soit pour la recherche, soit pour la formation ou soit pour répondre à des problèmes pressants du milieu. Ne soyez donc pas surpris de voir affluer des demandes de formation en ergonomie de la part de plusieurs québécois dans les années qui viendront car en plus d'un besoin existant, votre laboratoire demeure à mes yeux celui qui répond le mieux aux besoins d'information actuellement souhaitables pour le Québec.

Je tiens aussi à vous faire part de ma réaction suite à la tournée des universités anglaises que j'ai effectuée avec un psychologue industriel au mois de juillet dernier. Etant tous les deux intéressés fortement à l'ergonomie, nous nous sommes arrêtés dans toutes les universités qui offraient un cours, soit en ergonomie, soit en psychologie du travail. Aucune d'entre elles n'offraient un cours aussi structuré que le vôtre. De plus, nous n'avons pu déceler aucune orientation précise de leur recherche dans le domaine. D'ailleurs, plus souvent qu'autrement, leurs sujets de recherche n'avaient qu'un faible lien avec l'ergonomie telle qu'on la conçoit généralement. J'en suis donc arrivé à conclure, que "les pères" de l'ergonomie n'ont pas su assurer la relève et que la France, par contre, déployait beaucoup d'énergie valable pour faire progresser cette science.

Le secrétariat du laboratoire a dû vous faire part d'une lettre que j'ai reçue 1 mois avant mon départ concernant une certaine somme d'argent que je devrais au C.N.A.M. sans quoi je ne pourrais recevoir le résultat de mes examens (copie jointe). On m'a répondu, au secrétariat, que je devais ignorer cette lettre. Malgré tout, ceci m'inquiète et j'aimerais être mis au courant de la situation afin de la légaliser le cas échéant.

Par la même occasion, j'aimerais être mis au courant des procédures, s'il y a lieu, pour recevoir le Diplôme d'Etudes Supérieures Techniques (D.E.S.T.) D'Ergonomie auquel j'ai droit et du délai d'obtention de ce papier.

Je vous remercie à l'avance de la bienveillante attention que vous apporterez à ma demande et je vous souhaite, par la même occasion de joyeuses fêtes.

Je dois vous avouer que pour ma part, ce seront des fêtes exceptionnelles puisque je me marie le 30 décembre avec une québécoise.

Sincères salutations,




---

Paul Poirier, ing.  
 Coordonnateur en santé au travail  
 Département de Santé Communautaire  
 Hôpital de Chicoutimi inc.  
 305, rue St-Vallier Chicoutimi  
 G7H 5H6

PP/lb

Au domicile:  
 129 Thomas-Duperré  
 Chicoutimi, Québec  
 G7J 2G1

18 Décembre 1978

Copie : J. Duraffourg

Mademoiselle A.M. d'Abbadie d'Arrast  
Cégep François-Xavier Garneau  
1660 Bld de l'Entente  
QUEBEC G1T 2S5 P.Q.

Mademoiselle,

J'ai bien reçu votre lettre circulaire au sujet du voyage que vous devez faire en France avec vos camarades.

Nous ne sommes guère orientés vers le design d'intérieur mais plutôt vers la production de masse dans l'industrie. Toutefois, je pense que Monsieur Jacques Duraffourg, membre du laboratoire et professeur d'ergonomie à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, pourrait avoir avec vous un entretien utile.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner



Avec mes souvenirs amicaux et avec l'expression de ma vive appréciation,  
Cordialement au Professeur Allain WISNER,  
Montréal 27-09-1978

*Paul Rohan*  
INRS-Santé, Montréal

# Les accidents du travail: la situation au Québec

PAUL ROHAN

## RESUMÉ

L'industrialisation accélérée augmente le risque d'accidents dans toutes les couches de la population. Les accidents du travail (AT) constituent un problème majeur de santé au Québec ayant un impact considérable sur les plans humain, médical, social et économique. En 1977, un AT s'est produit toutes les 26 secondes au Québec. Au cours de 1969-1977, un total de 1,557,750 AT ont été acceptés. Leur coût global est estimé à \$8.6 milliards. Les médecins de famille participeront dans la prévention et le traitement des AT et contribueront ainsi à la réduction du poids des charges sociales et économiques, au bénéfice des travailleurs, entreprises, gouvernements et de la collectivité en général. (Can Fam Physician 24:584-590)

**Le dr Rohan est professeur en médecine et sécurité du travail à l'Institut National de la Recherche Scientifique à Montréal. Adresse pour tirés à part: 7350 Roquancourt, Montréal, PQ. H3R 3C9.**

L'ÉVOLUTION technologique accélérée des dernières années a profondément influencé le développement économique, social et culturel dans le monde entier. Cela est en train de créer de nombreux problèmes, de nouvelles contraintes sur la société, surtout dans les pays industrialisés. Le Canada, et surtout le Québec, n'ont pas échappé à cette évolution avec ses répercussions défavorables sur la santé physique et mentale de la population. Selon Haddon<sup>11</sup>, les personnes vivant en Amérique du Nord et dans les pays industrialisés sont, pour plus d'une moitié de leur vie, plus susceptibles de mourir d'un accident que de toute autre cause. En effet, même au niveau mondial, le nombre total de décès par les accidents n'est surpassé que par les maladies cardiovasculaires et le cancer. Les souffrances humaines ainsi que les pertes économiques et les répercussions sociales constituent une préoccupation mondiale de premier ordre comparable aux ravages des anciens fléaux ou des guerres mondiales.

Dans les pays industrialisés, les accidents du travail (AT) représentent une part considérable du taux d'accidents. Le Canada et surtout le Québec n'échappent pas à ce phénomène qui, par sa fréquence, par sa gravité, est devenu un des problèmes les plus aigus du monde du travail et de notre

société. Le Québec de 1978 comporte des caractéristiques bien particulières que l'on ne retrouve pas simultanément ni avec la même intensité relative dans aucune autre société:

1. Ressources naturelles reliées principalement à la forêt, aux mines, à l'énergie hydro-électrique
2. Une structure d'emploi de type post-industriel (secteur tertiaire le plus important) ayant surgi sans avoir franchi la période d'industrialisation proprement dite
3. Une population fortement urbanisée dont la scolarité générale s'élève sans cesse au-dessus de celle qui est justifiée par les perspectives du marché du travail
4. Une main-d'oeuvre qui a rarement plus d'une génération dans l'occupation professionnelle actuelle et dont la mobilité se trouve encore accélérée par l'évolution de la technologie.

Au Québec, malgré certaines mesures préventives dans les entreprises, les accidents du travail justifient des initiatives vigoureuses dans les domaines de la médecine, de l'hygiène et de la sécurité du travail, comme une des priorités du patronat, des syndicats ainsi que des milieux universitaires, professionnels et gouvernementaux. Le problème des accidents du travail constitue une préoccupation majeure des médecins et des infirmières oeuvrant dans les entreprises, de la médecine

d'urgence, des soins hospitaliers, des médecins de famille, de la médecine de réadaptation ainsi que des départements et des centres locaux de santé communautaire. Les accidents du travail et les maladies occupationnelles deviennent de plus en plus d'actualité, tant pour la presse que pour les politiciens, le public et les diverses professions paramédicales.

## Définitions

L'accident est un événement imprévu susceptible de provoquer une lésion<sup>2</sup>, la mort ou un dommage matériel. L'accident du travail (AT) est un accident qui survient au cours du travail ou qui est causé par l'exposition à des facteurs d'environnement reliés au travail. Dans la plupart des statistiques, les maladies occupationnelles sont incluses dans les AT.

Comme l'événement même est souvent bref, surprenant, traumatique et parfois confus, son analyse est particulièrement difficile. La présence des composantes émotionnelles et les implications psychosociales et socio-économiques qui touchent également la question toujours délicate des relations de travail ne facilitent pas des études objectives dans le milieu industriel. Malgré l'abondance de la littérature et de l'importance pratique du sujet, nos connaissances actuelles sont relativement pauvres<sup>6</sup>.

Au cours des blessures du travail, il y a toujours un déplacement d'énergie (cinétique, thermique, chimique, électrique, radiation, etc.) de l'environnement et son transfert, par un agent, au tissu humain. Trois facteurs de base sont fondamentaux dans le phénomène d'accident: *La personne* ("l'hôte"); *l'environnement* et *l'agent*. L'agent est l'objet ou le facteur principal impliqué dans l'AT et causant une lésion ou un dommage matériel: les outils, machines, l'équipement, courant électrique, substance toxique, source de radiation. L'agent est souvent confondu avec la "cause" de l'accident. Les causes des accidents sont beaucoup plus complexes. Une étude stimulante de Schwenger<sup>17</sup> ainsi que l'annotation bi-

biographique moderne de Surry<sup>20</sup> donnent des détails sur l'importance de ces facteurs dans les blessures et leur contrôle. Des études épidémiologiques et en sécurité du travail identifient trois phases dans le phénomène des accidents:

1. La "phase pré-accident" qui inclut la chaîne d'événements menant à l'accident.

2. La "phase de la blessure propre" au cours de laquelle l'énergie est transférée au tissu humain. Dans le cas de noyade ou d'intoxication, il s'agit plutôt d'inhibition du transfert d'énergie ou d'un blocage des routes métaboliques normales.

3. La "phase post-accident" qui peut être décisive dans l'évolution et le résultat final de la blessure (soins d'urgence, soins curatifs et réadaptation de la victime).

Puisque les efforts visant à changer les attitudes des gens par l'éducation en matière de sécurité coûtent cher et le processus semble progresser lentement, les études modernes sur les accidents accentuent de plus en plus l'importance de la phase de la blessure proprement dite qui est incluse dans les interventions préventives, réservées jusqu'à récemment surtout, à la phase pré-accident<sup>21</sup>.

L'étude systématique sur les accidents du travail fut pratiquement inaugurée après la première guerre mondiale par le British Industrial Fatigue Research Board qui a fait analyser les blessures dans une usine de munitions<sup>10</sup> et a suivi le problème sur une base plus large<sup>5</sup>. Ces deux études ont marqué le début d'un demi-siècle de travaux de recherche contradictoires sur la question "d'accidentabilité". Cette conception qui s'est d'ailleurs avérée douteuse au point de vue qualitatif et sûrement négligeable quant à la fréquence a présupposé, chez certaines personnes, l'existence d'une prédisposition aux accidents. Plus de 50 ans de recherche avec des milliers de publications sur les accidents ont été perdus dans les querelles scientifiques stériles pour ou contre la validité de cette conception. D'autres études de cette époque-là ont exploré les relations des taux d'accidents avec certains facteurs personnels et d'environnement (âge, expérience, température, humidité, horaire et cadence de travail, absentéisme, etc.).

La création de l'*ergonomie* comme discipline scientifique au cours de la deuxième guerre mondiale a introduit de nouvelles approches dans les études

des accidents, surtout dans les domaines de la psychologie appliquée. L'ergonomie est une science multidimensionnelle, développée notamment par des médecins, des ingénieurs et des psychologues. L'ergonomie a pour objet l'adaptation de la tâche et de l'ambiance occupationnelle à l'homme dans le but d'améliorer sa performance ainsi que sa santé et son bien-être au travail. La technologie moderne et son

développement précipité sont en train de créer des déséquilibres quotidiens entre les capacités psychophysiologiques des employés et leurs tâches; le résultat est une maladaptation du travail à l'homme, dans le sens ergonomique. Les médecins, les ingénieurs de production et la gestion administrative ont développé un intérêt très poussé pour la question des accidents dans l'industrie; des agents et des ins-

**TABLEAU 1**  
**Le monde du travail**  
**du Québec, de l'Ontario et du Canada**  
**1975-1977 (arrondis)\***

|                               | 1975       | 1976       | 1977**     |
|-------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>1. Population totale:</b>  |            |            |            |
| Québec                        | 6,188,000  | 6,243,000  | 6,280,900  |
| Ontario                       | 8,226,000  | 8,331,000  | 8,441,100  |
| Canada                        | 22,800,000 | 23,110,000 | 23,444,200 |
| <b>2. Population active:</b>  |            |            |            |
| Québec                        | 2,669,000  | 2,716,000  | 2,792,000  |
| Ontario                       | 3,857,000  | 3,931,000  | 4,044,000  |
| Canada                        | 10,060,000 | 10,308,000 | 10,616,000 |
| <b>3. Personnes employées</b> |            |            |            |
| Québec                        | 2,452,000  | 2,479,000  | 2,504,000  |
| Ontario                       | 3,613,000  | 3,689,000  | 3,762,000  |
| Canada                        | 9,363,000  | 9,572,000  | 9,754,000  |

\*Source: Statistique Canada

\*\*Estimation, janvier 1978.

pecteurs de sécurité ont été introduits dans le monde du travail, ce qui a été moins l'effet direct de nouvelles notions scientifiques que la conséquence d'observations et d'une approche empirique, intuitive, dans le processus de production industrielle.

### Problème de la causalité

Les AT sont le résultat de l'interaction de l'homme avec son milieu. Au lieu de rechercher la "cause" des AT, il nous paraît préférable d'identifier les facteurs reliés à l'apparition des accidents dans les secteurs spécifiques d'activités occupationnelles. L'AT est le fait d'une chaîne d'événements multiples, d'une combinaison de plusieurs facteurs<sup>20</sup>: humains; de l'agent, et de l'environnement au travail et en dehors du travail, en proportions variables dans diverses situations et circonstances. Il y a souvent un chevauchement entre ces groupes de facteurs, par exemple: un plancher glissant attribuable à une négligence humaine. Le Bureau International du Travail (BIT) estime que le facteur humain est à l'origine de 80-85% des AT et l'emporte ainsi de loin sur les facteurs d'environnement<sup>19</sup>. L'homme est inséparable de son environnement. Son comportement est le résultat des interactions antérieures et présentes avec son entourage dont le milieu de travail joue un rôle important. L'étude des variables "humaines", dans le domaine des accidents du travail, tiendra constamment compte de ces interactions de l'homme avec son environnement occupationnel et psychosocial.

Une des causes d'accidents méconnue et pas suffisamment étudiée réside très probablement dans l'écart qui existe entre les aptitudes physiques et psychologiques des travailleurs, d'une part, et les types de travaux où s'exerce leur activité, d'autre part.

### Formes d'accidents du travail

1. Accidents de manutention: soulèvement et (ou) port de charges.
2. Chutes: au même niveau, à un niveau différent.
3. Chutes d'objets.
4. Choc et collision, heurt contre les objets.
5. Machines et outils à main.
6. Avaries d'installations.
7. Accidents dûs au feu ou à l'explosion.
8. Accidents électriques.
9. Accidents de transport (au travail): de la circulation routière, de la voie ferroviaire industrielle, chariots, etc.,

par des engins lourds (tracteurs, bulldozers, etc.) sur les chantiers, du transport aérien ou aquatique.

10. Autres.

### Facteurs Impliqués

Dans l'apparition des AT, plusieurs groupes de facteurs sont à considérer. Il existe un chevauchement partiel entre ces groupes et certains facteurs sont plus ou moins inter-reliés, sans tenir compte d'un groupe spécifique.

*Facteurs humains*, pertinents à la personne, à l'hôte. On a postulé<sup>20</sup> que si la demande psychophysiologique de la tâche excède la capacité d'adaptation du travailleur, les accidents surviendront. Les facteurs individuels portent sur: le sexe, l'âge, l'état civil, l'origine ethnique et régionale, la résidence et l'origine urbaine ou rurale, l'expérience dans l'entreprise et dans le même poste, la santé physique et mentale; données anthropométriques, constitution, droitier ou gaucher, traits de la personnalité, habitudes alimentaires, tabac, alcool et autres toxico-manies, médicaments, sommeil, fatigue, activités physiques et loisirs; ac-

cidents précédents (aussi en dehors du travail, lesquels sont d'habitude plus fréquents, dans l'ensemble, qu'au travail); aptitude physique et psychologique à la tâche, coordination psychomotrice, motivation; scolarité, intelligence, mémoire; état de stress, etc. L'inexpérience serait un des facteurs les plus importants impliqué dans la fréquence des AT pendant la première année après l'embauche; elle fait parfois quadrupler le nombre des AT comparé avec des travailleurs plus expérimentés. D'autres facteurs personnels<sup>9, 11</sup> peuvent être à l'origine de l'augmentation de la fréquence des AT: le group d'âge, manque de sommeil ou travail en équipes alternantes, inadaptation psychosociale et consommation d'alcool.

Les facteurs humains pouvant être impliqués dans les AT sont reliés à la réception d'information (vision, audition, autres récepteurs; à la compréhension et à l'interprétation de la situation (alerte, vigilance, jugement, apprentissage, contrôle psychomoteur, mémoire, etc.). Ces fonctions sont dépendantes du système nerveux cen-

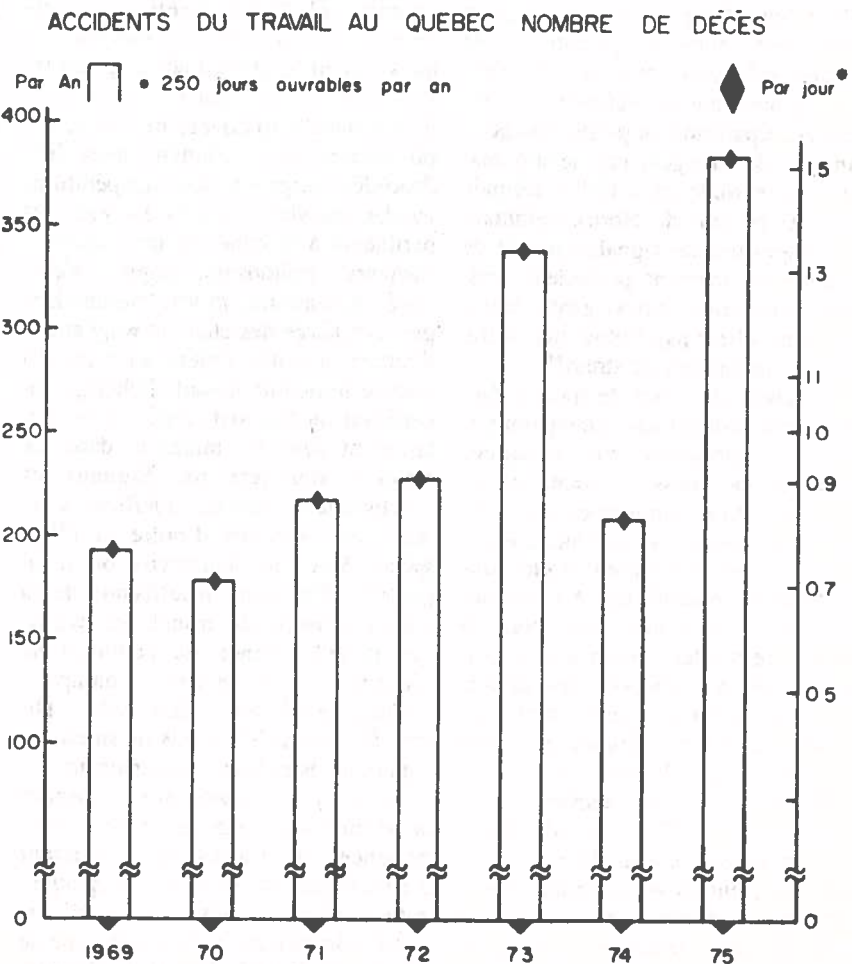


Fig. 1. Nombre des accidents mortels du travail au Québec par an et par jour.

tral qui joue un rôle primordial dans les décisions, les actions réflexes, dans la vitesse et précision de la réponse appropriée.

La personnalité influence le comportement, l'adaptabilité, les actes dangereux, la prise de risque. Souvent les AT sont attribuables à un manque de préoccupation, de jugement et de compréhension des conséquences, à la désinvolture, négligence, inattention, distraction et parfois à une intransigeance délibérée<sup>14</sup>. Les accidents répétés des "polyaccidentés" sont attribuables plutôt à une multitude de facteurs humains et du milieu qu'au type spécifique de la personnalité marquée d'une "accidentabilité".

Les facteurs reliés au milieu constituent une part intégrale de la sécurité au travail. Il s'agit surtout des facteurs "ergonomiques" comme: la posture, mouvements, outils, instruments, machines, poids lourds, horaires, cadence, pauses, heures supplémentaires, travail en équipes alternantes, genre de transport et distance du travail; l'éclairage, bruits, vibrations, poussières, gaz et substances toxiques, températures excessives, courant électrique, concentration d'oxygène, radiation, chauffage, ventilation, travail sous-terrain, échelles, poteaux, puits d'accès, véhicules à moteur. Organisation, technologie et méthodes de travail (ex. répartition du poids, levage et transport de charges, chaîne automatisée); monotonie de la tâche, solitude (dans les régions du Nord); commandes; dispositifs de signalisation et de sécurité; équipement protecteur (casques, vêtements, bottes, gants, lunettes); atmosphère psychologique au travail; divers facteurs de stress<sup>18</sup>.

En dehors du poste de travail: facteurs météorologiques (température, humidité, pression barométrique, précipitations, vitesse du vent, ionisation, pollution atmosphérique, intempéries, taux de rayonnement, etc.

*Facteurs reliés à l'agent et aux conditions de la sécurité.* Les AT sont des événements imprévus mais pour la plupart prévisibles. Selon les statistiques nord-américaines, les genres d'accidents selon les agents sont classifiés<sup>4</sup> comme suit: "Frappé par" (outils, machines, véhicules, objets, autres personnes); "se heurter contre, marcher sur"; effort excessif (tirer, lever, pousser), cause d'hernie, entorse, etc.; chutes et glissades: même niveau ou différents niveaux; "tomber dans": puits, réservoirs, navires, cuves, fours, rivière, etc.; "pris dans,

sur ou entre" (machines, chaînes, élévateurs, édifices, véhicules, objets, matériel); conflagration: explosions, feu; températures extrêmes; inhalation, contact, absorption, ingestion, intoxication; collisions; contact avec le courant électrique; maladies professionnelles; autres (violence, morsures, piqûres, etc.).

En principe, il s'agit souvent de déficiences ergonomiques, en chevauchement avec les facteurs provenant du milieu: pesanteur de la charge trop grande; méthode de soulèvement inappropriée; encombrement des lieux de travail et obstacles; constructions, machines, outils et installations mal conçues, protégées ou entretenues, dangereuses, en mauvais état, mal utilisées; manque de précautions dans les travaux avec risque de feu ou d'explosions; manutention et stockage inadéquats des matériaux inflammables et explosifs; usage de feu ouvert, de cigarettes, production d'étincelles en présence de poussières combustibles ou dans une atmosphère avec gaz inflammables accumulés; outils, machines, installations et équipement électriques défectueux, mal isolés ou maintenus, absence de mise à la terre, champs électro-magnétiques dangereux non surveillés; risques spécifiques: échelles, puits d'accès, poteaux. Production ou apparition imprévue de substances toxiques, irritantes, asphyxiantes ou autrement nuisibles. Procédés exigeants des températures ou des pressions excessives. Facteurs pertinents à la conduite des camions, tracteurs, bulldozers, engins d'élévation, ascenseurs, grues, monte-charges; surcharge des chars et wagonnets; d'autres activités reliées au transport dans le milieu de travail. Eclairage insuffisant ou excessif, éblouissant, notamment dans les mines et dans les travaux sous-terrains. Signaux et avertissement absents, inefficaces ou nuisibles. Absence d'ordre et d'hygiène. Stockage dangereux ou inapproprié. Protection insuffisante de la tête, des yeux, du tronc, des mains, des pieds; absence de ceintures de sécurité, de garde-corps, parapets, rampes, garde-fous, rambardes. Divers facteurs additionnels de stress occupationnels et leurs combinaisons.

*Facteurs psychosociaux:* Absence de confort au poste de travail. Inexpérience du travailleur. Grandeur d'entreprise, du secteur, du groupe. Adaptabilité psychosociale d'employé. Identification avec le groupe de travail. Insécurité d'emploi. Orienta-

tion du travailleur vers l'occupation; sa motivation pour le poste de travail. Tendance de travailleur à prendre des risques. Changements de technologie du travail. Changements de poste ou des conditions de travail (posture, horaire, cadence). Attitude du contre-maître; changement de contre-maître. Forme de l'exercice d'autorité par la gestion et les cadres de l'entreprise. Divers stress psychosociaux (changement du type de rémunération; diminution de salaire; monotonie, solitude, toxicomanies, affection mentales, etc.). Mauvaises relations patronat-syndicat ou conflits de travail non réglés.

*Information sur l'accident.* Identification de la personne accidentée; âge et données démographiques. Expérience dans l'entreprise et au poste de travail; temps: date, jour de la semaine, heure; temps après embauche; forme d'accident; nature et siège de la lésion; facteurs reliés et circonstances contributives; premiers soins, hospitalisation, chirurgie, réadaptation. Résultat médical, type et degré d'incapacité. Absentéisme: jours perdus, indemnisés et "standards" (décès ou incapacité permanente totale = 6,000 jours standards). Nombre des blessures antérieures: au travail et hors de travail. Confrontation de différentes opinions des milieux intéressés. Implication d'alcool, d'autres toxicomanies, médicaments, d'autres personnes. Le National Safety Council (Chicago) a publié un ouvrage détaillé sur l'information pertinente aux AT et à leur prévention.<sup>13</sup>

*Accident du trajet:* un accident qui survient hors du lieu de travail, au cours du trajet, aller ou retour, entre le domicile du travailleur et son lieu de travail.

*Secteurs industriels* les plus touchés par les AT au Québec: construction; bois et forêts-coupe et industrie primaire; métallurgie; mines; transport—camionage; employés de municipalités et d'hôpitaux.

## Impact des accidents du travail au Québec

1. *Sur le plan humain.* Souffrances individuelles et familiales, infirmité, décès. Insatisfaction personnelle, conflits, dilemmes, frustrations. Stress émotionnels. Détresse chronique. Diminution de la qualité de la vie, etc.

2. *Sur le plan médical.* Conséquences: Blessures mineures nécessitant premiers soins, sans ou avec attention médicale. Blessures plus graves, avec

**TABEAU 2**  
**Bilan des accidents du travail au Québec**  
**Quelques données de référence d'une portée socio-économique\***

|  | 1974                    | 1975                      |
|--|-------------------------|---------------------------|
| Nombre de décès  | 207                     | 383                       |
| Nombre d'accidents avec perte de temps                           | 139,332                 | 147,350                   |
| Maladies professionnelles  | 1,053                   | 2,627                     |
| Nombre de tous les accidents enregistrés                         | 279,639                 | 283,855                   |
| Nombre d'employés accidentés (ou survivants) avec rente annuelle | 27,128                  | 28,924                    |
| Montant annuel des rentes  | \$36,965,414            | \$60,053,735              |
| Nombre total des employeurs                                      | 112,581                 | 117,772                   |
| Cotisations annuelles  | 185,033,188             | 234,192,859               |
| Nombre de jours indemnisés et de jours standards                 | 5,757,225               | 8,926,176                 |
| Nombre d'emplois (environ)                                       | 23,000                  | 35,700                    |
| Emplois perdus: 1969-1975 = 184,800                              |                         |                           |
| Moyenne d'emplois perdus/an: 26,400                              |                         |                           |
| Nombre de jours d'hospitalisation                                |                         | 101,751                   |
| Taux de fréquence (officieux)                                    | 26.6                    | 29.5                      |
| Taux de gravité  | 1,425                   | 1,923                     |
| Nombre de veuves avec rente                                      | 2,939                   | 3,108                     |
| Nombre d'orphelins au-dessous de 18 ans                          | 3,272                   | 3,851                     |
| Masse salariale  | \$13,400,000,000        | \$14,494,000,000          |
| Coût total des accidents du travail (= % de la masse salariale)  | \$891,358,000 (= 6.65%) | \$1,234,513,000 (= 8.52%) |

\*Source partielle: CAT, Service de statistique, Québec.

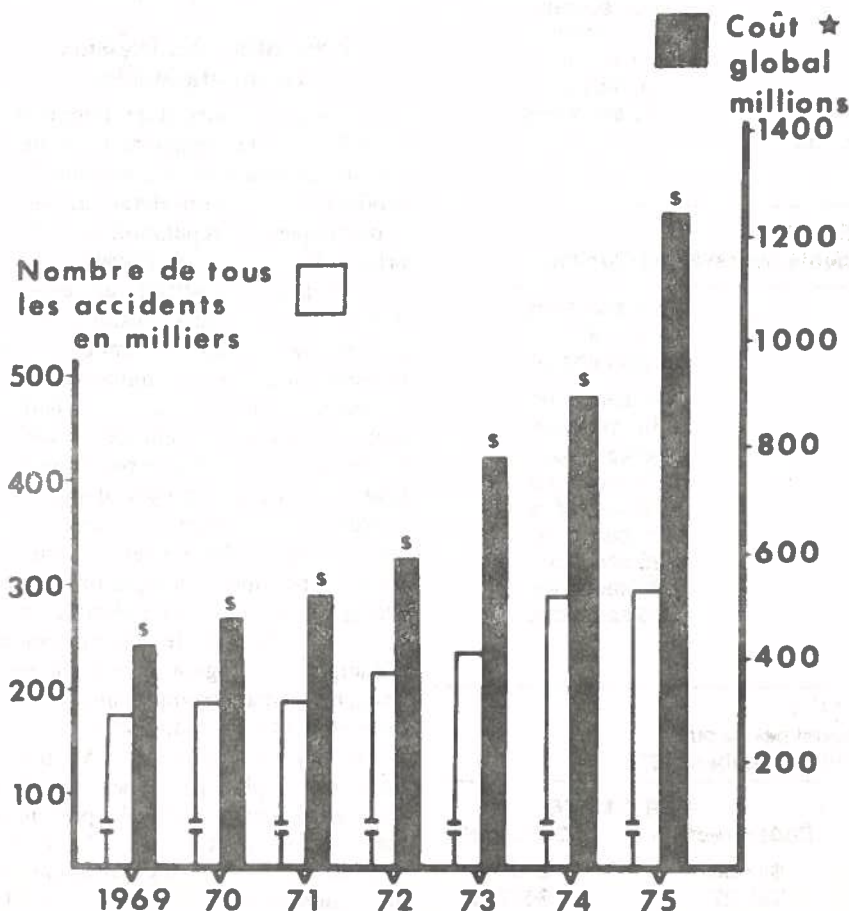


Fig. 2. Coût global des accidents du travail au Québec absorbé par les entreprises et par la collectivité.

\*Coût direct + coût connexe (indirect).

perte de temps (absence et incapacité); incapacité totale temporaire; incapacité partielle permanente; incapacité totale permanente. Décès.

Certaines conséquences peuvent être tardives: au Québec, une fatalité accidentelle est reconnue quand elle arrive au cours d'une année après l'accident. On trouve parfois des hémorragies tardives, des lésions cicatrisantes, strictures, épilepsie, céphalées, contractures, névrites, parésies, paralysies, infections, imprécision des mouvements, perte d'équilibre, changement de la personnalité, perte de confiance en soi-même, complexes, psychonévroses posttraumatiques ou de revendication, traumatisme de la famille, diminution de la résistance et de la coordination psychomotrice, fatigabilité, troubles de la mémoire. Stress émotionnel chronique, anxiété, phobies, dépressions, suicide, manifestation psychosomatiques diverses, perturbation des rythmes biologiques, somnolence, insomnie, alcoolisme et autres toxicomanies posttraumatiques.

*Principales natures de la lésion:* Contusion, laceration, coupure; entorse, foulure, dislocation; fractures; blessures des yeux; brûlures; hernies; maladies professionnelles; amputation et autres.<sup>4</sup>

*Siège de la lésion au Québec (1975):* dos et colonne (17%), doigts (15%), pieds et chevilles (12%), jambes (10%), yeux (8%); suivent: bras, mains, poitrine et ventre, pouces, corps en général, oreilles, organes internes et génitaux, tête et crâne, face, oreilles, pouce et doigts, cou.<sup>4</sup>

*Décès par AT au Québec:* Entre 1966 et 1976, il y avait, en moyenne, 260.7 décès par an. Le total des fatalités par AT a été 2,868 pour cette période de 11 ans.

3. *Sur le plan social et économiques.* En 1975, il y avait au Québec 3,108 veuves et 3,851 orphelins au-dessous de 18 ans, avec rentes de survivants pour AT. Le montant annuel périodique de ces rentes était de \$60 millions. Nous avons observé les facteurs socio-économiques les plus fréquents, en relation avec des AT: troubles d'adaptation familiale et sociale; traumatisme psychique des enfants; éducation des enfants et leur destin compromis; désintégration de la vie familiale, sociale et professionnelle avec perte du statut social; perte de productivité; absentéisme; perte de salaire, chômage; perte économique pour l'entreprise; détérioration des relations humaines au travail; toxicomanies, notamment l'al-

coolisme; suicides; parfois, mais rarement, un accident du travail peut être un suicide masqué; augmentation du poids des charges sociales et économiques pour la collectivité. Aggravation des relations de travail; les AT sont devenus un point important de litige dans les négociations de conventions collectives.

### Les Coûts des Accidents du Travail au Québec

Il est difficile de chiffrer les coûts des souffrances humaines, de la détérioration du statut professionnel, social et de la misère économique de la famille des victimes. Le coût économique des AT reflète l'ordre de grandeur des pertes qu'ils entraînent dans notre société. Les coûts directs consistent en

indemnités versées pour décès, incapacités et pour assistance médicale. Les coûts directs ne représentent que la partie visible<sup>8</sup> du coût global réel des AT. Pour l'évaluer, il faut ajouter aux coûts directs les coûts connexes, indirects.<sup>15</sup> Après l'analyse des critères pour la proportion entre les coûts indirects et directs en Ontario, aux États-Unis et en Europe, on pourrait considérer la relation de \$6 à \$1 comme justifiée, pour l'estimation des coûts des AT au Québec, notamment au cours des années récentes.<sup>7, 8, 12, 15</sup> Selon ce critère, le coût global actuel des AT est en train de grimper vers le montant annuel de \$1.9 milliards ce qui représente un problème budgétaire d'envergure pour les entreprises et toute la population du Québec.

Entre 1969 et 1977, un total de 1,557,750 accidents du travail ont été acceptés par la Commission des AT du Québec dont 978,263 avec absence (62.8%). En 1969, un AT avec absence s'est produit chaque 122 secondes, en 1977 chaque 45 secondes.

En considérant tous les AT acceptés, un AT s'est produit chaque 40 secondes en 1969, tandis qu'en 1977 chaque 26 secondes, en 1975 et 1976 chaque 25 secondes.

La fréquence et la gravité des AT ne pourront être réduites que par une approche multidisciplinaire. Afin de pouvoir comparer les statistiques sur les AT, on est obligé de mesurer leur fréquence et la gravité, en relation avec l'exposition totale des travailleurs aux risques dans l'entreprise ou dans certains postes de travail.

Le coût direct de tous les AT au Québec, entre 1969 et 1977, se chiffrait à \$1,231,372,659 ce qui correspond à \$790.48 par AT (en coût direct). Entre 1969 et 1977, le Québec a assumé un coût global de \$8,619,608,613 pour tous les AT. Cette perte considérable de \$8.6 milliards a dû être absorbée par les entreprises et par la collectivité.

**TABLEAU 3**  
Fréquence des accidents du travail au Québec avec perte de temps\*

| Année | Nombre par heure de travail | Un accident du travail s'est produit chaque ** |
|-------|-----------------------------|--|
| 1969  | 29.5                        | 122 secondes                                   |
| 1970  | 32.8                        | 110 secondes                                   |
| 1971  | 38.7                        | 93 secondes                                    |
| 1972  | 41.2                        | 87 secondes                                    |
| 1973  | 55.8                        | 65 secondes                                    |
| 1974  | 69.7                        | 52 secondes                                    |
| 1975  | 73.7                        | 49 secondes                                    |
| 1976  | 78.3                        | 46 secondes                                    |
| 1977  | 80.0                        | 45 secondes                                    |

\*perte de temps au-delà du jour de l'accident

\*\*au cours de 8 heures de travail

**TABLEAU 4**  
Fréquence de tous les accidents du travail au Québec

| Année | Nombre par heure de travail | Un accident du travail s'est produit chaque* |
|-------|-----------------------------|--|
| 1969  | 89.1                        | 40 secondes                                  |
| 1970  | 92.8                        | 39 secondes                                  |
| 1971  | 94.8                        | 38 secondes                                  |
| 1972  | 104.2                       | 35 secondes                                  |
| 1973  | 127.6                       | 28 secondes                                  |
| 1974  | 139.8                       | 26 secondes                                  |
| 1975  | 141.9                       | 25 secondes                                  |
| 1976  | 141.3                       | 25 secondes                                  |
| 1977  | 138.7                       | 26 secondes                                  |

\*au cours de 8 heures de travail

**TABLEAU 5**  
Coût estimatif annuel per capita des accidents du travail au Québec, 1977

|                          | PER CAPITA   |              |
|--------------------------|--------------|--------------|
|                          | Coût direct* | Coût total** |
| De toute la population   | \$43.06      | \$301.39     |
| De la population active† | \$96.27      | \$673.92     |

\*Coût direct = coût des indemnités + assistances médicales

\*\*Coût total = coût direct + indirect

†Chômeurs inclus

### Prévention des Blessures Occupationnelles

Il s'agit toujours d'un compromis difficile dans les décisions touchant la souffrance humaine, les besoins de la production, des considérations socio-économiques, la réputation de l'entreprise et les relations de travail.

*Principes:* Identifier et essayer d'éliminer les risques au travail et les tâches dangereuses. Empêcher le transfert d'énergie dommageable en introduisant une technique anodine pour l'accomplissement de la tâche. Remplacer le travailleur par l'automatisation dans les postes dangereux, évaluer le coût contre les dangers et les conséquences. Minimiser et ralentir l'impact possible d'énergie transférée. Placer une barrière impénétrable entre le travailleur et le cheminement d'énergie de l'agent potentiellement dangereux (par exemple une cloison étanche contre les radiations).

*Techniques appliquées:* Modifications sur le plan personnel: sélection âge, expérience, habileté, personnalité; entraînement à la tâche et en matière de sécurité des travailleurs et des contremaîtres; modification du comportement; persuasion, propagande, campagnes, information.<sup>20</sup> Modification du milieu et des condi-

tions de travail (approche ergonomique). Plan rationnel et précis de mesures de sécurité, approuvé par le médecin, officier de sécurité, ingénieur de production, ergonomiste, psychologue, hygiéniste ou inspecteur du travail, le syndicat, la gestion de l'entreprise et l'administration publique. Amélioration du climat psychologique et social ainsi que des relations de travail. Enseignement en matière de sécurité à tous les niveaux de l'éducation. La recherche scientifique; études de tous les "incidences" (accidents évités) dans tous les secteurs d'activité.

#### Aperçu des approches pratiques dans la prévention des AT

**Aspects humains:** Formation professionnelle; éducation et entraînement des travailleurs et des contremaîtres à la tâche et vers la sécurité occupationnelle. Sélection des critères justifiables d'emploi pour certains postes. Emploi des handicapés dans certains travaux. Stimuler l'éducation continue.

**Aspects médicaux:** sont très peu développés, à part des examens médicaux d'embauche et périodiques. Premiers soins, réadaptation, réorientation, recyclage. Prévention et traitement d'alcoolisme et d'autres toxicomanies. Analyse des facteurs reliés aux AT et à l'absentéisme. Surveillance de tous les employés aux risques élevés; suivre les stress psychosociaux.

**Aspects ergonomiques:** Application des principes d'ergonomie (de conception et de correction). Connaissance exacte des risques et des éléments d'ambiance. Mesures matérielles: entretien des bâtiments, locaux, installations, équipement; protection des machines; ordre et propreté; surveillance des conditions de travail et de l'hygiène industrielle; aménagement du milieu occupationnel, modification d'équipement. Commandes, signaux, avertissements et contrôle appropriés. Surveillance météorologique. Détection précoce des substances et des facteurs nuisibles.

**Aspects psychosociaux:** Surveillance et modifications du comportement concernant la sécurité. Éliminer l'insécurité au travail et améliorer le climat psychologique. Favoriser le confort au travail, encourager la cohésion du groupe, faciliter l'adaptation psychosociale des nouveaux employés. Préparer les travailleurs aux changements technologiques et à toute modification majeure dans l'entreprise. Éliminer les stress psychosociaux.

**Aspects de sécurité et de relations de travail:** Fournir l'équipement approprié de protection individuelle. Instauration d'un programme de sécurité au travail et surveillance de son application à tous les échelons. Information, persuasion, campagnes, propagande, concours. Régler les relations de travail entre le syndicat et le patronat.

**Aspects académiques:** Enseignement, recherche et services en matière de sécurité. Documentation scientifique et diffusion de nouvelles notions. Innovations dans la détection des substances et facteurs nuisibles. Nouvelles approches dans le domaine de la prévention des AT.

**Aspects administratifs et légaux:** Enquêtes approfondies et multidisciplinaires sur tous les AT. "Comités paritaires" de santé et de sécurité. Conseils d'orientation et de placement. Plan d'urgence en cas d'incendie et de désastres. Introduction d'une législation adéquate.

Le problème de la prévention des AT est toujours complexe et multidisciplinaire.<sup>2, 3, 9, 13, 20</sup> La prévention et l'élimination complète des derniers 10%, par exemple, entraînerait des coûts exorbitants.

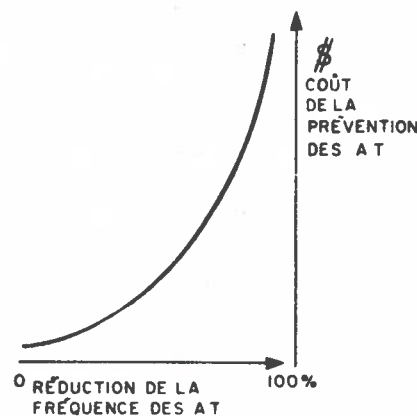


Fig. 3. Relation entre le % de réduction de la fréquence des accidents du travail et le coût de leur prévention. Le dernier accident à éliminer serait le plus coûteux.

Nous insistons sur le fait que les AT sont des événements imprévus mais très peu restent imprévisibles. L'expérience de la NASA confirme cette opinion. Entre les incertitudes et les improvisations qui règnent actuellement dans le domaine de la sécurité occupationnelle et l'approche perfectionniste de la NASA, essayant de protéger l'homme dans toutes ces tâches et conditions de contrainte, nous devons trouver des solutions empiriques, rationnelles et scientifiques ainsi que des moyens financiers appro-

priés de maîtriser la situation pénible provenant des conséquences néfastes des accidents du travail au Québec. Les médecins de famille auront un rôle important et progressif à jouer dans le développement d'un effort accru et concerté. ©

#### References

1. American National Standards Institute (ANSI): *American National Standard Method of Recording and Measuring Work Injury Experience*, ANSI, New York, 1967.
2. Bureau International du Travail: *Encyclopédie de Médecine, d'Hygiène et de Sécurité du Travail*, Genève, BIT (I), 1973, (II), 1974.
3. Bureau International du Travail: *La prévention des Accidents. Cours d'Éducation Ouvrière*, Genève, BIT, 1967.
4. La Commission des Accidents du Travail: (CAT): *Rapports Statistiques, CAT, Québec, 1969-1975: Rapports Annuels, CAT, Québec, 1969-1976*.
5. Farmer E, Chambers EG: *A Psychological Study of Individual Differences in Accident Rates*. Brit. Industr. Fatigue Res. Board, No. 38, 1926.
6. Faverge JM: *Psychosociologie des Accidents du Travail*. Paris, Presse Universitaire de France, 1967.
7. *Financial Post*, Toronto, 13 août 1968.
8. Fletcher JA, Douglas HM: *Total Environmental Control, National Profile*, Toronto, 1970.
9. Gauvain S, Hall SA: *Occupational Safety and Accident Prevention*. In: Schilling, RSF (Edit.): *Occupational Health Practice*, Butterworths, London, 1973, pp. 394-407.
10. Greenwood M, Woods HM: *A Report on the Incidence of Industrial Accidents Upon Individuals with Special Reference to Multiple Accidents*. Brit. Industr. Fatigue Res. Board, No. 4, 1919.
11. Haddon W Jr, Suchman EA, Klein DA: *Accident Research: Its Methods and Approaches*. New York, Harper & Row, 1964.
12. *Le Moniteur*, Paris, 22 décembre 1973.
13. National Safety Council (NSC): *Accident Prevention Manual for Industrial Operations*, NSC, Chicago, 1977, p. 102.
14. Robens L: *Safety and Health at Work*. HM Stationery Office, London, 1972, p. 126.
15. Rohan P: *Étude sur les Accidents du Travail (1969-1975) au Québec*, INRS-Santé, Montréal, 1977.
16. Rohan P: *Conséquences de l'Alcool pour l'Industrie*. In: *Alcoolisme, Problème Industriel*. APAI, Montréal, 1977, pp. 9-46.
17. Schwenger CW: *Injuries and Injury Control*, Can. J. Publ. Health 66:221, 1975.
18. Selye H: *Stress sans détresse*. La Presse, Montréal, 1974.
19. Singleton WT: *Introduction à l'Ergonomie*, OMS, Genève, 1974.
20. Surry J: *Industrial Accident Research: A Human Engineering Appraisal*, Toronto, Labour Safety Council of Ontario, 1969.
21. Waller JA: *Current Issues in the Epidemiology of Injury*. Am. J. Epidemiol. 98:72, 1973.

3 Octobre 1978

Monsieur le Professeur Rohan  
7350 Roquancourt (TMR)  
MONTREAL PQ  
Canada H3R 3C9

Mon cher collègue,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre récent article sur les accidents du travail, que je ne manquerai pas de lire attentivement, et qui me sera d'autant plus utile que notre laboratoire entretient des relations suivies avec le Québec.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner



Montreal, 27-09-1978

Cher Prof. Wisner

J'espère que tout va bien avec  
vous et avec votre famille.

Mes meilleures salutations.

Adresse privée: Paul Roban et famille

7350 ROQUAN COURT (TMR)

MONTREAL, PQ

CANADA H3R 3C9

# OFFICE FRANCO-QUEBECOIS POUR LA JEUNESSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL, section de Paris • Le Secrétaire Général • 5, RUE DE LOGELBACH - 75017 PARIS - 766.04.76

SD/mr

N/Réf. : Q.505.78

Paris, le 28 juin 1978

Monsieur le Professeur,

Je tiens à vous adresser mes plus vifs remerciements pour la mission que vous avez bien voulu effectuer au Québec et pour votre précieux concours à l'élaboration du programme de notre voyage d'étude.

Lors de la réunion au cours de laquelle les participants ont dressé le bilan de leur séjour en France, ils nous ont fait part de la cordialité de l'accueil qui leur a été réservé par tous les interlocuteurs, à Paris et en province ; ils ont également insisté sur la qualité des informations qu'ils ont pu recueillir, à l'occasion des différentes rencontres.

Certains ont seulement exprimé le regret que peu de visites concrètes aient été finalement programmées ; nous leur avons expliqué combien il avait été difficile d'obtenir l'accord de certains dirigeants d'entreprises pour de telles visites et je pense qu'ils ont bien compris la nature du problème.

Je vous remercie par ailleurs d'avoir bien voulu les accueillir au Laboratoire malgré les contraintes de votre emploi du temps.

En espérant que l'avenir nous donnera la possibilité d'envisager à nouveau une collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur des Programmes,



Alain BEAUGIER.

M. le Professeur WISNER  
Laboratoire de Physiologie du Travail  
et d'Ergonomie du Conservatoire National  
des Arts et Métiers.  
41 Rue Gay-Lussac  
75005 PARIS

7 Novembre 1978

Monsieur Jacques Lortie  
Ministère du Travail et de  
la Main-d'Oeuvre  
Direction Générale de l'Inspection  
Bureau d'Etudes et Conseils  
600 St-AMABLE  
QUEBEC G1A 1T2

Monsieur,

L'activité de notre laboratoire est orientée essentiellement vers l'étude de la charge mentale dans les situations de production de masse.

Nous n'avons donc pas d'informations particulières sur le problème que vous posez.

Je vous suggère d'écrire au docteur Audran, conseiller médical à l'Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S.), 30 Rue Olivier Noyer, 75014 PARIS.

Je vous prie de transmettre mes amitiés à Monsieur Ouellet et d'agréer, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
ET DE LA  
MAIN-D'OEUVRE

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE L'INSPECTION  
BUREAU ÉTUDES  
ET CONSEILS

600 ST-AMABLE  
QUÉBEC G1A 1T2

Québec, le 19 octobre 1978

Laboratoire de physiologie appliquée  
(Ergonomie)  
41, rue Gay Lussac  
Paris Vième France

A l'attention de Monsieur Alain Wisner, directeur

Objet: Utilisation d'une sellette pour peinture de clochers et autres  
plans inclinés, incidence sur la fatigue du travailleur.

Cher monsieur,

Monsieur Florient Ouellet de l'Institut de recherches appliquées  
sur le travail (IRAT) du Québec m'a recommandé de m'adresser à vous  
pour obtenir des renseignements sur le sujet suivant.

Nous avons reçu une demande de la part des gens impliqués dans  
des travaux de peinture ou de rénovation de clochers et autres plans  
inclinés à l'effet de leur permettre d'utiliser une sellette sans  
dossier, ni étriers, pour les jambes.

Nous aimerions recevoir si possible de la documentation sur  
l'incidence qu'entraînerait une telle permission sur la fatigue du  
travailleur.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments  
distingués.

Jacques Lortie, ing.

JL/dl



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

Le 19 juin 1978

MONSIEUR ALAIN WISNER, Directeur  
Département des Sciences de  
l'homme au travail  
Conservatoire national des arts  
et métiers  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 75005  
FRANCE

Cher Monsieur Wisner,

Permettez-moi de vous remercier pour les multiples et sages conseils que vous m'avez donnés, lors de mon récent passage à Paris, concernant la mise en oeuvre d'un programme en hygiène et sécurité industrielles à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

J'ose espérer qu'une collaboration soutenue pourra s'établir entre nos institutions afin que nous puissions échanger fréquemment sur nos expériences respectives dans le développement de cette récente discipline. A ce titre et compte tenu que je serai absent du Canada de juin 1978 à décembre 1979 pour un stage de formation à l'Université de la Californie, je suggère que toute correspondance future se fasse avec mon collègue, M. René Rochette, professeur au Département d'ingénierie à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui dirigera les destinées du nouveau programme de maîtrise en sécurité industrielle offert à l'Université dès septembre prochain. Je lui ai d'ailleurs fait un compte rendu complet de ma mission en France.

Veillez agréer, cher Monsieur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BUREAU DU VICE-RECTEUR  
A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE

PAUL-ANDRÉ COURTOIS  
Directeur

PAC/rc1

C.C. M. René Rochette, Ph.D. ing.

OFFICE FRANCO-ALLEMANDS POUR LA JEUNESSE

SECRETARIAT GENERAL, section de Paris • Le Secrétaire Général • 5, RUE DE LOGELBACH - 75017 PARIS - 766.04.76

Q . 5 0 5 . 7 8 .

TRAVAIL ET SANTE

---

**PROGRAMME  
DE VOTRE VOYAGE  
D'ETUDE EN  
FRANCE**

Q.505.78 TRAVAIL ET SANTE  
=====

(du 23 mai au 13 juin)

Vous trouverez, dans les pages suivantes, le programme détaillé du voyage d'étude du groupe "Travail et Santé", qui a été établi par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, avec la collaboration de Monsieur le Professeur Alain WISNER, Directeur du Laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Le choix des activités de ce programme a été effectué en fonction des souhaits des stagiaires ainsi que des possibilités d'accueil en France, dans le but de permettre aux stagiaires d'atteindre les différents objectifs définis lors de la réunion préparatoire qui s'est tenue au Québec, en mars 1978, en présence du Professeur WISNER.

La section de Paris de l'O.F.Q.J. remercie tous les interlocuteurs qui ont collaboré à la réalisation de ce programme et espère avoir répondu aux attentes des stagiaires.

Jean-Luc ROBERT  
Accompagnateur Français du groupe

Simone DAVIDIAN  
Responsable du programme O.F.Q.J. Paris  
(766 04 76)

## LISTE DES PARTICIPANTS

=====

BERNATCHEZ Denis  
 BERUBE Jean-Denis  
 BERUBE Ronald  
 BRUNELLE Christiane  
 CHALIFOUX Jean-Jacques  
 CHARRON Yves  
 GAUDREAU Gilles  
 GIRARDOT-HOULE Jeannette  
 GRAVEL Marie-Anna  
 JULIEN Renée  
 LABELLE Monique  
 LAFRANCE Yvon  
 LANGEVIN Lise  
 LANGLOIS Alain  
 MARION Jocelyne  
 MICHAUD Marcel  
 ROY Jean  
 VIGNEAULT Jean-Pierre

---

## OBJECTIFS DU GROUPE

=====

- S'informer sur les conditions de travail existant en France et sur la manière dont le travail et ses conditions d'exercice agissent sur la santé des salariés.
  - Etudier les moyens mis en oeuvre en vue d'améliorer ces conditions et d'organiser une prévention efficace des maladies professionnelles et des accidents du travail (étude de l'action des entreprises, des pouvoirs publics, des syndicats pour atteindre ces buts).
-



P R O G R A M M E

Mardi 23 mai : Arrivée à Roissy  
 Accueil et installation à  
 l'OUEST HOTEL  
 I65, rue de Rome  
 75017 PARIS  
 Tél. : 227 21 44  
 Métro : Rome

Mercredi 24 mai  
 Matin  
 10 h 00 : Présentation du programme au  
 Centre d'Etudes Sociologiques  
 82, rue Cardinet  
 75017 PARIS  
 Tél. : 267 07 60  
 Métro : Malesherbes

Après-midi : Possibilité de visiter  
 soit  
 I) Le Centre BEAUBOURG, en  
 compagnie d'une conférencière  
 R.V. à 15 h 15 devant l'entrée  
 principale du centre avec  
 François FIQUEMONT, du Service  
 Action Culturelle de l'Office  
 I20, rue Saint-Martin  
 75004 PARIS

. Métro : Rambuteau

2) Soit

Le Musée des Arts et Traditions  
 Populaires (Route de Madrid,  
 Bois de Boulogne)

R.V. à 14 h, Place du Carrousel  
 (Métro : Palais-Royal) avec  
 Françoise TETARD, pour le départ  
 en car

Jeudi 25 mai

Matin  
 9 h 00

: Rencontre à l'Institut National  
 de Recherche et de Sécurité

Thèmes : toxicologie, méthodologie  
 d'analyse des accidents, bruits,  
 protection des machines

Interlocuteurs :

Monsieur KRIVOBLOTSKY  
 Monsieur BONGRAND ou  
 Monsieur ZETTWOOG

I.N.R.S.  
 30, rue Olivier-Noyer  
 75014 PARIS

Tél. : 545 67 67  
 Métro : Alésia

Après-midi : Libre

Vendredi 26 mai

Matin : Activités par sous-groupes

1) Pour le 1er sous-groupe  
-----

Rencontre au Commissariat Général  
au Plan sur la planification en  
matière de santé au travail, avec

Monsieur BRUNHES  
Chef du Service des Affaires Sociales

Monsieur CASSIEUX  
Responsable des questions de  
travail dans ce Service

Madame SIREL  
Responsable des questions de santé  
dans ce Service

R.V. à II h  
Commissariat Général au Plan  
18, rue de Martignac  
75007 PARIS  
Tél. : 551 75 70

Métro : Varenne

2) Pour le 2e sous-groupe  
-----

Rencontre avec Monsieur JEAN,  
Délégué Régional du Syndicat  
National des Inspecteurs du Travail,  
sur la formation, le recrutement et  
le rôle des inspecteurs du travail

. R.V. à IO h

Ministère de la Santé et de la  
Famille  
25, avenue Charles-Floquet  
75007 PARIS  
Tél. : 783 63 72

Métro : Duplex

Après-midi

14 h 30

: Rencontre avec Monsieur le Docteur  
ROTHAN, Médecin-Chef de l'Inspection  
Médicale du Travail et de la Main  
d'Oeuvre, sur les rapports entre  
médecine et travail

Ministère du Travail  
I, place Fontenoy  
75007 PARIS  
Salle 2000

Tél. : 567 55 44  
poste 44.08

Métro : Ségur

Samedi 27 et dimanche 28 mai :

Libres à Paris

Lundi 29 mai

Matin

9 h 30

: Rencontre à l'Association Inter-  
professionnelle des Centres  
Médicaux et Sociaux de la Région  
Parisienne sur le rôle de l'A.C.M.S.

et le service médical inter-  
entreprise

Accueil par Madame GOUGEON  
Directeur Général de l'A.C.M.S.

A.C.M.S.  
145, av. du Général de Gaulle  
92200 NEUILLY/SEINE  
Tél. : 722 99 09

Après-midi  
14 h 30

: Rencontre avec Monsieur le Pro-  
fesseur WISNER sur l'ergonomie  
et son enseignement  
Film sur les conditions de tra-  
vail en France

Laboratoire de physiologie du  
travail et d'ergonomie du  
Conservatoire National des  
Arts et Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 PARIS

Tél. : 033 18 27

Métro : Luxembourg

Mardi 30 mai

Matin

9 h 15

: Rencontre avec Monsieur BOIS  
Directeur Régional du Travail et  
de la Main d'Oeuvre,

sur la formation, le recrutement  
et le rôle des inspecteurs du  
travail.

Direction Régionale du Travail  
et de la Main d'Oeuvre  
66, rue de Mouzaïa  
75019 PARIS

Tél. : 200 33 00

Métro : Danube

Après-midi : Libre

Soirée : Dîner en famille pour les sta-  
giaires en ayant fait la demande

Mercredi 31 mai

Matin

9 h 30

: Rencontre avec Monsieur CHAVROT  
du Service Action Revendicative  
de la Confédération Générale  
du Travail, sur la position de  
la C.G.T. dans le domaine des  
conditions de travail et de la  
santé au travail

C.G.T.

213, rue Lafayette  
75010 PARIS

Tél. : 200 33 31

Métro : Louis-Blanc

IO.

Après-midi  
14h 00

: Rencontres à la Régie RENAULT  
sur les conditions de travail  
et les efforts en vue d'améliorer  
la protection des travailleurs

Interlocuteurs :

Monsieur BARTHE, du Service  
des Conditions de Travail

Monsieur le Docteur TARRIAUD,  
du Service Médical

Bâtiment de la D.C.P.R.S.  
Direction Centrale du Personnel  
et des Relations Sociales  
Place Bir-Hakeim  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Tél. : 609 75 26

Soirée

: Déplacement vers NANCY

19 h 51 : Départ de PARIS-EST  
22 h 41 : Arrivée à NANCY

Installation à l'Hotel AMERICAIN  
Place André Maginot  
54000 NANCY

Tél. : 16.28. 36 28 53

Jeudi 1er juin

Matin

: Libre à NANCY

II.

Après-midi  
14h 30

: Découverte de la ville  
R.V. devant le I4, place  
Stanislas

Vendredi 2 juin : Journée aux Houillères du Bassin  
de Lorraine

Matin

6 h 30

: Départ en car de NANCY pour  
MERLEBACH

8 h

: Accueil par la Direction Générale  
des Houillères  
2, rue de Metz  
57802 FREYMING-MERLEBACH  
Tél. : 16.87. 04 39 41

I) Pour 10 participants

Visite d'une mine par groupes  
de 5

2) Pour les autres participants

Visite de la cockerie de Carling

Après-midi  
14 h 30

: Rencontres à la Direction Générale  
sur les conditions de travail et  
les efforts en vue d'améliorer  
la protection des travailleurs,  
avec des représentants de la  
Direction, des ingénieurs de  
sécurité, des membres des Services  
médicaux

- I7 h 00 : Rencontres par sous-groupes sur le même thème
- I) Pour un sous-groupe  
Avec des délégués mineurs, à la Direction Générale
- 2) Pour l'autre sous-groupe  
Avec des mineurs C.F.D.T. au siège du Syndicat Régional des Mineurs de Charbon C.F.D.T.  
22, rue de Metz
- Tél. : I6.87. 04 7I 75
- Retour à NANCY en fin d'après-midi

Samedi 3 juin

- Matin : Déplacement vers STRASBOURG
- 9 h 33 : Départ de NANCY  
IO h 46 : Arrivée à STRASBOURG
- Installation à  
l'HOTEL de l'EUROPE  
38, rue du Fossé des Tanneurs  
67000 STRASBOURG
- Tél. : I6.88. 32 I7 88
- Après-midi : Libre à STRASBOURG

Dimanche 4 juin

Libre à STRASBOURG

Lundi 5 juin

Journée au Centre d'Etudes  
Bioclimatiques de Strasbourg  
2I, rue Becquerel  
67000 STRASBOURG

Tél. : I6.88. 30 30 65

- 9 h 00 : Accueil par Monsieur le Professeur METZ  
Directeur du Centre
- 9 h I5 : Exposé de Monsieur le Docteur VOGT, sur les ambiances thermiques de travail
- II h I5 : Visite du Centre
- I2 h 45 : Déjeuner au libre-service du Centre
- I4 h I5 : Exposé de Monsieur le Docteur MERY, sur le thème :  
"Bruits industriels et surdité professionnelle"
- I6 h 00 : Pause
- I6 h 30 : Exposé de M. le Professeur METZ sur le thème :  
"Alcoolisation et accidents du travail"

18 h : Fin de la visite

Mardi 6 juin

Matin : Déplacement vers NANCY

10 h 09 : Départ de STRASBOURG

11 h 24 : Arrivée à NANCY

Installation à l'HOTEL AMERICAIN

Après-midi

15 h 00 : Rencontre avec Monsieur le Professeur SADOUL, sur la lutte contre la pneumoconiose

Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale  
Unité de Recherche de Physiopathologie Respiratoire

Tour DROUET  
C H U de Vandoeuvre-lès-Nancy  
54500 VANDOEUVRE

Tél. : 16.28. 55 02 24

Mercredi 7 juin

Journée au Centre de Médecine Préventive de Vandoeuvre-lès-Nancy  
2, avenue du Doyen J. Parisot  
54500 VANDOEUVRE

Tél. : 16.28. 51 44 15

Matin

10 h 00 : Rencontre avec Monsieur le Docteur POULIZAC, Directeur Général Adjoint du Centre, sur la prévention des accidents de santé causés par le travail et ses conditions d'exercice (examens de santé) et sur les problèmes d'épidémiologie

Déjeuner sur place

Après-midi

: Rencontre avec Monsieur FLOCH, Chef du Département Informatique du Centre

Jeudi 8 juin

Matin : Retour à PARIS

9 h 46 : Départ de NANCY

12 h 38 : Arrivée à PARIS

Installation à l'OUEST HOTEL

Après-midi

15 h 30 : Rencontre avec Monsieur RICARD Chargé de Mission à l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, sur le rôle de l'A.N.A.C.T. en particulier sur son aide aux entreprises pour améliorer les conditions de travail

A.N.A.C.T.  
 I6, rue Barbès  
 92I20 MONTROUGE  
 Tél. : 657 I3 00  
 Métro : Porte d'Orléans

Vendredi 9 juin

Matin : Libre

Après-midi : Participation à l'activité des  
 inspecteurs du travail, par  
 petits groupes  
 (Modalités de cette participation  
 à préciser ultérieurement)

Samedi IO et dimanche II juin : Libres

Lundi I2 juin

Matin : Libre

Après-midi  
 I6 h 30 : Synthèse-Evaluation au  
 Foyer International d'Accueil  
 de Paris (F.I.A.P.)  
 Salle I  
 30, rue Cabanis  
 750I4 PARIS  
 Tél. : 589 89 I5  
 Métro : Glacière

Mardi I3 juin

Départ pour MONTREAL

---

16 Mai 1978

Monsieur le Professeur C. Eon  
Université de Sherbrooke  
2511 Av. Portland  
SHERBROOKE P.Q.  
(Canada)

Cher Monsieur,

Vous avez sans doute appris que, pour des raisons très complexes, le Conseil de Perfectionnement n'a pas jugé possible de présenter des candidats à l'approbation du Conseil d'Administration du CNAM.

Il n'empêche que votre carrière comme votre présentation ont été accueillies avec faveur par beaucoup de nos collègues.

Je souhaite donc que vous ne gardiez pas une impression négative de cette session et que vous envisagiez éventuellement de vous présenter à nouveau.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner



**Claude ÉON**

**Professeur Agrégé / Associate Professor  
Université de Sherbrooke**

vous remercie de l'avoir reçu et vous  
prie de trouver son programme ci joint.

2511, Av. Portland, SHERBROOKE  
Province du Québec, Canada  
(819) 566 06 32

27 D, Rue Marcel Proust  
ORLÉANS, France  
(38) 87 96 62

(o) au sens Québécois

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

292, rue Saint-Martin - PARIS 3ème

Tél.: ~~887-64-40~~

271.24.14

Transmis à Monsieur WISNER

pour information.

De la part de M. le Secrétaire Général du CNAM  
AVEC SES COMPLIMENTS.

Paris, le 28.6.

28 juin 1978

Le Recteur d'Académie  
Directeur du Conservatoire  
National des Arts et Métiers

à

Madame le Ministre des Universités  
Délégation aux Relations  
Universitaires Internationales  
Bureau des Accords Internationaux  
61-65, rue Dugot

75732 PARIS CEDEX 15

V/Réf. : Circulaire 784 015  
JCo/SJ

N/Réf. : SC/ED./N° 427

Le projet de coopération avec les établissements québécois d'enseignement supérieur que vous nous avez communiqué par circulaire citée en référence a particulièrement retenu l'attention du Professeur Alain WISNER, titulaire de la Chaire d'Ergonomie.

Le Professeur WISNER entretient des relations suivies avec l'Ecole Polytechnique de Montréal et avec plusieurs universités canadiennes, particulièrement l'Université du Québec. Le Professeur SEHA, qui enseigne l'ergonomie dans ce dernier établissement, est actuellement en année sabbatique dans son laboratoire du CNAM.

Il lui a cependant paru difficile de présenter un projet dans les délais prescrits pour l'année 1978-79. Il se concertera avec ses correspondants québécois pour présenter un projet pour l'année 1979-80.

Signé : Jacques FARRAN

Jacques FARRAN



SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS  
**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**

Département des Sciences de l'Homme au Travail  
PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL — ERGONOMIE

Paris, le 8 Mai 1978

ARRIVÉE le

9 MAI 1978

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Larcebeau  
Secrétaire Général  
Conservatoire National des  
Arts et Métiers

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le projet de coopération franco-québécois. Celui-ci nous intéresse vivement étant donné nos relations suivies avec l'Ecole Polytechnique de Montréal, et en particulier le Département que préside le Professeur Mario Godard. Nous avons actuellement en stage prolongé au laboratoire deux anciens élèves de cette Ecole, Mademoiselle Monique Lortie - qui est destinée à y enseigner l'ergonomie - et Monsieur Paul Poirier.

Nous nous y intéressons également du fait de nos liens avec l'Université du Québec. Cette année, le Professeur Seha est en année sabbatique au laboratoire car il doit enseigner, à partir de la rentrée prochaine, l'ergonomie dans cette Université.

Nous avons également des liens avec l'Université de Montréal, l'Université Laval et celle de Sherbrooke.

Il me paraît toutefois difficile de présenter un projet dans les délais prescrits pour l'année 1978/79. Nous allons nous efforcer, avec nos correspondants québécois, de proposer un projet pour l'année 1979/80.

→ Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

  
A. Wisner

8 Mai 1978

Monsieur Larcebeau  
Secrétaire Général  
Conservatoire National des  
Arts et Métiers

Copie : Pr Davoine  
MM. Godard  
Seha

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir le projet de coopération franco-québécois. Celui-ci nous intéresse vivement étant donné nos relations suivies avec l'Ecole Polytechnique de Montréal, et en particulier le Département que préside le Professeur Mario Godard. Nous avons actuellement en stage prolongé au laboratoire deux anciens élèves de cette Ecole, Mademoiselle Monique Lortie - qui est destinée à y enseigner l'ergonomie - et Monsieur Paul Poirier.

Nous nous y intéressons également du fait de nos liens avec l'Université du Québec. Cette année, le Professeur Seha est en année sabbatique au laboratoire car il doit enseigner, à partir de la rentrée prochaine, l'ergonomie dans cette Université.

Nous avons également des liens avec l'Université de Montréal, l'Université Laval et celle de Sherbrooke.

Il me paraît toutefois difficile de présenter un projet dans les délais prescrits pour l'année 1978/79. Nous allons nous efforcer, avec nos correspondants québécois, de proposer un projet pour l'année 1979/80.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

-----  
INFORMATION

adressée par : *le Secrétaire Général*

le : *12 avril 1978*

à

|                                    |                           |   |                      |
|------------------------------------|---------------------------|---|----------------------|
| Secrétariat Directeur.....         | Prés. Départements.....   | X | I.I.E.....           |
| Secrétariat Directeur Adjoint..... | (12) x 3                  |   | I.E.S.T.O.....       |
| Secrétariat Général.....           | <i>pour diffusion</i>     |   | I.F.F.I.....         |
| Affaires Générales.....            | Musée.....                |   | I.S.T.A.....         |
| Agence Comptable.....              | Bibliothèque.....         |   | E.S.G.T.-I.T.....    |
| Service Financier.....             |                           |   | CACEMI.....          |
| Service du Personnel.....          | L.N.E.....                |   |                      |
| Service Intérieur.....             | I.A.T. St Cyr.....        |   | E.N. Assurances..... |
| Bureau du Courrier.....            | I.N. Métrologie.....      |   | I.C.H.....           |
| Concierge CNAM.....                | Institut Audiovisuel..... |   | I.C.S. Vente.....    |
| Concierge Montgolfier.....         |                           |   | I.N.T.E.C.....       |
| Standard téléphonique.....         |                           |   | I.T.P.E.S.....       |
| Reprographie 1.....                | <i>h. Davoine</i>         | X | I.N.O.P.....(5)      |
| Reprographie 2.....                |                           |   | I.N.T.D.....         |
| Surveillant Principal.....         | <i>M. Wisner</i>          | X | C 2 F.....           |
| Surveillants Adjoints.....         |                           |   |                      |
| Etudes, progr. diff.-C. Ass.-Syn.. |                           |   | Prés. Assoc. Pers... |
| Information Equivalences.....      |                           |   | Prés. Union Ing.     |
| Scolarité.....                     |                           |   | CNAM.....            |
| Ingénieurs.....                    |                           |   | Prés. Assoc. Elèv... |
| Formation Continue.....            |                           |   |                      |
| Relations Extérieures.....         |                           |   |                      |

OBJET :

Projet de coopération franco-québécois  
 (Circulaire 78.4015 du M.U.).

- le Secrétaire général tient le formulaire à la disposition des professeurs qui désiraient présenter un projet

PIECES JOINTES : *circulaire.*

SUITE A DONNER :

Signature,

*JL*

DELEGATION AUX RELATIONS  
UNIVERSITAIRES INTERNATIONALES

Division des programmes et des  
Affaires générales

Bureau des accords internationaux  
JCo/SJ

LE MINISTRE DES UNIVERSITÉS

à

MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DES UNIVERSITÉS,  
DES CENTRES UNIVERSITAIRES ET INSTITUTS  
NATIONAUX POLYTECHNIQUES

MESSIEURS LES DIRECTEURS DES GRANDES  
ÉCOLES D'INGÉNIEURS

S/C DE MESSIEURS LES RECTEURS D'ACADÉMIE

ARRIVÉE le  
- 5 AVR. 1978  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

**OBJET** - Présentation de projet de coopération avec les  
établissements québécois d'enseignement supérieur  
pour l'année 1979.

La coopération franco-québécoise au niveau de l'enseignement supérieur se fait normalement depuis quelques années et conformément aux décisions de la Commission Permanente de coopération franco-québécoise, selon la procédure dite des "projets intégrés". Je vous rappelle qu'il s'agit de projets d'enseignement ou de recherche dont les objectifs sont définis en commun par les établissements d'enseignement supérieur des deux pays en conformité avec les objectifs prioritaires de l'enseignement supérieur.

Les moyens attribués à ces projets ont pour but de créer ou de favoriser les relations de coopération et d'échanges entre les établissements d'enseignement supérieur français et québécois et de les inciter à affecter les moyens nécessaires à la poursuite de leurs travaux communs.

.... / ....

La présente circulaire sera publiée au Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation et du Ministère des Universités.

Pour la mise en oeuvre de ces projets, outre la Délégation, trois services du Ministère des Affaires Etrangères sont compétents (cf. l'annexe I).

En vue de préparer la prochaine réunion de la Commission Permanente, vous voudrez bien m'adresser vos propositions de projet de coopération en douze exemplaires (formulaire ci-joint).

Ces documents doivent impérativement me parvenir avant le 15 mai prochain à l'adresse suivante :

Ministère des Universités - Délégation aux Relations Universitaires Internationales - 173 - Boulevard Saint-Germain 75006 PARIS.

Il peut s'agir :

1/ de projets nouveaux ( à l'exclusion de missions individuelles ou d'actions ponctuelles qui ne constituent pas de projets intégrés).

Sauf cas exceptionnel, il n'est pas accordé de bourses d'études, de stages de recherche et de stages scientifiques post-doctoraux la première année.

2/ de projets en cours. Dans ce cas, outre le dossier de demande, vous voudrez bien me faire parvenir un bilan détaillé faisant apparaître l'état d'avancement du projet, les résultats obtenus et les perspectives de développement de la coopération.

J'appelle votre attention sur l'obligation pour les responsables français de présenter un projet, même si les responsables québécois, ont, de leur côté, établi un projet parallèle.

Je vous précise enfin que cette circulaire ne concerne pas les projets d'enseignement et de recherche en médecine, pharmacie, pour lesquels les procédures sont différentes. A ce sujet, vous voudrez bien <sup>vous</sup> référer à la note ci-annexée.

Pour le Ministre  
et par délégation  
Le Délégué aux Relations  
Universitaires Internationales

  
Pierre TABATON



A N N E X E I

1. Service de coopération culturelle et technique - Sous-Direction de l'enseignement en coopération

- missions d'enseignement et de recherche destinées aux Français et aux Québécois, bourses d'études et stages de recherche destinés aux Québécois pour les sciences et techniques de l'administration, de l'éducation et les sciences humaines.
  
- missions d'enseignement destinées aux Français et aux Québécois, bourses d'études et stages de recherche destinés aux Québécois pour les sciences biologiques et les sciences et techniques physiques.

2. Service des Affaires Scientifiques

- missions de recherche, stages scientifiques post-doctoraux destinés aux Français et aux Québécois pour les sciences biologiques, les sciences et techniques physiques.

3/ Service de la Diffusion Culturelle - Sous-Direction des échanges culturels, bureau des boursiers français à l'étranger

- bourses d'études et stages de recherche destinés aux Français.

NOTE D'INFORMATION  
SUR LES ECHANGES MEDICAUX FRANCO-QUEBECOIS

---

Ces échanges sont suivis par une Sous-Commission qui se réunit chaque année alternativement en France et au Québec.

Ils portent sur l'enseignement et la recherche.

I - Enseignement

Le programme comprend :

- a) 30 missions de courte durée d'environ deux semaines de part et d'autre.

Dans le sens France-Québec, le voyage est pris en charge par le Ministère des Affaires Etrangères et les frais de séjour (50 dollars par jour) sont assurés par le Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec.

Dans le sens Québec-France, le voyage est payé par le Ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec et l'indemnité de séjour est versée par le Ministère des Affaires Etrangères (1.300 Francs par semaine).

Les dossiers doivent être remis aux administrations concernées au moins six semaines avant le départ et comprendre les lettres des universités invitantes.

- b) Des missions de longue durée de Français au Québec.

Quinze médecins effectuent leur Service National au Québec. Les dossiers doivent être déposés au moins six mois à l'avance au Bureau des Appelés du Contingent - 57 Boulevard des Invalides

.... / ....

Les frais de voyage et l'indemnité de subsistance (actuellement 3019,50 francs par mois) sont pris en charge par le Québec.

- c) Des stagiaires et résidents de part et d'autre (50 Français , 40 Québécois).

Des postes de résidents sont offerts au Québec, à des internes reçus au concours ou des médecins en cours de spécialités.

Les candidats doivent se procurer un dossier au Ministère des Affaires Etrangères ( Service de Coopération Culturelle et Technique) et le retourner au Service intéressé avant le 31 août qui précède la prise de fonction fixée au 1er juillet de l'année suivante. Ces postes sont ouverts pour un an et ne peuvent pas être pourvus au titre du Service National.

Les frais de voyage et le traitement sont assurés par les autorités québécoises. Les montants bruts annuels varient entre 13.210 \$ et 18.159 \$.

Les 40 postes offerts en faveur de médecins québécois comprennent 30 stages et 10 résidences relevant du collège de Médecine des Hôpitaux de Paris. Pour ces 10 derniers postes, les dossiers doivent être remis au plus tard au Ministère des Affaires Etrangères en Janvier.

Les taux mensuels sont les suivants :

|  |         |
|--|---------|
| - Résidents affectés dans les hôpitaux dépendant de l'Assistance Publique..... | 4.400 F |
| - Etudiants en cours de C.E.S.....   | 1 700 F |
| - Médecins spécialistes.....   | 2.000 F |
| - Professeurs agrégés .....  | 2.800 F |

Le voyage aller et retour est également pris en charge par le Ministère des Affaires Etrangères.

## II - Recherche

Les programmes de recherche portent sur 24 mois-chercheurs de part et d'autre. La plupart de ces moyens sont affectés à des projets conjoints qui ont reçu l'approbation des Services spécialisés français et québécois (I.N.S.E.R.M. - C.R.S.Q.) .Ils consistent en missions de quelques semaines avec un financement qui est le même que pour les échanges dans le domaine de l'enseignement.

Les propositions de nouveaux thèmes de coopération en recherche médicale doivent être déposées à l'I.N.S.E.R.M. avant le 1er avril 1978.

Pour évaluer les projets il sera tenu compte des critères suivants :

- qualité scientifique
- existence de contacts déjà pris entre les responsables des projets
- complémentarité des équipes.

Ces projets seront évalués en compétition avec les demandes de renouvellement des projets en cours et les décisions seront prises au cours de la réunion de la Sous-Commission Franco-Québécoise pour les sciences de la santé à l'automne prochain, pour deux ans.

La prochaine session d'évaluation aura lieu au printemps 1980.

Pour tous renseignements, s'adresser au département des relations internationales de l'I.N.S.E.R.M.



Un arrangement de sécurité sociale, qui a été conclu en juillet 1974 entre la France et le Québec, couvre les participants aux échanges.

Les opérations dans le domaine de l'Enseignement relèvent en France du Service de Coopération Culturelle et Technique du Ministère des Affaires Etrangères 36 - Rue La Pérouse et celles qui portent sur la recherche, du Service des Affaires Scientifiques du Ministère des Affaires Etrangères 21bis, Rue La Pérouse.

MODALITES FINANCIERES  
Stagiaires de recherche

| CATEGORIE                                   | LA PARTIE QUEBECOISE VERSE   | LA PARTIE FRANCAISE VERSE   | OBSERVATIONS   |
|---|--|---|--|
| Stagiaires de recherche Québécois en France |  | 2ème et 3ème cycle taux mensuel :<br>1 500 Francs *<br>- voyage aller-retour Québec université d'affectation<br>- en cas de ménage de boursiers l'épouse reçoit 1 000 F mensuels*<br>- Doctorat d'Etat (maîtrise + 5 ans ) Taux mensuel : 1 800 F * | Le jury franco-québécois de sélection se réunit à QUEBEC.  |
| Stagiaires de recherche français au Québec  | Taux mensuel : 375 \$<br>Voyage aller-retour Paris-Université d'affectation. |   | Le jury franco-québécois de sélection se réunit à PARIS.<br>La présélection, l'information et la constitution des dossiers sont faites par le Ministère des Affaires Etrangères - bureau des boursiers français à l'étranger |

\* du 1er octobre au 30 juin de l'année universitaire.

## BOURSIERS D'ETUDES

- 2 -

| CATEGORIE                              | LA PARTIE QUEBECOISE VERSE   | LA PARTIE FRANCAISE VERSE   | OBSERVATIONS |
|--|--|---|--------------|
| Boursiers d'études québécois en France |  | - voyage aller-retour Québec-lieu d'affectation en France<br>2ème, 3ème cycles 1 500 F mensuels *<br>- Doctorat d'Etat (maîtrise + 5 ans)<br>1 800 Frs mensuels *<br>en cas de ménage de boursiers épouse 1 000 F mensuels *<br><u>pendant les vacances d'été</u><br>Indemnité forfaitaire de 1 500 F pour les trois mois de juillet-août Septembre ou voyage annuel pendant les vacances<br>* du 1er octobre au 30 juin de l'année universitaire |              |
| Boursiers d'études français au Québec  | Voyage aller-retour Paris-Université d'affectation<br>- Taux mensuel : 375 \$ (dollars)<br>- frais de scolarité<br>- frais annexes (thèse 100 \$ maximum)<br>- Voyage annuel d'été ou 1 mensualité pour les 3 mois |   |              |

\* du 1er octobre au 30 juin de l'année universitaire.

MISSIONS PRISES EN CHARGE PAR LA SOUS-DIRECTION

DE L'ENSEIGNEMENT EN COOPERATION

| CATEGORIE                      | LA PARTIE QUEBECOISE VERSE                                      | LA PARTIE FRANCAISE VERSE  |
|--------------------------------|---|--|
| Missions (Québécois en France) | Voyage Québec - Paris-aller-retour                              | Frais de séjour 1 300 F par semaine<br>Voyages intérieurs en France                            |
| Missions (Français au Québec)  | Frais de séjour 35 \$ par jour<br>Voyages intérieurs au Québec. | Voyage Paris-Québec aller-retour<br>classe touriste pour tous les participants<br>aux échanges |

MISSIONS ET STAGES DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POST-DOCTORAUX

| CATEGORIE   | LA PARTIE QUEBECOISE VERSE  | LA PARTIE FRANCAISE VERSE  |
|---|---|--|
| Missions de recherche scientifique de courte durée (2 à 8 semaines) (Québécois en France) | Voyage du chercheur Québec-Paris aller-retour classe touriste   | - 1 300 F par semaine<br>- Voyages intérieurs en France  |
| Missions de recherche scientifique de courte durée (2 à 8 semaines) (Français au Québec)  | - 35 \$ par jour<br>- Voyages intérieurs au Québec  | Voyage du chercheur Paris - Québec aller retour classe touriste<br>voyages intérieurs en France                        |
| Stages de recherche scientifiques post-doctoraux (3 à 12 mois) (Québécois en France)      | Voyage du chercheur Québec-Paris aller retour classe touriste   | 3000 F par mois<br>ou 3 500 F si le chercheur est accompagné d'un membre de sa famille<br>voyages intérieurs en France |
| Stages de recherche scientifiques post-doctoraux (3 à 12 mois) Français au Québec)        | 620 \$ par mois<br>ou 720 \$ si le chercheur est accompagné d'un membre de sa famille<br>voyages intérieurs au Québec | Voyage du chercheur Paris-Québec aller-retour classe touriste.   |



FORMULAIRE DE PRESENTATION D'UN PROJET  
INTEGRE FRANCO-QUEBECOIS

- année civile 1979 -

NOUVEAU PROJET

PROJET EN COURS

(1)

N° du projet

|   |   |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|--|
| 0 | 1 |  |  |  |  |
|---|---|--|--|--|--|

I - TITRE DU PROJET

1. Durée du projet
2. Date de commencement

II. Dans quel groupe de disciplines se situe votre projet (1)

1. Sciences et techniques de l'administration.
2. Sciences biologiques
3. Sciences de l'éducation
4. Sciences humaines 2
5. Sciences et techniques physiques 2
6. Agronomie.

(1) Rayer la mention inutile. Il est rappelé que les disciplines suivantes relèvent d'une procédure différente : médecine, pharmacie.

(2) préciser la discipline exacte.

III ETABLISSEMENT FRANCAIS

1. NOM DE L'ETABLISSEMENT
2. NOM DU RESPONSABLE DU PROJET

FONCTIONS

3. ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT
4. TELEPHONE
5. CE PROJET CONCERNE-T-IL D'AUTRES ETABLISSEMENTS FRANCAIS ;  
LES DESIGNER.

IV ORGANISME QUEBECOIS ( 1 )

1. NOM DE L'ORGANISME OU INSTITUTION
2. NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE

FONCTIONS

3. ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT

(1) Joindre les photocopies des correspondances échangées avec les Québécois.

V - CURRICULUM VITAE DU RESPONSABLE FRANCAIS DU PROJET

Diplômes et titres universitaires

| année<br>d'obtention | lieu<br>d'obtention | nature |
|----------------------|---------------------|--------|
|                      |                     |        |

PUBLICATIONS :

AUTRES REALISATIONS :

VI - OBJECTIFS

VII - BESOINS ET INTERETS PARTICULIERS DES DEUX PARTIES

1) Besoins et intérêts particuliers ; apports spécifiques de la partie française.

a) besoins et intérêts particuliers

b) apports spécifiques :

2) Besoins et intérêts particuliers ; apports spécifiques de la partie québécoise :

VIII - MOYENS POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

1) Stratégie du projet

a) présenter les différentes phases de la réalisation du projet.

b) indiquer les moyens qui seront utilisés en les reliant à chacune de ces phases.

2. Justifier le choix de ces moyens, en particulier lorsqu'il s'agit de missions de longue durée, de boursiers d'études et de stagiaires de recherche (1).

A l'usage des autorités de l'établissement

3. Spécifier en quoi l'activité ou le projet peut avoir des répercussions sur les autres activités ou projets de votre établissement.

#### IX - BILAN

Pour les projets en cours, présenter sur une feuille séparée un bilan détaillé des réalisations de l'année 1978.

- (1) Sauf cas exceptionnel, il n'est pas accordé de bourses d'études de stages de recherche et de stages scientifiques post-doctoraux pour les projets nouveaux.

MOYENS DEMANDES POUR L'EXECUTION DU PROJET  
ANNEE 1979 (du 1er 1.1979 au 31.12.1979)

- 10 -

|                        | Missions d'enseignement  |   |           |   |           |   | Bourses d'études<br>2ème & 3ème cycles   |   | Stagiaires de Recherche   |   | Missions de recherche scientifique<br>courte durée<br>(2 à 8 semaines)   |   | Stages de recherche scientifique<br>post-doctoraux<br>(3 à 12 mois) |   |
|------------------------|--|---|-----------|---|-----------|---|--|---|---|---|--|---|---|---|
|                        | Courtes *  |   | Moyennes* |   | Longues * |   | F  | Q | F   | Q | F  | Q | F   | Q |
|                        | F  | Q | F         | Q | F         | Q |  |   |   |   |  |   |   |   |
| ANNEE<br>1979          |  |   |           |   |           |   |  |   |   |   |  |   |   |   |
| Services<br>Compétents | Ministère des Affaires Etrangères<br>Service de Coopération culturelle et technique<br>Sous-direction de l'enseignement en Coopération<br>Secteur Amérique du Nord<br>36, rue La Pérouse<br>75775 PARIS CEDEX 16 |   |           |   |           |   | <u>Pour les boursiers français</u><br>Office National des Universités et Ecoles françaises 96 Bld Raspail 75006 PARIS/Ministère des Affaires Etrangères<br>Bureau des boursiers français à l'étranger<br>36 rue Lapérouse 75775 Paris cedex 16<br><u>Pour les boursiers Québécois</u><br>Ministère des Aff. Etrangères<br>S/Direction de l'enseignement en Coopération<br>36 rue Lapérouse |   | <u>Pour les stagiaires de recherche français</u><br>Ministère des Aff. Etrangères<br>Bureau des Boursiers français à l'étranger 36, rue Lapérouse 75016 PARIS<br><u>Pour les stagiaires de recherche québécois</u><br>Ministère des Aff. Etrangères<br>S/Direction de l'enseignement en Coopération |   | Ministère des Affaires Etrangères<br>Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques<br>Sous-direction des affaires scientifiques générales<br>21 bis, rue Lapérouse<br>75775 PARIS CEDEX 16 |   |   |   |

\* Courte durée : 3 semaines  
Moyenne durée : 6 semaines  
Longue durée : 6 semaines à 3 mois

F = Moyens accordés aux Français  
Q = Moyens accordés aux Québécois.

A TITRE INDICATIF : QUELS SONT LES MOYENS REQUIS POUR LA REALISATION DE CE PROJET

| ANNEE | Missions d'enseignement |   |            |   |           |   | Bourses d'études              |   | Stagiaires   |   | Mission de recherche scientifique |   | Stages de recherche scientifique |   |
|-------|-------------------------|---|------------|---|-----------|---|-------------------------------|---|--------------|---|-----------------------------------|---|----------------------------------|---|
|       | Courtes                 |   | Moyennes * |   | Longues * |   | Etudes<br>2ème et 3ème cycles |   | de recherche |   | courte durée<br>(2 à 8 semaines)  |   | Post- doctoraux<br>(3 à 12 mois) |   |
|       | F                       | Q | F          | Q | F         | Q | F                             | Q | F            | Q | F                                 | Q | F                                | Q |
| 1979  |                         |   |            |   |           |   |                               |   |              |   |                                   |   |                                  |   |
| 1980  |                         |   |            |   |           |   |                               |   |              |   |                                   |   |                                  |   |
| 1981  |                         |   |            |   |           |   |                               |   |              |   |                                   |   |                                  |   |

\* Courtes : 3 semaines  
 Moyennes : 6 semaines  
 Longues : 6 semaines à 3 mois.

F : Moyens accordés aux Français.  
 Q : Moyens accordés aux Québécois.



PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL  
ERGONOMIE

Paris, le 3 AVRIL 1978

Transmis à M. A. WISNER

de la part de M. PAUL BOIRIER

Voici la réponse de Eliane Williard, suite à la  
lettre que j'ai écrite sur votre demande

*Paul Boirier*

41, RUE GAY-LUSSAC - 75005 PARIS

TÉL : 033-18-27 — 033-83-94



Le 25 mars 1978

Monsieur Paul Poirier  
Maison de L'Inde (CH. 48)  
7 "R" BD Jourdan  
75690 Paris 14e

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre et vous remercie pour les informations si complètes, vous vous êtes vraiment donner un mal fou; si jamais je me rends admissible à ce programme vous m'auriez grandement facilité les procédures.

Je dois cependant avouer que les exigences et la durée des stages me gênent à cause de mes obligations familiales.

Il faut dire aussi que mon optique est assez particulier. Je croyais possible que d'ajouter la connaissance des principes d'ergonomie à mes connaissances actuelles me permettent d'agir comme conseillère à la formation du personnel médical qui oeuvre en hygiène du travail. Souvent ces professionnels se sentent inadéquats si on en juge par les commentaires entendus dans les réunions.

J'ai pris conscience de ces faits en suivant le cours d'hygiène du travail à l'université Laval donné par Mme Pierrette Sartin et les rencontres organisées avec les infirmières qui travaillent en industrie au nombre d'environ 600 au Québec, et qui ne reçoivent pas l'enseignement pertinent à leur tâche.

Vous m'avez donner des noms de personnes ressources et ceci est important et peut donner des incidences intéressantes à court et à long terme.

...

Je ne renonce pas cependant à mes projets, je vais continuer à prendre quelques crédits en relations Industrielles et faire d'autre sondage, évaluer d'autre possibilité avant de faire un choix.

Je vous remercie très sincèrement de votre disponibilité et vous souhaite une bonne fin de séjour.

Bien à vous,

*Etiane Milhaud*

*455, 67<sup>e</sup> Rue Ouest*

*Charlebourg. C I H 4 X 3*

*Canada*

*Prov. de Québec.*

23 Mai 1977

Monsieur le Professeur Fathi Seha  
Département d'Ingénierie  
UNIVERSITE DU QUEBEC  
Case postale 500  
TROIS RIVIERES QUEBEC G9A 5H7  
(Canada)

Cher ami,

Je vous remercie de vos lettres des 29 Avril et 5 Mai, qui me confirment votre venue en Septembre prochain au laboratoire. Vous savez combien je m'en réjouis.

Je suis heureux également que vous alliez enseigner à l'Université Fédérale de Rio avec laquelle j'ai eu des rapports au cours d'un séjour au Brésil il y a deux ans. J'étais l'invité du Professeur Seminerio à l'ISOP et j'ai eu ainsi l'occasion de connaître le milieu intéressant et sympathique de l'ergonomie brésilienne. Vous trouverez d'ailleurs au laboratoire un ou deux Brésiliens en stage de formation.

Veillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

Le 5 mai 1977

Monsieur le Professeur A. Wisner  
Directeur  
Département des Sciences de l'Homme au Travail  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
FRANCE

Monsieur le Professeur Wisner,

Etant donné le surplus de la quantité du travail à la fin de la Session d'Hiver et en plus des démarches que je devrai prochainement entreprendre pour la préparation de mon congé sabbatique, le surmenage du travail m'a fait oublier de vous mentionner dans ma lettre du 29 avril 1977 qu'avant mon stage dans votre Département j'irai au Brésil pour une période d'environ 3 mois.

Selon une invitation de l'Universidade Federal do Rio de Janeiro, j'irai au Brésil pour donner le cours d'Ergonomie au niveau de la Maîtrise et j'assumerai également la direction de thèses en Ergonomie à cette même université. Je partirai d'ici vers la mi-juin 1977 et je terminerai mon séjour au Brésil vers le 7 septembre 1977 pour ensuite me préparer à partir pour Paris.

Au plaisir de vous rencontrer à Paris en septembre 1977. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Fathi Seha  
Professeur  
Département d'Ingénierie

FS/f1



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

Le 29 avril 1977

Monsieur A. Wisner  
Directeur  
Département des Sciences  
de l'Homme au Travail  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France

Monsieur le Professeur Wisner,

Suite à ma lettre du 5 avril 1977, il me fait grand plaisir de vous faire part que l'autorité compétente de l'UQTR a finalement approuvé ma demande pour Congé Sabbatique dans votre département.

Il me fait également grand plaisir de vous rencontrer en septembre 1977 à Paris.

En vous remerciant encore une fois, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*Fathi Seha*

Fathi Seha, Dr. Ing.  
Professeur  
Département d'Ingénierie

FS/fl

28 Mars 1977

Monsieur le Professeur Fathi H. Seha  
Université du Québec  
Case postale 500  
TROIS RIVIERES QUEBEC G9A 5H7  
(Canada)

Mon cher collègue,

Je suis comme vous très heureux de la bonne marche de votre dossier dans les instances universitaires québécoises.

La formation d'Ergonometiste plein temps est du niveau de la première année de préparation d'un Doctorat de 3ème cycle, ou d'un Doctorat d'Ingénieur, mais elle ne conduit pas - ou ne conduit pas encore - à un Doctorat. En effet, les démarches nécessaires pour que soit créé un Doctorat de Sciences de l'Homme appliquées à la conception de la technologie ne sont pas achevées, et je ne peux penser inscrire des candidats à ce Doctorat avant au moins un an.

Toutefois, il est tout à fait possible que vous vous inscriviez auprès d'un de mes collègues de l'Université pour un Doctorat d'Ingénieur, et que vous fassiez le travail de recherche dans notre laboratoire. Mais n'êtes-vous pas déjà Docteur-Ingénieur ?

Veillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

Le 18 mars 1977

Monsieur le Professeur A. Wisner  
Directeur  
Département des Sciences de l'homme au travail  
Laboratoire de Physiologie du travail  
et d'ergonomie du CNAM  
41, rue Gay-Lussac  
75005, Paris  
France

Monsieur le Professeur Wisner,

Suite à ma lettre du 3 janvier 1977, il me fait plaisir de vous faire part que le Département d'Ingénierie de l'U.Q.T.R. a appuyé ma demande de congé sabbatique; sa recommandation est déjà envoyée au Vice-Recteur à l'enseignement et à la recherche de notre Université pour son approbation, et par suite, à l'approbation finale de la Commission d'Etude et à la Commission d'Administration. Je dois recevoir cette approbation finale dans quelques semaines; aussitôt que je la recevrai je vous en ferai part.

Dans votre lettre du 9 novembre 1976 vous avez mentionné que "la formation d'ergonome à plein temps" est organisée plutôt pour le niveau de préparation du Doctorat. Il m'intéresse de savoir quel type de doctorat il est, et il m'intéresse également de savoir si vous offrez ce programme de doctorat au CNAM, et quelles sont les conditions d'admission ainsi que la durée de temps, etc.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fathi H. Seha, Dr. Ing.  
Professeur

FHS/f1

9 Novembre 1976

Monsieur le Professeur Fathi H. Seha  
Université du Québec  
Case postale 500  
TROIS RIVIERES QUEBEC G9A 5H7  
(Canada)

Mon cher collègue,

J'apprends avec beaucoup de plaisir votre intention de venir à Paris à l'occasion de votre année sabbatique, et c'est bien volontiers que nous vous accueillerons au laboratoire.

Toutefois, je ne pense pas qu'il me soit possible d'obtenir du C.N.A.M. un poste d'enseignant qui conviendrait à votre année sabbatique, car la situation de l'enseignement supérieur en France est difficile du fait de la crise économique.

Il existe toutefois, entre le Québec et la France, des conventions d'échanges culturels qui devraient pouvoir vous assurer une rémunération pendant votre séjour à Paris, si votre Université ne le fait pas. Je vous suggère à cet effet de vous adresser à l'Ambassade de France à Ottawa ou au Conseil Général de France au Québec. Il me semble que votre demande aurait plus de succès si elle portait sur la recherche.

Je vous adresse ci-joints les différents documents d'enseignement de notre unité. Vous pourriez, si vous le souhaitez, choisir ce que vous voulez dans l'ensemble de ce qui est fait pour les Ergonomistes Plein Temps, mais cela est organisé plutôt pour le niveau de préparation du Doctorat que pour quelqu'un d'aussi expérimenté que vous.

Nous nous intéressons aux deux domaines qui sont les vôtres : d'une part, à la sécurité du travail dans le domaine des communications verbales et non verbales dans les chantiers et grands ateliers, et dans le domaine de l'équilibration du repérage spatial dans les travaux dangereux. Il existe également, dans le bâtiment de la rue Gay-Lussac, un laboratoire de Psychologie du Travail de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, que dirige le Professeur Leplat. On y étudie particulièrement la sécurité en considérant les accidents comme des signes de failles de l'organisation de l'entreprise.

.../...



D'autre part, en ce qui concerne les vibrations, nous n'avons pas de travaux actuellement en cours, mais il serait probablement possible de les reprendre si nous savons que vous devez faire, au laboratoire, un séjour d'une certaine durée. Ces études pourraient se dérouler soit en laboratoire, soit sur le terrain.

Par ailleurs, il existe à Lyon le Laboratoire des Nuisances de l'Institut de Recherche des Transports. Ce serait peut-être pour vous une possibilité pour trouver une situation de recherche intéressante et rémunérée, mais cela ne vous permettrait pas de participer à la vie de notre laboratoire.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

*- corrigé j'élève tout  
- par député m'air  
- bon non révéler.*

Jeudi le 28 octobre 1976.

*- Accidents → non  
↳ député  
- Vibrations ← non  
↳ PRT*

Monsieur A. Wisner  
Professeur  
Ecole Centrale des Arts et Métiers  
41, rue Gai-Lussac  
Paris, France.

Monsieur,

Depuis plusieurs années j'ai beaucoup d'admiration pour votre Ecole. Je voudrais donc saisir l'occasion de mon année sabbatique qui débutera en juin 1977 pour réaliser ce désir de visiter votre Ecole et votre Pays.

Je vous serais donc reconnaissant si vous pouviez me suggérer quelques cours que je pourrais suivre dans le domaine de l'Ergonomie. J'enseigne l'Ergonomie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Mes domaines de recherche sont:

- Les propensions aux accidents.
- Les vibrations et ses effets sur l'homme.

Je suis citoyen canadien et ai obtenu mon doctorat (Dr.Ing.) à l'Université de Hanovre, Allemagne en 1955.

Pour de plus amples renseignements, je vous prie de vous référer à mon curriculum vitae ci-inclus. Je reste à votre entière disposition pour tout autre renseignement que vous pourriez encore désirer.

En vous remerciant pour votre considération et dans l'attente d'une réponse prochaine de votre part, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

*Fathi H. Seha*

FATHI H. SEHA, DR.ING., P.ENG.  
Professeur,  
Génie Industriel.

FHS/sp

Pièces jointes.



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

Le 1er mars 1977.

Professeur A. Wisner,  
Directeur,  
Département des Sciences de l'Homme au Travail,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41, rue GayLussac, Paris.

Monsieur Wisner,

Dans le cadre d'une mission visant à promouvoir les échanges entre le Conservatoire National des Arts et Métiers et l'Université du Québec à Trois-Rivières, nous serons amené à séjourner à Paris vers le 8 mars prochain.

Nous aimerions savoir si, à cette occasion, il nous serait possible de vous rencontrer. Il s'agirait là d'une réunion de type informel, dans le cadre de laquelle il nous serait possible d'examiner et de mettre au point le type d'échange qui pourrait exister et se développer entre le Conservatoire National des Arts et Métiers et l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Nous entrerons en contact avec vous vers le 7 ou 8 mars, dès notre arrivée en France, dans le but de vérifier s'il nous sera possible de vous rencontrer et dans le but de convenir, s'il y a lieu, d'un moment de rencontre.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente et espérant avoir l'occasion de discuter avec vous prochainement je vous prie d'agréer, Monsieur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jacques R. Parent,  
Doyen des études avancées  
et de la recherche.

/fm

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Dr. A. Wisner,  
Page - 2 -  
le 16 juillet 1976

J'ai écrit une lettre semblable à chacun des candidats que vous m'avez suggérés. Malheureusement, je doute que suite à un tel contretemps, ils demeurent intéressés.

Je vous remercie grandement de l'aide que vous nous avez accordée et je souhaite qu'à la prochaine occasion nous soyons en mesure de profiter davantage de votre précieux support. J'espère, en terminant, que les québécois présentement à votre laboratoire, vous occasionnent moins de soucis que nous le faisons.

Veillez agréer, cher Dr. Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



MARIO GODARD, ing.,  
Directeur,  
Département de génie industriel.

/fp



# ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873  
AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Campus de l'Université de Montréal  
Case postale 6079, succursale "A"  
Montréal, Québec H3C 3A7

le 16 juillet 1976

Dr. A. Wisner,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
Département des Sciences de l'Homme au Travail,  
41, rue Gay-Lussac,  
75005 Paris, FRANCE.

Cher Dr. Wisner,

C'est avec un grand retard que je vous écris afin de faire le point avec vous sur notre poste de professeur en ergonomie. Comme vous le savez, le tout commença en décembre dernier alors que Monsieur R. Marcel Prévost, le directeur de notre département à ce moment-là, me demanda de vous rencontrer afin de discuter du recrutement de professeurs en ergonomie. J'ai apprécié l'accueil que vous m'avez fait et l'empressement que vous avez mis à cette cause. Je m'excuse de ne pas avoir été aussi diligent que vous.

Lorsque vous m'avez écrit pour me communiquer le nom d'éventuels candidats, j'en ai immédiatement discuté avec Monsieur Prévost, le seul responsable du recrutement.

Par la suite une incertitude quant à la direction du département perturba grandement le déroulement normal des opérations. En effet, en l'espace de quelques mois, Monsieur Prévost remit sa démission, revint sur sa décision, puis démissionna à nouveau, mais cette fois définitivement. Pendant ce temps, le recrutement demeurait en veilleuse. J'aurais dû, à cette époque, communiquer avec vous afin de vous expliquer la situation. J'ai négligé de le faire. De semaine en semaine, j'espérais que certains développements surviennent, mais ce ne fut pas le cas. Actuellement les nouvelles ne sont pas plus encourageantes.

Même si je suis actuellement le nouveau directeur du département, je me vois dans l'impossibilité de donner suite à l'engagement d'un professeur en ergonomie, du moins à court terme. Ma nomination ayant été effective seulement le 9 juin dernier, je n'ai pas participé à la préparation du budget 1976-77. A cause des circonstances décrites plus haut, les demandes de budget de fonctionnement et d'investissement, concernant le poste en ergonomie, n'ont pas été faites. Je suis présentement en train de refaire le point sur cette question afin de débloquer les fonds nécessaires, mais à moins d'événements imprévus, il semble que tout le processus soit retardé d'un an.

.../2

17 Juin 1976

Monsieur Citti  
Directeur

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-jointe une réponse à la lettre que Monsieur Charron vous a adressée et qu'il m'a également adressée directement.

Je vous suggère de faire parvenir ma réponse sous votre couvert.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

17 Juin 1976

Monsieur Yves Charron  
Service d'Inspection du Travail  
MINISTÈRE DU TRAVAIL  
255 Est, boulevard Crémazie  
MONTREAL H2M 1L5  
(Canada)

Monsieur,

Je vous prie d'excuser mon retard à répondre à votre lettre mais j'ai malheureusement eu des difficultés de santé.

Je me réjouis du fait que le Service d'Inspection du Travail du Ministère du Travail de la Province de Québec se préoccupe d'améliorer la sécurité dans l'industrie et le commerce en employant des notions de physiologie et d'ergonomie.

Il existe en effet dans plusieurs pays, et en particulier en France, une tendance à confier à l'Inspection du Travail un rôle plus actif dans le domaine du progrès des connaissances et de l'action sur les conditions de travail.

Par ailleurs, il semble bien que l'analyse du travail réel accompli, l'étude des communications verbales et informelles, et de façon plus générale l'ergonomie, puissent assurer un renouvellement de l'action en matière de sécurité.

Une partie des activités du Laboratoire de Physiologie du Travail et d'Ergonomie du CNAM est orientée de cette façon :

- audition de la voix criée en présence de bruits, en particulier quand le locuteur et l'auditeur sont de langue différente,
- communications non verbales dans les chantiers ou dans les situations rendant impossibles les communications verbales (bruit, distance),
- repérage spatial en tenant compte des discordances des informations d'origine visuelle et vestibulaire (grues, ponts roulants, etc ...)

.../...

- effets des vibrations sur l'état ostéo-articulaire, en particulier la colonne vertébrale,
- effets du vieillissement sur les capacités des opérateurs et leurs erreurs,
- effets des horaires de travail sur le niveau d'attention pendant la veille et les erreurs (travail posté).

Nous avons, en outre, des relations assez étroites avec le Laboratoire de Biomécanique des Chocs et le Laboratoire de Psychologie de l'Organisme National de Sécurité Routière, avec le Laboratoire de Physiologie et d'Ergonomie de l'Institut National de Recherche et de Sécurité, avec divers services de la Régie Renault et, bien entendu, avec Monsieur de Frémont, Professeur de Sécurité du Travail au CNAM. Nos travaux se poursuivent dans une quinzaine de branches industrielles.

Je vous fais parvenir la liste des rapports du laboratoire ainsi que les fiches relatives aux enseignements de formation continue que nous dispensons.

Il nous est possible d'accueillir une ou deux personnes soit en 1976/77 soit en 1977/78, dans le cadre de l'enseignement d'Ergonome Plein Temps. Si vous souhaitez des renseignements plus directs sur cet enseignement, vous pouvez vous adresser à Madame Asselin ou Mademoiselle Lortie. Ce sont deux ingénieurs sorties de l'Ecole Polytechnique de Montréal et qui viennent de terminer une année d'Ergonome Plein Temps au laboratoire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner





GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

SERVICE D'INSPECTION  
DU TRAVAIL  
ET DES LIEUX PUBLICS

255 EST, BOULEVARD CRÉMAZIE,  
MONTREAL H2M 1L5

Montréal, le 14 mai 1976

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)  
Laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie  
41, rue Gay-Lussac, 75005,  
Paris, France  
Compétence: M. A. Wisner, Directeur.

Monsieur le Directeur,

Le Service d'Inspection du Travail du Ministère du Travail de la Province de Québec, s'occupe des inspections de sécurité dans les industries et les établissements commerciaux.

Présentement notre Service tente, lors de ses inspections, d'incorporer d'une façon plus concrète et plus pratique, des notions de physiologie et d'ergonomie. A l'heure actuelle, nous sommes encore à étudier de quelle façon il serait le plus pratique et le plus efficace de le faire.

Nous nous adressons donc à vous, connaissant votre expérience dans le domaine, afin que vous nous aidiez à orienter nos prochaines démarches.

Donc, afin de ce faire, nous apprécierions grandement votre collaboration et ce en nous donnant, si possible, les informations suivantes: Sur vos moyens, vos facilités de laboratoire, vos travaux, les domaines dans lesquels vous oeuvrez, vos objectifs, les cours que vous dispensez, les diplômes que vous décernez, l'importance de votre centre des données ou sur toutes autres informations pertinentes.

Soyez assuré que toute collaboration de votre part sera fortement appréciée et que nous sommes dans l'attente de tous commentaires ou suggestions que vous voudrez bien nous faire parvenir.

.../2

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Bien à vous,

*Yves Charron*

Yves Charron, ing.,  
Chef de section.

YC/dr.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS  
292, rue Saint-Martin - PARIS 3ème  
Tél.: 887-64-40

---

Transmis à M. WISNER

*Pour éléments de réponse -*

De la part de M. CITTI

AVEC SES COMPLIMENTS.

Paris, le 25.05.76



ARRIVÉE le

2 MAI 1976

CABINET du DIRECTEUR

Montréal, le 14 mai 1976

GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DU TRAVAIL  
ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

SERVICE D'INSPECTION  
DU TRAVAIL  
ET DES LIEUX PUBLICS

255 LSI, BOULEVARD CRÉMAZIE,  
MONTREAL H2M 1L5

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)  
CNAM 292, rue Saint-Martin,  
75003 Paris, France  
Compétence: M. P. Guérin, Directeur.

Monsieur le Directeur,

Le Service d'Inspection du Travail du Ministère du Travail de la Province de Québec, s'occupe des inspections de sécurité dans les industries et les établissements commerciaux.

Présentement notre Service tente, lors de ses inspections, d'incorporer d'une façon plus concrète et plus pratique, des notions de physiologie et d'ergonomie. A l'heure actuelle, nous sommes encore à étudier de quelle façon il serait le plus pratique et le plus efficace de le faire.

Nous nous adressons donc à vous, connaissant votre expérience dans le domaine, afin que vous nous aidiez à orienter nos prochaines démarches.

Donc, afin de ce faire, nous apprécierions grandement votre collaboration et ce en nous donnant, si possible, les informations suivantes: Sur vos moyens, vos facilités de laboratoire, vos travaux, les domaines dans lesquels vous oeuvrez, vos objectifs, les cours que vous dispensez, les diplômes que vous décernez, l'importance de votre centre des données ou sur toutes autres informations pertinentes.

Soyez assuré que toute collaboration de votre part sera fortement appréciée et que nous sommes dans l'attente de tous commentaires ou suggestions que vous voudrez bien nous faire parvenir.

.../2

*Verly - vous  
demande à  
MM Winer et  
de Fernand de  
me faire  
les éléments de  
réponse.  
d'ériger*

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Bien à vous,

*Yves Charron*

Yves Charron, ing.,  
Chef de section.

YC/dr.

17 Juin 1976

Monsieur le Professeur A. Blanc  
UNIVERSITE DU QUEBEC  
Case postale 500  
TROIS RIVIERES QUEBEC G9A 5H7  
(Canada)

Mon cher collègue,

Je suis confus de répondre avec tant de retard à votre lettre du 13 Avril mais j'ai été malade au printemps et n'ai repris que récemment ma pleine activité.

Par ailleurs, comme vous le verrez sur l'en-tête de cette lettre, je n'exerce pas dans l'établissement où vous m'avez écrit mais au Conservatoire National des Arts et Métiers.

Je crains que ma réponse ne soit trop tardive étant donné que vous envisagez de prendre votre congé sabbatique de Juillet 1976 à Mai 1977. Toutefois, s'il en est temps encore, nous serions heureux de vous accueillir, bien qu'il n'y ait guère d'activité au laboratoire en Juillet et Août. La partie utile de votre séjour se situerait donc de Septembre 1976 à Mai 1977.

Il vous serait naturellement très aisé de suivre des enseignements en Physiologie du Travail et Ergonomie. Je vous adresse ci-jointes des fiches relatives à ces enseignements. Celui qui vous conviendrait est certainement le cycle d'Ergonome Plein Temps, à moins que vous ne trouviez cela trop lourd.

Nous pourrions certainement vous intégrer dans une des équipes du laboratoire de Physiologie du Travail et Ergonomie du CNAM ou, éventuellement, dans une équipe de Physiologie du Travail du CNRS qui travaille dans les mêmes locaux sur des problèmes qui ont souvent un caractère plus technique.

Au cas où vous souhaiteriez avoir des précisions sur le laboratoire, vous pourriez écrire à Mademoiselle Lortie ou Madame Asselin. Ce sont deux ingénieurs sorties de l'Ecole Polytechnique de Montréal et qui viennent de terminer une année d'Ergonome Plein Temps au laboratoire.

Veillez agréer, mon cher collègue, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Québec. / G9A 5H7  
Téléphone: (819) 376-5011

*examen  
- j'ai été malade  
- l'auto y est  
melle malade en ce  
moment en l'instant*

Le 13 avril 1976

Monsieur Alain Wisner, Professeur  
Ecole Nationale Supérieure  
d'Arts et Métiers  
151, boulevard de l'Hôpital  
75640 Paris, Cédex 13, FRANCE

Cher Monsieur Wisner,

La présente a pour but de m'enquérir des possibilités que vous êtes à même d'offrir à un professeur désireux de vivre une nouvelle expérience au sein de votre organisme. Les circonstances qui me poussent à formuler cette requête se résument comme suit.


Comme vous le savez sans doute, la politique d'une université oblige le professeur qui accuse six (6) ans d'expérience à s'engager dans une autre institution pour une période d'un an afin de s'adonner à la recherche, à l'enseignement ou de parfaire ses connaissances. Dans le but de faciliter la réalisation d'un tel projet, l'université qui consent à cette initiative défraie 75% du salaire du candidat qui désire accéder à ce privilège.

Ayant aujourd'hui terminé les six (6) années précitées en ma qualité d'enseignant en Génie Biomédical, à l'emploi de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'occasion m'est offerte de bénéficier d'un congé sabbatique qui débutera en juillet 1976 pour se terminer en mai 1977.

Le thème de ma recherche se confine au système cardiovasculaire; mes sujets d'enseignement demeurent la physiologie et l'instrumentation médicale.

Mes aspirations se concrétiseraient si je faisais partie intégrante d'une équipe orientée en physiologie du travail de même que si je pouvais accéder à quelques cours traitant sur l'ergonomie et/ou l'hygiène industrielle. L'intérêt ressenti pour ces cours est directement proportionnel à l'énergie avec laquelle je désire ultérieurement participer à de nouveaux programmes innovés par notre faculté dans ces domaines.

Espérant ces quelques lignes suffisamment explicites, j'entretiens l'espoir de vous lire dans l'affirmative et demeure à votre disposition pour vous donner, s'il y a lieu, de plus amples informations.

  
Achille Leblanc  
Ingénieur  
Chef de la Section  
Génie Electrique

AL/ms



18 Mars 1975

Monsieur Jean-Marc Simard  
130 Somerset Ouest app. 1107  
OTTAWA Ontario  
K2P OH9 Canada

Copie : F. Jankovsky

Monsieur,

Vous vous méprenez sur le sens de ma dernière lettre. L'enseignement à plein temps d'ergonomie est un enseignement post-universitaire (post-graduate) et il ne dépend pas de moi d'y admettre des personnes qui n'ont pas les titres nécessaires.

Par contre, le reste de nos enseignements se situe dans un curriculum de formation qui conduit au titre d'Ergonome, et dans lequel des formations diverses sont prévues. Vous trouverez ci-joint le schéma de ces études. Ce schéma ne me satisfait d'ailleurs pas pleinement, mais il est le fruit de discussions au sein de notre Département.

Il existe en France des kinésithérapeutes qui ont votre qualification. Pour devenir Ergonomistes, ils doivent acquérir, pour le cycle A, les valeurs suivantes :

- Organisation du travail, cours et T.P. (2 valeurs)
- Eléments d'informatique, cours et T.P. (2 demi-valeurs)
- Techniques de la Statistique (1 demi-valeur)

Ils doivent ensuite acquérir les valeurs du cycle B et du cycle C. Si vous souhaitez devenir Ergonomiste CNAM, il est bien évident qu'il vous faut les acquérir également.

Si vous souhaitez compléter vos études au CNAM et que vous pouvez obtenir une bourse de voyage et de séjour, il vous serait possible d'acquérir, en un an, le Certificat Général de Physiologie du Travail et Ergonomie, c'est-à-dire :

- Cours B1 et B2 (2 valeurs)
- T.P. A (1 valeur)
- T.P. B (1 valeur)

et, en deux ans, avec un effort important, le titre d'Ergonomiste CNAM.

.../...

Je saisis votre vue de l'ergonomie. Vous me permettrez toutefois, en tant que spécialiste dans ce domaine depuis 20 ans, et fondateur de l'ergonomie en France, de ne pas considérer l'ergonome comme un artiste mais comme quelqu'un qui, à l'instar du médecin et de l'ingénieur, possède des connaissances solides lui permettant de modifier de façon significative les dispositifs industriels, ce qui ne se fait pas sans une très grande compétence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner

JEAN-MARC SIMARD  
130 Somerset ouest app.1107  
Ottawa, Ontario  
Canada.  
K2P 0H9

Ottawa, le 28 Février 1975

Monsieur A. WISNER  
CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS.  
41, rue Gay-Lussac  
75005 PARIS, FRANCE.

Monsieur,

J'aimerais tout d'abord, vous remercier pour le tact et l'empres-  
sement que vous avez mis à répondre à ma dernière lettre. Pour le reste,  
je dois avouer que j'ai été très déçu en lisant votre lettre d'apprendre  
que mes simples qualifications ( 2 année en kinanthropologie) ne me per-  
mettent malheureusement pas d'accéder à ce niveau d'étude, qui s'adresse  
comme vous le dites si bien à des ingénieurs, médecins ou encore physio-  
logistes hautement gradués. j'aimerais cependant par cete lettre donner  
mon opinion face à ce phénomène de haute spécialisation que vous accordez  
aux études en ergonomie.

A première vue, il me semble que cette surspécialisation doit  
tendre à disséquer l'homme. Lorsque l'on exige qu'un ergonomiste soit  
d'abord ingénieur, c'est qu'on doit s'attendre de lui qu'il possède toute  
la facette mécanique du travail sans pour autant, lui exiger qu'il possè-  
de de profondes connaissances physiologiques et je suppose qu'il doit en  
être de même pour un médecin, à qui on exigera une grande connaissance de  
la physiologie du travail sans pour autant qu'il connaisse tous les lois  
de mécanique.

Non, il me semble que cette façon d'aborder l'ergonomie ne peut faire de grands ergonomistes puisqu'en cela, elle tend comme je l'ai noté plus haut par son côté spécialisation à diviser l'homme. Comme vous devez le savoir, l'homme n'est pas comme un moteur, dont il ne faudrait pour avoir un bon rendement, qu'une équipe de mécaniciens dont chacun serait familiarisé à une partie du moteur. Non, car l'homme au contraire pour avoir de lui un rendement maximal, il faut non seulement connaître chaque partie, j'entends par cela physiologique, psychologique et sociale, mais il faut savoir, point le plus important, trouver la juste synthèse de tous ces dimensions et je doute fort, qu'un spécialiste, ou que même tout un équipe de spécialistes réussissent à faire cette approche qui est loin d'être uniquement scientifique.

A mon idée, l'ergonomiste n'est pas un spécialiste. C'est plutôt un genre d'artiste qui à la façon des hommes de la Renaissance qui connaissaient un peu de tout, réussissaient à affirmer un heureux équilibre dans leurs oeuvres. Cela restait un travail humain et répondait à des besoins humains, ce qui leur a d'ailleurs mérité le titre d'humaniste. Voici donc, ce que je considère être réellement ergonomiste et que je n'ai pas su retrouver dans votre système de formation. Malgré cela, je ne m'avoue pas pour autant défait, et je m'adresse à votre compréhension en ajoutant à ma lettre quelques brèves informations sur mon champs d'étude actuel. J'espère que vous reconnaîtrez en la kinanthropologie une discipline bien que n'étant pas de l'ergonomie, peut de même prétendre à être une bonne préparation ou tout au moins autant que le génie ou la médecine.

Merci encore de votre attention, et veuillez agréer monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Jean-Marc Simard

**Professeur supplémentaire**

PARKER, Louise, département de  
Diététique et de Sciences domestiques,  
faculté des Arts

**EXIGENCES DU GRADE**

Le B.Sc. (Kin.) exige un minimum  
de 150 crédits parmi:

|  |                   |
|--|-------------------|
| A. Études générales                        | 27 crédits        |
| B. Cours obligatoires                      | 70 cr.            |
| 1. Théoriques                              |                   |
| 2. Éducation physique<br>cours d'activités | <u>12 cr.</u>     |
|  | 82 crédits        |
| C. Cours facultatifs                       | <u>41 crédits</u> |
| Total                                      | 150 crédits       |

**A. Études générales** Crédits

|  |   |
|--|---|
| PHI 2550 Philosophie de l'homme        | 3 |
| ANG 1424 Anglais, langue seconde       | 6 |
| PSY 1600 Introduction à la psychologie | 6 |
| SOC 1601 Principes de sociologie       | 6 |

Cours de langue. L'étudiant choisira, en consultation avec son conseiller pédagogique, un cours de six (6) crédits dans sa langue maternelle.

**B. Cours obligatoires****1. Théoriques:**

|  |   |
|--|---|
| KIN 1710 Séminaire sous-gradué en Kinanthropologie   | 1 |
| KIN 2600 Introduction à la méthodologie et aux techniques de recherche en kinanthropologie | 4 |
| KIN 2611 Anatomie du système locomoteur  | 4 |
| KIN 2512 Anatomie fonctionnelle I  | 3 |
| KIN 2513 Anatomie fonctionnelle II   | 3 |
| KIN 2556 Nutrition et l'activité physique  | 3 |
| KIN 3523 Laboratoires en apprentissage psycho-moteur et perception                         | 2 |
| KIN 3611 Mécanique articulaire   | 4 |

|  |   |
|--|---|
| KIN 3713 Physiologie de l'activité physique II                         | 3 |
| KIN 3720 L'apprentissage psycho-moteur et perception                   | 3 |
| KIN 3812 Physiologie de l'activité physique I                          | 4 |
| KIN 4500 Projet et recherche   | 3 |
| KIN 4540 Psychologie du sport  | 3 |
| KIN 4711 L'analyse biomécanique des mouvements humains                 | 4 |
| KIN 4712 Activité physique, croissance et vieillissement               | 3 |
| PEP 3511 Transmission de l'enseignement                                | 3 |
| PEP 3525 Prévention, blessures et premiers soins en éducation physique | 3 |
| PEP 3535 Méthodes de conditionnement physique                          | 3 |
| EDU Introduction aux statistiques                                      | 6 |
| BCH 2520 Introduction à la biochimie                                   | 2 |
| PSY 2600 Psychologie génétique   | 6 |

**2. Éducation physique cours d'activités:**

Il est préférable que les étudiants choisissent parmi leurs 12 crédits de cours obligatoires, des cours de sport d'équipes et individuels tels qu'énumérés dans la section réservée au département d'Éducation physique de cet annuaire.

**C. Cours facultatifs**

Les cours facultatifs ont pour but de fournir à l'étudiant l'occasion d'approfondir ses connaissances dans le domaine des sciences ou dans une concentration suscitant particulièrement son intérêt. Des 41 crédits requis, 35 doivent être choisis parmi les cours facultatifs en kinanthropologie ou aux cours d'activités (maximum six crédits). Le choix des six autres est laissé à la discrétion de l'étudiant et il n'est pas nécessaire qu'ils soient reliés à la kinanthropologie, sauf si l'étudiant le désire.

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
|                                       | Crédits |
| KIN 3550 Éducation physique appliquée | 3       |

## À L'INTÉRIEUR, DES HOMMES ET LEURS Outils

### Ce qui les motive

Le premier objectif de la kinanthropologie est de développer le bagage de connaissance de l'activité physique en ce qui a trait à ses effets biologiques et psychologiques sur l'homme. La kinanthropologie à l'U. d'O. étudie "l'homme en mouvement" d'une façon innovatrice et créatrice dans trois domaines de spécialisation inclus au programme de maîtrise ès sciences en kinanthropologie (MSc(Kin)).

Ce programme permet aux étudiants de se spécialiser dans l'un ou l'autre des trois domaines qui intéressent plus particulièrement les membres du département de kinanthropologie soit: la physiologie de l'exercice, l'apprentissage-moteur et la psychologie du sport ainsi que la biomécanique. Ils y acquièrent aussi une méthodologie propre à la recherche sur "l'homme en mouvement". A l'U. d'O., l'équipe de ce département compte 12 professeurs à exercice complet qui, avec les étudiants de niveau supérieur, poursuivent des recherches dans leur domaine de spécialisation.

### Ce qu'ils font

#### Physiologie de l'exercice

L'examen approfondi des réactions à court et à long termes de l'homme en mouvement est implicite aux études supérieures en kinanthropologie. En physiologie de l'exercice, on traite des adaptations métaboliques, de la réhabilitation cardiaque, de la fonction neuro-musculaire, de l'excellence physique. Ce ne sont là que des secteurs de l'éventail à développer dans ce domaine.

#### Apprentissage-moteur et psychologie du sport

L'apprentissage-moteur veut tirer profit au maximum des habiletés motrices et de leurs composantes soit: la perception, la translation, la mémoire et la rétroaction. On étudie minutieusement l'acquisition d'une habileté motrice et on accorde une importance majeure aux principes de la psychologie expérimentale.

La psychologie du sport est centrée sur les principes psychologiques sous-jacents au comportement individuel en activité physique et sportive. Par exemple: 1. Comment la participation aux sports et à l'activité physique peut-elle influencer le profil psychologique d'un individu; et 2. Comment les principes psychologiques peuvent-ils servir à la promotion de la participation, à l'augmentation de la performance ainsi qu'au profit maximal de la participation.

#### Biomécanique

La biomécanique unit l'anatomie à l'étude du mouvement humain. Les paramètres de la cinétique et de la cinématographie sont quantifiés par des techniques appropriées. L'activité musculaire fait l'objet d'une étude systématique et les variables paramétriques responsables de la performance y comptent pour beaucoup. La biomécanique vise à parfaire la connaissance de l'efficacité du mouvement humain; c'est pourquoi, la recherche s'oriente vers l'étude des méthodes d'entraînement et des techniques employées en activité physique ainsi que leurs effets sur la performance.

### Ce qu'ils enseignent

|            |   |
|------------|---|
| KIN 5004   | Research Unit (un à quatre crédits)                             |
| KIN 5005   | Research Techniques (quatre crédits)                            |
| KIN 5006   | Acute and Chronic Effects of Physical Activity (quatre crédits) |
| *KIN 5101  | Research Methods (deux crédits)                                 |
| KIN 5107   | Exercise and Cardiac Rehabilitation (deux crédits)              |
| KIN 5208   | Cellular Adaptation to Physical Activity (quatre crédits)       |
| KIN 5210   | Psychology of Motor Learning (quatre crédits)                   |
| KIN 5211   | Sports Psychology (quatre crédits)                              |
| KIN 5501   | Méthodes de recherche (deux crédits)                            |
| KIN 5609   | Psychologie de l'apprentissage-moteur (quatre crédits)          |
| *KIN 5902S | Séminar I (un crédit)   |
| *KIN 5903S | Séminar II (un crédit)  |
| KIN 5912   | Biomechanics of Human Movement (deux crédits)                   |
| KIN 5913   | Advanced Analysis of Human Motion (deux crédits)                |

\* Cours obligatoires

### Ce qu'ils utilisent

Les laboratoires et les bureaux du département se trouvent dans le pavillon Montpetit de même que les locaux d'étude des étudiants du niveau supérieur.

Chaque laboratoire est doté d'équipements propres à des analyses bien déterminées: biomécanique, biochimique, physiologique, psychologique, métabolisme, force et comportement. Les cadres de la recherche sont complétés par trois techniciens à plein temps.

L'optique de la recherche aux études supérieures en biomécanique, en physiologie humaine et animale ainsi qu'en psychologie est renforcée par des relations étroites avec les départements de biologie, de génie, de pharmacologie, de physiologie et la faculté de psychologie.

A tout ce climat et ces disponibilités, s'ajoutent les installations suivantes: trois gymnases de grandeur réglementaire, des courts de balle au mur et de squash, des salles d'haltérophilie et de combat, une piscine de 50 mètres avec tremplin à 10 mètres, une patinoire intérieure, un terrain de football. L'Université d'Ottawa compte des équipes sportives universitaires représentatives et se situe dans un contexte d'espaces verts multiples. Ces facteurs font de l'institution un centre intéressant à la recherche appliquée et à la récréation.

20 Février 1975

Monsieur Jean-Marc Simard  
130 Somerset ouest app. 1107  
OTTAWA ontario  
K2P OH9  
(Canada)

Monsieur,

La lettre que vous avez adressée au CNAM m'est parvenue puisque je me trouve responsable des problèmes d'ergonomie dans cet Etablissement.

La question de l'amélioration des conditions de travail et de l'ergonomie est posée depuis longtemps au Québec, où je suis en rapport avec divers groupes à la suite de plusieurs séjours assez brefs.

La personne qui, actuellement, me paraît le plus disposée à faire quelque chose est Monsieur Godard, à l'Institut Polytechnique de Montréal. Un des assistants de notre laboratoire devrait d'ailleurs passer deux ans à l'Institut Polytechnique pour monter un petit secteur d'ergonomie.

Il m'est difficile de vous dire si, dans la société québécoise des années à venir il y a véritablement place pour un Ergonome. Je sais, en tout cas, que la demande syndicale est forte dans ce domaine, et depuis longtemps.

En ce qui concerne les possibilités de formation, vous pouvez suivre l'enseignement d'Ergonome plein temps - dont je vous joins une fiche descriptive - et vous pouvez, en restant une deuxième année à Paris, devenir Ergonome CNAM, en faisant un travail de recherche au Conservatoire.

Je dois toutefois vous signaler que ces propositions ne sont valables que pour quelqu'un qui a atteint le niveau post-universitaire (ingénieur, maîtrise, doctorat de médecine...). Or, je ne sais pas très bien où vous en êtes de vos études et ce que vous entendez par "kinanthropologie".

Je dois, par ailleurs, vous signaler que je ne dispose pas de bourses d'études pour étrangers et qu'il faudrait que vous vous renseigniez sur les possibilités qui existent, par exemple dans le cadre des accords culturels franco-québécois.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner

17 février 1975

Jean-Daniel REYNAUD

à

Monsieur Jean-Marc SIMARD  
130 Somerset ouest app. 1107

OTTAWA, Ontario, X2P 0H9  
Etats-Unis

Monsieur,

Je transmets aussitôt votre lettre à Monsieur le Professeur WISNER  
qui enseigne la Physiologie du Travail-Ergonomie au Conservatoire National  
des Arts et Métiers.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean-Daniel REYNAUD



17 février 1975,

-Conservatoire National des Arts et Métiers.  
-Département des Sciences de l'Homme au Travail  
dans l'Entreprise.

292, rue Saint-Martin  
Paris (3) France.

Monsieur,

C'est un étudiant québécois, présentement en kinanthropologie à l'Université d'Ottawa, qui vous écrit. La raison de ma lettre, est que je désire obtenir des informations concernant l'ergonomie. Comme vous devez le savoir, ici au Canada nous sommes peu avancés dans ce domaine, nous contentant plus de suivre nos frères américains (anglais). C'est pourquoi, j'en réfère à vous pour obtenir des informations, concernant la possibilité d'une carrière d'ergonome, sa formation et son emploi.

Je sais que ma demande est assez vague, mais comprenez que votre adresse est quasi la seule relation que j'ai pu obtenir avec un milieu où l'on se spécialise en ergonomie. Je vous demande donc d'être le plus généreux possible en renseignements et sachez que même les plus insignifiants de ceux-ci, me permettront peut-être de mieux orienter mes études. J'attends impatiemment une réponse si impuissante soit-elle.

Merci, de votre attention.

Voici mon adresse: Jean-Marc Simard

130 Somerset ouest app.1107

Ottawa, Ontario.

K2P 0H9

I . R . A . T .

22 Octobre 1974

Monsieur Yves Dulude  
Directeur Général de l'I R A T  
3290 Lacombe  
MONTREAL H3C 3J7

Copie : B. Pavard

Monsieur le Directeur Général,

Je vous remercie beaucoup de la lettre que vous avez adressée à Monsieur Pavard et dont il m'a donné communication.

La démarche de Monsieur Pavard doit être rattachée à la visite que le Professeur Dofny nous a faite il y a quelques mois, et au cours de laquelle il a constaté la profonde identité de vue de nos deux Organismes. En effet, une partie importante de l'activité de notre laboratoire est orientée vers la diffusion des connaissances sur les problèmes de charge de travail et d'ergonomie dans la direction des milieux industriels et, plus particulièrement, des syndicalistes.

A l'époque, le Professeur Dofny avait suggéré une étroite collaboration entre nos deux Organismes, et avait paru souhaité une forte participation des enseignants du CNAM aux travaux de l'IRAT. Malheureusement, en France comme au Québec, le problème des conditions de travail est primordial, aussi sommes-nous surchargés de travail. Il m'était impossible de prendre personnellement un engagement sérieux, toutefois le Docteur Laville, chargé de cours au CNAM, et Madame Teiger, Attachée de Recherches au CNRS, l'un et l'autre très engagés dans le domaine de l'analyse de la charge de travail et les relations avec les syndicats, avaient accepté de préparer un séjour de quelques semaines à l'IRAT, en fin 1975/début 1976.

Au cours de cette même visite, j'avais évoqué devant le Professeur Dofny la possibilité d'employer à l'IRAT Monsieur Bernard Pavard, pendant la durée de son service militaire, au titre de la coopération franco-québécoise. Il ne me semble pas qu'actuellement Monsieur Pavard puisse envisager une collaboration en dehors de ce cadre. A l'intérieur du cadre de la coopération, les problèmes de rémunération me semble réglés par une convention franco-québécoise. Si vous jugiez toutefois que la rémunération que recevrait Monsieur Pavard est insuffisante, un éventuel complément de salaires serait à votre entière discrétion.

.../...

Il est vrai que Monsieur Pavard a initialement une formation physico-mathématiques, mais il a depuis préparé une thèse de psycho-physiologie sur l'homme, qui va bientôt être soutenue devant l'Université de Paris VI, et qui traitera des difficultés de coordination entre les informations venant du vestibule et celles venant de la vision, ces difficultés étant à l'origine de nombreux accidents du travail.

Par ailleurs, Monsieur Pavard, qui est Assistant au CNAM, a créé un enseignement de formation continue : "Techniques de mesure et d'évaluation de la situation de travail" qui me paraît excellent et qui s'est révélé un outil apprécié par les syndicalistes qui ont à faire la démonstration du caractère défavorable de certaines conditions de travail. Je vous fais parvenir, sous un autre pli, un exemplaire de ce document.

J'espère avoir, par cette lettre, éclairé certains points des relations que je souhaite développer avec votre Institut, et que notre correspondance précédente n'avait pas pu évoquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

13 Juin 1974

Monsieur Jacques Dofny  
Président de l'I.R.A.T.  
2801 Edouard-Montpetit  
MONTREAL H3C 3J7 QUEBEC

Copie : B. Pavard

Cher ami,

Je vous remercie de votre lettre du 2 Mai, et du souci de collaboration avec notre laboratoire que vous continuez à manifester.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire lors de votre visite, l'un des assistants du laboratoire, Monsieur Bernard Pavard, a monté avec beaucoup de succès des travaux pratiques de "Mesures et évaluation de la situation de travail". C'est, en outre, un excellent chercheur qui va bientôt passer sa thèse.

Or, il doit faire son service national à partir du 1er Juillet 1975. Il paraît très décidé à demander de le faire en coopération. Si sa collaboration vous intéresse, je vous suggère de prendre contact avec l'Ambassade de France pour demander ce jeune enseignant-chercheur, que je ne saurais trop vous recommander.

Veillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

inat

le 2 mai 1974

Monsieur A. Wisner  
Conservatoire National  
des Arts & Métiers  
41, rue Gay-Lussac  
75005 Paris  
France

Cher ami,

Le Canada a connu une grève postale de près d'un mois et c'est aujourd'hui seulement que je reçois votre lettre du 5 avril. Comme, d'autre part, je pars en voyage lundi, je vous réponds immédiatement pour vous remercier d'avoir bien voulu vous occuper de cette question.

Je remets votre lettre à M. Yves Dulude, directeur de l'IRAT, afin qu'il fasse le nécessaire. Les indications que vous me donnez sont très précises et je pense qu'il n'y aura aucune difficulté à organiser ces voyages.

Je vous remercie encore bien vivement et je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments dévoués.



Jacques Dofny,  
Président

**INSTITUT  
DE RECHERCHE  
APPLIQUÉE  
SUR LE TRAVAIL**

2801  
ÉDOUARD-MONTPETIT  
MONTRÉAL H3C 3J7  
QUÉBEC  
TÉL.: 739-2791

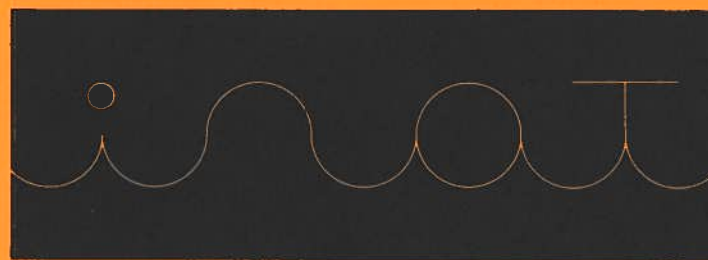
La création de l'IRAT est le résultat de l'initiative et de la collaboration de représentants des trois principales organisations syndicales et de quatre universités du Québec: la Centrale de l'Enseignement du Québec, la Confédération des Syndicats Nationaux, la Fédération des Travailleurs du Québec, l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval et l'Université McGill.

Les discussions initiales entre les représentants des organisations syndicales et des universités avaient pour but d'identifier les besoins du mouvement syndical, d'étudier les réalisations de certains pays étrangers et de proposer un projet pouvant faire l'objet de discussions plus formelles.

En juillet 1970 des discussions plus officielles se sont engagées entre les autorités des trois organisations syndicales et de certains ministères gouvernementaux dans le but d'assurer le financement de l'IRAT. Par la suite un projet définitif fut alors présenté aux organisations syndicales et aux universités concernées et fit l'objet d'un endossement officiel de la part de ces mêmes organismes.

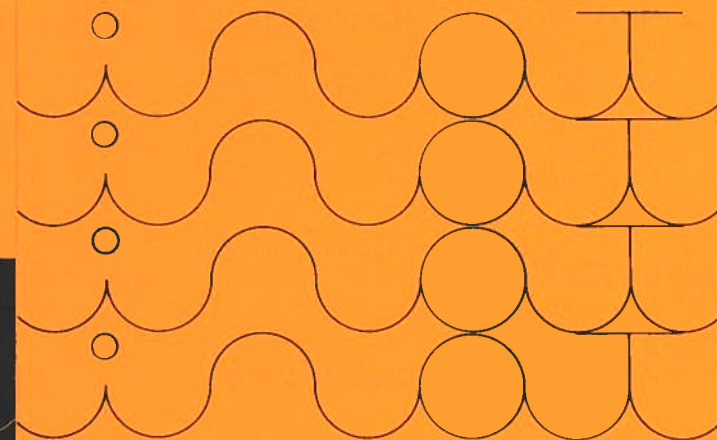
Au mois d'août 1972 l'IRAT obtient son incorporation, un Conseil d'administration est alors formé et les premières préoccupations des membres du Conseil portent sur l'orientation de l'IRAT et sur la détermination d'un programme de travail.

Suite à ces discussions, on procède à l'embauche d'un directeur général et c'est au début de 1973 que l'IRAT commence ses activités.



## **INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL**

2801 ÉDOUARD-MONTPETIT  
CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL H3C 3J7 QUÉBEC  
TÉL.: 739-2791



## L'INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL

L'IRAT est un organisme sans but lucratif ayant un statut juridique indépendant, administré par un Conseil composé d'un nombre paritaire de membres désignés par les organisations syndicales et les universités concernées.

Les organisations syndicales concernées sont: la **Centrale de l'Enseignement du Québec**, la **Confédération des Syndicats Nationaux** et la **Fédération des Travailleurs du Québec**. Les universités concernées sont: l'**Université de Montréal**, l'**Université du Québec à Montréal**, l'**Université Laval** et l'**Université McGill**.

*Les membres du Conseil d'administration sont:*

M. Jacques Dofny, président  
Professeur de sociologie  
Université de Montréal

Mlle Lucie Dagenais, vice-présidente  
Adjoint à l'exécutif  
Confédération des Syndicats Nationaux

M. Paul Bélanger  
Professeur de sociologie  
Université Laval

M. Jean-Réal Cardin  
Professeur de relations industrielles  
Université de Montréal

M. Fernand Daoust  
Secrétaire général  
Fédération des Travailleurs du Québec

M. Bertrand Belzile  
Professeur  
Département des relations industrielles  
Université Laval

M. Mario Dumais  
Professeur d'histoire  
Université du Québec à Montréal

M. Jean-Guy Frenette  
Directeur du service de recherche  
Fédération des Travailleurs du Québec

Mme Shirley Goldenberg  
Professeur de relations industrielles  
Université McGill

M. Marc-André Lemay  
Conseiller en relations de travail  
Centrale de l'Enseignement du Québec

M. Paul Martel-Roy  
Professeur de sciences économiques  
Université du Québec à Montréal

M. Paul-Emile Thellend  
Président  
Syndicat des enseignants de la région des Mille-Iles  
Vice-Président  
Centrale de l'Enseignement du Québec

M. Kemal Wassef  
Directeur du service de recherche  
Confédération des Syndicats Nationaux

M. Emilien Landry  
Directeur du service de recherche  
Ministère du travail du Québec

M. Yves Dulude  
Directeur général de l'IRAT

Le financement de l'IRAT provient d'une part d'une subvention gouvernementale et de subventions des organisations syndicales concernées pour son fonctionnement institutionnel, et d'autre part, de subventions de différentes sources pour la réalisation de projets spécifiques.

## LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'IRAT SONT LES SUIVANTS:

- a) réaliser et faire réaliser des travaux de recherche dans les domaines intéressant les travailleurs et leurs organisations, particulièrement le domaine des relations de travail;
- b) contribuer de diverses façons à la formation des travailleurs, en étroite collaboration avec les organisations intéressées;
- c) recueillir, analyser, diffuser l'information technique appropriée;
- d) favoriser une étroite collaboration entre les individus et les institutions ayant des préoccupations analogues à celles de l'IRAT.

---

*Certains secteurs de recherche intéressent particulièrement l'IRAT. Entre autres:*

- la sécurité collective du revenu en cas de décès, d'invalidité, de retraite et de mise-à-pied
- l'organisation du travail dans différents types de milieux tels la production manufacturière, les services, le fonctionnarisme, etc . . .
- l'hygiène et la médecine du travail.

*Des travaux ont été entrepris sur des sujets tels que:*

- la syndicalisation et la négociation sectorielle
- le coût de la vie et l'indice des prix à la consommation dans la négociation collective
- l'importance et la gestion financière des épargnes accumulées dans les régimes de retraite.

Il est également dans les projets de l'IRAT de constituer un centre de documentation et d'information.



5 Avril 1974

Monsieur Jacques Dofny  
Président de l'I.R.A.T.  
2801 Edouard-Montpetit  
MONTREAL H3C 3J7  
(Québec - Canada)

Copie : A. Laville

Cher ami,

Je réponds avec retard à votre lettre du 27 Février car, étant donné son importance, j'ai dû en discuter avec plusieurs personnes au laboratoire.

Il est bien évident que les charges, mais aussi les capacités, des différentes personnes ne sont pas identiques. Le Docteur Laville, qui envisage d'aller au Québec, a comme moi un emploi du temps très chargé et ne pourrait guère venir qu'une quinzaine de jours entre le 1er Mars et le 1er Octobre, mais sa compétence en matière d'organisation d'enseignement et de recherche rend sa collaboration très importante.

Madame Teiger, chercheur expérimenté, peut aider de façon efficace à mettre en marche des recherches dans l'industrie, car elle en a une grande expérience. Je pense qu'elle pourrait envisager un séjour de 4 à 6 semaines. N'ayant pas de fonctions d'enseignement, Madame Teiger peut choisir plus facilement sa période de déplacement mais, ayant trois enfants, elle doit prévoir de près l'organisation de son voyage.

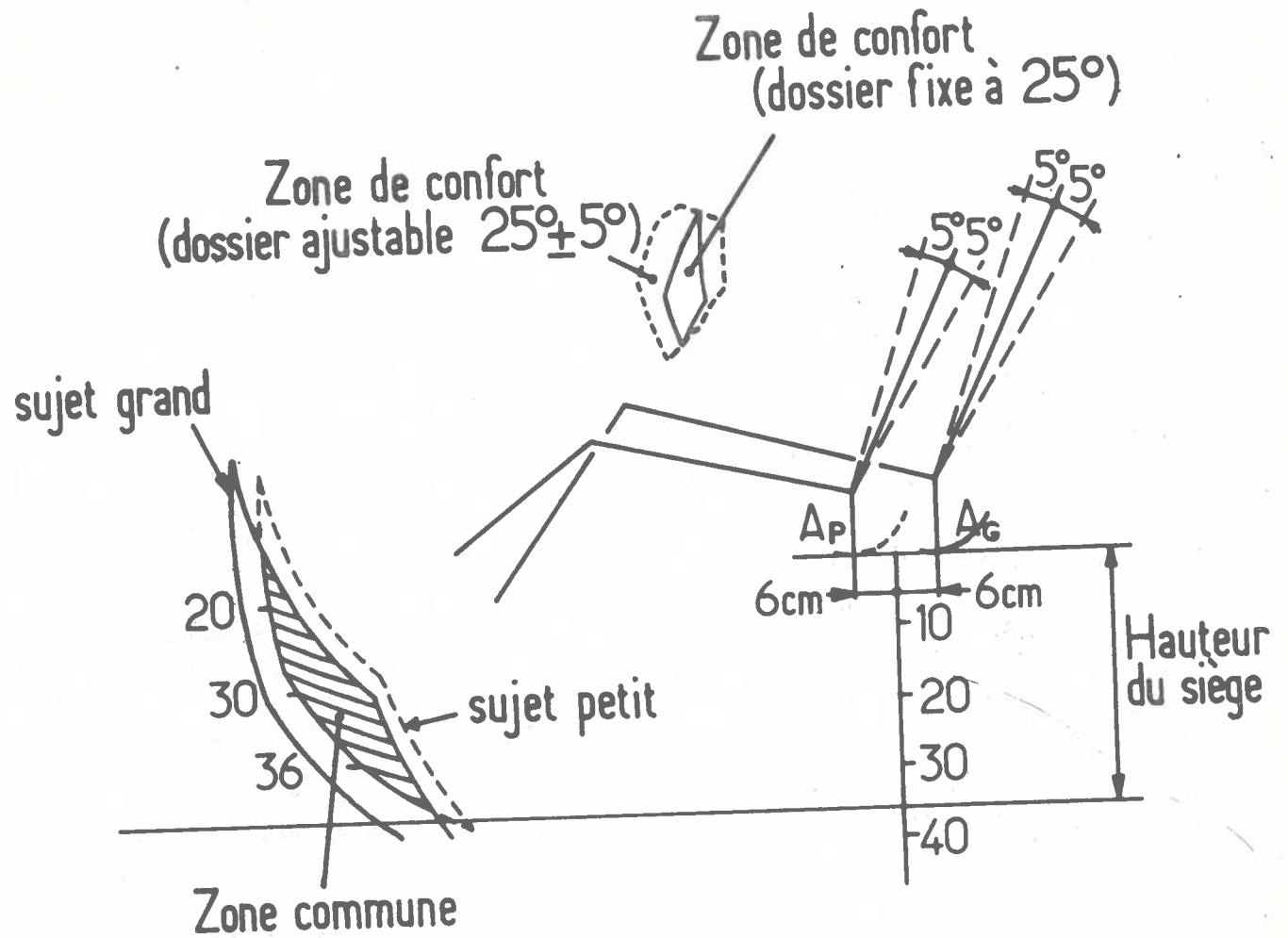
En ce qui concerne Messieurs Duraffourg et Guérin, ils peuvent donner des enseignements pratiques et participer à une recherche sur le terrain qui aurait été conçue et organisée par le Docteur Laville ou Madame Teiger. Je pense que l'un ou l'autre pourraient faire un séjour de 4 à 6 semaines, mais il faudra en préciser avec soin les dates en fonction des enseignements qu'ils doivent donner à Paris entre le 1er Avril et le 15 Mai.

Je vous suggère de correspondre ensuite directement avec ces personnes qui se trouvent toutes sous la responsabilité du Docteur Laville. Il me semble donc que ce dernier pourrait assurer la coordination.

Veillez agréer, cher ami, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

- N'aurait pas envoyer
- 2 personnes de l'équipe
- Il faudrait alors préciser les besoins pour déterminer qui ... (Taïger Guerin Beauffroy et une somme d'argent pour y aller aussi) et quand ... (je ne suis pas sûr de la date oct. et financière) ...
- Il faudrait se voir, avec Berthel et un Taïger pour le congrès de l'international de psychologie



ZONES DE CONFORT COMMUNES AUX SUJETS GRANDS (95%) ET PETITS (5%) AVEC AJUSTEMENT DE LA POSITION DU SIEGE EN LONGUEUR ( $\pm 6\text{cm}$ ) ET DU DOSSIER EN INCLINAISON ( $\pm 5^\circ$ )

irat

le 27 février 1974

M. Wisner  
Conservatoire des Arts et  
Métiers  
Rue Gay-Lussac  
Paris 6e, FRANCE

Cher M. Wisner,

J'ai eu l'occasion de rendre compte de mes rencontres à Paris au Conseil d'administration de l'IRAT il y a quelques jours. A cette occasion j'ai fait part de la solution que nous avons envisagé au problème que j'étais venu vous poser: l'aide technique au démarrage d'une section d'ergonomie.

Le Conseil a manifesté son intérêt et son appréciation pour cette solution. Il s'agirait maintenant d'en envisager les modalités pratiques. Je compte rendre visite au sous-ministre de l'Education, M. Pierre Martin ainsi qu'à M. F. Gourdeau, Directeur général adjoint de la Coopération France-Québec afin d'obtenir leur accord et leur appui dès la semaine prochaine.

Je présume que nous pourrions, dès l'an prochain, envisager le séjour de deux de vos collaborateurs. Suite à la rencontre que j'ai eue avec eux, vous serait-il possible de nous dire lesquels parmi eux pourraient envisager ce séjour de deux ou trois mois. Il faudrait que nous sachions aussi quelle période de l'année leur conviendrait le mieux. J'ajoute que nous avons l'impression que leur séjour serait à la fois plus efficace et plus agréable pour eux s'ils pouvaient venir ensemble.

Dès la semaine prochaine après mon entrevue à Québec, je vous écrirai à nouveau pour vous indiquer dans quelles conditions matérielles et financières ce séjour pourrait s'effectuer.

Toutefois si, depuis notre rencontre quelque'obstacle à ce projet était intervenu, ou quelque information supplémentaire vous paraîtrait nécessaire, je vous serais reconnaissant de me le faire savoir sans plus attendre.


**INSTITUT  
DE RECHERCHE  
APPLIQUÉE  
SUR LE TRAVAIL**

2801  
ÉDOUARD-MONTPETIT  
MONTRÉAL H3C 3J7  
QUÉBEC  
TÉL.: 739-2791

2...

Permettez-moi de vous dire combien j'ai été sensible à votre accueil et à votre esprit de coopération et combien j'ai été impressionné par la qualité de vos collaborateurs et de leur travail.

Je vous prie de croire, cher Monsieur Wisner, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jacques Dofny  
Président

P.S. Je vous envoie par ce courrier  
"Work in America"

30 Juillet 1974

Monsieur Jacques DOFNY  
INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUEE  
SUR LE TRAVAIL  
2801  
EDOUARD-MONTPETIT  
MONTREAL H3C 3J7  
QUEBEC

Monsieur,

Je vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien porter à ma candidature de coopérant au Canada. Afin de vous renseigner plus complètement sur mes activités et centres d'intérêt, vous trouverez, ci-dessous, un résumé de mon travail au Laboratoire de Physiologie ainsi qu'un curriculum vitae universitaire.

Je m'occupe depuis deux ans, en tant qu'assistant du Professeur LAVILLE, des travaux pratiques de physiologie portant sur la mesure et l'évaluation de la situation de travail. Ils sont constitués d'un ensemble de 16 manipulations pouvant être réalisées au cours des enseignements du soir ou dans le cadre de la formation continue. Parallèlement, j'effectue, sous la direction de Monsieur BERTHOZ, un travail de recherche sur la contribution des divers systèmes sensoriels à la perception de la vitesse et à l'orientation de l'homme dans l'espace. Ces études ont notamment pour but d'améliorer la sécurité des transports, et plus particulièrement, des transports automobiles.

Ma formation universitaire est essentiellement physico-mathématique puisque je possède une maîtrise de physique et un diplôme d'étude approfondie en automatique et traitement de l'information.

Enfin, j'envisage, pour les prochaines années, de continuer mon activité d'enseignement en physiologie du travail et mes recherches en psychophysiologie sensorielle.

Dans l'espoir de vous avoir fourni suffisamment de renseignements sur mon activité,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

B. PAVARD

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS  
292, rue Saint-Martin - PARIS 3ème  
Tél.: 887-64-40

---

Transmis à M. le Professeur WISNER  
pour information

De la part de M. SAINT-PAUL

AVEC SES COMPLIMENTS.

Paris, le 25/3/1974

25 Mars 1974

Monsieur le Professeur GRENIER  
Faculté de l'Aménagement  
Université de Montréal  
CP. 6128  
MONTREAL CANADA

Mon Cher Collègue,

Par lettre en date du 8 Mars et sur la recommandation de notre Collègue, le Professeur WISNER, vous avez bien voulu me demander quelques renseignements concernant ce qui existe dans l'enseignement universitaire français, dans le domaine de la conception industrielle des objets d'usage quotidien.

Le CERI, quant à lui, ne s'occupe en rien de cet aspect, se consacrant exclusivement aux méthodes de gestion de la Recherche-Développement, de Prévision Technologique et d'Evaluation Technologique.

Je ne crois pas davantage que l'Université Dauphine ait des enseignements réguliers dans ce domaine et, à dire vrai, je ne crois pas qu'il soit possible d'obtenir un diplôme de doctorat d'ingénieur dans cette spécialité.

Par contre, il est tout à fait possible que vous puissiez soutenir une thèse dans ce domaine mais dans le cadre d'un doctorat de gestion des entreprises par exemple, ce qui impliquerait pendant deux ans, dans le cas de l'Université Dauphine, votre inscription dans les séminaires que propose cette Université.

Quant aux personnalités intéressées par ces questions, je puis vous citer d'une part, M. Francis RAISON Conseiller Référendaire à la Cour des Comptes, 13 rue Cambon Paris 1er, en sa qualité de Président du Conseil National du Design Industriel, et notre Collègue Abraham MOLES de l'Université de Strasbourg; enfin, notre Collègue le Professeur René PASSET de l'Université Paris I qui collabore aux travaux présidés par M. RAISON et, à ce titre, accepterait probablement de diriger une thèse dans ce domaine.

Je reste bien entendu à votre disposition si je peux vous être de quelque secours et vous prie d'agréer, mon Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

R. SAINT-PAUL





mercredi 3 juillet 1974

LA COTE BLEUE  
(B.D.R.)  
Calanque de NIOLON



Bonjour à vous, Bonjour à Mssrs  
Parant et Laville et les autres. J'ai  
rencontré comme prévu le prof.  
Hugon. C'est un homme fort sympathi-  
que. On m'a amené visiter le COMEX  
où j'ai rencontré 2 bonhommes importants  
en recherche physiologique, Les Fructus et  
Lemane. Déjà j'ai pu penser beau-  
coup d'inspiration de sujets de thèses ergo-  
nomiques dans ce qui me concernera bien-  
tôt.

Editions LABEL, 82, Boulevard de Cassole  
Exclusivité AS DE CŒUR  
Cliché Pierre JUNIET

Prof Alain Wisner  
41 rue Gay-Lussac  
75005 Paris

France

13.16.3

Alors, a la "revoyure"  
Collectionnez les Cartes Postales !

Jean René Brabant

24 Septembre 1974

Monsieur Jean-Rémi Brabant  
10886 ST-VITAL  
MONTREAL NORD.  
QUE. Canada

Cher ami,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 Août à mon retour du Brésil et suis heureux de voir que votre séjour en France a été utile dans le domaine qui vous intéresse.

Il y a toutefois un point de votre lettre qui m'inquiète un peu, c'est celui qui est relatif à vos ressources financières. Quand nous en avons parlé, je vous avais dit qu'il me semblait possible que vous gagniez 10.000 francs pendant votre année à Paris, mais je ne vous avais pas assuré de vous les procurer. Je peux encore moins m'avancer maintenant car, en France comme ailleurs, la situation économique et sociale est plus tendue, les ressources de notre laboratoire sont menacées et la réglementation de l'emploi des étrangers plus sévère.

Ainsi, je souhaite toujours que vous veniez à Paris, je suis toujours disposé à vous accueillir et à vous aider au laboratoire, mais je ne puis en aucune façon vous assurer un revenu quelconque. Croyez que j'en suis désolé, mais il ne faut pas nourrir des illusions.

L'enseignement plein temps commence le 1er Octobre, mon cours le 14 Octobre et les travaux pratiques A en formation continue commencent le 30 Septembre.

Il sera toujours temps de vous inscrire quand vous arriverez, si vous maintenez votre décision de venir en France.

Soyez assuré, cher ami, de mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner

Mercredi 28 août 1974

Prof. Alain Wisner  
Ergonomie - Physiologie du Travail  
CNAM, Paris

Jean Rémi Brabant  
10886 St-Vital,  
Montréal-Nord, Qué. CANADA

Bonjour à vous,

me voici revenu chez moi depuis un mois. Mon séjour en France n'a certes pas été monotone. Sitôt après vous avoir rencontré avec votre épouse et exercé mes fonctions de témoin au mariage de mes amis, je prenais la route pour Marseille.

J'ai rencontré le professeur Hugon et un peu de sa famille. Ces chaleureuses personnes m'ont admirablement accueilli. M. Hugon m'a introduit auprès des Drs Fructus et Lemaire, physiologistes @ la COMEX. Tous ont manifesté leur intérêt vis à vis le type d'études que je me propose d'entreprendre et m'ont demandé de rester en contact durant ma scolarité.

M. Hugon a singulièrement, c'est à dire bien, scruté la brochure, le feuillet expliquant le cheminement de la formation Ergonomique que vous entreprenez au CNAM et désirerait se tenir au courant de ce qui peut se produire chez vous, au CNAM.

J'ai poussé mon voyage jusqu'à Monaco où j'ai fait la connaissance du Cdt Alinat, l'alter-ego de Constant. Là aussi m'a-t-on demandé de garder le contact. Je ne me serai donc point pointé le nez en France pour rien et suis suffisamment renseigné pour y faire de quoi de bon; i.e. réussir.

Alors parlons-nous maintenant de ces choses non sérieuses  
mais qui ont l'air d'en signifier plusieurs; le feu et l'orga-  
nisation pratique de mes études chez vous cet automne.

Nous nous étions dit que si j'arrivais @ me procurer  
de mon côté \$2,000.00, dollars vous pourriez de votre côté m'en  
assurer autant. De mon côté ça marche, je l'amasse et  
puis pourrai me produire devant vous avec l'équivalent de  
10,000 N.F. français, en caisse.

Question logement et boustifaille; pas trop de problèmes en  
vue. Il y a maintenant @ régler l'inscription au CNAM.  
J'aurai besoin au plus tôt de connaître la date de la rentrée et  
vos dispositions quant @ mon avenir Ergonomique.

A bientôt et toujours merci,

Jean Lémi Brabant

27 Novembre 1973

Monsieur J.R. Brabant  
2074 Chemin Ste Foy  
ST FOY QUEBEC  
10886 ST.VITAL MONTREAL 459

Cher Monsieur,

Je ne saisis pas très bien comment la lettre que je vous avais écrite fin Août ne vous est arrivée qu'en Novembre. J'espère que celle-ci aura meilleur sort.

Je vous adresse ci-joint un papier officiel qui vous permettra de justifier votre présence à Paris auprès du Consulat Général de France, et j'espère qu'il vous sera ainsi possible de venir travailler chez nous de Septembre 1974 à Mai 1976, pour acquérir la formation d'Ergonome que vous souhaitez avoir.

Je vous prie de transmettre mes amitiés au Docteur Deshaies et vous adresse mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner

27 Novembre 1973

Monsieur J.R. Brabant  
2074 Chemin Ste Foy  
STE FOY QUEBEC  
10886 ST VITAL MONTREAL 459

Monsieur,

Comme suite à notre correspondance antérieure, je vous confirme mon accord pour assurer votre formation d'Ergonome au Laboratoire de Physiologie du Travail et d'Ergonomie du Conservatoire National des Arts et Métiers, de Septembre 1974 à Mai 1976, à condition toutefois que vous puissiez trouver les ressources nécessaires pour votre voyage et votre séjour en France. En effet, notre laboratoire ne peut envisager actuellement de vous verser un salaire car il n'en possède pas les moyens.

En dehors de la formation que vous acquérez au laboratoire en participant à des travaux de recherche dans l'industrie, je vous suggère de suivre les enseignements suivants, que vous retrouverez dans le curriculum d'études d'Ergonome joint à cette lettre :

- Première année 1974/75

- Cours A1 "Etude ergonomique du Travail"  
1/2 valeur - A. Laville
- Travaux pratiques A1 "Mesures et évaluation de la situation de travail" - 1 valeur - Pavard, Raquillet et Guérin
- Cours B2 "Neurophysiologie appliquée au travail ..."  
1 valeur - A. Wisner

- Deuxième année 1975/76

- Cours B1 "Physiologie de la vie végétative et du mouvement..."  
1 valeur - A. Wisner
- Travaux pratiques B "Initiation à la pratique ergonomique"  
1 valeur - F. Jankovsky
- Cycle C "Méthodologie Ergonomique"  
1 valeur - A. Wisner et G. Lantin
- Réalisation d'une recherche personnelle de Physiologie du Travail et Ergonomie, rédaction d'un mémoire et soutenance de l'examen général.

L'ensemble de ces enseignements, joint à votre formation initiale, vous permet de devenir Ergonomiste CNAM, qui est une qualification du niveau Ingénieur.

Le titre d'Ergonomiste et la soutenance du mémoire portant sur les travaux réalisés au laboratoire, ne sont autorisés qu'après deux ans de pratique industrielle. Il serait bon que, d'ici votre arrivée en France, vous ayez travaillé dans une entreprise au Québec, et j'espère qu'avec les études que vous réaliserez chez nous dans l'industrie, il vous sera possible d'obtenir une équivalence dans cette période de deux ans.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. Wisner



Montréal, le 9 novembre 1973

Monsieur A. Wisner  
Physiologie du Travail - Ergonomie

Jean Rémi Brabant  
2074 Chemin Ste Foy,  
Ste Foy, Québec  
10886 St-Vital, Montréal 459

Bonjour,

J'ai reçu votre lettre il n'y a de cela que quelques jours, ce que j'y trouve est quand même encourageant.

Me suggérez-vous de ne me présenter chez vous qu'en septembre (... le droit de me présenter aux examens.) ?

Cette dernière option faciliterait peut-être les choses

- année académique qui débute généralement l'automne
- émission de bourses @ la même période

J'ai pris contact avec le Consulat Général de France où on me demande de fournir un programme détaillé du cours de Physiologie du Travail - Ergonomie en plus du niveau (Bacc, Licences, Maîtrise ou Doctorat). On me demande aussi de signaler la nature des contacts que j'entretiens présentement avec l'institution académique (vos qualités et attributions au Conservatoire National des Arts & Métiers).

Je ren contre cette fin de semaine le Dr Benoît Deshaies et compte bien vous donner au plus tôt des nouvelles de cette entrevue.

J'attends au plus tôt de vos nouvelles.

A bientôt,

Jean-Louis Bouché

29 Août 1973

Monsieur Brabant  
10886 St Vital  
Montréal 459  
QUEBEC  
Canada

Cher Monsieur,

Je retrouve votre lettre du 4 Août à mon retour de vacances et suis bien ennuyé de vous voir au milieu de tant de difficultés. Nous sommes toujours disposés à vous recevoir aussi bien en octobre qu'en janvier mais si vous n'arrivez qu'en janvier, vous perdrez une partie importante de l'enseignement et je ne suis pas sûr que vous pourrez même, avoir le droit de vous présenter aux examens.

Je pense qu'il est difficile de poursuivre à la fois un travail universitaire important (enseignement et recherche ) et de gagner sa vie.

Si vous n'avez pas de bourse, le mieux serait évidemment que vous puissiez gagner votre vie par votre travail de recherche lui-même, malheureusement une grande incertitude continue à régner au sujet des moyens financiers dont je disposerai l'an prochain.

Les logements sont effectivement très chers à Paris et il est difficile de trouver une chambre, même sans confort, pour moins de 100 dollars par mois, à moins que vous puissiez trouver une chambre à la cité universitaire.

J'espère que tout cela va s'arranger, soyez assuré que nous ferons tout notre possible pour résoudre les difficultés.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Québec, le 4 août 1973

Monsieur A. Weisner,

Département des sciences de l'Homme au Travail,  
41, rue Gay Lussac, Paris 5<sup>e</sup>.

J. R. Brabant,

10886 St. Vital.

Montréal 459, Québec,  
Canada.

Bonjour,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit,  
je traverse une période difficile. Je tente toujours d'obtenir une  
bourse d'études. La date d'éligibilité aux bourses du gouverne-  
ment provincial était de beaucoup dépassée en avril 73, il m'a fallu  
m'adresser au G. Fédéral et de ce côté c'est plutôt lent.

Je continue de travailler au Ministère Fédéral de  
l'Agriculture où j'inspecte les navires (les cales) et les  
élevateurs @ grain, j'espère bien que la Physiologie du Travail-  
Ergonomie me créditera cette expérience de travail.

Advenant le cas où je ne puisse me présenter chez vous en septembre, vous sera-t-il possible de m'accueillir en janvier 74 ; j'aurais pu d'ici là m'amasser un peu d'argent. On m'a dit que le coût du logement @ Paris pour un an est exorbitant et ça m'affaire un peu.

Me sera-t-il possible, tout en poursuivant mes études chez vous, de trouver un travail connexe où je puisse être rémunéré.

A bientôt j'espère,

Jean Lémi Brabant

|         |  |                   |              |
|---------|--|-------------------|--------------|
| NOM     | BRABANT  | CODE PERMANENT    | BJAJ07104906 |
| ADRESSE | JEAN-REMI<br>10886 ST-VITAL<br>MONTREAL-NORD 459 | SEXE              | MASCULIN     |
|         |  | DATE DE NAISSANCE | 07/10/49     |
|         |  | LIEU DE NAISSANCE |              |

DIPLOME POSTULÉ

TITRE À L'ADMISSION

DIPLOME  
PROGR. B.SP. SC. (BIOLOGIE)  
BIOLOGIE

| SESSION | SIGLE    | CR. | TITRE  | RÉS. |
|---------|----------|-----|--|------|
| AUT.71  | BI0101   | 3   | BIOLOGIE CELLULAIRE I                                | C    |
| AUT.71  | BI0103   | 3   | ZOOBIOLOGIE I  | C    |
| AUT.71  | BI0106   | 3   | BIOCHIMIE STATIQUE I                                 | D    |
| AUT.71  | BI0120   | 3   | PHYTOBIOLOGIE I                                      | B    |
| AUT.71  | BI0153   | 3   | BIO-INSTRUMENTATION                                  | B    |
| HIV.72  | BI0107   |     | BIOENERGETIQUE                                       | X    |
| HIV.72  | BI0152   | 3   | BIOLOGIE CELLULAIRE II                               | B    |
| HIV.72  | BI0160   | 3   | PHYTOBIOLOGIE II                                     | B    |
| HIV.72  | SCT101   | 3   | INTRODUCTION A LA GEOLOGIE                           | B    |
| HIV.73  | 72BI0154 |     | ZOOBIOLOGIE II                                       | X    |
| HIV.73  | 72BI0302 | 3   | GENETIQUE  | C    |
| HIV.73  | 72PSH547 | 3   | PSYCH. SOCIALE : DYNAMIQUE DE GROUPE ET ANIMATION II | S    |

CRÉDITS  
ACCUMULÉS 30

A: excellent B: très bien C: bien D: passable E: échec  
H: hors programme I: incomplet S: exigence satisfaite X: abandon autorisé K: équivalence  
Les résultats H, I, S, X, K, sont exclus de la moyenne

MOYENNE  
CUMULATIVE 2.4

POUR ÊTRE OFFICIELLE, TOUTE COPIE DE CE DOCUMENT DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR LE REGISTRAIRE OU SON MANDATAIRE

COPIE DE L'ÉTUDIANT

Montréal - Nord, Lundi 3 juin 1974

Professeur A. Wisner,  
CNAM, Département des Sciences  
de l'Homme au Travail  
Physiologie du Travail - Ergonomie

Jean Remi Brabant,  
10886 ST-VITAL,  
Montréal-Nord, Québec  
Canada

Bonjour,

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, je vous promets de me rattraper dans cette lettre. Après une dernière consultation avec le Dr Deshaies j'ai décidé de me rendre chez vous, étudier en septembre. La question des bourses est en partie résolue; ayant quitté les "études actives" depuis bientôt deux ans; ces études ergonomiques devant s'effectuer en France, donc hors du Québec; il m'était bien difficile d'en obtenir.

J'irai donc chez vous de mon propre chef, de mes propres moyens. En mars, je me suis rendu en Amérique du Sud pour enregistrer, amasser suffisamment de matériel pour en réaliser un document audio visuel. Ce sera là en partie ma "bourse".

Je serai en France du 18 au 30 juin et j'aimerais beaucoup vous y rencontrer. Je prendrai contact avec vous par téléphone.

A bientôt,

Jean Remi Brabant

*Docteur Benoit Deshaies*, M.D. L.M.C.C.

SPÉCIALISTE CERTIFIÉ EN CHIRURGIE GÉNÉRALE  
PAR LE COLLÈGE ROYAL DU CANADA ET LE  
COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Montréal, le 25 mai 1973

Docteur Alain Wisner, m.d.  
Conservatoire National des Arts  
et Métiers  
Chaire de Physiologie du Travail  
41 Guy Lussac  
Paris V, FRANCE

Monsieur le Professeur,

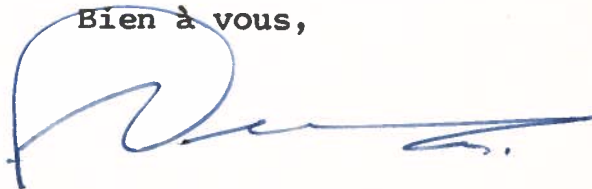
J'ai appris avec plaisir la possibilité d'admission de M. Jean-Rémi Brabant comme membre de votre département de Physiologie du Travail et Ergonomie.

Cette admission sera d'autant plus heureuse que connaissant très bien ce postulant, il saura mériter l'honneur que vous lui faites en l'intégrant dans vos cadres.

Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous saluer ainsi que tous les membres de votre famille.

Vous remerciant de votre bienveillante collaboration et espérant recevoir de vos nouvelles très bientôt, je vous prie de me croire,

Bien à vous,



BD/dc

Docteur Benoit Deshaies, m.d.  
C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)



27 Avril 1973

Monsieur Jean Rémi Brabant  
10886 St Vital

MONTREAL 459

(QUEBEC - CANADA)

Cher Monsieur,

Je trouve votre lettre à mon retour d'une mission en Bulgarie. Nous serions heureux de vous recevoir au laboratoire en Septembre 1973 et d'organiser pour vous une formation qui pourrait comporter les éléments suivants, que vous retrouverez dans le curriculum d'études d'Ergonome que je joins à cette lettre.

Première année 1973/74

- Cours A1 "Etude ergonomique du Travail"  
1/2 valeur - A. Laville
- Travaux pratiques A1 "Mesures et évaluation de la situation de travail" - 1 valeur
- Cours B1 "Physiologie de la vie végétative et du mouvement ..."  
1 valeur (A. Wisner)
- Initiation aux études et recherches de Physiologie du Travail et Ergonomie en laboratoire et en usine

Deuxième année 1974/75

- Cours B2 "Neurophysiologie appliquée au travail ..."  
1 valeur (A. Wisner)
- Travaux pratiques B "Initiation à la pratique ergonomique"  
1 valeur (R. Rebiffé)
- Cycle C "Méthodologie Ergonomique"  
1 valeur
- Réalisation d'une recherche personnelle de Physiologie du Travail et Ergonomie, rédaction d'un mémoire et soutenance de l'examen général.

.../...

Le titre d'Ergonome et la soutenance du mémoire portant sur les travaux réalisés au laboratoire, ne sont autorisés qu'après deux ans de pratique industrielle. Il serait bon que, d'ici votre arrivée en France, vous ayez travaillé dans une entreprise au Québec, et j'espère qu'avec les études que vous réaliserez chez nous dans l'industrie, il vous sera possible d'obtenir une équivalence dans cette période de deux ans.

Ces enseignements sont quasiment gratuits, mais je ne dispose d'aucune source de financement pour votre voyage et votre séjour en France. Il faudrait probablement que vous voyiez quelles sont les possibilités qui existent au sein de l'accord franco-québécois.

Je serais heureux que vous me fassiez part des progrès de votre dossier aussi souvent que possible, afin que nous puissions nous-mêmes organiser votre séjour au laboratoire.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

Montreal - Nord, le 4 avril 1973

Monsieur A. Wisner,  
41, rue Gay Lussac  
Paris, 5<sup>e</sup>, France.

Jean Rimi Brabant,  
10886 St-Vital,  
Montreal 459,  
Quibec, Canada.

Bonjour,

merci d'avoir donné réponse si tôt pour le curriculum vitae. Je désire étudier la physiologie du travail en France au Conservatoire national des arts et métiers et je voudrais m'inscrire pour des septembre 1973.

Benoît Deshaies et moi travaillons déjà @ l'obtention de bourses d'étude @ cet effet. Je crois pouvoir exercer mes activités de physiologiste du travail dans un entreprise bien que la recherche me tente passablement; je veux bien passer @ l'application le plus tôt possible et ce, dans l'industrie.

A bientôt,

Jean Rimi Brabant

26 Mars 1973

/ Monsieur le Docteur Benoit Deshaies  
230 Ouest, Boul. Gouin  
MONTREAL 12  
(P.Q. Canada)

Cher ami,

Comme vous l'écrivez, Monsieur J.R. Brabant me paraît avoir une bonne préparation aux études de physiologie du travail et j'entre bien volontiers en relation avec lui. Vous pourrez trouver ci-jointe la lettre que je lui adresse.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous voir prochainement et vous adresse mes sentiments très amicaux.

A. Wisner

26 Mars 1973

Monsieur Jean Rémi Brabant  
10 886 St-Vidal  
MONTREAL NORD  
(P.Q. Canada)

Copie : Dr Deshaies

Monsieur,

J'ai bien reçu votre curriculum vitae qui m'a été adressé par le Docteur Deshaies. Je pense que votre formation initiale est intéressante pour un futur physiologiste du travail.

Toutefois, la question que vous posez me paraît trop générale et je voudrais savoir si vous envisagez de poursuivre vos études au Québec, dans une autre partie du Canada, aux Etats-Unis, en Europe - en France en particulier -

Je pense qu'il est impossible pour moi d'aller plus avant sans avoir une réponse, mais je me tiens à votre disposition pour vous répondre dès que vous m'aurez donné ces quelques précisions.

Je voudrais encore savoir si vous vous disposez à exercer vos activités de physiologiste du travail dans un centre de recherche ou au sein d'une entreprise.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner

*Docteur Benoit Deshaies*, M.D. L.M.C.C. F.R.C.S. (C).  
*associé*

SPÉCIALISTE ~~CHIRURGIEN~~ EN CHIRURGIE GÉNÉRALE  
PAR LE COLLÈGE ROYAL DU CANADA ET LE  
COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Montréal, le 12 mars 1973

Dr Alain Wisner, m.d.  
Conservatoire National des Arts  
et Métiers  
Chaire de Physiologie du Travail  
41 Guy Lussac  
Paris V, FRANCE

Monsieur le Professeur,

Vous trouverez par la présente biographie de Monsieur Jean Rémi Brabant que je considère comme un candidat très valable à l'étude de l'ergonomie et de la physiologie du travail. Comme tel, je vous le recommande fortement, sachant que vous saurez bien le diriger.

Espérant que tous les membres de votre famille ainsi que vous-même jouissez d'une excellente santé et attendant de vos nouvelles au sujet de Monsieur J.R. Brabant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes sentiments distingués.



BD/dc

Docteur Benoit Deshaies, m.d.

Pièces jointes

Jean Rémi Brabant  
10,886 St-Vital  
Montréal-Nord, P.Qué.

CURRICULUM VITAE

LE

22 Février 1973

---

## I- CARACTERISTIQUES

Date de Naissance: 7 Octobre 1949

Grandeur : 6'2"

Pesanteur : 200 lbs

## II- ETUDES

Primaire : 5 écoles différentes

Secondaire : Collège Grasset - Ecole Secondaire Pie IX

Pré-Universitaire : Collège Jésuite de St-Ignace

Formation Scientifique: Collèges Ahuntsic et Jean Brébeuf

Universitaire : Université du Québec (Biologie)

Etude Commencée : Baccalauréat en Ecologie

## III- SCOLARITE & COURS

Mathématiques : CEGEP (Math. 101,105,103,203)

Mathématiques financières

Physique: CEGEP (Phys. 101,201,301)

Informatique : IBM 1130, langage Fortran IV

Chimie : CEGEP (Chimie 101,202,302)

Biochimie : Statiques (sans laboratoires)

Biologie : CEGEP (Bio. 921,931, 301,401)

Zoologie des Invertébrés (Zoo. des vertébrés en cours d'étude)

Phytobiologie I - II

Biologie Cellulaire I - II

Bio. Instrumentation

Etude poursuivie présentement en Génétique à l'Université du Québec

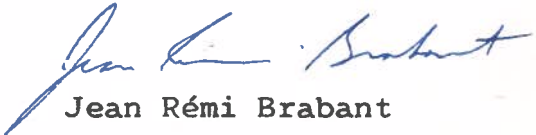
Géologie : Introduction à la Géologie



IV- AVENIR & APTITUDES

- a.- Domaine aquatique : Plongée sous-marine
- b.- Bricolage
- c.- Etude sur l'Homme
- d.- Psychologie
- e.- Cuisiner
- f.- Communiquer avec les gens et les écouter

Quelles études me faudra-t-il entreprendre afin de réaliser une physiologie du travail ?

  
Jean Rémi Brabant



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tous, le 22 Août 1973

Monsieur Wisner,

Suite à l'entrevue que vous avez bien voulu m'accorder au début du mois de juillet, je viens vous préciser un certain nombre de points relatifs à mon intention d'entreprendre des études complémentaires en ergonomie, éventuellement dans le cadre de votre laboratoire, à partir de l'année scolaire 1974-1975.

Afin d'explicitier la nature de ma motivation, et me fait d'abord mentionner ma préoccupation première qui est la structuration d'un enseignement de niveau universitaire dans le domaine de la conception industrielle des objets d'usage quotidien. Je considère ce domaine comme relevant de la technologie sociale, ce qui exclut son assimilation pure et simple à l'actuel art du "Design Industriel" qui n'en constitue que l'un des aspects et non l'intégralité, au même titre que la conception technique. d'ailleurs. Un tel enseignement est actuellement inexistant à quelque niveau et en quelque pays que ce soit: on forme

des concepteurs techniciens et non des concepteurs "usagistes" c'est à dire des gens aptes à travailler avec les données techniques et non avec les données d'usage.

Je pourrais actuellement, sous l'égide du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada, une recherche qui doit aboutir dans le courant de la prochaine année scolaire à la proposition de modèles pédagogiques pour les niveaux sous-gradés et gradés dans le domaine pré-cité. J'envisage, de plus, de prendre un congé d'étude afin de préparer la mise en application de ces modèles à l'Université de Montréal. Possédant une formation essentiellement technique, j'aimerais mettre ce congé à profit pour acquies une formation complémentaire dans l'une des disciplines auxquelles doit faire appel toute activité socialement responsable de conception d'objets pour une production et une utilisation de masse (sociologie, écologie, ergonomie, etc...)

Dans le cadre de cette préoccupation, il me paraît essentielle d'entreprendre une analyse, sur le terrain, de la nature et de la distribution des tâches de conception industrielle des objets d'usage quotidien. Cette étude devrait se faire à partir d'un certain nombre de cas de différents niveaux de complexité, ~~et~~ conformément à des hypothèses déjà établies qu'il serait trop long de développer ici. Dans quel cadre disciplinaire cette étude devrait-elle se situer? Gestion? Sociologie? Le cloisonnement des disciplines universitaires ne permet<sup>guère</sup> de justifier rigoureusement l'affectation d'une telle étude. Il ne me semble cependant pas illégitime de la situer dans le cadre de l'ergonomie puisqu'il s'agit de l'analyse d'un

travail devant lui-même faire appel - entre autres mais principalement - à des considérations ergonomiques.

Les principaux facteurs qui influenceraient ma décision d'entreprendre à nouveau des études universitaires sont finalement:

- P'un, d'ordre fondamental:

1/ La possibilité d'entreprendre l'étude définie ci-dessus, et plus de l'évidente nécessité d'acquies un minimum de connaissances et d'expérience pratique dans le domaine des facteurs humains.

- Les autres d'ordre pratique:

2/ La possibilité d'obtenir un diplôme de niveau supérieur reconnaissant cette formation complémentaire, ce diplôme étant de préférence un doctorat d'ingénieur puisque je suis titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électronique - ENREA Clichy - et d'une maîtrise en automatique (systèmes...) - Université de Sherbrooke, Canada.

3/ La possibilité d'une durée d'étude inférieure à deux années ~~si~~

4/ Le montant des frais d'études à envisager et les formes possibles d'une éventuelle rémunération.

Je vous prie de m'excuser pour le retard avec lequel  
je vous fais parvenir cette lettre, mais je serais très  
heureux de pouvoir vous rencontrer, comme vous me l'avez  
vous-même suggéré, avant mon départ pour Montréal  
le 2 septembre prochain, afin que vous me fassiez part  
de votre réaction concernant les différents points évoqués ici.  
(Je vous appellerai à cet effet lors de mon retour à Paris, semaine semaine d' Août)

Veuillez agréer, Monsieur Wilson, l'assurance de mes  
meilleurs sentiments.

B. GRENIER



21 Mai 1973

Monsieur Réjean Bouchard

C O S E

C.P. 1567 Succ. "B"

MONTREAL 110 QUEBEC

(Canada)

Cher Monsieur,

Je regrette comme vous que les industriels du Québec soient réticents vis-à-vis de l'ergonomie. Ceci est d'autant plus surprenant que nous assistons, dans les pays industriels d'Europe, à un développement extrêmement brutal de cette discipline, et qu'aux Etats-Unis on voit que l'activité des spécialistes de Human Factors s'est entièrement réorientée vers les activités civiles, et en particulier industrielles, à la suite de la réduction des crédits militaires et de la NASA.

Il est bien entendu que je demeure toujours à votre disposition, dans les limites des possibilités du laboratoire, pour participer à tout effort du Québec dans le domaine de l'ergonomie.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



**LE CENTRE D'ORGANISATION  
SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE**

C.P. 1567, SUCC. "B", MONTRÉAL 110 - QUÉBEC  
685, RUE CATHCART • TÉL. 514 - 866-5393

Montréal le 17 mai 1973

Dr. A. Wisner  
Conservatoire National des  
Arts & Métiers  
Département des Sciences de l'Homme  
au Travail  
41, rue Gay-Lussac  
Paris 75005  
FRANCE

PAR AVION

Cher Monsieur,

Depuis notre premier contact en 1970, de nombreux événements sont venus modifier nos plans concernant l'ergonomie et plus particulièrement nos projets avec vous et votre institut.

Je ne vous cache pas que de multiples difficultés nous empêchent de nous engager dans un tel programme et la relative insouciance de l'industrie québécoise n'est pas la moindre. En effet, notre organisme à cause de sa méthode de financement est très sensible à la nature des services demandés par l'industrie.

Le COSE reste convaincu que l'ergonomie jouera un rôle de plus en plus important dans la conception du travail humain. Cependant il faut un minimum de justification afin d'y affecter une partie de nos ressources. Nous avons tenté de sensibiliser les entreprises et cet été, nous allons essayer de déterminer dans quelle mesure ces entreprises seraient prêtes à avoir recours à ces services, s'ils étaient disponibles. Ces renseignements nous permettront de prendre une décision ferme vers la fin du mois d'août sur le projet de collaboration que nous avons envisagé.

/...

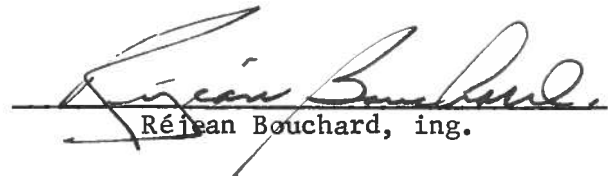
Dr. A. Wisner  
Montréal le 17 mai 1973

page 2

Si la décision est positive, nous espérons que vous serez encore dans les mêmes dispositions concernant le projet car nous sommes persuadés que vous avez accumulé des connaissances et une expertise inestimables et qu'une collaboration Franco-Québécoise sous ce rapport ne peut être que très enrichissante.

J'espère que les complications de l'intervention chirurgicale que vous avez subie ne vous ont pas causé trop d'ennuis. Dans mon cas l'accident n'a laissé aucune trace.

Nous vous contacterons donc au début de septembre pour vous faire part de nos intentions. Veuillez croire en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

  
Réjean Bouchard, ing.

RB/lh  
c.c. M. Gilles Chénier



16 Janvier 1973

Monsieur Réjean Bouchard

C O S E

C.P. 1567 Succ. "B"

MONTREAL 110

Cher Monsieur,

Je crois effectivement que vous avez eu raison de ne pas venir à Paris en Octobre, mais j'aurais préféré que ce ne soit pas à la suite d'un accident.

Je pense être à Paris dans la période fin Juin début Juillet mais les complications inattendues d'une intervention chirurgicale me retiennent actuellement à l'hôpital et tout cela bouleverse un peu mes projets. Je pense donc que vous avez raison de renvoyer notre décision commune à la fin Avril.

Je vous souhaite une bonne année et vous adresse mes sentiments très cordiaux.

A. Wisner



LE CENTRE D'ORGANISATION  
SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE

C.P. 1567, SUCC. "B", MONTRÉAL 110 - QUÉBEC  
685, RUE CATHCART • TÉL. 514 - 866-5393

Le 12 décembre 1972

Dr. A. Wisner, Conservatoire  
National des Arts et Métiers  
Département des Sciences de  
l'Homme au Travail  
Physiologie du Travail - Ergonomie  
41, rue Gay-Lussac  
Paris 5e  
FRANCE

PAR AVION

Cher monsieur,

Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu me rendre à Paris lors du Congrès de l'Ergonomie Française au début d'octobre. Cependant à cause d'un pied dans le plâtre (suite d'un malencontreux accident) et la faible possibilité de vous rencontrer étant donné vos occupations, j'ai pris la décision de remettre à plus tard le projet que je vous ai soumis.

Par contre, j'entends me rendre à Paris durant la période fin juin - début juillet 1973. Je vous ferai part de la date exacte vers la fin avril. Si cette période ne vous semble pas propice, je pourrais toujours m'arranger pour y aller à un autre temps.

Je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Bien vôtre,

  
Réjean Bouchard, ing.

Le Centre d'Organisation  
Scientifique de l'Entreprise

RB/gc

P.S. Si vous passez par Montréal d'ici ce temps, faites-le-nous savoir; nous serons très heureux de vous rencontrer à nouveau.



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES  
MUNICIPALES

HÔTEL DU GOUVERNEMENT  
QUÉBEC

QUEBEC, le 25 mai 1973.

PROFESSEUR WISNER, Directeur,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
Laboratoire de Physiologie et d'Ergonomie,  
41, rue Gay Lussac,  
75, Paris 5e.

Cher Professeur,


Nous tenons à vous remercier  
sincèrement pour l'accueil que vous nous avez réservé  
lors de notre passage à vos bureaux le 3 avril dernier.


Nous avons apprécié les in-  
formations que vous nous avez transmises concernant la  
physiologie et l'ergonomie, de même que les discussions  
que nous avons pu avoir avec vous dans ce domaine qui  
nous intéresse beaucoup mais dans lequel nous n'avons  
malheureusement effectué que très peu de travail à date.

Nous gardons un excellent  
souvenir de notre passage en France et serons heureux  
de continuer à avoir des contacts avec un organisme tel  
que le vôtre qui évolue dans des champs d'activités si-  
milaires aux nôtres.

Nous en profitons pour vous  
inviter à nous rendre visite lors d'un prochain passage  
au Québec.

Sincèrement,

  
RAOUL BOURDAGES, Ing. M. Sc.,

  
RAYMOND MOISAN, Ing. M.P.H. (I.H.),

/fb

# Centre de Recherche des Sciences de la Santé

Effcience physique et psycho-sociologique

Trois-Rivières, le 13 mars 1973.

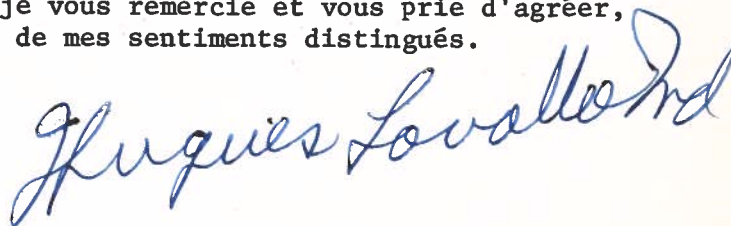
Monsieur Alain Wisner.  
Professeur.  
Departement des Sciences de  
l'Homme au Travail.  
41 rue Gay-Lussac.  
75005- Paris - FRANCE.

Cher monsieur,

Je vous remercie beaucoup pour les renseignements et les questionnaires que vous m'avez fait parvenir il y a quelques semaines.

Dès que le projet de recherche sur la semaine de travail comprimée 4 jours - 40 heures sera conceptualisé en entier, je vous ferai parvenir une copie du document pour votre avis et votre approbation.

En attendant, je vous remercie et vous prie d'agrèer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



HL/lg

HUGUES LAVALLEE, Md.  
Directeur.  
Centre de Recherche en  
Sciences de la Santé.

23 Février 1973

Monsieur le Docteur H. Lavallée  
Centre de Recherche des Sciences  
de la Santé  
C.P. 500  
TROIS RIVIERES P.Q.  
(Canada)

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre et des expressions aimables que vous avez à mon intention.

Nous nous sommes effectivement occupés beaucoup, au laboratoire, du problème de la charge de travail mais nous sommes toujours bornés à étudier de façon assez précise les échantillons assez restreints d'une population bien définie. Par exemple, pour étudier les ouvrières de l'industrie électronique, nous avons choisi 9 entreprises et, pour chacune d'entre elles, nous avons extrait de la population un échantillon de 20 personnes.

Je vous fais parvenir sous un autre pli le document contenant le questionnaire que nous avons utilisé.

Dans une autre étude, nous nous sommes attachés à expliquer la différence de comportement de deux échantillons d'ouvriers spécialisés de l'industrie automobile, appartenant à deux ateliers différents. Je vous joins également le document qui contient un questionnaire.

Pour les autres études, il s'agit habituellement d'un mélange de questionnaire psycho-sociologique, d'analyse du travail, d'observation du comportement et de mesures électro-physiologiques. Sur ce dernier type de recherche, je puis vous adresser des documents si vous le souhaitez.

A côté de ces travaux réalisés à une échelle limitée mais avec des techniques complexes, caractéristiques d'un laboratoire de psycho-physiologie du travail, il existe des enquêtes plus larges comme celle que réalise le Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail du CNRS. Vous pouvez écrire à Monsieur Roustang, maître de recherche au CNRS (Chemin de Pont Rout, Quartier St-Mitre, 13100 Aix en Provence) qui a déjà publié une bibliographie et un important travail méthodologique.

.../...

Puisque vous me faites l'honneur d'envisager de me prendre comme consultant pour une étude globale des conditions de travail au Québec, je me permets de vous suggérer, dans une première période que j'évaluerai à deux ou trois ans, par faire des sondages dans divers types d'activités industrielle et commerciale au Québec, en étudiant avec précision des échantillons de travailleurs significatifs des populations d'ouvriers et d'employés les plus caractéristiques.

Il me semble qu'il n'est guère possible de construire un vaste questionnaire sans disposer de ces points d'appui. C'est d'ailleurs ainsi qu'a procédé Monsieur Roustang. Il a trouvé bon de s'inspirer, au début de son travail, des résultats que nous avons obtenus sur des groupes d'effectifs limités.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

A. Wisner

# Centre de Recherche des Sciences de la Santé

Efficiencce physique et psycho-sociologique

Trois-Rivières, le 7 février 1973.

Docteur Alain Wisner.  
Professeur.  
Faculté de Médecine.  
La Salpêtrière.  
91 Boulevard de l'Hôpital.  
Paris XIII

Monsieur,

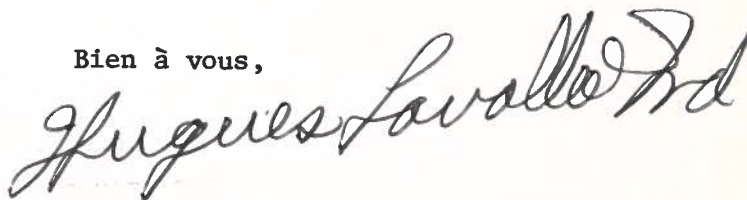
Lors de votre venue au Canada l'an dernier, vous nous aviez fait part de vos nombreux travaux dans le domaine de la médecine du travail. Nous avons été très impressionnés par votre vaste expérience dans ce domaine.

Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer où je pourrais obtenir un formulaire ou un questionnaire sur les impressions subjectives du travailleur face à la fatigue et aux inconvénients de son environnement.

Nous projetons de faire une première étude globale des conditions de travail au Québec. Etant donné votre grande expérience dans le domaine, accepteriez-vous, si éventuellement se projet se concrétise, de venir au Canada comme consultant?

Espérant vous lire bientôt, je demeure,

Bien à vous,



HUGUES LAVALLEE, Md.  
Directeur.  
Centre de Recherche en  
Sciences de la Santé.  
C.P. 500  
Trois-Rivières, P.Q.  
CANADA

HL/lg



Le 12 mars 1971

Monsieur le professeur,  
Dr Alain WISNER,  
Directeur du Laboratoire de Physiologie  
du Travail et d'Ergonomie,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41, rue Gay-Lussac,  
Paris 5e - France

Cher professeur,

J'aimerais vous informer très brièvement des entrevues que j'ai eues avec les Messieurs

1<sup>o</sup> Julien MAJOR, un des dirigeants de la Fraternité Internationale des Travailleurs de l'Industrie des Pâtes et Papiers à Montréal et

2<sup>o</sup> Raymond LAPOINTE, Secrétaire général des Métallurgistes d'Amérique.

Ces deux messieurs s'occuperont avec plaisir de votre programme de contact avec les milieux industriels du Québec au cours de la première semaine du mois de mai. Vous aurez également la possibilité de pouvoir rencontrer des représentants provinciaux des organisations patronales et ouvrières.

Je serai également heureux de vous accompagner éventuellement, au moins à une partie de votre programme, selon votre désir.

Veillez agréer, Cher professeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
P. Rohan

PR/dp  
c.c. MM. Julien Major  
Raymond Lapointe





# ÉCOLE POLYTECHNIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS FONDÉE EN 1873

CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
CASE POSTALE 6079 - SUCCURSALE "A"  
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3C 3A7

Le 13 novembre 1974

Dr. A. Wisner  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Département des Sciences de l'homme au Travail  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 5 e  
France

Cher Monsieur Wisner:

En premier lieu, permettez-moi de vous remercier d'avoir répondu si rapidement à ma demande de renseignements du 24 mai 1974.

Je trouve très intéressant l'idée de mettre sur pied un cours d'ergonome praticien de 10 mois, destiné à des médecins, ingénieurs, psychologues, ayant travaillé dans l'industrie. Quant à moi je continue toujours à m'intéresser à l'ergonomie et à la physiologie du travail. Toutefois, il était difficile pour moi de répondre rapidement à votre lettre du 6 juin 1974, car, dernièrement, je quittais le Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise pour devenir Professeur Agrégé à l'École Polytechnique, institution d'enseignement affiliée à l'Université de Montréal. Présentement, j'ai la responsabilité du cours en Étude du travail et l'année prochaine j'envisage de monter un cours de 30 heures en Ergonomie, lequel sera destiné aux futurs ingénieurs industriels. A cet effet, je demeure très intéressé à votre cours d'ergonomie et j'envisage de me rendre à Paris dans la semaine du 15 décembre 1974 en vue de vous rencontrer et de discuter avec vous d'un séjour éventuel dans votre Maison d'enseignement; serait-il possible de vous rencontrer à cette période-là?

En terminant, je vous invite à me contacter à l'Université, si, entre temps, vous planifiez un voyage au Canada: notre Département serait très heureux de vous recevoir.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, cher Monsieur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*Marcel Gilbert*

Marcel Gilbert  
Professeur agrégé  
Département de Génie Industriel  
Ecole Polytechnique de Montréal

MG/lb

6 Juin 1974

Monsieur Marcel Guilbert

C O S E

C.P. 1567 Succ. "B"

MONTREAL 110

QUEBEC

Cher Monsieur,

Je me souviens effectivement de notre rencontre à Montréal. C'est bien volontiers que nous vous recevrons au laboratoire à la rentrée 1974.

Nous préparons actuellement une formation d'Ergonome praticien de 10 mois, destinée à des médecins, ingénieurs, psychologues, ayant travaillé dans l'industrie. Cette formation, qui comporte 500 heures d'enseignement et le reste en travaux personnels, dépasse probablement ce que vous souhaitez, étant donné que vous parlez d'un séjour de quelques mois à l'automne.

Si vous arrivez le 30 Septembre 1974, il vous sera possible de participer à l'enseignement du cours A1 du Docteur Laville "Etude ergonomique du travail", qui se termine vers le début Février, et à la session de formation continue de travaux pratiques A1 "Mesures et évaluation de la situation de travail" qui aura lieu en Octobre - Novembre.

Par contre, vous ne pourrez avoir que quelques mois de mon enseignement B2 "Neurophysiologie appliquée au travail. Etude de l'Homme comme système de traitement de l'information" qui se termine en Avril 1975, et du cours de Méthodologie Ergonomique C "Contribution ergonomique aux méthodes d'organisation industrielle" qui s'étendra jusqu'en Mai 1975.

Si vous restez jusqu'au 20 Février, il vous sera possible de participer à la formation continue de travaux pratiques B "Analyse ergonomique des postes de travail".

.../...

Etant donné les charges considérables qui sont les nôtres vis-à-vis de l'industrie française, et aussi vis-à-vis des stagiaires étrangers, il ne nous est guère possible d'organiser une formation personnalisée, et nous ne pouvons guère que vous proposer de participer à des sessions qui, de toutes façons, sont prévues pour des assistances limitées et qui, donc, peuvent être d'une utilité pratique.

Je suis à votre disposition pour vous donner d'autres renseignements si vous le souhaitez.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. Wisner



LE CENTRE D'ORGANISATION  
SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE

C.P. 1567, SUCC. "B", MONTRÉAL 110 - QUÉBEC  
685, RUE CATHCART • TÉL. 514 - 866-5393

Montréal, le 24 mai 1974.

Dr. A. Wisner  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
Département des Sciences de l'Homme au Travail  
41 rue Gay-Lussac  
Paris 5e  
France.

Cher Monsieur Wisner,

Il y a deux ans environ, j'avais le plaisir de vous rencontrer lors d'un voyage que vous aviez effectué à Montréal. Je me souviens que nous avons eu le plaisir de dialoguer quelque peu au sujet de la physiologie du travail.

Le but de cette lettre est de savoir s'il y a possibilité d'effectuer un stage en ergonomie de quelques mois dans votre institution à l'automne 1974.

Je travaille depuis 10 ans pour le COSE (Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise) et cet organisme doit mettre sur pied pour février 1975 un cours de 30 heures en ergonomie.

Actuellement, le COSE possède une certaine information en ergonomie; nous aimerions cependant, nous perfectionner davantage dans ce domaine fort complexe et qui prend de plus en plus d'importance dans l'enseignement et l'industrie en général.

En terminant, j'espère avoir de vos nouvelles le plus tôt possible. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Veuillez agréer, cher Monsieur Wisner, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

  
Marcel Guilbert

MG/dd

LEGROS

Plusieurs copies  
X étudiant

X

2

Projet intéressant qui pourra se concrétiser sur un objet précis dans le cadre des activités de l'Ecole d'Architecture de la Faculté de l'Environnement de l'Université de Montréal. Le développement du design au Québec est remarquable au point de vue fonctionnel et esthétique. Il est important pour Monsieur Legros de bénéficier de ce mouvement dont le caractère à la fois américain et de civilisation française est très instructif. Prévisions très favorables, en particulier dans le domaine des aspects ergonomiques du design auxquels Monsieur Legros s'intéresse beaucoup.

Très bon  
X

Alain WISNER

Conservatoire National des Arts et Métiers  
Prof.d'Ergonomie. Membre du Conseil Sup.de l'Esthétique Indust.

Paris 41 rue Gay-Lussac - 75005 Paris  
14 Décembre 1973

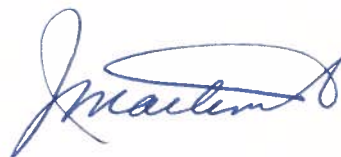
CANADIAN BROADCASTING CORPORATION  
SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Montréal, le 24 juillet 1973.

Monsieur Alain Wisner,  
Conseil National des arts et métiers,  
Laboratoire de physiologie du travail  
et d'ergonomie,  
41, rue Gay Lussac,  
Paris 6e, France.

De retour à Montréal depuis quelques semaines nous avons pu visionner le matériel rapporté de notre voyage en France et nous sommes particulièrement satisfaits des résultats de notre tournage en ergonomie. Il s'agit d'un document du plus haut intérêt qui passionnera sûrement nos téléspectateurs.

Vous voudrez bien transmettre nos plus sincères remerciements à Monsieur Viviani et agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean Martinet, réalisateur,  
"La Flèche du temps",  
Société Radio-Canada,  
C.P. 6000,  
Montréal, P.Q., Canada.

Docteur Benoit Deshaies, M.D. L.M.C.C.

SPÉCIALISTE CERTIFIÉ EN CHIRURGIE GÉNÉRALE  
PAR LE COLLÈGE ROYAL DU CANADA ET LE  
COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Monsieur A. Wisner, professeur,  
Cons. Nat. des arts et Métiers,  
41, rue Gay-Lussac, Paris V.

Cher ami,

Avec joie et reconnaissance, je viens  
accuser réception des fascicules de physiologie du  
travail et Ergonomie. L'occasion et le temps sont  
excellents puisqu'actuellement certains autorités  
de l'Université du Québec étudie la possibilité  
d'existence d'une telle chaire de physiologie du  
travail. Je vous tiendrai au courant.

Par ailleurs comment va la santé de  
tous les vôtres et de vous même? Aucune  
anicroche, j'espère! Et que dire de Monsieur  
Yves Lacôte... mes démarches auprès du ministre  
de l'Éducation du Québec ont-elles été fructueuses?  
Aucune nouvelle... bonne nouvelle! Est-ce le cas?

Ici tout va pour le mieux. La Plydi-  
nique Médicale Populaire progresse toujours de  
façon satisfaisante. Nous prévoyons la formation  
prochaine d'autres "cellules" dans Québec. Person-  
nellement la santé est bonne, ainsi que celle des  
membres de la famille.

A nouveau donc, cher ami, acceptez  
l'expression de mes sentiments les plus distingués  
et remerciements pour l'attention portée à mon égard.

Amicalement:

Montréal, ce 12 mai 1969.

Ben.